

# PROGRÈS EN MATIÈRE D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE DES MÉNAGES 2000-2022

GROS PLAN SUR LES QUESTIONS DE GENRE

PROGRAMME COMMUN OMS/UNICEF DE SUIVI DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE



WHO  
UNICEF



JMP



Organisation  
mondiale de la Santé

## Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages, 2000-2022 : Gros plan sur les questions de genre

ISBN (UNICEF) 978-92-806-5477-6

ISBN (OMS) 978-92-4-008547-3 (version électronique)

ISBN (OMS) 978-92-4-008548-0 (version imprimée)

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2023

**Tous droits réservés.** La reproduction d'une quelconque partie de cette publication est sujette à autorisation. Les demandes d'autorisation doivent être envoyées à l'adresse suivante : UNICEF, Division de la communication, 3 United Nations Plaza, New York 10017, États-Unis (adresse électronique : nyhqdoc.permit@unicef.org).

**Pour citer ce document.** Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages, 2000-2022 : Gros plan sur les questions de genre. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), New York, 2023.

**Photographies.** Première de couverture : © UNICEF/UN0549885/Dubourthoumieu ; page VI : © UNICEF/UN0549963/Dubourthoumieu ; page XII : © UNICEF/UNI112407/Grarup ; page XIV : © UNICEF/UN0352592/Ose ; page 1 : © UNICEF/UN0735043/Ijazah ; page 3 : © UNICEF/UNI345199/Tancredi ; page 6 : © UNICEF/UN0535423/Abdul ; page 7 : © UNICEF/UN0434784/Karimi ; page 9 : © UNICEF/UNI297222/Schermbrucker ; page 11 : © UNICEF/UN0267721/Frazier ; page 12 : © UNICEF/UN0679741/Chnkddji ; page 19 : © UNICEF/UN0642438/Dejongh ; page 20 : © UNICEF/UN0645663/Willocq ; page 24 : © UNICEF/UN0406867/Andrianantenaina ; page 25 : © UNICEF/UNI182813/Noorani ; page 31 : © UNICEF/UN0606917/Panjwani ; page 35 : © UNICEF/UN0804290/Butt ; page 36 : © UNICEF/UN0606746/Panjwani ; page 38 : © UNICEF/UN0549969/Dubourthoumieu ; page 40-41 : © UNICEF/UN0348914/Modola ; page 42 : © UNICEF/UN0828824/Izquierdo ; page 44 : © UNICEF/UN025164/Troppoli ; page 48 : © UNICEF/UNI404653/Kokoroko ; page 49 : © UNICEF/UN0718803/Panjwani ; page 54 : © UNICEF/UN0139454/Prinsloo ; page 57 : © UNICEF/UN0352568/Ose ; page 59 : © UNICEF/UN0353501/Ijazah ; page 61 : © UNICEF/UN0525861/sans nom ; page 62 : © UNICEF/UN0720762/Panjwani ; page 68 : © UNICEF/UNI289684/Narain ; page 70 : © UNICEF/UN0597063/Willocq ; page 73 : © UNICEF/UN0235068/Htet ; page 75 : © UNICEF/UN0390565/Vishwanathan ; page 76 : © UNICEF/UN0716467/Mugisha ; page 77 : © UNICEF/UN0593971/Parashar ; page 82 : © UNICEF/UN0421438/Abdul ; page 93 : © UNICEF/UN0641437/sans nom ; page 94 : © UNICEF/UN0352588/Ose ; page 95 : © UNICEF/UN0692282/Sukali ; page 99 : © UNICEF/UN0854480/Owoicho ; page 100 : © UNICEF/UN0638524/sans nom ; quatrième de couverture : © UNICEF/UN0720779/Panjwani.

**Clause générale de non-responsabilité.** Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS ou de l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillés ou tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS ou l'UNICEF de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

Les chiffres cités dans ce rapport correspondent à des estimations du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (<https://washdata.org>) établies pour garantir leur compatibilité. Il ne s'agit donc pas nécessairement des statistiques officielles des pays, zones ou territoires concernés, lesquelles peuvent être fondées sur d'autres méthodes rigoureuses.

L'OMS et l'UNICEF ont pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le contenu publié est diffusé sans aucune garantie expresse ou implicite. La responsabilité de son interprétation et de son utilisation incombe au lecteur ou à la lectrice. L'OMS ou l'UNICEF ne sauraient en aucun cas être tenus responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Conception graphique, mise en page et réalisation : Elwa Design Studio.  
Imprimé à New York, États-Unis.

### Remerciements

Le présent rapport a été conçu et rédigé par l'équipe du Programme commun OMS/UNICEF : Jorge Bica (UNICEF), Christie Chatterley (consultante indépendante), Ayça Dönmez (UNICEF), Rick Johnston (OMS), Francesco Mitis (OMS) et Tom Slaymaker (UNICEF). L'UNICEF était le principal organisme responsable de la publication de ce rapport. Bruce Gordon (OMS), Mark Hereward (UNICEF) et Cecilia Scharp (UNICEF) ont fourni des orientations stratégiques. La révision du rapport a été assurée par Alison Gentleman.

La publication du présent rapport n'aurait pas été possible sans la contribution du personnel des bureaux régionaux et des bureaux de pays de l'UNICEF et de l'OMS. Grâce à lui, de nouvelles sources de données ont pu être identifiées et des consultations ont pu être menées entre novembre 2022 et février 2023 en vue de soumettre les estimations provisoires aux parties prenantes nationales.

L'UNICEF et l'OMS tiennent à remercier le Ministère des affaires étrangères et du commerce (Australie), l'Agence autrichienne de développement (Autriche), la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Agence française de développement (France), le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (Allemagne), la Direction générale pour la coopération internationale (Royaume des Pays-Bas), la Direction du développement et de la coopération de la Suisse (Suisse), le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (Royaume-Uni) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (États-Unis d'Amérique) pour leur soutien financier.

# PROGRÈS EN MATIÈRE D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE DES MÉNAGES | 2000-2022

GROS PLAN SUR LES QUESTIONS DE GENRE





# Table des matières



## Points essentiels vi

---

Introduction	VI
Eau de boisson	VIII
Assainissement	IX
Hygiène	X
Santé menstruelle	XI
Inégalités	XII



## 1. Introduction 1

---

Progrès réalisés à l'échelle mondiale	1
Disponibilité et lacunes des données à l'échelle mondiale	2
Les questions de genre dans le secteur WASH	7



## 2. Services d'approvisionnement en eau de boisson 12

---

Introduction	12
Les questions de genre et l'approvisionnement en eau de boisson	15
Services de base d'approvisionnement en eau de boisson	21
Services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité	25
Couverture et progression des données	34



## 3. Services d'assainissement 36

---

Introduction	36
Questions de genre et assainissement	39
Services de base d'assainissement	45
Services d'assainissement gérés en toute sécurité	49
Couverture et progression des données	60





## 4. Services d'hygiène 62

Introduction	62
Questions de genre et hygiène	65
Services de base d'hygiène	67
Couverture et progression des données	75



## 5. Santé menstruelle 76

Introduction	76
Sensibilisation à la menstruation	80
Produits d'hygiène menstruelle	81
Espace privé pour se laver et se changer	86
Participation	88



## 6. Annexes 94

Annex 1 : Méthodes	94	Annex 7 : Inégalités d'accès aux services de base	146
Annex 2 : Regroupements régionaux	102	Annex 8 : Estimations régionales et mondiales relatives à l'approvisionnement en eau de boisson	152
Annex 3 : Estimations relatives à l'approvisionnement en eau de boisson	104	Annex 9 : Estimations régionales et mondiales relatives à l'assainissement	154
Annex 4 : Estimations relatives à l'assainissement	122	Annex 10 : Estimations régionales et mondiales relatives à l'hygiène	156
Annex 5 : Estimations relatives à l'hygiène	140		
Annex 6 : Données relatives à la santé menstruelle	144		



# Points essentiels

## INTRODUCTION

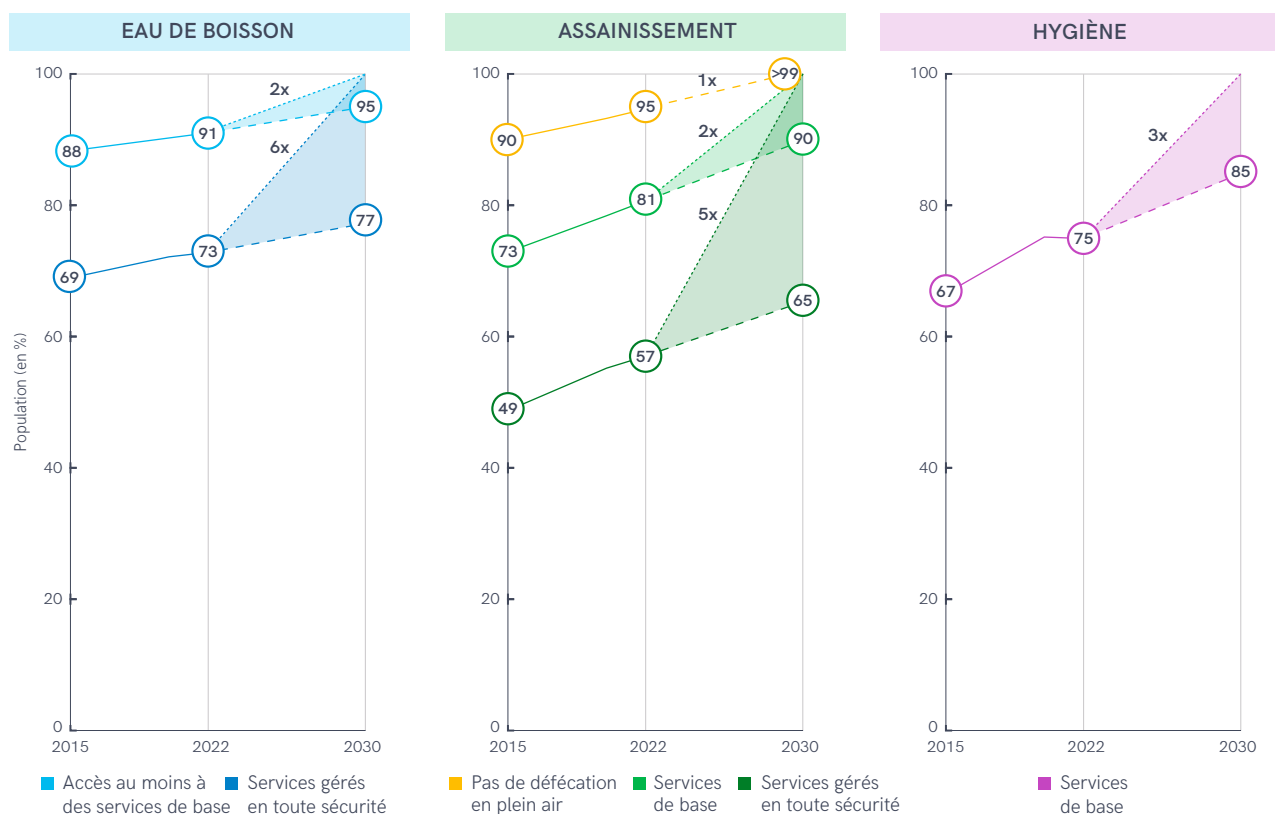
Le programme commun de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (en anglais, JMP) produit des estimations comparables à l'échelle internationale des progrès réalisés en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (en anglais, WASH). Il assume en outre la responsabilité du suivi mondial des cibles des objectifs de développement durable (ODD) relatives à ce secteur. En 2022, le JMP a publié une mise à jour des estimations concernant les services WASH en milieu scolaire et dans les établissements de santé durant la période 2000-2021. Le présent rapport fournit des estimations nationales, régionales et mondiales sur la situation des services WASH dont disposaient les ménages au cours de la période 2000-2022.

L'objectif 6 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 vise à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable » et s'accompagne de cibles relatives à l'accès universel à l'eau potable (cible 6.1), à l'assainissement et à l'hygiène d'ici à 2030 (cible 6.2). Les données relatives aux indicateurs mondiaux correspondants sont désormais disponibles pour plus de la moitié de la population mondiale. Toutefois, alors que nous sommes presque à mi-chemin de l'échéance des ODD, le monde n'est pas en bonne voie pour réaliser les cibles 6.1 et 6.2. Pour atteindre une couverture universelle d'ici à 2030, il faudra multiplier par six le rythme actuel des progrès réalisés en matière de services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité, par

cinq celui des progrès en matière d'assainissement géré en toute sécurité et par trois celui des progrès en matière de services de base d'hygiène (Figure 1).

Le rôle essentiel que jouent les progrès en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène dans la réalisation de l'ODD 5, qui vise à « parvenir à l'égalité des sexes et [à] autonomiser toutes les femmes et les filles », est largement reconnu, c'est pourquoi le présent rapport met un accent particulier sur les questions de genre. Chaque chapitre étudie les données disponibles en matière de genre et de services WASH, précise le rôle que peut jouer la lutte contre les inégalités de genre dans l'accélération des progrès du secteur WASH et met en lumière les possibilités de renforcement du suivi à l'échelle nationale et mondiale (encadré 1).

## Pour atteindre les cibles des ODD relatives aux services WASH d'ici à 2030, il faudra multiplier par trois ou six le rythme actuel des progrès



**FIGURE 1** Couverture mondiale des services WASH au cours de la période 2015-2022 (en %) et accélération indispensable pour parvenir à une couverture universelle (> 99 %) d'ici à 2030

### ENCADRÉ 1

#### Questions de genre et services WASH

Le rôle essentiel que jouent les progrès en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène dans la réalisation de l'ODD 5, qui vise à « parvenir à l'égalité des sexes et [à] autonomiser toutes les femmes et les filles », est largement reconnu. Les inégalités de genre entravent également la réalisation des cibles de l'ODD 6 ayant trait aux services WASH. Le présent rapport, qui se concentre sur les questions de genre et les services WASH, dresse le bilan suivant :

- Environ 1,8 milliard de personnes collectent leur eau de boisson en dehors de leur domicile<sup>1</sup>, et dans sept ménages sur dix, ce sont les femmes et les filles qui sont les principales responsables de la collecte de l'eau.
- Dans presque tous les pays disposant de données comparables, la charge liée au transport de l'eau pèse beaucoup plus fortement sur les femmes et les filles que sur les hommes et les garçons.

- Plus de 500 millions de personnes partagent des installations d'assainissement avec d'autres ménages. Les données les plus récentes montrent que, parmi elles, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles doivent se déplacer seules après la tombée de la nuit.
- L'absence d'installations destinées au lavage des mains a des conséquences disproportionnées sur les adolescentes et les femmes, qui assument les principales responsabilités en matière de soins aux enfants et de tâches ménagères dans de nombreux pays.
- Le recours à des services WASH inadéquats limite la capacité des adolescentes, des femmes et des personnes qui ont leurs règles à gérer leurs menstruations en toute sécurité et dans le respect de leur intimité.

<sup>1</sup> Cette estimation englobe la collecte d'eau provenant de points d'eau potable améliorés et non améliorés.



# EAU DE BOISSON

- Depuis 2015, la couverture des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité a augmenté de 69 % à 73 % : elle est passée de 56 % à 62 % dans les zones rurales et de 80 % à 81 % dans les zones urbaines.
- En 2022, 32 pays<sup>2</sup> étaient en bonne voie pour garantir un accès universel à ces services (> 99 %) d'ici à 2030, 78 pays affichaient des progrès trop lents et 16 pays voyaient leur couverture diminuer.
- Aucune région ODD n'est en bonne voie pour garantir un accès universel d'ici à 2030 et le rythme général de

progression devra être multiplié par six pour atteindre la cible mondiale des ODD.

- En 2022, 2,2 milliards de personnes ne disposaient toujours pas d'un accès à des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité. Parmi elles, 1,5 milliard de personnes utilisaient des services de base, 292 millions utilisaient des services limités, 296 millions utilisaient des points d'eau non améliorés et 115 millions puisaient dans des eaux de surface. Le présent rapport comprend des estimations relatives aux services gérés en toute sécurité dans 142 pays et dans 6 des 8 régions ODD (contre 95 pays et 4 régions dans le rapport référentiel mondial de 2017 sur les ODD).

<sup>2</sup> Le JMP propose des estimations comparables à l'échelle internationale pour 234 pays, zones et territoires, notamment pour l'ensemble des États Membres des Nations Unies. Les statistiques du présent rapport portent sur des pays, des zones et des territoires.

## En 2022, une personne sur quatre était privée de services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, et la couverture régionale variait considérablement

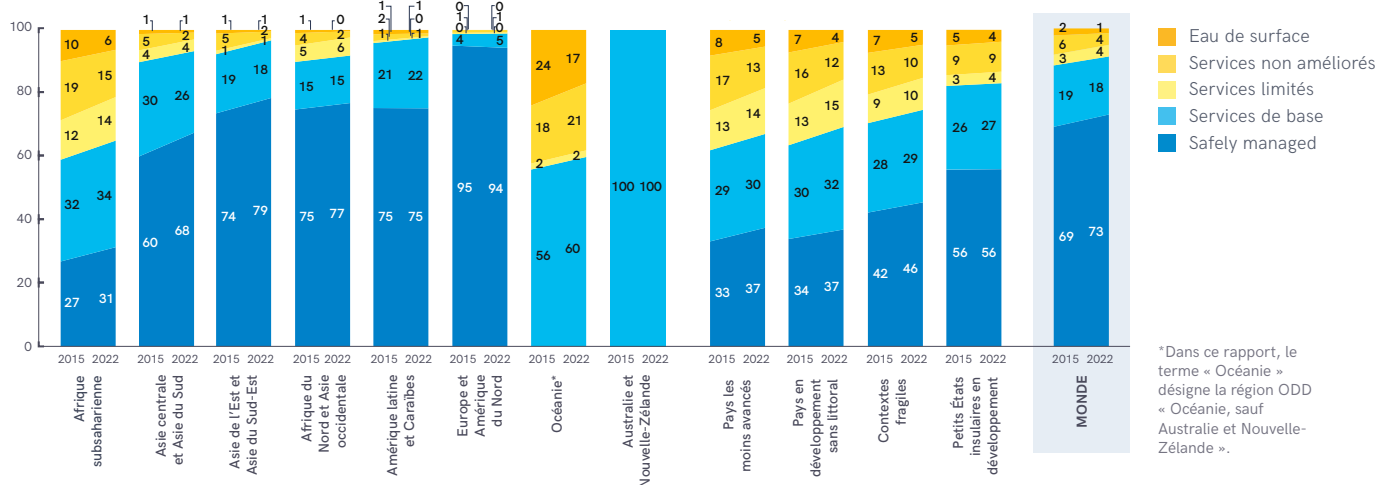


FIGURE 2 Couverture mondiale et régionale des services d'approvisionnement en eau de boisson, 2015-2022 (en %)

## En 2022, 142 pays disposaient d'estimations concernant les services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité

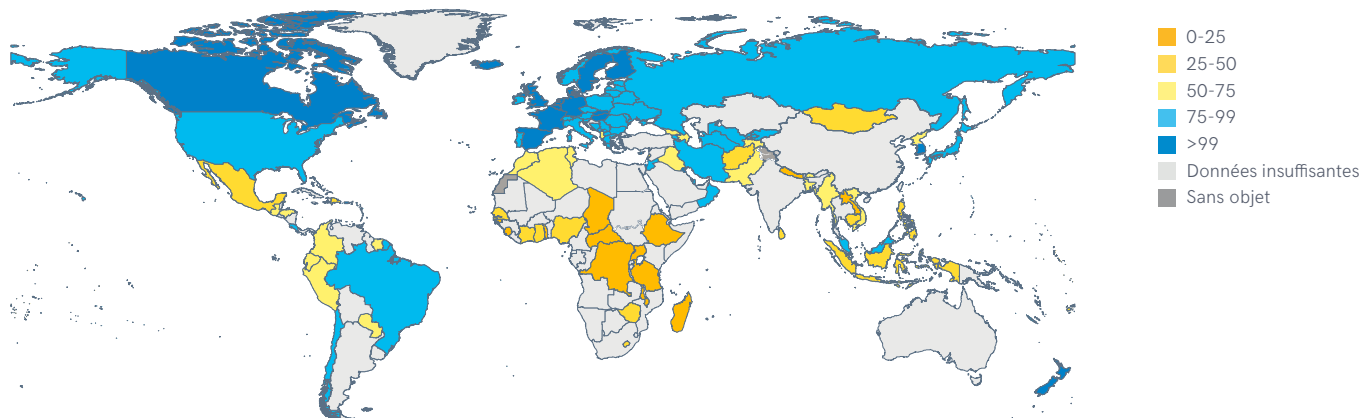


FIGURE 3 Pourcentage de la population utilisant des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, 2022 (en %)

# ASSAINISSEMENT

- Depuis 2015, la couverture des services d'assainissement gérés en toute sécurité a augmenté de 49 % à 57 % : elle est passée de 36 % à 46 % dans les zones rurales et de 60 % à 65 % dans les zones urbaines.
- En 2022, 17 pays étaient en bonne voie pour garantir un accès universel à ces services (> 99 %) d'ici à 2030, 84 pays affichaient des progrès trop lents et 24 pays voyaient leur couverture diminuer.
- Aucune région ODD n'est en bonne voie pour garantir un accès universel à ces services d'ici à 2030 et le rythme général de progression devra être multiplié par cinq pour atteindre la cible mondiale des ODD.
- En 2022, 3,5 milliards de personnes ne disposaient toujours pas d'un accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Parmi elles, 1,9 milliard de personnes utilisaient des services de base, 570 millions utilisaient des services limités, 545 millions utilisaient des installations d'assainissement non améliorées et 419 millions pratiquaient la défécation en plein air.
- Le présent rapport comprend des estimations relatives aux services gérés en toute sécurité dans 135 pays et dans 7 des 8 régions ODD (contre 84 pays et 5 régions dans le rapport référentiel mondial de 2017 sur les ODD).

## En 2022, deux personnes sur cinq étaient privées de services d'assainissement gérés en toute sécurité, et la couverture régionale variait considérablement

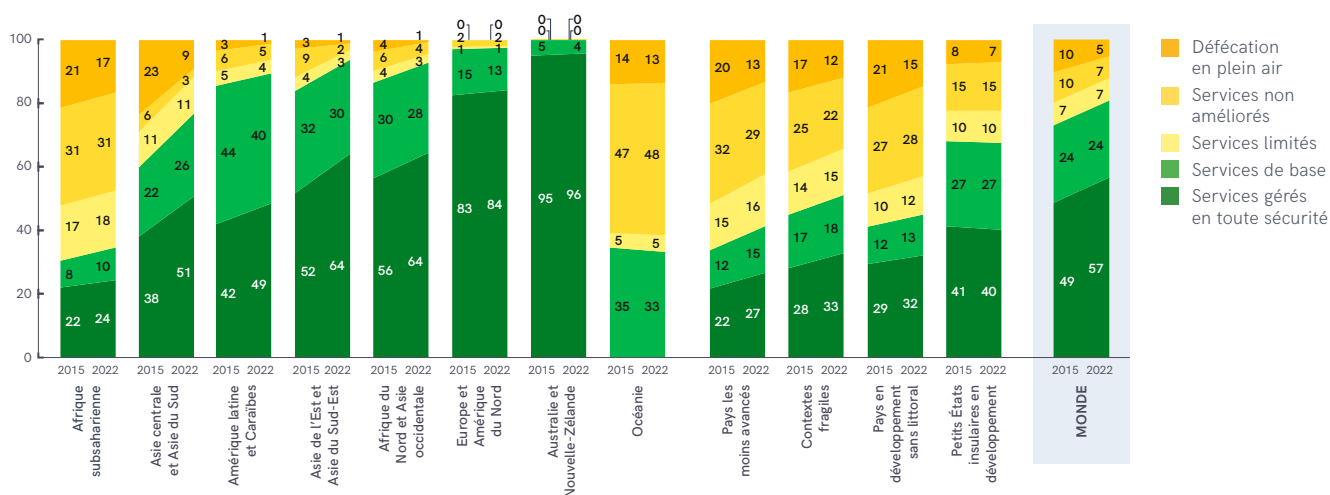


FIGURE 4 Couverture régionale et mondiale des services d'assainissement, 2015-2022 (en %)

## En 2022, 135 pays disposaient d'estimations sur les services d'assainissement gérés en toute sécurité

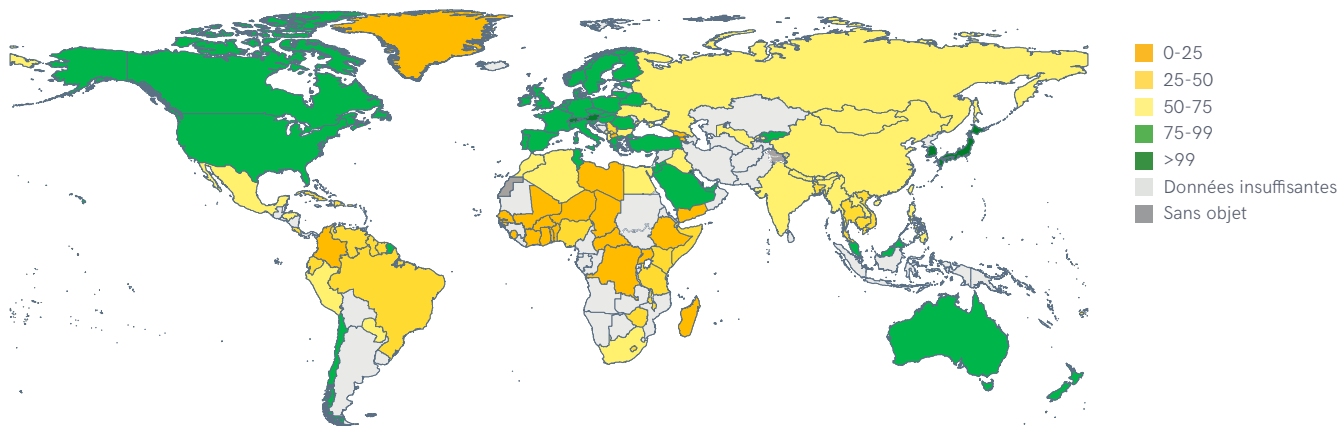


FIGURE 5 Pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, 2022 (%)

# HYGIÈNE

- Depuis 2015, la couverture des services de base d'hygiène a augmenté de 67 % à 75 % : elle est passée de 53 % à 65 % dans les zones rurales, mais a stagné à 83 % dans les zones urbaines.
- En 2022, 11 pays étaient en bonne voie pour garantir un accès universel à ces services (> 99 %) d'ici à 2030, 56 pays affichaient des progrès trop lents et 7 pays voyaient leur couverture diminuer.
- Aucune région ODD n'est en bonne voie pour garantir un accès universel à ces services d'ici à 2030 et le rythme général de progression devra être multiplié par trois pour atteindre la cible mondiale des ODD.
- En 2022, 2 milliards de personnes ne bénéficiaient toujours pas de services de base d'hygiène. Parmi elles, 1,3 milliard de personnes utilisaient des services limités et 653 millions de personnes ne disposaient d'aucune installation.
- Le présent rapport comprend des estimations relatives aux services gérés en toute sécurité dans 84 pays et dans 4 des 8 régions ODD (contre 70 pays et 2 régions dans le rapport référentiel mondial de 2017 sur les ODD).

## En 2022, une personne sur quatre était privée de services de base d'hygiène, mais les données disponibles étaient insuffisantes pour quatre régions ODD

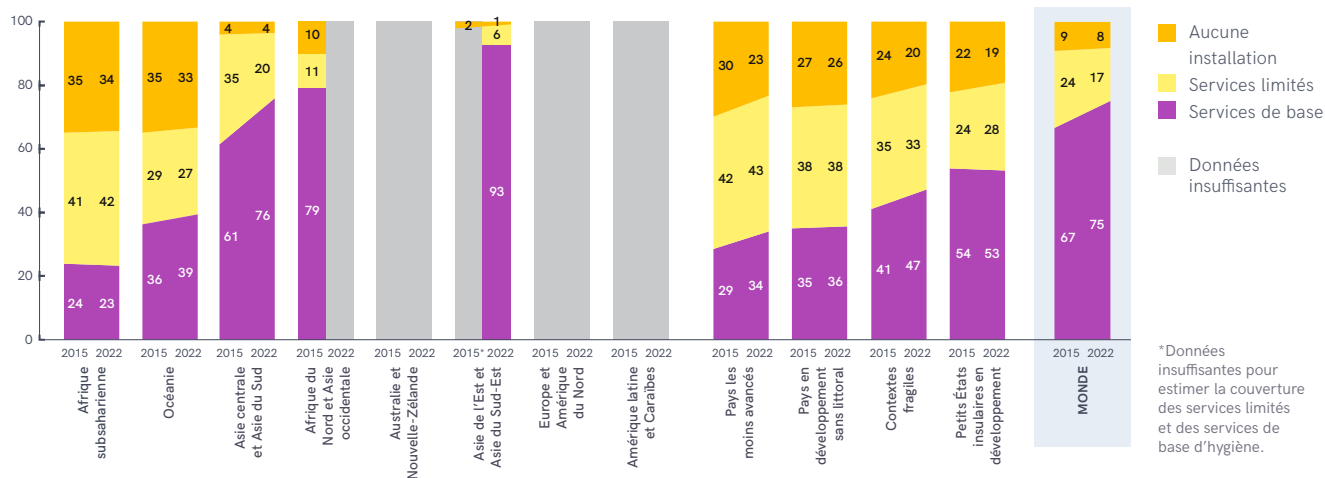


FIGURE 6 Couverture régionale et mondiale des services d'hygiène, 2022 (en %)

## En 2022, 84 pays disposaient d'estimations sur les services de base d'hygiène

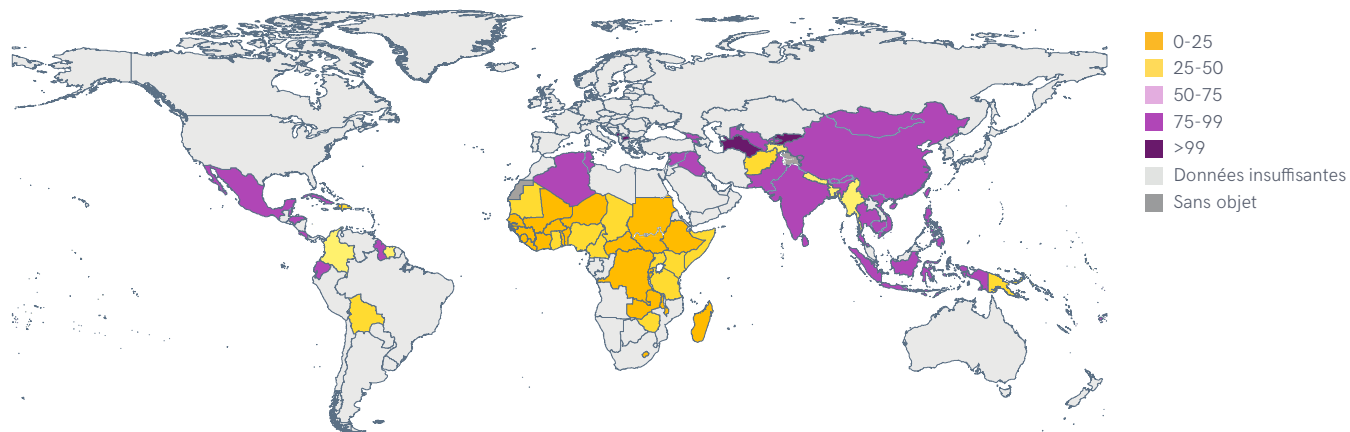


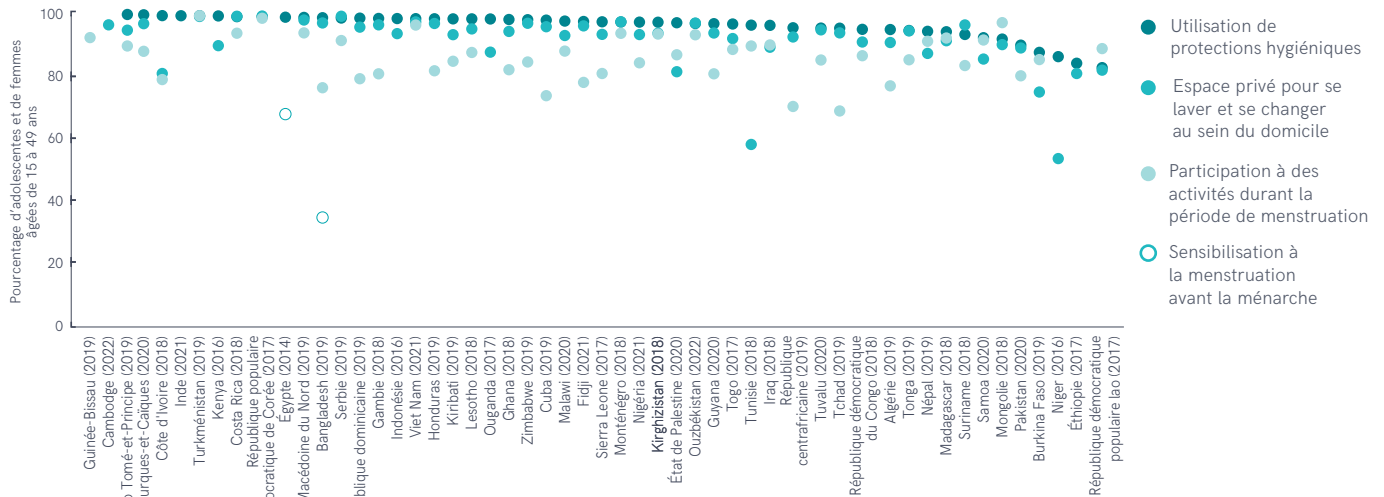
FIGURE 7 Pourcentage de la population ayant accès à des services de base d'hygiène, 2022 (en %)



# SANTÉ MENSTRUELLE

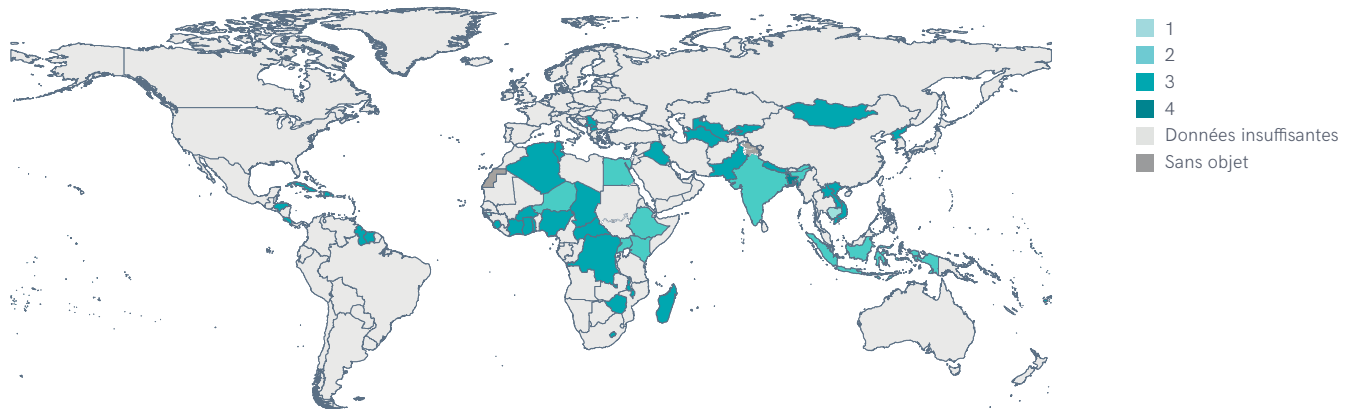
- En 2022, 53 pays disposaient de données pour au moins un indicateur relatif à la santé menstruelle. Les trois quarts d'entre eux étaient des pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
- Les adolescentes et les femmes des zones rurales étaient plus susceptibles d'avoir recours à des protections hygiéniques réutilisables ou de n'utiliser aucune protection hygiénique.
- Les adolescentes et les femmes appartenant au quintile le plus pauvre et celles qui rencontraient des difficultés fonctionnelles étaient plus susceptibles de ne pas disposer d'un espace privé au sein du foyer pour se laver et changer leurs protections hygiéniques en toute intimité.
- Beaucoup d'adolescentes et de femmes renonçaient à participer aux activités scolaires, professionnelles ou sociales pendant leur période de menstruation, mais l'on observe d'importantes variations en la matière d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays.
- Le niveau de sensibilisation à la menstruation avant la ménarche était très variable au sein des deux pays disposant de données à ce sujet. Les filles qui n'y avaient pas été sensibilisées étaient plus susceptibles de vivre des expériences négatives.

**Dans la plupart des pays, les adolescentes et les femmes ont accès à des produits d'hygiène menstruelle et à un espace privé dans lequel elles peuvent se laver et changer leurs protections hygiéniques en toute intimité, mais elles renoncent souvent à se rendre à l'école, à travailler ou à prendre part à la vie sociale**



**FIGURE 8** Pourcentage d'adolescentes et de femmes de 15 à 49 ans par indicateur de santé menstruelle, panel de pays, 2014-2022 (en %)

**En 2022, 53 pays disposaient de données représentatives à l'échelle nationale concernant au moins un indicateur de santé menstruelle**



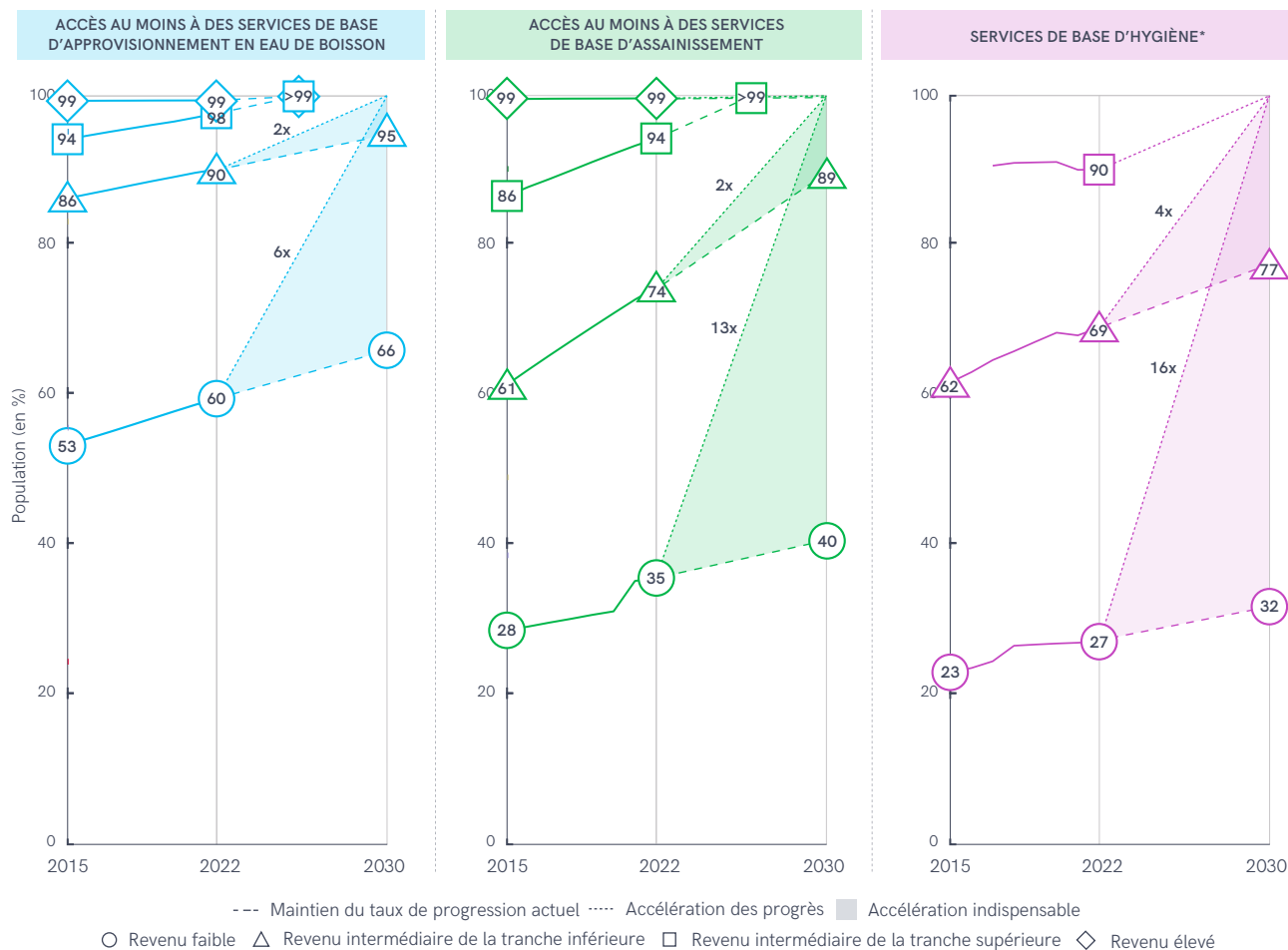
**FIGURE 9** Nombre d'indicateurs de santé menstruelle pour lesquels il existait des données nationales, par pays, 2022 (en %)

# INÉGALITÉS

- Pour atteindre les cibles des ODD dans les pays à faible revenu, le rythme actuel des progrès devra être multiplié par 6, par 13 et par 16 respectivement pour les services de base d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, et par 20 et 21 pour les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés en toute sécurité.
- Les 1,9 milliard de personnes vivant dans des contextes fragiles sont deux fois plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité et à des services de base d'hygiène, et une fois et demie plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité.
- Sur les 105 pays pour lesquels des données sont disponibles, la couverture en eau potable de base, en assainissement et en hygiène parmi les ménages les plus riches était plus de deux fois supérieure à celle des ménages les plus pauvres dans 27, 54 et 64 pays, respectivement.
- Les données les plus récentes issues des évaluations multisectorielles des besoins menées dans les situations d'urgence montrent que la couverture des services WASH de base est souvent plus faible pour les populations déplacées que pour les populations non déplacées.



## Dans les pays à faible revenu, parvenir à une couverture universelle des services WASH de base d'ici à 2030 suppose une accélération spectaculaire du rythme actuel des progrès



**FIGURE 10** Couverture des services WASH de base par catégorie de revenu, pour la période 2015-2022 (en %) et accélération indispensable pour parvenir à une couverture universelle (> 99 %) d'ici à 2030

\*Les données disponibles ne permettent pas d'estimer le rythme de progression actuel de la couverture des services de base d'hygiène pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et pour les pays à revenu élevé.

## La couverture des populations déplacées est souvent inférieure à celle des populations non déplacées, mais l'impact du déplacement sur le niveau des services WASH varie fortement en fonction du contexte

	Afghanistan (2022)	Burkina Faso (2022)	Haïti (2022)	Mali (2022)	Somalie (2022)	Somaliland (2022)
Services de base d'approvisionnement en eau (population non déplacée)	74	79	61	81	78	64
Services de base d'approvisionnement en eau (population déplacée)	83	70	72	89	81	75
Services de base d'assainissement (population non déplacée)	38	44	27	52	35	19
Services de base d'assainissement (population déplacée)	36	31	39	20	21	10
Services de base d'hygiène (population non déplacée)	45	25	4	35	14	7
Services de base d'hygiène (population déplacée)	36	18	5	29	7	3
Services WASH de base (population non déplacée)	17	13	2	22	6	2
Services WASH de base (population déplacée)	12	6	3	6	2	0

**FIGURE 11** Pourcentage de la population ayant accès à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène, et à des services WASH de base combinés, par statut de déplacé, d'après une sélection d'enquêtes d'évaluation des besoins multisectoriels, 2022









# 1 Introduction

## PROGRÈS RÉALISÉS À L'ÉCHELLE MONDIALE

Entre 2000 et 2022, la population mondiale a augmenté, passant de 6,1 à 8 milliards de personnes<sup>3</sup>. Plusieurs milliards d'entre elles ont désormais accès à des services WASH (Figure 12). Depuis 2000, 2,1 milliards de personnes ont désormais accès à des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité (dont 687 millions de personnes depuis 2015) et le nombre de personnes dépourvues d'un accès à ce type de services a diminué de 247 millions. Parmi les 2,2 milliards de personnes qui n'avaient pas encore accès à des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité en 2022, deux tiers (soit 1,5 milliard de personnes) utilisaient des services de base, 292 millions utilisaient des

services limités, 296 millions utilisaient des points d'eau non améliorés et 115 millions puisaient dans des eaux de surface. Depuis l'année 2000, le nombre de personnes utilisant des points d'eau non améliorés et puisant dans des eaux de surface a diminué de 583 millions.

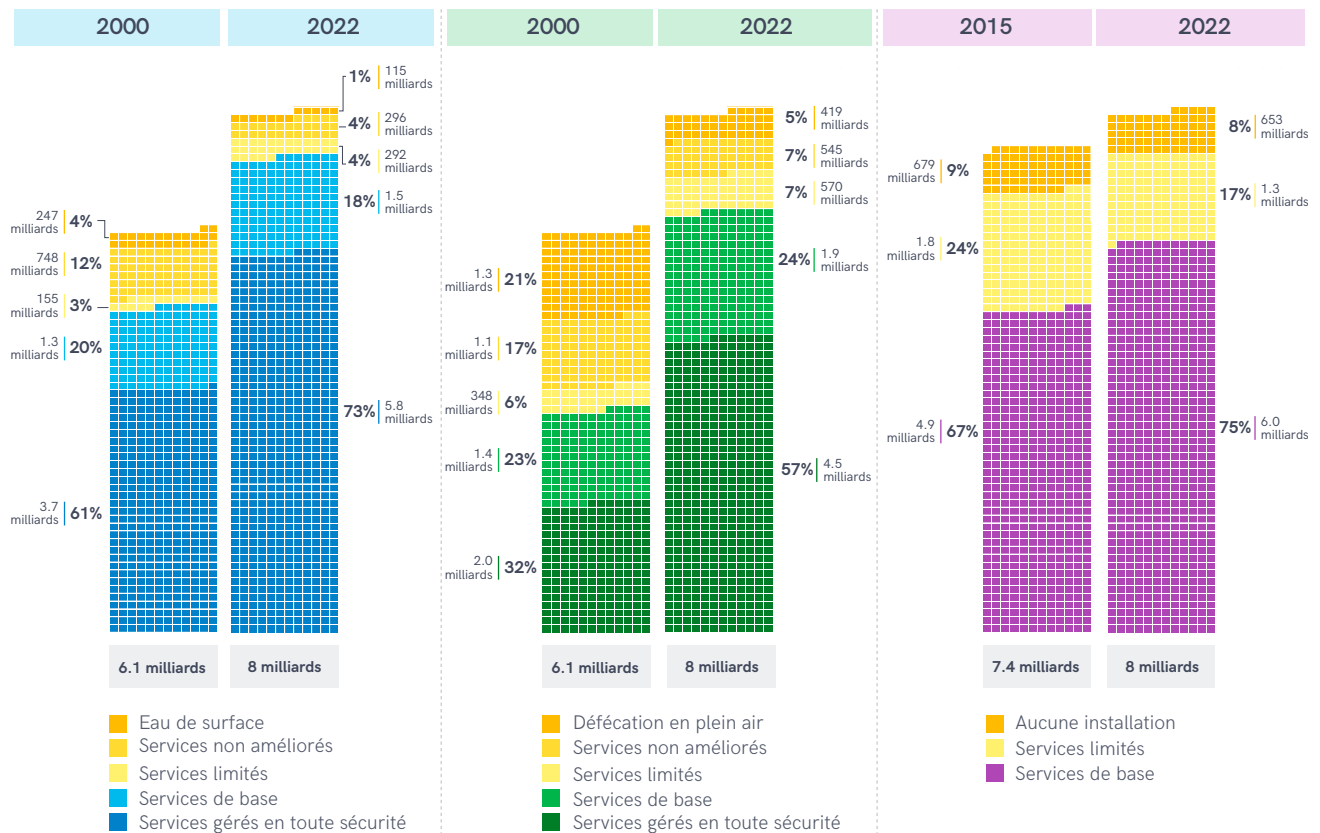
Depuis l'année 2000, 2,5 milliards de personnes ont pu accéder à des services d'assainissement gérés en toute sécurité (dont 902 millions depuis 2015). Sur la même période, le nombre de personnes n'ayant pas accès à ce type de services a diminué, passant de 4,2 milliards à 3,5 milliards. En 2022, plus de la moitié d'entre elles (1,9 milliard de personnes) utilisaient des services de base et 570 millions de personnes utilisaient des services limités. Depuis 2000, le nombre de personnes utilisant des installations non améliorées a diminué de moitié, passant de 1,1 milliard à 545 millions,

et le nombre de personnes pratiquant la défécation en plein air a été réduit de plus des deux tiers, passant de 1,3 milliard à 419 millions de personnes.

En raison des limites des données, les estimations relatives aux services de base d'hygiène ne remontent pas jusqu'en 2000. Néanmoins, depuis 2015, le nombre de personnes ayant accès à des services de base d'hygiène a augmenté de plus d'un milliard et le nombre de personnes n'ayant pas accès à ce type de services a diminué de plus de 500 millions, passant de 2,5 milliards à 2 milliards. Sur les 2 milliards de personnes qui ne bénéficiaient toujours pas de services de base d'hygiène en 2022, deux tiers (soit 1,3 milliard) utilisaient des services limités et 653 millions de personnes ne disposaient d'aucune installation de lavage des mains.

<sup>3</sup> Les données démographiques utilisées dans ce rapport correspondent aux chiffres publiés par la Division de la population des Nations Unies (*World Population Prospects*, version révisée de 2022).

## Depuis 2000, plusieurs milliards de personnes ont pu accéder à des services d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène



**FIGURE 12** Population mondiale par niveau de services d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène, 2000/2015 et 2022 (chaque unité représente 10 millions de personnes)

## DISPONIBILITÉ ET LACUNES DES DONNÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE

Depuis la publication en 2017 du rapport référentiel mondial du JMP, chaque nouveau rapport de situation témoigne d'une augmentation régulière du nombre total de pays, zones et territoires disposant d'estimations, ainsi que de la proportion de la population mondiale couverte par ces estimations (Figure 13). Les données relatives aux trois indicateurs mondiaux des ODD sont désormais disponibles pour plus de la moitié des pays et plus de la moitié de la population, et comptent ainsi parmi les indicateurs de catégorie I au sein de la base de données mondiale des ODD<sup>4</sup>. Au cours de la période couverte

par les ODD, le nombre de pays disposant d'estimations totales pour l'indicateur 6.1.1 (services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité) a augmenté de moitié, passant de 95 à 142, et la population couverte par les données est passée de 34 % à 51 %. L'augmentation de la couverture des données concerne à la fois les zones rurales et les zones urbaines, avec plus de 50 pays produisant de nouvelles estimations de référence dans les zones rurales (de 20 à 75 pays) et urbaines (de 42 à 96 pays). Depuis 2017, les pays à faible revenu affichent la plus forte hausse du nombre d'estimations totales et d'estimations pour les zones rurales et urbaines, ce qui s'explique en grande partie par l'intégration

de tests de qualité de l'eau dans les enquêtes auprès des ménages. Plus de 50 pays à revenu élevé disposent désormais d'estimations totales, mais moins de 25 d'entre eux disposent d'estimations relatives aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité dans les zones rurales et urbaines. Les deux pays les plus peuplés disposent d'estimations partielles : l'Inde pour les zones rurales (mais pas pour les zones urbaines) et la Chine pour les zones urbaines (mais pas pour les zones rurales).

Par conséquent, la couverture des données est plus faible pour la population totale que pour les populations rurales et urbaines.

<sup>4</sup> Base de données mondiale des ODD de la Division de la statistique des Nations Unies. Disponible à l'adresse suivante : <<https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>>.





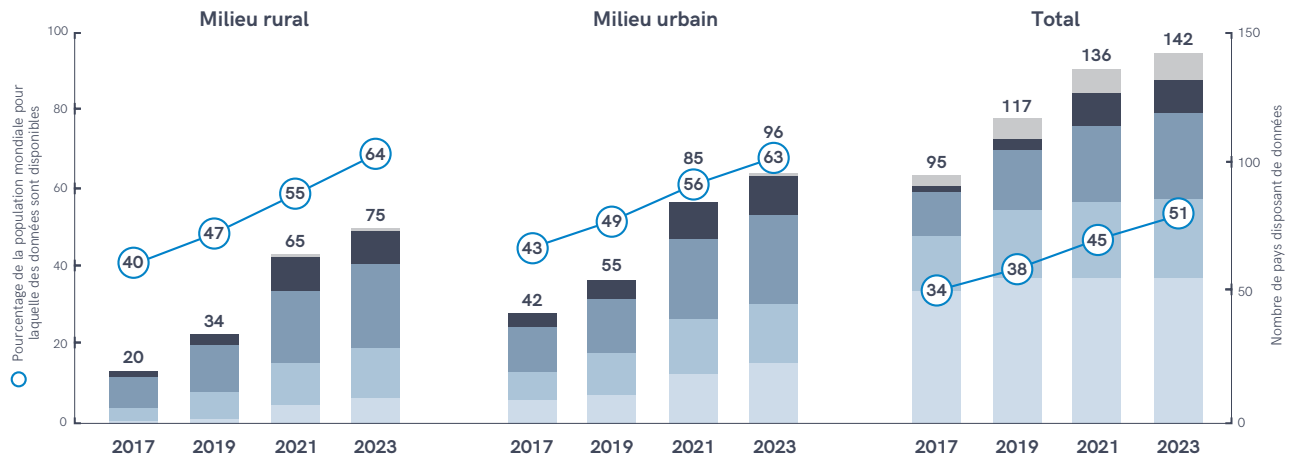
Le nombre de pays disposant de données pour l'indicateur 6.2.1a (services d'assainissement gérés en toute sécurité) a augmenté, passant de 84 à 135, et la couverture démographique a presque doublé, passant de 48 % à 86 %. Bien que le nombre de pays disposant d'estimations pour les zones urbaines (116) demeure supérieur au nombre de pays disposant d'estimations pour les zones rurales (89), ce dernier chiffre a presque triplé après l'intégration, dans les enquêtes auprès des ménages, d'indicateurs relatifs à la gestion en toute sécurité des systèmes d'assainissement sur site. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure enregistrent les plus fortes augmentations du nombre d'estimations totales et d'estimations pour les zones rurales et urbaines relatives aux services d'assainissement gérés en toute sécurité.

Depuis 2017, le nombre de pays disposant d'estimations totales pour l'indicateur 6.2.1b (services de base d'hygiène) a connu une lente augmentation, mais la couverture démographique correspondante a plus que doublé grâce à l'ajout d'estimations portant sur des pays très peuplés, notamment l'Inde en 2019 et la Chine en 2023. Tandis que le nombre de pays à faible revenu et de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure disposant d'estimations relatives aux services de base d'hygiène a légèrement augmenté, on compte encore très peu de pays à revenu élevé dotés d'estimations en la matière. En 2023, seuls trois pays à revenu élevé disposaient d'estimations totales et aucun d'entre eux ne disposait d'estimations pour les zones rurales et urbaines.

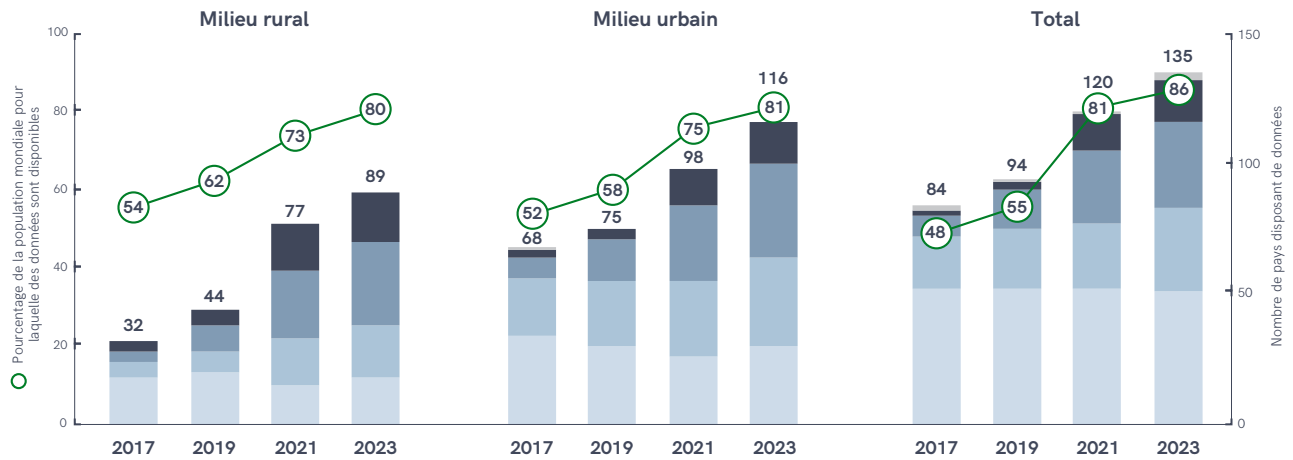
La disponibilité des données utilisées dans le présent rapport varie considérablement en fonction des régions ODD et des indicateurs de base utilisés par le JMP pour le suivi des services WASH à l'échelle mondiale (tableau 1). En 2022, les estimations disponibles pour la défécation en plein air, l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson et au moins à des services de base d'assainissement couvraient plus de 90 % de la population dans toutes les régions ODD, à l'exception des régions Afrique du Nord et Asie occidentale, et Amérique latine et Caraïbes (respectivement 86 % et 88 % pour la défécation en plein air). En revanche, une seule région ODD présentait une couverture de données supérieure à 90 % pour l'hygiène de base. La couverture des données en la matière allait de 95 % pour la région Asie centrale et Asie du Sud à moins de 1 % pour la région Europe et Amérique du Nord.

# La disponibilité des données mondiales pour les indicateurs WASH des ODD a augmenté de manière régulière depuis 2017

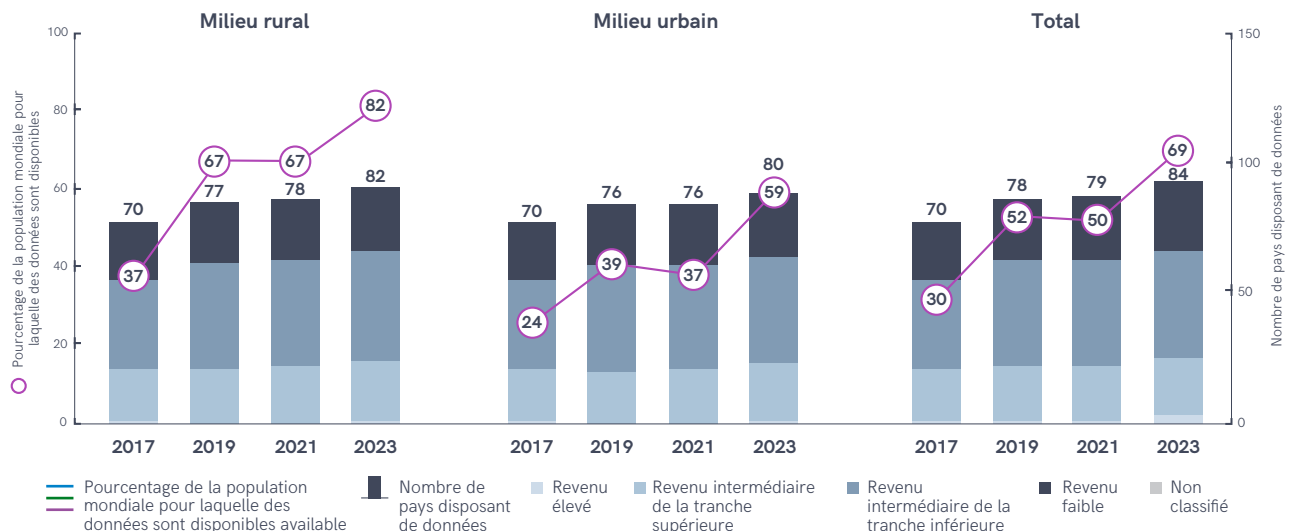
## 6.1.1 SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ



## 6.2.1a SERVICES D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ



## 6.2.1b SERVICES DE BASE D'HYGIÈNE



**FIGURE 13** Pourcentage de la population et nombre de pays disposant d'estimations totales et d'estimations en milieu rural et urbain sur les indicateurs WASH des ODD dans les rapports de situation du JMP durant la période 2017-2023

Dans cinq des huit régions ODD, la couverture des données relatives aux services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité demeurait inférieure à 50 %. Bien que toutes les régions aient atteint ce seuil pour l'accessibilité à domicile et que toutes sauf une (Europe et Amérique du Nord, avec une couverture de 44 %) l'aient atteint pour la disponibilité au besoin, la couverture des données relatives à la qualité de l'eau de

boisson allait de 100 % pour la région Europe et Amérique du Nord à seulement 16 % pour la région Océanie. Si les données relatives aux services d'assainissement gérés en toute sécurité affichent une couverture supérieure à 50 % dans sept des huit régions ODD, d'importantes lacunes subsistent. L'Océanie est la seule région à ne pas avoir atteint le seuil de 50 % de couverture des données pour le traitement

et la gestion des excréta sur site. Néanmoins, trois des huit régions ODD étaient également sous ce seuil s'agissant du traitement des eaux usées et aucune région n'atteignait le seuil pour l'utilisation de systèmes d'assainissement sur site avec vidange et traitement hors site. En 2022, seuls cinq pays à revenu élevé disposaient de telles estimations, soit 18 % de la population totale dans cette catégorie de revenu.

## En 2022, la couverture des données pour les indicateurs WASH des ODD variait considérablement d'une région à l'autre

Pourcentage de la population (nombre de pays, zones et territoires) en 2022	EAU DE BOISSON					ASSAINISSEMENT						HYGIÈNE
	Accès au moins à des services de base	Services gérés en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponibles au besoin	Exempts de contamination	Défecation en plein air	Accès au moins à des services de base	Services gérés en toute sécurité	Excréta traités et gérés sur site	Excréta vidangés et traités hors site	Eaux usées traitées	Services de base
<b>Monde (234)</b>	99% (207)	51% (142)	99% (207)	86% (139)	51% (142)	96% (198)	98% (206)	86% (135)	85% (137)	1% (5)	59% (110)	69% (84)
<b>Milieu rural</b>	98% (164)	64% (75)	98% (162)	91% (111)	64% (75)	97% (156)	98% (161)	80% (89)	84% (89)	0% (1)	9% (4)	82% (82)
<b>Milieu urbain</b>	94% (175)	63% (96)	93% (173)	76% (124)	63% (96)	94% (172)	94% (172)	81% (116)	83% (118)	24% (2)	44% (24)	59% (80)
<b>RÉGIONS ODD</b>												
<b>Australie et Nouvelle-Zélande (2)</b>	100% (2)	17% (1)	100% (2)	83% (1)	17% (1)	100% (2)	100% (2)	100% (2)	100% (2)	0% (0)	100% (2)	0% (0)
<b>Asie centrale et Asie du Sud (14)</b>	99% (13)	31% (11)	99% (13)	95% (12)	31% (11)	96% (13)	100% (14)	80% (6)	92% (7)	0% (0)	13% (3)	95% (11)
<b>Asie de l'Est et Asie du Sud-Est (18)</b>	100% (18)	35% (14)	100% (18)	93% (12)	35% (14)	99% (17)	100% (18)	87% (14)	77% (15)	2% (1)	17% (7)	89% (8)
<b>Europe et Amérique du Nord (53)</b>	100% (49)	100% (46)	100% (49)	44% (16)	100% (46)	99% (47)	99% (47)	99% (42)	99% (42)	1% (4)	99% (46)	0% (2)
<b>Amérique latine et Caraïbes (50)</b>	92% (37)	79% (20)	92% (37)	90% (27)	79% (20)	88% (37)	92% (39)	82% (17)	80% (17)	0% (0)	86% (18)	40% (14)
<b>Afrique du Nord et Asie occidentale (25)</b>	100% (24)	36% (16)	100% (24)	82% (20)	36% (16)	86% (21)	90% (22)	85% (20)	95% (20)	0% (0)	94% (21)	33% (9)
<b>Océanie (21)</b>	93% (17)	16% (12)	93% (17)	85% (10)	16% (12)	92% (15)	94% (18)	11% (6)	33% (6)	0% (0)	8% (4)	87% (7)
<b>Afrique subsaharienne (51)</b>	99% (47)	64% (22)	99% (47)	98% (41)	64% (22)	99% (46)	99% (46)	83% (28)	81% (28)	0% (0)	53% (9)	87% (33)
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>												
<b>Pays en développement sans littoral (32)</b>	97% (31)	71% (21)	97% (31)	92% (29)	71% (21)	98% (31)	98% (31)	71% (19)	65% (19)	0% (0)	39% (10)	91% (25)
<b>Pays les moins avancés (46)</b>	100% (43)	69% (24)	100% (43)	98% (40)	69% (24)	95% (42)	95% (42)	77% (30)	79% (30)	0% (0)	25% (5)	90% (37)
<b>Petits États insulaires en développement (53)</b>	96% (38)	36% (18)	96% (38)	83% (26)	36% (18)	94% (36)	94% (39)	51% (14)	50% (14)	0% (0)	80% (12)	70% (16)
<b>Contextes fragiles (60)</b>	99% (54)	74% (29)	99% (54)	94% (50)	74% (29)	89% (50)	97% (53)	63% (32)	79% (34)	0% (0)	37% (11)	84% (42)
<b>CATÉGORIES DE REVENU</b>												
<b>Revenu faible (28)</b>	100% (27)	59% (13)	100% (27)	98% (26)	59% (13)	90% (25)	93% (26)	66% (16)	68% (17)	0% (0)	22% (2)	87% (24)
<b>Revenu intermédiaire de la tranche inférieure (54)</b>	100% (49)	50% (33)	100% (49)	95% (43)	50% (33)	97% (48)	100% (49)	78% (33)	83% (34)	0% (0)	41% (17)	90% (37)
<b>Revenu intermédiaire de la tranche supérieure (54)</b>	97% (46)	31% (30)	97% (46)	87% (42)	31% (30)	96% (43)	97% (45)	95% (32)	96% (32)	0% (0)	38% (29)	71% (20)
<b>Revenu élevé (80)</b>	100% (71)	93% (56)	100% (71)	50% (26)	93% (56)	99% (68)	99% (70)	98% (51)	93% (51)	18% (5)	99% (59)	0% (3)

■ Couverture > 50 % ■ Couverture entre 0 et 49 %

**TABLEAU 1** Pourcentage de la population et nombre de pays disposant d'estimations sur les indicateurs WASH des ODD en 2022, par regroupements régionaux



## Adapter aux particularités locales les cibles et les indicateurs mondiaux des ODD relatifs au secteur WASH

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>5</sup> a vocation à être mis en œuvre par l'ensemble des pays et des parties prenantes, dans le cadre d'un partenariat collaboratif. Les cibles mondiales des ODD sont considérées comme des objectifs théoriques et il appartient à chaque gouvernement de définir ses propres cibles nationales en s'appuyant sur le niveau mondial des ambitions tout en tenant compte du contexte national. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies approuvant la liste officielle des indicateurs mondiaux des ODD encourage les États Membres à intégrer ces indicateurs dans leurs systèmes nationaux de données et précise que des indicateurs régionaux et nationaux complémentaires peuvent être utilisés. Il appartient donc à l'ensemble des gouvernements d'adapter les cibles mondiales des ODD en établissant des objectifs nationaux ambitieux, mais réalistes, pour la réduction

progressive des inégalités dans les services WASH, en collectant les informations nécessaires pour rendre systématiquement compte des indicateurs mondiaux des ODD relatifs au secteur WASH et en élaborant des indicateurs WASH régionaux et nationaux supplémentaires, le cas échéant. En tant qu'organismes dépositaires des indicateurs mondiaux des ODD relatifs au secteur WASH, il appartient à l'OMS et à l'UNICEF d'assurer la mise à jour de bases de données mondiales, de mener des travaux méthodologiques et de mettre au point des normes en matière de données, de contribuer au renforcement des capacités statistiques, de mettre en place des mécanismes permettant de compiler et de vérifier les données nationales, et de fournir à la Division de la statistique des Nations Unies des données comparables à l'échelle internationale, susceptibles d'être intégrées à la base de données mondiale et au rapport annuel sur l'état d'avancement de la réalisation des ODD.

<sup>5</sup> Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Disponible à l'adresse suivante : <<https://sdgs.un.org/2030agenda>>.



## LES QUESTIONS DE GENRE DANS LE SECTEUR WASH

L'objectif 5 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 vise à « parvenir à l'égalité des sexes et [à] autonomiser toutes les femmes et les filles ». Il comprend six cibles, axées sur la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes et aux filles, l'élimination des pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et la mutilation génitale féminine, la reconnaissance et la valorisation des soins et des travaux domestiques non rémunérés, la participation des femmes et l'égalité des chances à tous les niveaux de décision, l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive et la mise en place de réformes politiques et législatives visant à garantir aux femmes l'égalité des droits et l'accès aux ressources<sup>6</sup>. Dans le Programme 2030, il est également admis que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles jouent un rôle crucial dans la réalisation de l'ensemble des cibles et objectifs des ODD, notamment ceux ayant trait au secteur WASH.

Le rôle essentiel que jouent les progrès en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène dans la concrétisation de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles est déjà largement reconnu. Bien que la cible mondiale des ODD relative à l'assainissement et à l'hygiène (cible 6.2) invite explicitement à accorder « une attention particulière aux besoins des femmes et des filles », il n'existe toujours pas d'indicateurs communément admis pour le suivi national et international des questions de genre dans le secteur WASH. C'est pourquoi le JMP et l'Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS), en collaboration avec l'université Emory, ont entrepris un examen conjoint des possibilités d'amélioration du suivi des questions de genre, en lien avec les cibles WASH des ODD<sup>7</sup>.

La première phase de l'examen des questions de genre entrepris par le JMP et GLAAS prévoyait des consultations avec les principales parties prenantes, une étude de la documentation existante et des orientations techniques mises au point par les organismes des Nations Unies, une synthèse des principaux termes associés au suivi des questions de genre dans le secteur WASH<sup>8</sup> (Tableau 2), et l'élaboration d'un cadre théorique visant à identifier 15 dimensions de l'égalité des genres ayant trait aux services WASH et couvrant quatre grands domaines interdépendants (Tableau 3). Les indicateurs et outils existants ont fait l'objet d'un inventaire, et plusieurs réunions d'experts ont

<sup>8</sup> L'examen soulignait que les questions de genre pouvaient également se conjuguer à de nombreuses formes de discrimination, notamment celles liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'âge, au handicap, au niveau de revenu, à la caste, à l'appartenance et à l'origine ethniques, à la zone géographique, à la religion, à la nationalité, au statut de personne indigène ou immigrée, à la situation matrimoniale ou familiale, ou encore au statut sérologique.

été organisées en vue d'évaluer leur capacité à mesurer chacune des dimensions identifiées. Les principales conclusions relatives à chaque dimension ont été résumées dans des notes détaillées évoquant notamment les lacunes principales et les pistes à envisager pour tirer parti des processus de collecte des données déjà mis en œuvre aux niveaux national et infranational. Le questionnaire GLAAS 2021-2022 a ensuite été mis à jour pour intégrer une sélection d'indicateurs complémentaires ayant trait au genre. Le rapport GLAAS publié en 2022 comprend ainsi un chapitre consacré aux questions de genre dans le secteur WASH<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Organisation mondiale de la Santé, *UN-Water global analysis and assessment of sanitation and drinking-water (GLAAS) 2022 report: strong systems and sound investments – evidence on and key insights into accelerating progress on sanitation, drinking-water and hygiene*. Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <[https://glaas.who.int/glaas/un-water-global-analysis-and-assessment-of-sanitation-and-drinking-water-\(glaas\)-2022-report](https://glaas.who.int/glaas/un-water-global-analysis-and-assessment-of-sanitation-and-drinking-water-(glaas)-2022-report)>.



<sup>6</sup> Objectif de développement durable 5. Disponible à l'adresse suivante : <<https://sdgs.un.org/fr/goals/goal5>>.

<sup>7</sup> JMP/GLAAS, examen des questions de genre. Disponible à l'adresse suivante : <<https://washdata.org/monitoring/inequalities/gender>>.

## PRINCIPAUX TERMES ASSOCIÉS AU SUIVI DES QUESTIONS DE GENRE DANS LE SECTEUR WASH

<b>Genre<sup>10</sup></b>	Concept social et culturel qui distingue les attributs propres aux femmes et aux hommes, ainsi qu'aux filles et aux garçons, et désigne en ce sens les rôles et les responsabilités qui leur incombent. Les rôles et autres attributs fondés sur le genre évoluent ainsi au fil du temps et varient en fonction des contextes culturels. Le concept de genre recouvre les présupposés relatifs aux caractéristiques, aux aptitudes et aux comportements escomptés de la part des femmes et des hommes (féminité et masculinité). Il permet d'analyser la manière dont les pratiques communes légitiment les disparités entre les sexes.
<b>Données ventilées par sexe</b>	Données collectées et communiquées séparément pour les hommes et les femmes. Elles permettent de mieux comprendre les différences entre les sexes et les besoins respectifs des hommes et des femmes. Elles favorisent également l'identification des différences liées au genre, des rôles définis par la société et la culture concernées, et des responsabilités et des attentes respectivement associées aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. Toutefois, il convient de noter que ces notions ne permettent pas une prise en compte satisfaisante des minorités sexuelles et de genre telles que les personnes intersexes ou transgenres.
<b>Statistiques de genre<sup>11</sup></b>	Les statistiques de genre englobent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données dont la collecte et la diffusion font du sexe un critère de classification principal et général ;</li> <li>• Les données qui permettent d'illustrer des questions ayant trait au genre ;</li> <li>• Les données fondées sur des concepts et des définitions qui reflètent de manière adéquate la diversité des femmes et des hommes [personnes de tous les genres] et les différents aspects de leurs vies ;</li> <li>• Les méthodes de collecte qui tiennent compte des stéréotypes et des facteurs sociaux et culturels susceptibles d'entraîner des biais liés au genre dans les données concernées ;</li> <li>• Les modalités d'analyse et de présentation des données qui permettent de révéler des similarités et des différences significatives entre les femmes et les hommes [individus de genres différents].</li> </ul>
<b>Intégration des questions de genre</b>	Pour mesurer l'intégration des questions de genre dans les politiques et les programmes, l'échelle d'évaluation mise au point par l'OMS <sup>12</sup> s'appuie sur les catégories suivantes : Absence d'égalité entre les genres : perpétuation des inégalités de genre <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insensibilité aux questions de genre : absence de prise en compte des inégalités de genre</li> <li>• Sensibilité aux questions de genre : reconnaissance des inégalités de genre, mais absence de mesures spécifiques</li> <li>• Sensibilité aux besoins spécifiques de chaque genre : adoption de mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des femmes et des hommes [personnes de tous les genres]</li> <li>• Transformation des pratiques en matière de genre : adoption de mesures visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités de genre</li> </ul>
<b>Identité de genre</b>	Sentiment personnel d'appartenance à un genre donné, qu'il corresponde ou non au sexe assigné à la naissance. Il n'existe pas de normes internationales permettant de mesurer l'identité de genre et les données relatives à cette question sont limitées. Néanmoins, l'importance de la prise en compte des besoins propres aux personnes de genre variant ou non conforme en matière de services WASH est de plus en plus reconnue.

**TABLEAU 2** Définition des principaux termes associés au suivi des questions de genre dans le secteur WASH<sup>13</sup>

<sup>10</sup> UNICEF, *Gender Equality: Glossary of Terms and Concepts*. Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie du Sud, Népal, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.unicef.org/rosa/reports/gender-equality>>.

<sup>11</sup> Division de la statistique des Nations Unies, *Integrating a gender perspective into statistics*. Département des affaires économiques et sociales, New York, 2016, ST/ESA/STAT/SER.F/111.

<sup>12</sup> Organisation mondiale de la Santé, *Gender mainstreaming for health managers: a practical approach*. Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2011. Disponible à l'adresse suivante : <<https://apps.who.int/iris/handle/10665/44516>>.

<sup>13</sup> Adapté de : Caruso, B. A. et al., *A Review of Measures and Indicators for Gender in WASH*. Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <<https://washdata.org/reports/gender-review-final-report>>.





La version finale du rapport comprenait une évaluation de type « feu tricolore » montrant que presque toutes les dimensions et tous les domaines thématiques identifiés (eau, assainissement, hygiène et menstruation) faisaient l'objet d'au moins un indicateur pertinent, mais que la plupart des données correspondantes étaient encore collectées au niveau infranational et faisaient rarement l'objet d'une collecte systématique à l'échelle nationale. La deuxième phase de l'examen consistera à consolider les recommandations techniques issues de la première phase et à établir un consensus autour d'un ensemble d'indicateurs et d'outils prioritaires susceptibles de renforcer le suivi national et mondial des questions de genre dans le secteur WASH. Ces outils et indicateurs pourront être mis à l'essai dans un petit nombre de pays avant d'être validés et intégrés aux systèmes nationaux de suivi.

Parmi ses principales conclusions, l'examen des questions de genre fait notamment observer que les données nationales relatives aux services WASH sont généralement collectées au niveau des ménages plutôt qu'au niveau des individus, ce qui empêche toute ventilation par sexe ou par genre. Dès lors, les indicateurs concernés peuvent être qualifiés d'« insensibles aux questions de genre », dans la mesure où ils traitent tous les membres du foyer de manière indifférenciée, sans faire de distinction entre hommes et femmes. Quelques indicateurs utilisés dans le cadre du suivi national et mondial tiennent compte du fait que le fardeau que représentent les services WASH inadéquats est inégalement réparti entre les femmes et les hommes. Ces indicateurs peuvent donc être considérés comme sensibles aux questions de genre. L'accessibilité des points d'eau de boisson et le recours à des installations d'assainissement privées, par exemple, sont des

indicateurs sensibles au genre, mais qui ne peuvent pas être ventilés par catégorie d'individus au sein des ménages (voir les sections 2 et 3). Cependant, il existe relativement peu d'exemples d'indicateurs qui répondent directement aux besoins spécifiques des femmes et des hommes, des filles et des garçons en matière de services WASH, et qui peuvent donc être classés comme spécifiques au genre. Plus rares encore sont les indicateurs transformateurs de genre qui s'attaquent aux causes sous-jacentes des inégalités de genre.

Le présent rapport 2023 du JMP sur les progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages met l'accent sur les questions de genre. Chaque section analyse les données nationales disponibles en matière de genre et de services WASH et met en lumière les possibilités d'amélioration du suivi national et mondial des questions de genre dans le secteur WASH.



DOMAINE/DIMENSION	DÉFINITION
<b>CAPACITÉ À RÉPONDRE AUX BESOINS EN MATIÈRE DE SERVICES WASH</b>	
<b>Capacité à répondre aux besoins en matière de services WASH</b>	Désigne les femmes et les hommes, les garçons et les filles, ainsi que les minorités sexuelles et de genre, qui bénéficient d'un accès équitable à l'eau, à l'assainissement et aux installations d'hygiène, et dont les différents besoins et vulnérabilités sont pris en compte et satisfaits.
<b>ACCÈS AUX RESSOURCES</b>	
<b>Sécurité et protection contre la violence</b>	Protection contre les violences interpersonnelles et basées sur le genre, y compris la protection des femmes contre les actes violents, les menaces de violence (physique et sexuelle), la contrainte, le harcèlement ou l'usage de la force susceptibles d'entraver l'accès aux installations d'assainissement et d'hygiène ou aux points d'eau, ainsi que leur utilisation.
<b>Vie privée</b>	Capacité d'un individu à ne pas se sentir observé, écouté ou dérangé par autrui lorsqu'il accède aux installations d'assainissement ou aux points d'eau et qu'il les utilise, notamment à des fins d'hygiène (par exemple, dans le cadre de l'hygiène menstruelle ou de la toilette).
<b>Santé</b>	Désigne le bien-être physique, mental et social d'un individu, qui peut avoir une incidence sur ses choix en matière de services WASH et dépendre des conditions d'accès à ces services. La santé peut à la fois être considérée comme le résultat de l'offre de services WASH, par exemple dans le cas d'une maladie liée à la consommation d'une eau insalubre, et comme une ressource susceptible de favoriser l'accès à ces services, par exemple lorsque la capacité d'un individu à marcher lui permet d'accéder à des points d'eau ou à des installations d'assainissement.
<b>Temps et efforts</b>	Temps et efforts (rémunérés ou non) que consacre un individu à des tâches et activités ayant trait aux services WASH et à la satisfaction de ses propres besoins dans ce domaine, et capacité à contrôler le temps et les efforts qui y sont consacrés.
<b>Ressources financières et biens matériels</b>	Maîtrise qu'exerce un individu sur les ressources économiques et les biens dotés d'une valeur à long terme, comme les terres, en vue de satisfaire ses besoins et ceux du ménage en matière de services WASH.
<b>Connaissances et informations</b>	Connaissances et accès des individus aux informations relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, notamment en ce qui concerne l'amélioration et l'entretien des services WASH.
<b>Capital social</b>	Appartenance d'un individu à des réseaux de confiance et de coopération sociale pouvant lui apporter un soutien tangible (économique et matériel) et intangible (émotionnel et pragmatique). Le capital social comprend l'ensemble des relations et des liens sociaux avec des individus ou des groupes susceptibles de favoriser l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, et la réalisation des tâches et activités ayant trait aux services WASH.
<b>CAPACITÉ D'ACTION</b>	
<b>Prise de décisions au niveau des ménages</b>	Capacité d'un individu à prendre ou à orienter les décisions relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène au sein de son foyer.
<b>Participation citoyenne</b>	Capacité d'un individu à prendre part aux activités citoyennes ayant trait au secteur WASH, notamment en orientant les décisions publiques, en prenant part aux comités, en occupant des postes de direction formels (élus) ou informels (positions d'influence) et en participant à des activités génératrices de revenus en lien avec le secteur WASH. La capacité d'un individu à participer à la vie citoyenne est influencée par les conditions et les responsabilités liées au secteur WASH.
<b>Liberté de circulation</b>	Capacité d'un individu à se déplacer de manière libre et autonome, que ce soit pour accéder aux installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (y compris aux ressources nécessaires à la gestion de l'hygiène menstruelle) ou pour circuler sans entrave découlant d'un accès limité aux services WASH.
<b>ENVIRONNEMENT FAVORABLE À PLUSIEURS NIVEAUX</b>	
<b>Contexte social</b>	Relations, interactions, dynamiques et règles régissant les rapports entre groupes sociaux (y compris l'inclusion, la cohésion, les normes sociales et la solidarité communautaire) et susceptibles d'avoir une incidence sur l'accès aux services WASH.
<b>Contexte politique</b>	Structures juridiques, y compris les lois et politiques en vigueur, les budgets et le leadership local, susceptibles d'avoir une incidence sur le respect des droits des individus en matière de services WASH et sur leur accès à ces services.
<b>Contexte économique</b>	Environnement favorable composé à la fois d'espaces commerciaux physiques et de systèmes de marché permettant à un individu d'accéder aux biens et aux services WASH dont il a besoin, et de participer à la réalisation de bénéfices économiques.
<b>Contexte environnemental</b>	Contexte dans lequel un individu évolue et agit et qui peut être qualifié de favorable lorsqu'il lui offre la sécurité et l'accessibilité, ou de défavorable lorsqu'il entrave son accès aux services WASH.

**TABLEAU 3** Définition des différentes dimensions identifiées à des fins d'évaluation des questions de genre dans le secteur WASH<sup>13</sup>





## 2

# Services d'approvisionnement en eau de boisson

## INTRODUCTION

Le JMP s'appuie sur des échelles de services pour évaluer et comparer les progrès réalisés dans les différents pays. Ces échelles ont été mises à jour et complétées pour le suivi des ODD. L'échelle relative à l'eau de boisson distingue cinq niveaux de services, allant de l'utilisation des eaux de surface (pas de service) aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, correspondant à l'indicateur mondial de la cible 6.1 des ODD (Figure 14).

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ	Eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée accessible à domicile, disponible au besoin et exempte de matières fécales et de contamination par des substances chimiques d'intérêt prioritaire
DE BASE	Eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée, à condition que le trajet aller-retour effectué pour collecter l'eau n'excède pas 30 minutes, temps d'attente compris
LIMITÉ	Eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée, dont la collecte nécessite un trajet aller-retour supérieur à 30 minutes, temps d'attente compris
NON AMÉLIORÉ	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée
EAU DE SURFACE	Eau de boisson provenant directement d'une rivière, d'un barrage, d'un lac, d'un étang, d'un ruisseau, d'un canal ou d'un canal d'irrigation

**FIGURE 14** Échelle des ODD relative aux services d'approvisionnement en eau de boisson

**Remarque :** Les points d'eau améliorés incluent les points d'eau raccordés par canalisations, les puits tubulaires ou forages, les puits protégés, les sources protégées, les eaux de pluie et les eaux conditionnées ou livrées.



L'échelle de services des ODD reprend la classification par type de point d'eau (amélioré ou non amélioré) et y ajoute un critère supplémentaire lié au niveau de service. Les ménages utilisant des points d'eau améliorés sont divisés en trois catégories. Si le trajet aller-retour effectué pour collecter l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris, on parle de « service limité ». Si le temps de trajet est inférieur à 30 minutes, on parle de « service de base ». Afin de satisfaire aux normes des ODD relatives à la gestion en toute sécurité des services, les points d'eau améliorés doivent être accessibles à domicile, disponibles au besoin et exempts de contamination. Étant donné que les services « gérés en toute sécurité » remplissent également les critères des services « de base », ces deux catégories

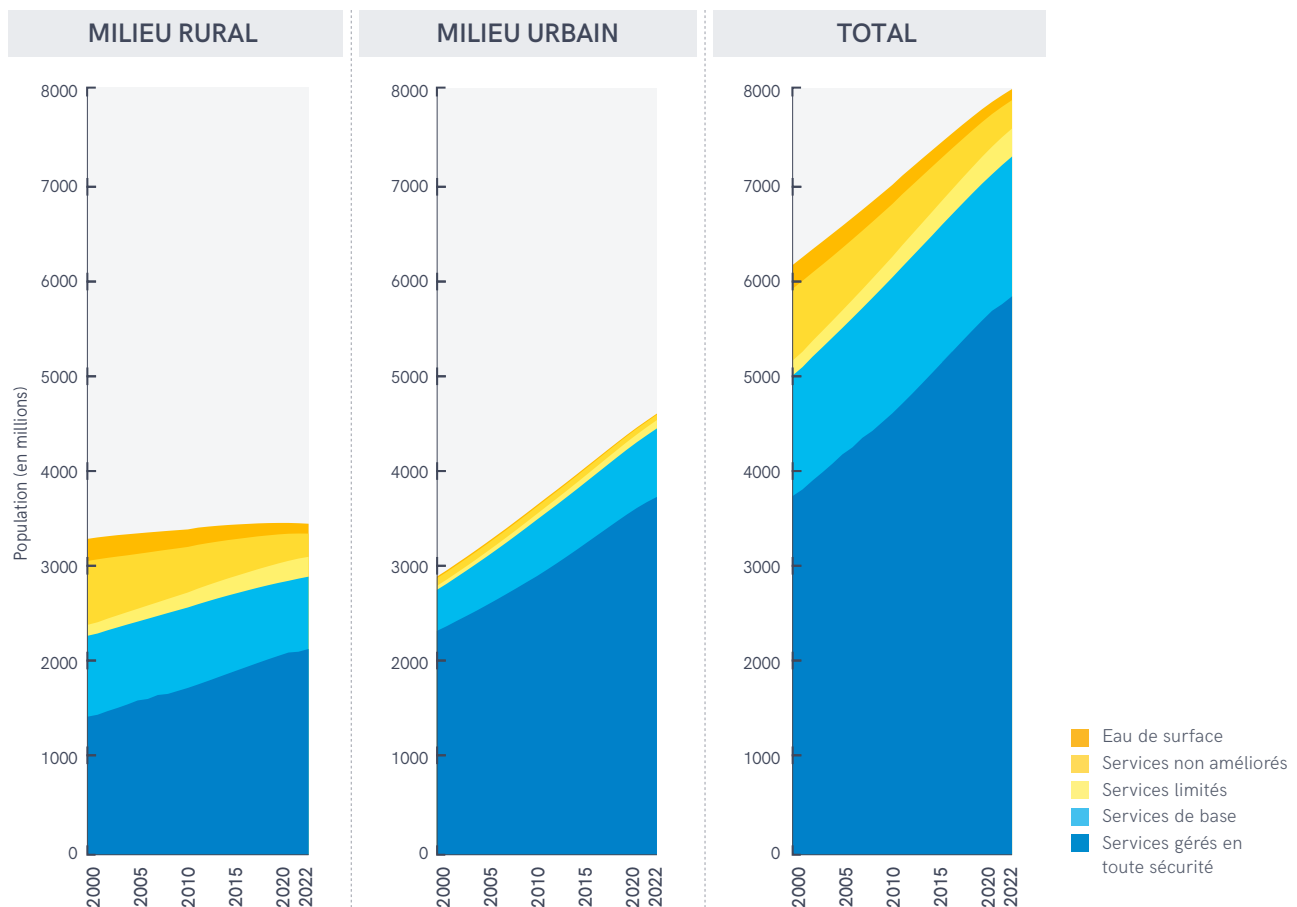
peuvent être regroupées sous le concept d'accès « au moins à des services de base ». Cet indicateur fait partie des indicateurs de traçabilité utilisés pour le suivi des progrès vers la réalisation de la cible 1.4 des ODD relative à l'accès universel aux services de base.

Entre 2000 et 2022, la population mondiale a augmenté, passant de 6,1 à 8 milliards de personnes. Au cours de cette période, 2,1 milliards de personnes ont pu accéder à des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité. Le nombre de personnes n'ayant pas accès au moins à des services de base dans ce domaine est passé de 1,2 milliard à 703 millions (Figure 15). Deux tiers (1,4 milliard) des personnes ayant pu accéder à

des services gérés en toute sécurité vivaient dans des zones urbaines, mais la population urbaine a augmenté de 1,7 milliard de personnes, passant de 2,9 milliards à 4,5 milliards de personnes. Bien que 283 millions de personnes supplémentaires aient pu accéder à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson, le nombre de personnes n'ayant pas accès au moins à des services de base dans les zones urbaines a légèrement augmenté, passant de 136 à 152 millions.

Comparée à la population urbaine, la population rurale a augmenté moins fortement entre 2000 et 2022 ; elle est passée de 3,3 milliards à 3,4 milliards de personnes. Au cours de cette période, 704 millions de personnes ont pu accéder à des

### Depuis 2000, 2 milliards de personnes, dont deux sur trois vivent en zone urbaine, ont pu accéder à des services gérés en toute sécurité



**FIGURE 15** Population totale, urbaine et rurale, par niveau de service d'approvisionnement en eau de boisson, 2000-2022 (en millions)



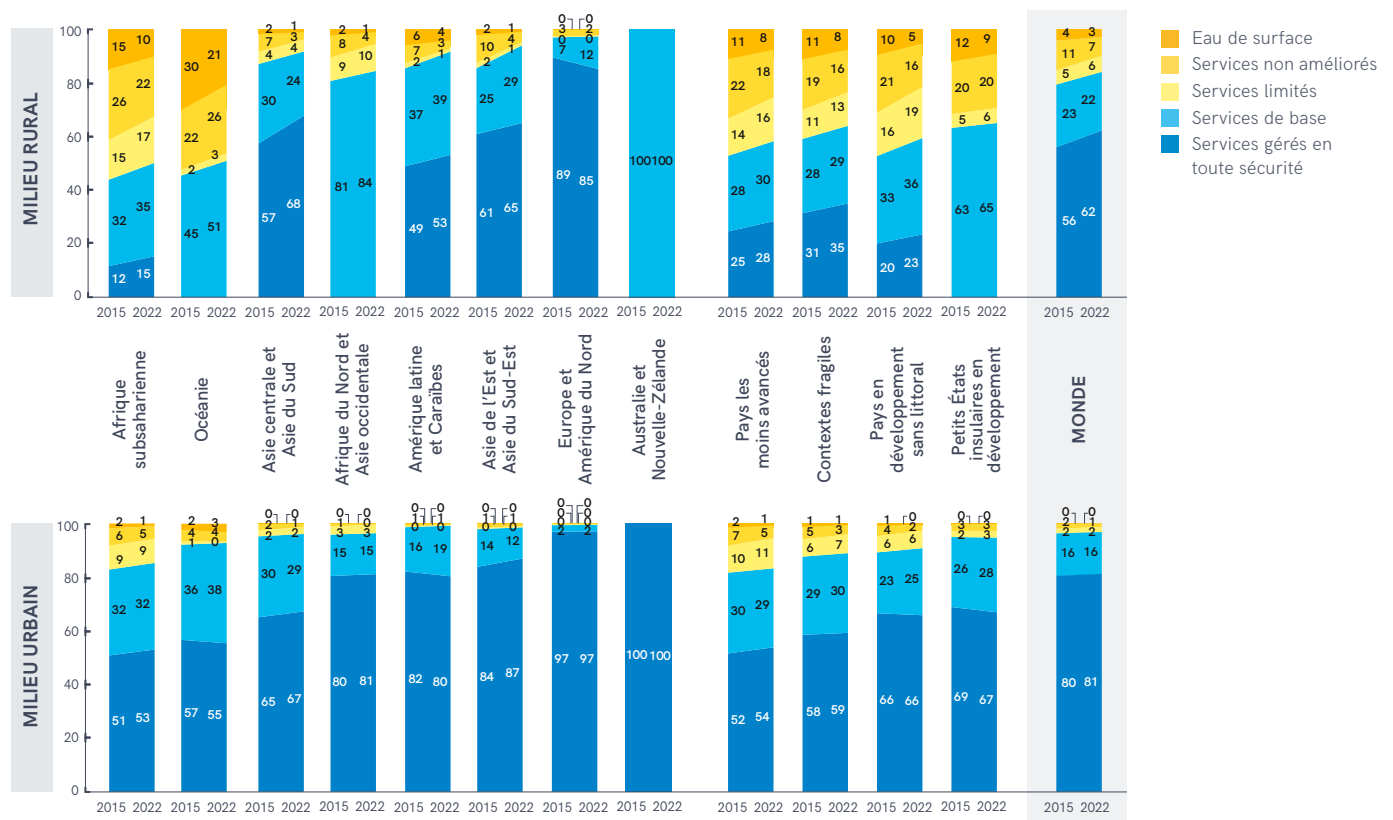
services gérés en toute sécurité, et le nombre de personnes n'ayant pas accès au moins à des services de base est passé de 1 milliard à 549 millions. Bien que le nombre de personnes utilisant des services limités ait augmenté de 92 millions, le nombre de personnes utilisant des points d'eau non améliorés et le nombre de personnes puisant dans des eaux de surface ont respectivement diminué de 422 millions et 127 millions. Toutefois, en 2022, quatre personnes sur cinq vivant dans les zones rurales n'avaient toujours pas accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson.

Entre 2015 et 2022, la couverture mondiale des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité est passée de 69 % à 73 %. La couverture rurale a augmenté rapidement, passant de 56 % à 62 %, tandis que la couverture urbaine a progressé plus lentement,

passant de 80 % à 81 % (Figure 16). Les huit régions ODD disposaient d'estimations relatives aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité dans les zones urbaines, mais seulement cinq d'entre elles disposaient d'estimations similaires pour les zones rurales. Dans la plupart des régions, la couverture urbaine demeure élevée, mais la couverture rurale a connu une augmentation globale plus rapide. L'écart de couverture entre zones urbaines et zones rurales était particulièrement important dans les régions Afrique subsaharienne (38 points de pourcentage) et Amérique latine et Caraïbes (27 points de pourcentage). À l'inverse, la région Asie centrale et Asie du Sud a récemment comblé cet écart, grâce à un rythme de progression plus élevé dans les zones rurales (1,39 point de pourcentage par an) que dans les zones urbaines (0,21 point de pourcentage par an). La couverture

rurale a également augmenté de manière régulière dans les régions Amérique latine et Caraïbes, et Asie de l'Est et Asie du Sud-Est. L'Afrique subsaharienne était la seule région à afficher un rythme annuel de progression plus élevé dans les zones urbaines (0,56 point de pourcentage par an) que dans les zones rurales (0,42 point de pourcentage par an). Dans l'ensemble des régions ODD, la couverture urbaine de l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson était plus élevée que la couverture rurale. En matière d'approvisionnement en eau de boisson, les écarts de couverture étaient moins élevés pour l'accès au moins à des services de base que pour les services gérés en toute sécurité. Toutefois, en Océanie, l'écart restait de 42 points de pourcentage entre les zones urbaines (93 %) et les zones rurales (51 %).

### Dans la plupart des régions ODD, la couverture rurale des services de base et des services gérés en toute sécurité a augmenté, tandis que la couverture urbaine a stagné



**FIGURE 16** Couverture régionale des services d'approvisionnement en eau de boisson dans les zones rurales et urbaines, 2015-2022 (en %)

## LES QUESTIONS DE GENRE ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

L'accès à l'eau potable constitue un droit humain universel. Pourtant, en 2022, 2 milliards de personnes à travers le monde étaient encore privées de services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité. Dans son rapport 2023 sur les progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages, le JMP met en lumière les inégalités de niveaux de services entre les pays et au sein même des pays. Toutefois, l'impact de la consommation d'eau de boisson inadéquate sur la santé, le bien-être et la productivité varie en fonction des sous-catégories de population.

Les inégalités en matière d'accessibilité, de disponibilité et de qualité des services d'approvisionnement en eau de boisson ont des répercussions différentes sur les femmes et les hommes. Ces disparités s'expliquent en partie par les besoins spécifiques qui caractérisent les femmes et les hommes, mais également par des différences relatives aux normes de genre et aux rôles et responsabilités liés à la fourniture de services. Les services d'un niveau inadéquat ont des répercussions disproportionnées sur les femmes et les filles, car dans de nombreux pays, ces dernières continuent à assumer l'essentiel des tâches ménagères. Les femmes et les filles sont plus susceptibles de se voir confier la responsabilité de

veiller à ce que le ménage dispose de suffisamment d'eau pour boire, cuisiner, faire le ménage et s'occuper des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées. Dans de nombreux pays, accéder à des quantités suffisantes d'eau potable représente à la fois un fardeau physique et une charge psychosociale.

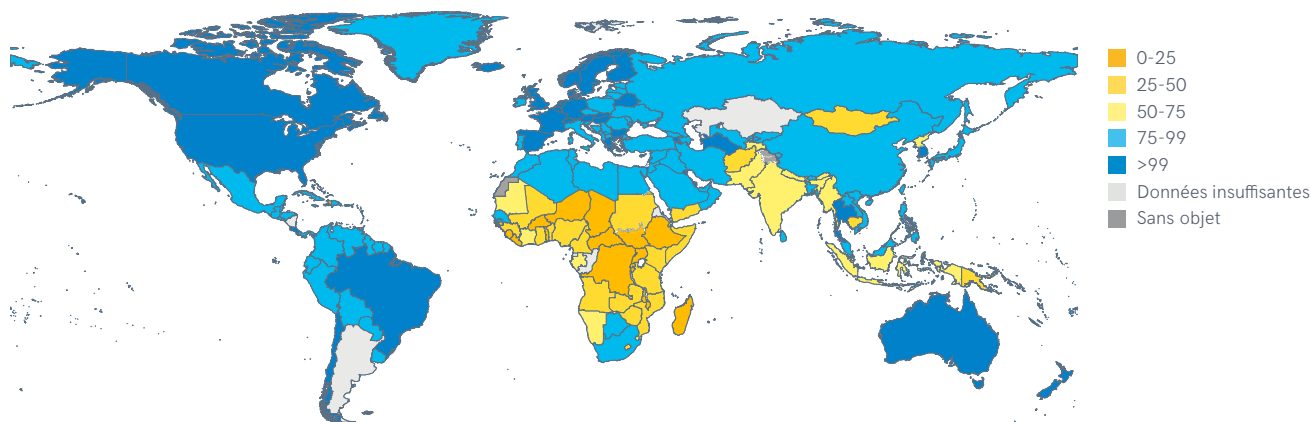
En règle générale, les données nationales relatives à l'approvisionnement en eau de boisson sont collectées au niveau des ménages plutôt qu'au niveau des individus. Toutefois, certains indicateurs prennent en compte les inégalités de genre et peuvent donc être qualifiés de sensibles au genre. Dans un petit nombre de cas, les données nationales peuvent être ventilées par sexe ou par genre, et sont alors considérées comme étant spécifiques au genre. Néanmoins, des efforts supplémentaires devront être déployés pour mettre au point des indicateurs tenant compte des autres dimensions des inégalités de genre ayant trait à l'approvisionnement en eau de boisson.

L'amélioration de l'accès à l'eau potable est une priorité reconnue en vue de parvenir à l'égalité des genres et d'autonomiser les femmes et les jeunes filles. Les inégalités de genre ayant trait à l'accessibilité ont également joué un rôle essentiel dans l'élaboration

de l'échelle de services des ODD relative à l'approvisionnement en eau de boisson, qui distingue les ménages utilisant des points d'eau améliorés accessibles à domicile et les ménages utilisant des points d'eau améliorés situés à l'extérieur du domicile qui nécessitent jusqu'à 30 minutes ou plus de 30 minutes pour la collecte de l'eau. Bien qu'ils ne soient pas spécifiques au genre, on peut néanmoins parler dans ce cas d'indicateurs sensibles aux questions de genre.

En 2022, on comptait 152 pays dans lesquels plus des trois quarts de la population disposaient déjà de points d'eau améliorés accessibles à domicile (Figure 17). Toutefois, 41 pays affichaient encore une couverture inférieure à 50 %. Dans 17 d'entre eux (tous situés en Afrique subsaharienne, à l'exception de Haïti), moins d'une personne sur quatre utilisait un point d'eau amélioré accessible à domicile. Dans ces pays, il est probable que le fardeau associé à l'absence de point d'eau accessible à domicile pèse beaucoup plus fortement sur les femmes et les filles. En 2022, Haïti, la République centrafricaine, le Soudan du Sud et le Tchad constituaient les cas les plus extrêmes, avec plus de neuf personnes sur dix ne disposant pas de point d'eau accessible à domicile.

**En 2022, dans 41 pays, moins de la moitié de la population utilisait un point d'eau amélioré accessible à domicile**



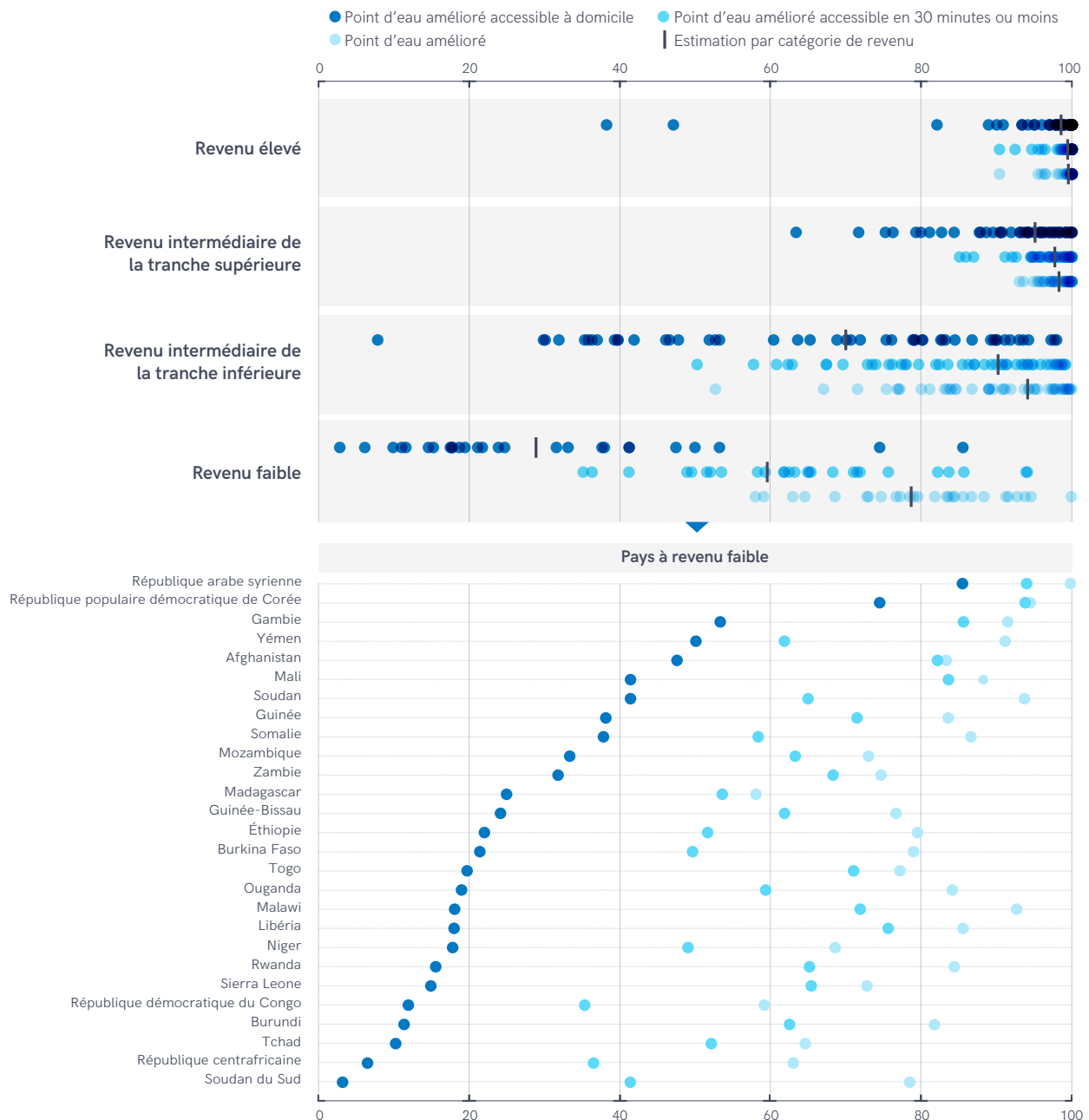
**FIGURE 17** Pourcentage de la population utilisant un point d'eau amélioré accessible à domicile, 2022 (en %)

L'accessibilité de l'eau de boisson est étroitement liée au niveau de revenu (Figure 18). Dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, presque tous les points d'eau améliorés étaient accessibles à domicile ou situés à une distance n'excédant pas 30 minutes de trajet. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en revanche, seuls deux tiers d'entre

eux étaient accessibles à domicile. Toutefois, les lacunes en matière d'accessibilité les plus importantes ont été observées dans les pays à faible revenu, où à peine plus de la moitié des points d'eau améliorés étaient accessibles à une distance n'excédant pas 30 minutes de trajet et où moins d'un tiers d'entre eux étaient accessibles à domicile. En Afghanistan, par exemple, presque tous les points

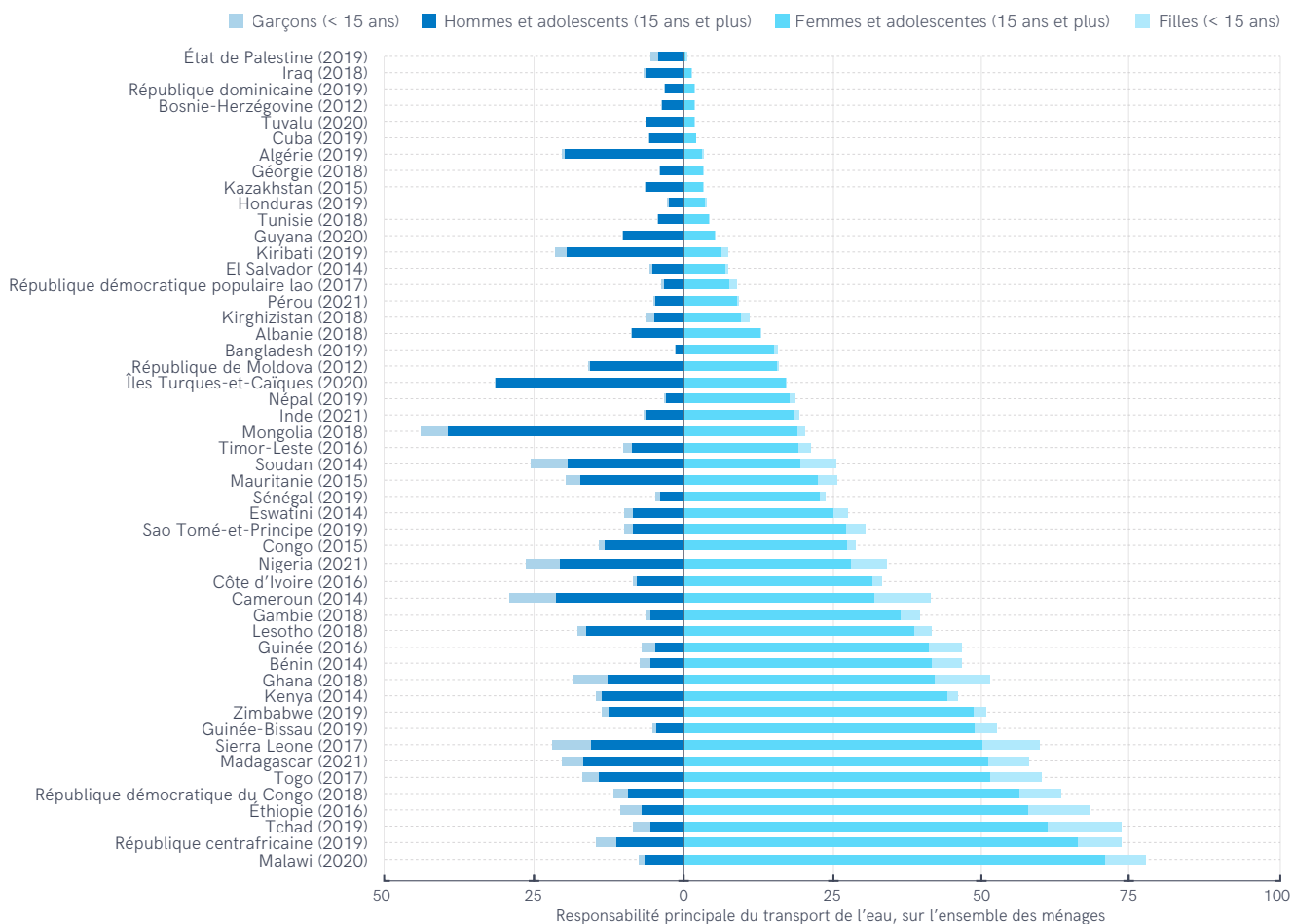
d'eau améliorés (83 %) étaient situés à une distance n'excédant pas 30 minutes de trajet (82 %), mais à peine plus de la moitié (47 %) étaient accessibles à domicile. En 2022, au Burundi, au Libéria, au Malawi, en Ouganda, au Rwanda et au Soudan du Sud, l'écart de couverture entre les points d'eau améliorés et les points d'eau améliorés accessibles à domicile était supérieur à 60 points de pourcentage.

### En 2022, dans les pays à faible revenu, les points d'eau améliorés étaient beaucoup moins susceptibles d'être accessibles à domicile ou à une distance n'excédant pas 30 minutes de trajet



**FIGURE 18** Pourcentage de la population utilisant des points d'eau améliorés, des points d'eau améliorés situés à une distance n'excédant pas 30 minutes de trajet et des points d'eau améliorés accessibles à domicile, par catégorie de revenu et par pays, 2022

## Dans la plupart des pays disposant de données ventilées, les femmes assument plus souvent la responsabilité du transport de l'eau



**FIGURE 19** Pourcentage de ménages au sein desquels la collecte de l'eau incombe principalement aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons, par pays, sélection d'enquêtes dans lesquelles la collecte de l'eau concerne au moins 10 % des ménages, 2012-2022

La Figure 19 témoigne d'une répartition souvent très genrée des responsabilités relatives à la collecte de l'eau de boisson depuis des points d'eau situés à l'extérieur du domicile. L'analyse des données harmonisées issues de 50 enquêtes récentes montre que cette responsabilité incombe principalement aux femmes (dans 35 pays).<sup>14</sup>

<sup>14</sup> Les enquêtes auprès des ménages utilisent souvent les expressions « homme adulte » et « femme adulte » pour désigner les individus de 15 ans et plus, et les expressions « enfant de sexe féminin » et « enfant de sexe masculin » pour désigner les individus de moins de 15 ans. Entre 0 et 18 ans, les Nations Unies considèrent les individus comme des enfants et, entre 10 et 19 ans, comme des adolescents. Par conséquent, pour évoquer la catégorie des « femmes adultes (âgées de 15 ans et plus) », il serait plus judicieux de parler de « femmes et filles âgées de 15 ans et plus » ou de « femmes et adolescentes âgées de 15 ans et plus ». De même, plutôt que d'« enfants de sexe féminin », il serait plus approprié de parler de « filles âgées de moins de 15 ans ». Le présent rapport emploie ces expressions dans les figures, mais a recours à leur version abrégée (« femmes », « hommes », « filles » et « garçons ») dans le corps du texte.

Dans huit pays (Éthiopie, Madagascar, Malawi, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Tchad et Togo), plus de la moitié des ménages confiaient la collecte de l'eau aux femmes. L'ensemble des 22 pays au sein desquels la collecte de l'eau incombait aux femmes dans au moins un quart des ménages étaient situés en Afrique subsaharienne. Au Bangladesh, en Guinée-Bissau, au Malawi et au Tchad, les femmes étaient plus de dix fois plus susceptibles que les hommes d'être chargées de la collecte de l'eau. La répartition la plus genrée de cette responsabilité a été observée au Malawi, où 71 % des ménages confiaient cette responsabilité aux femmes, contre 7 % aux hommes.

Dans les Îles Turques-et-Caïques et en Mongolie, plus d'un quart des

ménages confiaient la collecte de l'eau aux hommes. Dans 13 autres pays, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à se charger de la collecte de l'eau. Les hommes étaient plus susceptibles d'aller chercher de l'eau que les filles dans tous les pays (sauf au Tchad, où les hommes assumaient cette responsabilité dans 6 % des ménages et les filles dans 12 % des ménages, et en Éthiopie, où ces proportions s'élevaient respectivement à 7 % et 10 % des ménages). Néanmoins, dans deux tiers des pays disposant de données, il était plus probable que le transport de l'eau incombe aux filles plutôt qu'aux garçons. Les plus grands écarts ont été observés en Éthiopie et au Tchad, où les filles étaient respectivement quatre et trois fois plus susceptibles que les garçons d'être responsables de la collecte de l'eau.



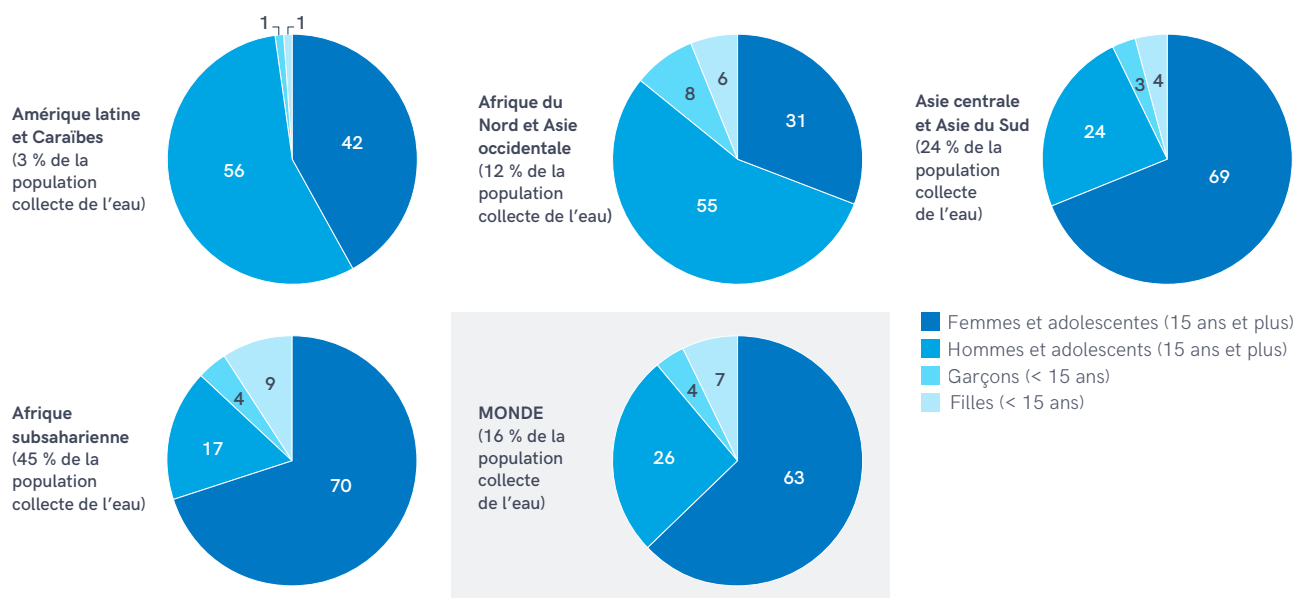
Le fardeau et les responsabilités liés au transport de l'eau variaient également d'une région à l'autre (Figure 20). À l'échelle mondiale, on estime que 16 % de la population (1,8 milliard de personnes) vit dans un ménage au sein duquel l'eau est collectée depuis un point d'eau (amélioré ou non) situé à l'extérieur du domicile. Dans les deux tiers de ces ménages (63 %), la responsabilité du transport de l'eau incombe principalement aux femmes, contre un quart des ménages (26 %) pour les hommes. Près de la moitié (45 %) des 1,2 milliard d'habitants de la région Afrique subsaharienne et un quart (24 %) des 2,1 milliards d'habitants de la région Asie centrale et Asie du Sud dépendaient encore de la collecte de l'eau, contre seulement 12 % de la population dans la région Afrique du Nord et Asie occidentale (554 millions de personnes) et 3 % de la population dans la région Amérique latine et Caraïbes (660 millions de personnes). Les femmes étaient quatre fois plus susceptibles que les hommes d'aller chercher de l'eau en Afrique subsaharienne et près de trois fois plus en Asie centrale et Asie du Sud.

Toutefois, dans les régions Afrique du Nord et Asie occidentale et Amérique latine et Caraïbes, cette responsabilité incombait plus souvent aux hommes. À l'échelle mondiale, les filles (7 %) étaient plus susceptibles que les garçons (4 %) d'assumer la responsabilité de la collecte de l'eau, et ce constat était valable pour l'ensemble des régions, à l'exception de la région Afrique du Nord et Asie occidentale.

La Figure 21 illustre le temps moyen consacré, chaque jour, à la collecte de l'eau dans les pays disposant de données ventilées pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Le temps moyen consacré à la collecte de l'eau par ménage et par jour allait de 55 minutes au Malawi à moins d'une minute en République dominicaine. Dans 20 des 32 pays étudiés, les femmes et les filles consacraient plus de temps à la collecte de l'eau que les hommes et les garçons. Dans les pays où la responsabilité de la collecte de l'eau incombait principalement aux hommes et aux garçons, le fardeau associé au transport de l'eau était relativement faible : les

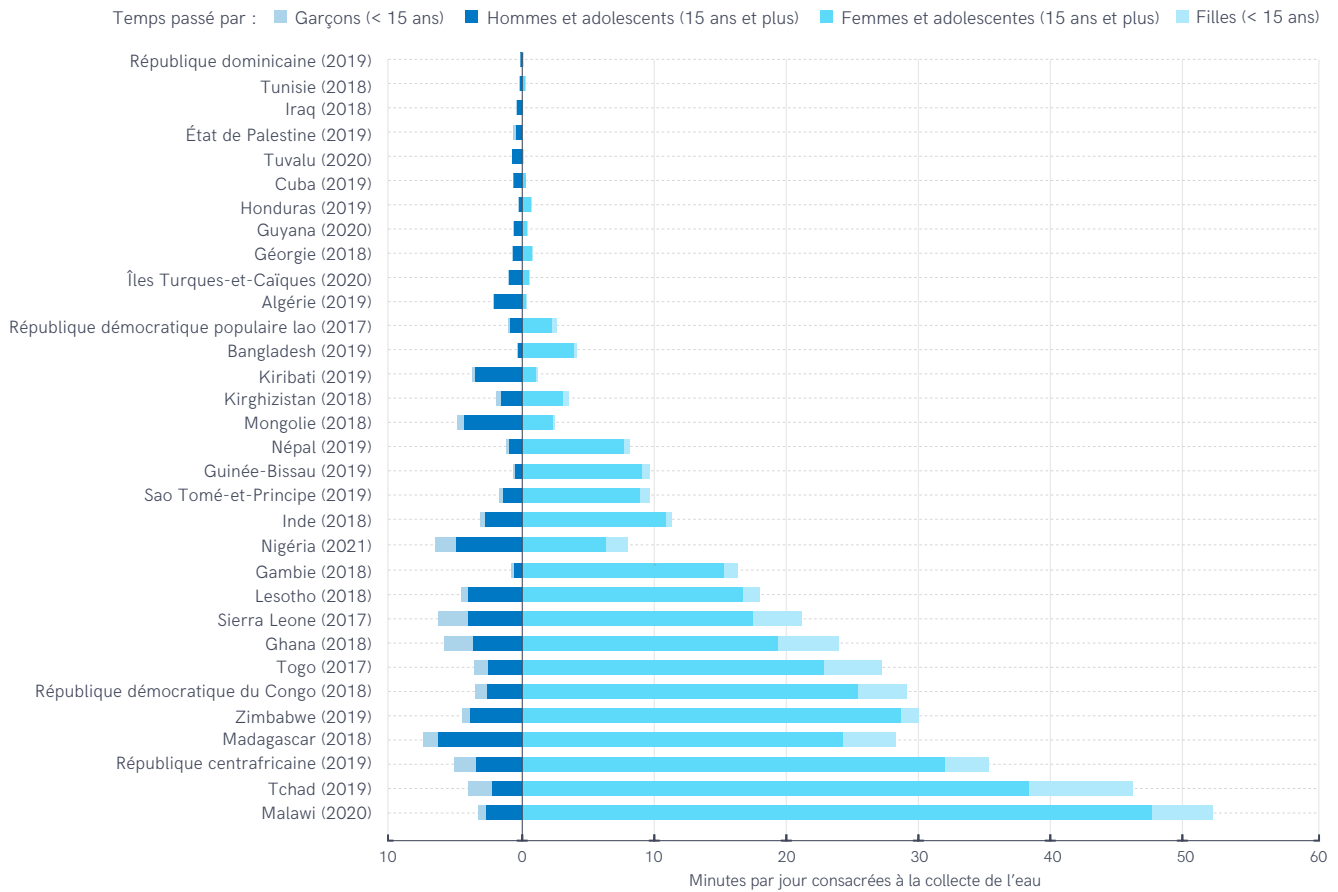
hommes et les garçons consacraient quatre minutes par jour à la collecte de l'eau à Kiribati et en Mongolie, deux minutes en Algérie et une minute ou moins dans les huit autres pays concernés. Dans l'ensemble des 12 pays où les ménages consacraient en moyenne au moins 10 minutes par jour à la collecte de l'eau, cette responsabilité incombait principalement aux femmes ; tous sauf un étaient situés en Afrique subsaharienne. Dans 11 pays, les femmes et les filles consacraient chaque jour plus de cinq fois plus de temps que les hommes et les garçons à la collecte de l'eau, et dans cinq pays (Bangladesh, Gambie, Guinée-Bissau, Malawi et Tchad), les femmes et les filles y consacraient plus de dix fois plus de temps. La plus forte disparité entre les genres a été observée au Malawi, où les femmes et les filles consacraient 52 minutes par jour à la collecte de l'eau, contre 3 minutes pour les hommes et les garçons. Au Tchad, les filles consacraient chaque jour cinq fois plus de temps (8 minutes) que les garçons (1,7 minute) à cette activité.

### Dans sept ménages sur dix utilisant des points d'eau situés à l'extérieur du domicile, la responsabilité du transport de l'eau incombe principalement aux femmes et aux adolescentes



**FIGURE 20** Répartition de la responsabilité principale de la collecte de l'eau parmi les ménages utilisant des points d'eau situés à l'extérieur du domicile, par région (en %)

## Dans presque tous les pays disposant de données comparables, le fardeau lié au transport de l'eau continue de peser plus fortement sur les femmes et les filles



**FIGURE 21** Temps moyen consacré à la collecte de l'eau par les femmes, les hommes, les filles et les garçons, par pays, sélection d'enquêtes, 2012-2022 (en minutes par jour)

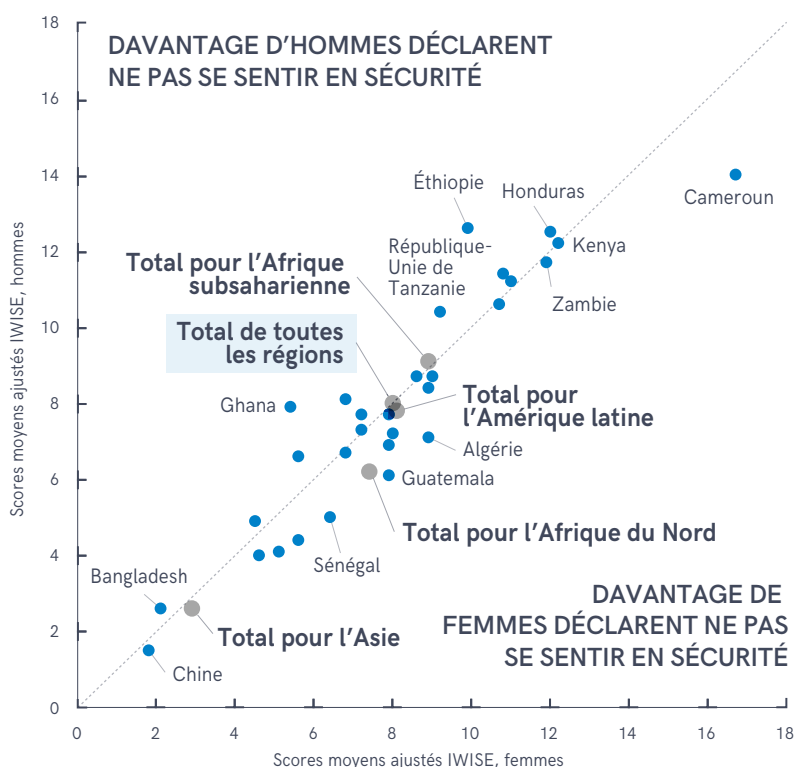




L'échelle IWISE (de l'anglais Individual Water Insecurity Experience) vise à évaluer les expériences individuelles en matière d'insécurité hydrique en s'appuyant sur 12 questions portant sur la fréquence des problèmes d'approvisionnement en eau au cours de l'année écoulée. En 2020, cette échelle a été intégrée aux enquêtes téléphoniques du Gallup World Poll menées auprès d'échantillons de femmes et d'hommes adultes représentatifs à l'échelle nationale dans 31 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les individus qui ont obtenu un score IWISE composite de 12 ou plus ont été classés comme étant en situation d'insécurité hydrique<sup>15</sup>. La Figure 22 montre qu'après un ajustement des données visant à tenir compte des différences, notamment socioéconomiques, entre les personnes interrogées, les scores IWISE moyens varient fortement d'un pays à l'autre et qu'ils étaient plus élevés dans les régions Afrique subsaharienne et Amérique latine que dans les régions Afrique du Nord et Asie. Les femmes ont fait état d'une plus grande insécurité dans certains pays et les hommes dans d'autres. Les plus grandes différences entre hommes et femmes ont été observées au Cameroun, en Éthiopie et au Ghana. Au Cameroun, le score moyen d'insécurité des femmes dépassait de 2,6 points celui des hommes, tandis qu'en Éthiopie et au Ghana, le score moyen des hommes dépassait respectivement de 2,6 et 2,5 points celui des femmes. Les

<sup>15</sup> Young, S. L. et al., « Estimating national, demographic, and socioeconomic disparities in water insecurity experiences in low-income and middle-income countries in 2020-21: a cross-sectional, observational study using nationally representative survey data ». *The Lancet Planetary Health*, vol. 6, no 11, 2022, e880-e91. Disponible à l'adresse suivante : <[https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(22\)00241-8](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(22)00241-8)>.

**En matière d'insécurité hydrique, les expériences individuelles varient fortement d'un pays et d'une région à l'autre, mais de manière globale, on observe peu de différences en la matière entre les hommes et les femmes**



**FIGURE 22** Scores moyens ajustés de l'échelle IWISE pour les femmes et les hommes, par pays et région (scores cumulés par région obtenus à partir d'un même coefficient de pondération pour tous les pays), 2020

scores cumulés des pays montrent que les différences entre régions sont faibles et qu'à l'échelle mondiale, les femmes et les hommes affichent un score IWISE moyen de huit.

Bien que les données nationales existantes mettent en évidence d'importantes inégalités de genre en matière d'approvisionnement

en eau de boisson, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les différences de besoins en eau de boisson liées au sexe et au genre et pour trouver des moyens de mesurer les inégalités en matière d'accès aux connaissances, aux ressources et au soutien social nécessaires pour satisfaire ces besoins.

## SERVICES DE BASE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

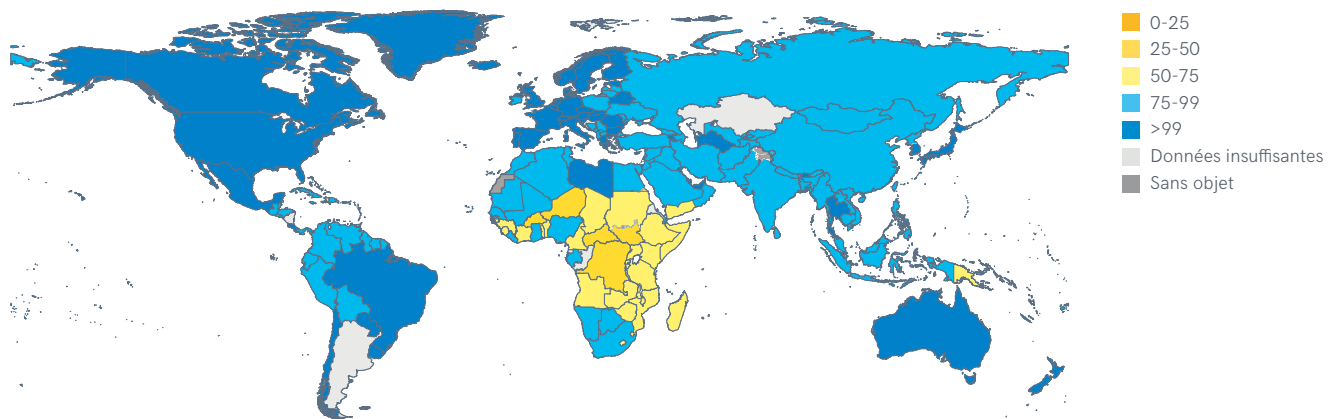
Entre 2015 et 2022, la couverture mondiale de l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson est passée de 88 % à 91 %. La couverture rurale est passée de 79 % à 84 %, tandis que la couverture urbaine est passée de 96 % à 97 %. En 2022, 83 pays avaient déjà atteint la couverture universelle (> 99 %) pour l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson (contre 70 pays en 2015). Toutefois, dans 32 pays, la couverture

restait inférieure à 75 % en 2022, notamment dans quatre pays d'Afrique subsaharienne où moins de la moitié de la population avait accès à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson (Figure 23).

La Figure 24 montre la couverture actuelle et les taux annuels de variation de l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson dans 183 pays disposant de suffisamment de données pour estimer les tendances entre

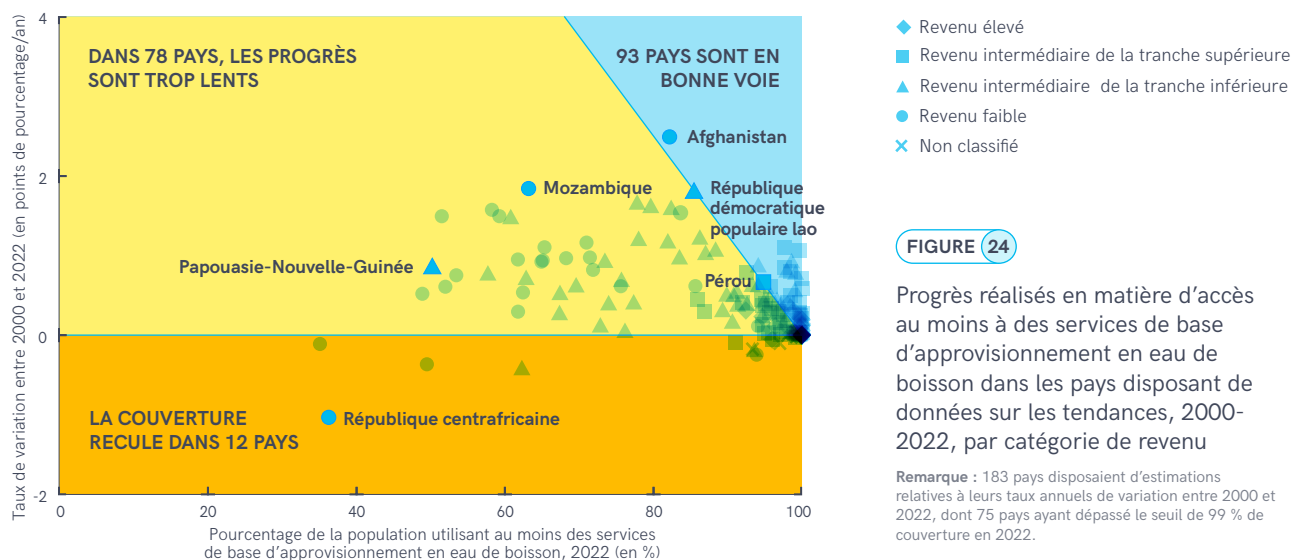
2000 et 2022. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, 93 pays sont en bonne voie pour atteindre la couverture universelle (supérieure à 99 %) d'ici à 2030, dont 75 pays qui ont déjà atteint ce seuil en 2022. Toutefois, 78 pays progressent trop lentement, et dans 12 pays, la couverture est en baisse. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, près de la moitié d'entre eux ne parviendront pas à une couverture universelle des services de base d'ici à 2030.

### En 2022, 83 pays avaient déjà atteint une couverture supérieure à 99 % pour l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson



**FIGURE 23** Pourcentage de la population utilisant au moins des services de base d'approvisionnement en eau de boisson, 2022 (en %)

### Près de la moitié des pays disposant de suffisamment de données pour estimer les tendances ne sont pas sur la bonne voie pour garantir un accès universel au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson d'ici à 2030

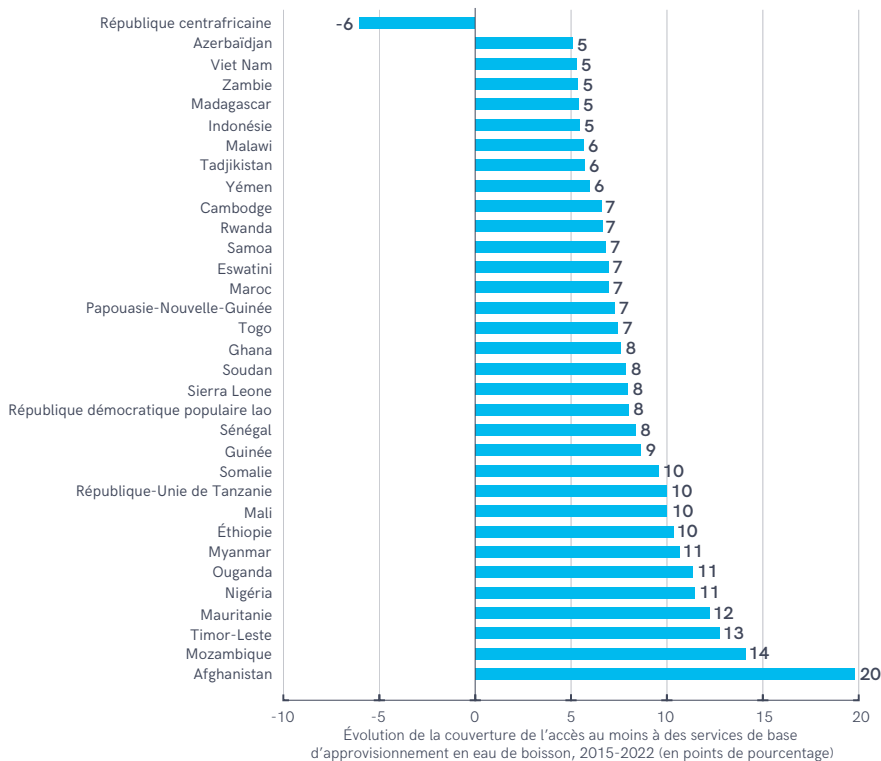


**FIGURE 24** Progrès réalisés en matière d'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson dans les pays disposant de données sur les tendances, 2000-2022, par catégorie de revenu

**Remarque :** 183 pays disposaient d'estimations relatives à leurs taux annuels de variation entre 2000 et 2022, dont 75 pays ayant dépassé le seuil de 99 % de couverture en 2022.

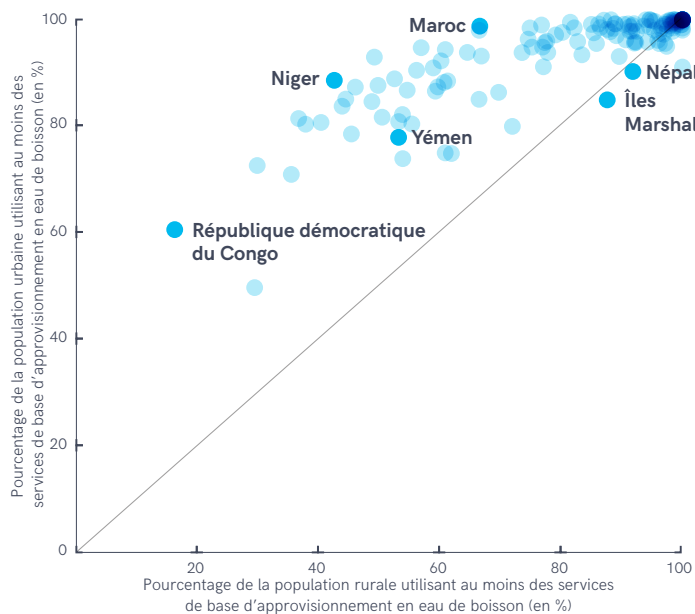


## Depuis 2015, 32 pays ont amélioré la couverture de l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson de 5 points de pourcentage ou plus



**FIGURE 25** Évolution de la proportion de la population utilisant au moins des services de base d'approvisionnement en eau de boisson, parmi les pays affichant un changement d'au moins cinq points de pourcentage, 2015-2022 (en points de pourcentage)

## En 2022, la couverture urbaine de l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson était supérieure à la couverture rurale dans presque tous les pays



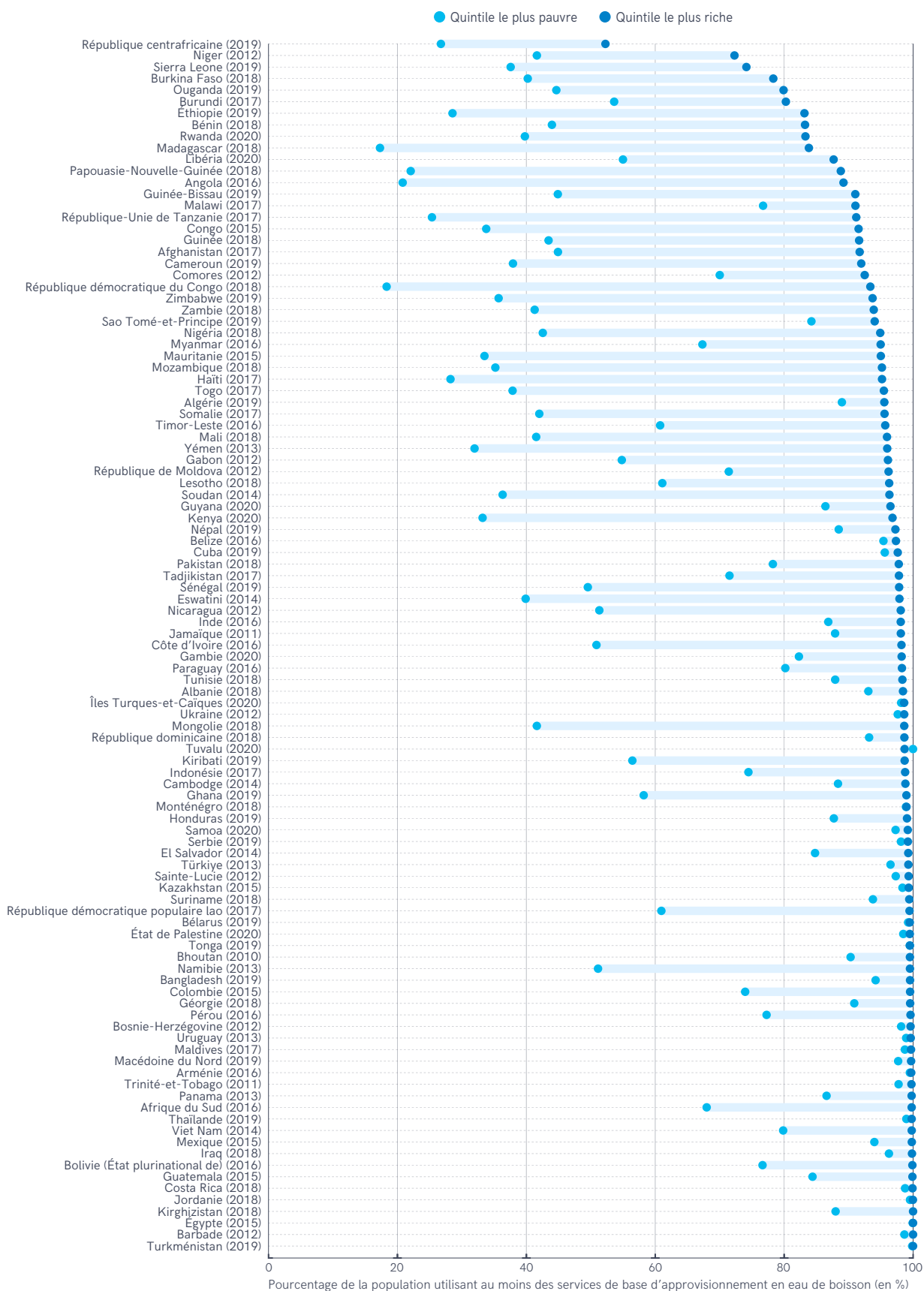
**FIGURE 26** Pourcentage de la population urbaine et rurale utilisant au moins des services de base d'approvisionnement en eau de boisson, par pays, 2022 (en %)

La Figure 25 montre les pays ayant enregistré les plus grandes évolutions de la couverture de l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson entre 2015 et 2022. La couverture a augmenté d'au moins 5 points de pourcentage dans 32 pays et d'au moins 10 points de pourcentage dans 9 pays. L'augmentation la plus forte a été observée en Afghanistan, où la couverture est passée de 62 % à 82 % (20 points de pourcentage). À l'inverse, la République centrafricaine était le seul pays à connaître une baisse de plus de 5 points de pourcentage de sa couverture, passée de 42 % à 36 % à l'échelle nationale (et de 58 % à 48 % dans les zones urbaines).

En 2022, dans presque tous les pays, la couverture de l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson était plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales (Figure 26). Au Maroc, par exemple, la couverture urbaine a atteint 99 %, tandis que la couverture rurale s'élevait à 66 %. Au Niger, la couverture urbaine (88 %) était plus de deux fois plus élevée que la couverture rurale (41 %), tandis qu'en République démocratique du Congo, la couverture urbaine (59 %) était quatre fois supérieure à la couverture rurale (14 %). Le Népal est l'un des rares pays dans lesquels la couverture rurale des services de base d'approvisionnement en eau de boisson (92 %) était supérieure à la couverture urbaine (90 %).

Les données ventilées par quintile de richesse témoignent également d'importantes disparités entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre (Figure 27). Sur 108 pays disposant de données d'enquêtes ventilées par quintile de richesse, 54 pays affichaient un écart de couverture de plus de 20 points de pourcentage entre le quintile le plus riche et le plus pauvre, 33 pays un écart de plus de 40 points de pourcentage et 10 pays un écart de plus de 60 points de pourcentage. En Éthiopie, par exemple, l'écart de couverture entre le quintile le plus riche et le plus pauvre s'élevait à 55 points de pourcentage (83 % contre 29 %). Au Népal, l'écart était de 9 points de pourcentage (97 % contre 88 %).

## Dans 54 pays, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres en ce qui concerne l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson dépasse les 20 points de pourcentage

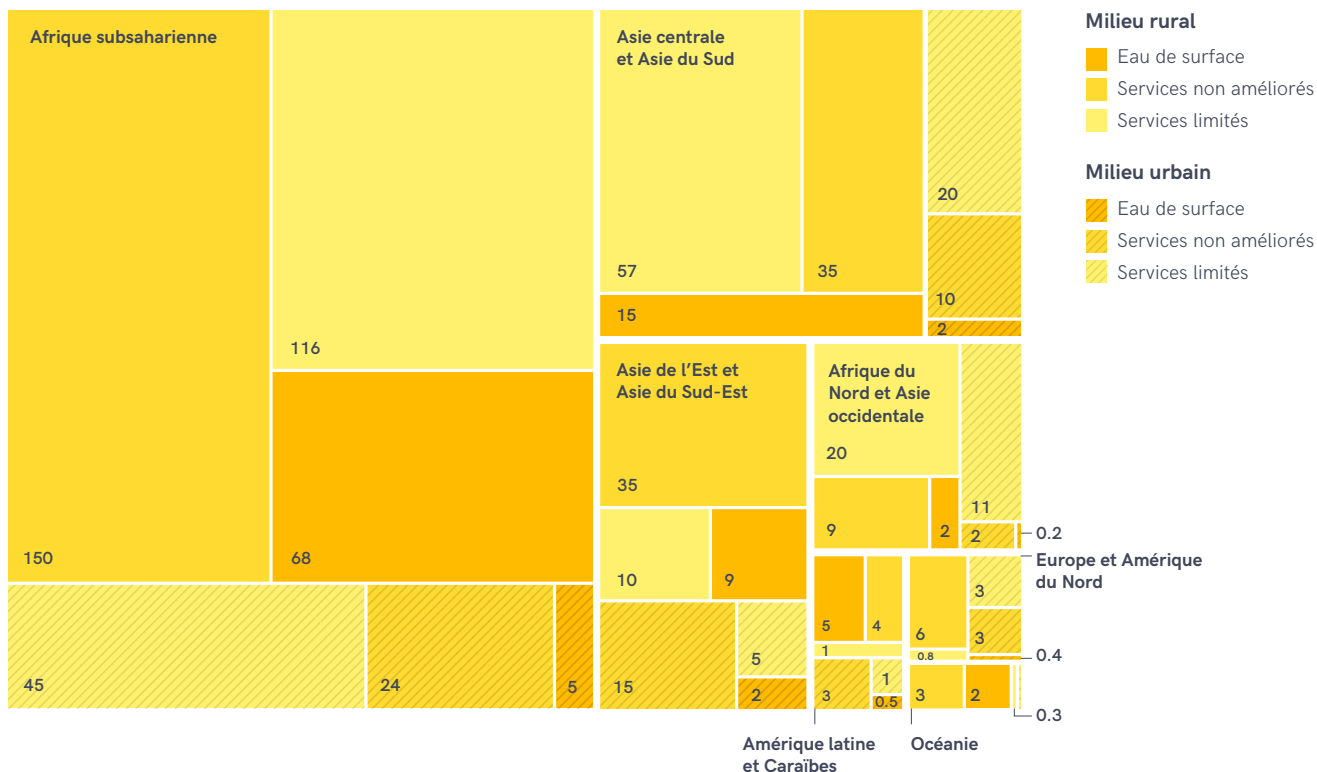


**FIGURE 27** Pourcentage de la population du quintile le plus riche et du quintile le plus pauvre utilisant au moins des services de base d'approvisionnement en eau de boisson, sélection d'enquêtes, 2010-2020 (en %)

Entre 2000 et 2022, le nombre de personnes n'ayant pas accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson a diminué, passant de 1,2 milliard à 703 millions. Plus de la moitié de ces personnes (408 millions) vivaient dans la région Afrique subsaharienne et une personne sur cinq (140 millions) dans la région Asie centrale et Asie du Sud. Huit personnes sur dix (549 millions) vivaient dans des zones rurales et, sur la totalité des régions ODD, les personnes n'ayant pas accès aux services de base d'approvisionnement en eau de boisson étaient plus nombreuses dans les zones rurales que dans les zones urbaines (Figure 28). La région Afrique subsaharienne affichait le plus grand nombre de personnes vivant dans des zones urbaines et n'ayant pas accès à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson (73 millions), plus de deux fois plus que dans la région Asie centrale et Asie du Sud (32 millions). En 2022, 115 millions de personnes à travers le monde puisaient encore dans des eaux de surface. Parmi elles, neuf sur dix (102 millions) vivaient dans des zones rurales et deux sur trois (73 millions) vivaient en Afrique subsaharienne.



**En 2022, plus de la moitié des 703 millions de personnes n'ayant pas accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson vivaient en Afrique subsaharienne**



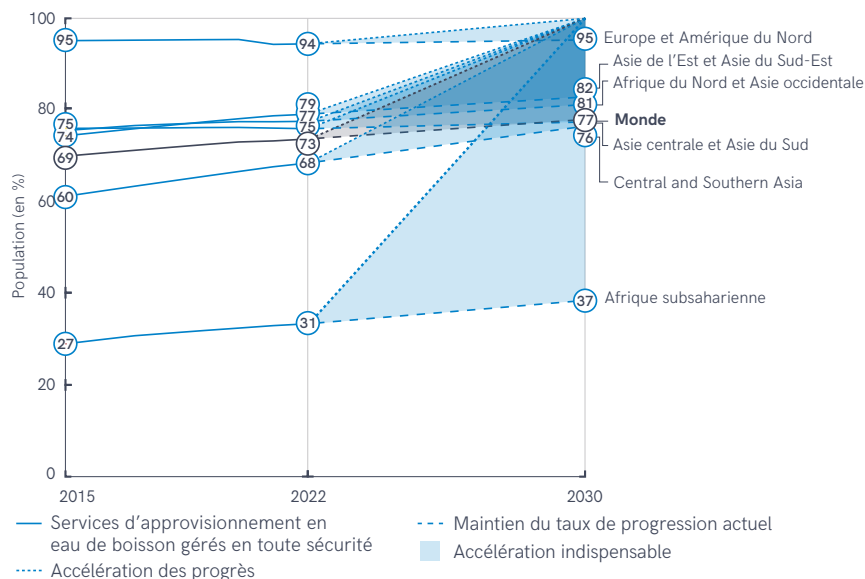
**FIGURE 28** Population rurale et population urbaine n'ayant pas accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson en 2022, par région ODD (en millions)



## SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ

Entre 2015 et 2022, la couverture mondiale des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité a gagné 4 points de pourcentage, passant de 69 % à 73 %. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, le monde n'atteindra qu'une couverture de 77 % en 2030, ce qui signifie que 2 milliards de personnes n'auront toujours pas accès à des services gérés en toute sécurité (Figure 29). Bien que la couverture ait augmenté dans la plupart des régions ODD, elle a stagné dans la région Amérique latine et Caraïbes (à 75 %) et a légèrement diminué dans la région Europe et Amérique du Nord (passant de 95 % à 94 %). La région Asie centrale et Asie du Sud a enregistré le rythme de progression le plus rapide, passant de 60 % en 2015 à 68 % en 2022, soit une augmentation de 8 points de pourcentage. Néanmoins, aucune région ODD n'est en bonne voie pour parvenir à une couverture universelle d'ici à 2030. Pour garantir un accès universel aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, il faudrait multiplier par 6 le taux de progression actuel (par 20 dans les pays les moins avancés et par 19 dans les contextes fragiles). En 2022, 142 pays disposaient d'estimations totales pour les services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité et ces dernières couvraient 51 % de la population mondiale. Dans 56 pays (dont 19 avaient déjà atteint une couverture supérieure à 99 %), seules les estimations totales étaient

### Aucune région ODD n'est en bonne voie pour garantir un accès universel à des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité d'ici à 2030



**FIGURE 29** Progrès réalisés en matière de services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, 2015-2022 (en %) et accélération indispensable pour parvenir à une couverture universelle (> 99 %) d'ici à 2030, par région ODD

disponibles. Les estimations relatives aux zones urbaines étaient disponibles dans 96 pays et celles relatives aux zones rurales dans 75 pays. La Figure 30 montre qu'en 2022, dans presque tous les pays disposant de données ventilées, la couverture des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité était plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales (à l'exception du Bangladesh, du Bhoutan, du Costa Rica et des îles

Turques-et-Caïques). Dans 16 pays, la couverture des zones urbaines était déjà supérieure à 99 %, mais seuls trois pays (l'Allemagne, la Hongrie et Israël) étaient parvenus à une couverture universelle dans les zones rurales. En 2022, trois régions ODD comptaient des pays dont la couverture était inférieure à 25 % dans les zones urbaines et cinq régions ODD comptaient des pays dont la couverture était inférieure à 25 % dans les zones rurales.



En 2022, dans presque tous les pays, la couverture urbaine des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité était plus élevée que la couverture rurale

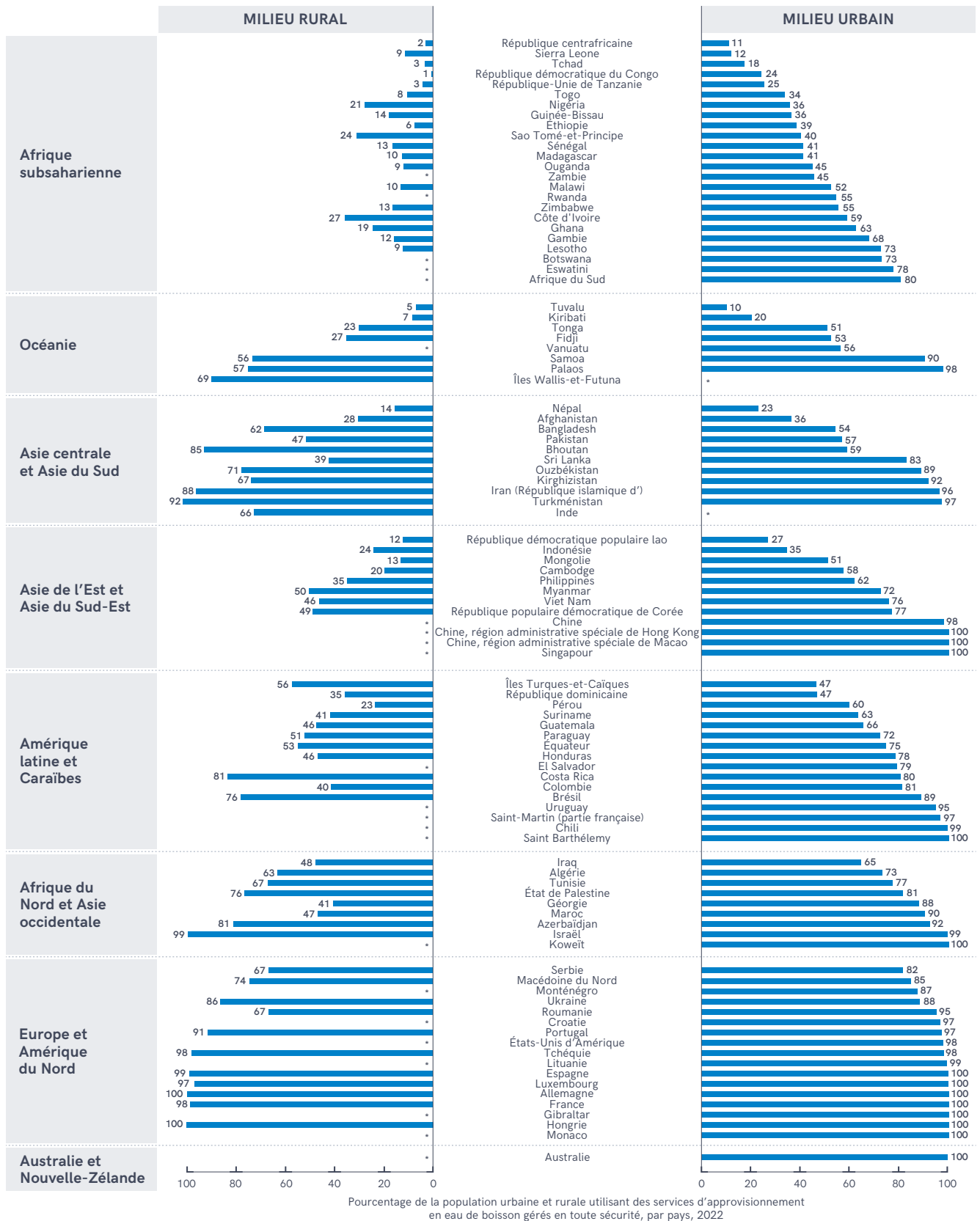


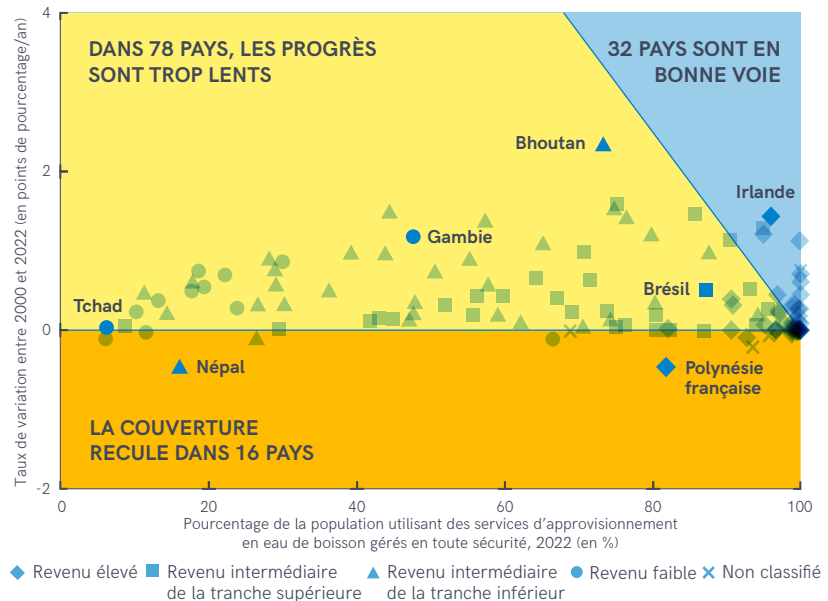
FIGURE 30 Couverture rurale et urbaine des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, par pays et par région ODD, 2022 (en %)

\*Aucune estimation n'est disponible pour 2022.

La Figure 31 montre la couverture actuelle et les taux annuels de variation des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité dans 126 pays disposant de suffisamment de données pour estimer les tendances entre 2000 et 2022. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, 32 pays sont en bonne voie pour parvenir à une couverture universelle (> 99 %) d'ici à 2030. Toutefois, 78 pays progressent trop lentement, et dans 16 pays, la couverture est en baisse. Entre 2000 et 2022, le Bhoutan a enregistré le rythme de progression annuel le plus élevé (2,32 points de pourcentage par an). Toutefois, le pays affiche actuellement une couverture de 73 % et ce rythme de progression ne lui permettra donc pas d'atteindre une couverture supérieure à 99 % d'ici à 2030. L'Irlande progresse plus lentement (1,44 point de pourcentage par an), mais le pays avait déjà atteint 96 % de couverture en 2022 et est donc en bonne voie de garantir un accès universel d'ici à 2030.

En 2022, 207 pays disposaient d'estimations totales pour l'accessibilité à domicile (couvrant 99 % de la population mondiale), 139 pays d'estimations totales pour la disponibilité au besoin (86 % de la population mondiale) et 142 pays d'estimations totales pour la qualité de l'eau de boisson (51 % de la population mondiale). Pour cette même année, la Figure 32 témoigne de fortes variations entre les pays d'une même région ODD concernant chacun des éléments caractéristiques des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité. Pour la région Europe et Amérique du Nord, par exemple, les estimations relatives à chacune de ces trois caractéristiques étaient élevées et les différences entre pays relativement faibles. Au contraire, en Afrique subsaharienne, les estimations relatives à la disponibilité au besoin étaient généralement plus élevées que celles ayant trait à l'accessibilité à domicile et à l'absence de contamination, qui allaient de 95 % à Mayotte à moins de 10 % en Sierra Leone et Tanzanie.

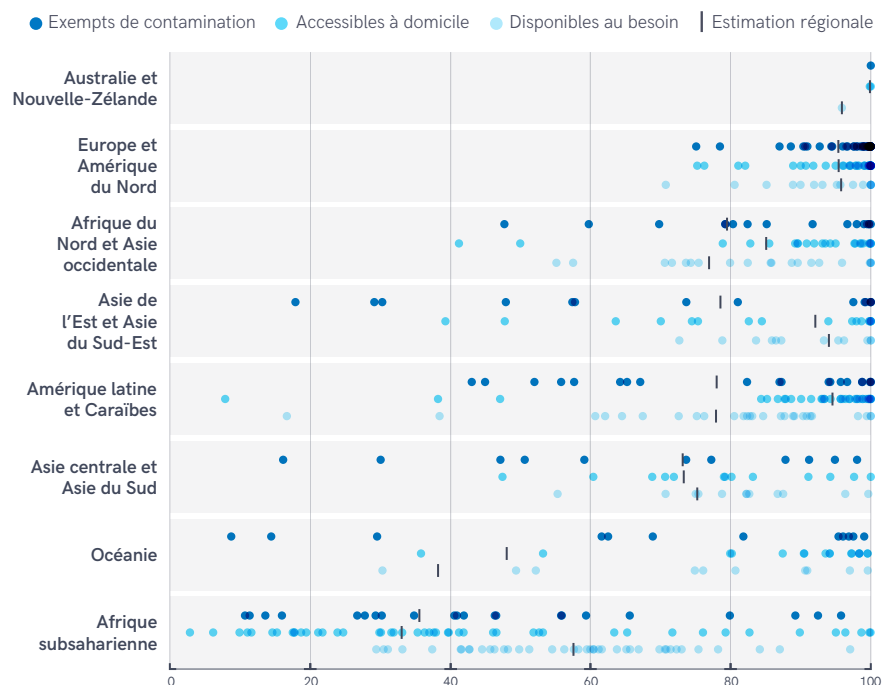
## Les trois quarts des pays disposant d'estimations relatives aux tendances ne sont pas en bonne voie pour garantir un accès universel aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité d'ici à 2030



**FIGURE 31** Progrès réalisés en matière d'accès aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité dans les pays disposant de données sur les tendances, 2000-2022, par catégorie de revenu

Remarque : 126 pays disposaient d'estimations relatives à leurs taux annuels de variation entre 2000 et 2022, dont 75 pays ayant dépassé le seuil de 99 % de couverture en 2022.

## En 2022, les niveaux d'accessibilité, de disponibilité et de qualité de l'eau de boisson témoignaient de disparités persistantes entre pays et entre régions



**FIGURE 32** Pourcentage de la population utilisant des points d'eau non améliorés accessibles à domicile, disponibles au besoin et non contaminés, 2022, par pays et par région ODD

Remarque : Certaines régions ne disposent pas de données suffisantes pour produire des estimations régionales relatives à l'ensemble des variables.



La Figure 33 montre les pays ayant enregistré les plus importantes évolutions en matière de couverture des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité. Depuis 2015, la couverture a augmenté d'au moins 5 points de pourcentage dans 18 pays et d'au moins 10 points de pourcentage dans 3 pays (le Bhoutan, le Ghana et la Jordanie). Le Bhoutan a connu la hausse la plus forte, sa couverture étant passée de 47 % à 73 % (soit 26 points de pourcentage) grâce à l'amélioration de la qualité de l'eau de boisson (47 % à 77 %). La Jordanie et le Ghana ont renforcé leur couverture de 11 points de pourcentage, respectivement grâce à des améliorations en matière de disponibilité au besoin (75 % à 86 %) et d'accessibilité à domicile (33 % à 46 %). Au Népal et en Polynésie française, la couverture a connu un recul qui s'explique par une baisse de la qualité de l'eau, tandis qu'en Algérie, ce recul est lié à une baisse de la disponibilité des services au besoin.

Entre 2000 et 2022, le nombre de personnes utilisant des systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation est passé de 3,5 milliards à 5,3 milliards, tandis que le nombre de personnes utilisant des systèmes d'approvisionnement en eau sans canalisation passait de 1,7 milliard à 2,3 milliards (Figure 34). Près des trois quarts de la population ayant pu accéder à des systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation (soit 1,3 milliard de personnes) et deux tiers de la population ayant pu accéder à des systèmes d'approvisionnement en eau sans canalisation (soit 373 millions de personnes) vivaient dans des zones urbaines. Au cours de cette période, la population urbaine utilisant des systèmes améliorés d'approvisionnement en eau sans canalisation a plus que doublé, passant de 333 millions à 706 millions de personnes. Dans les zones rurales, un demi-milliard de personnes (soit 500 millions) ont pu accéder à des systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation et 207 millions de personnes à des systèmes d'approvisionnement en eau sans canalisation. En 2022, les trois quarts de la population utilisant des systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation vivaient dans des zones urbaines, tandis que les

## Depuis 2015, 18 pays ont amélioré la couverture de leurs services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité d'au moins 5 points de pourcentage

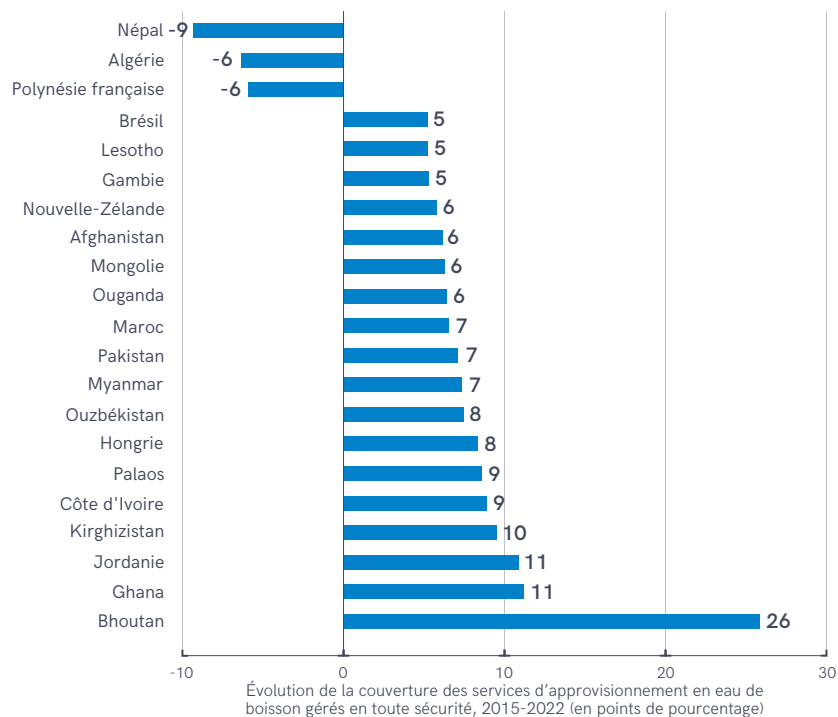


FIGURE 33

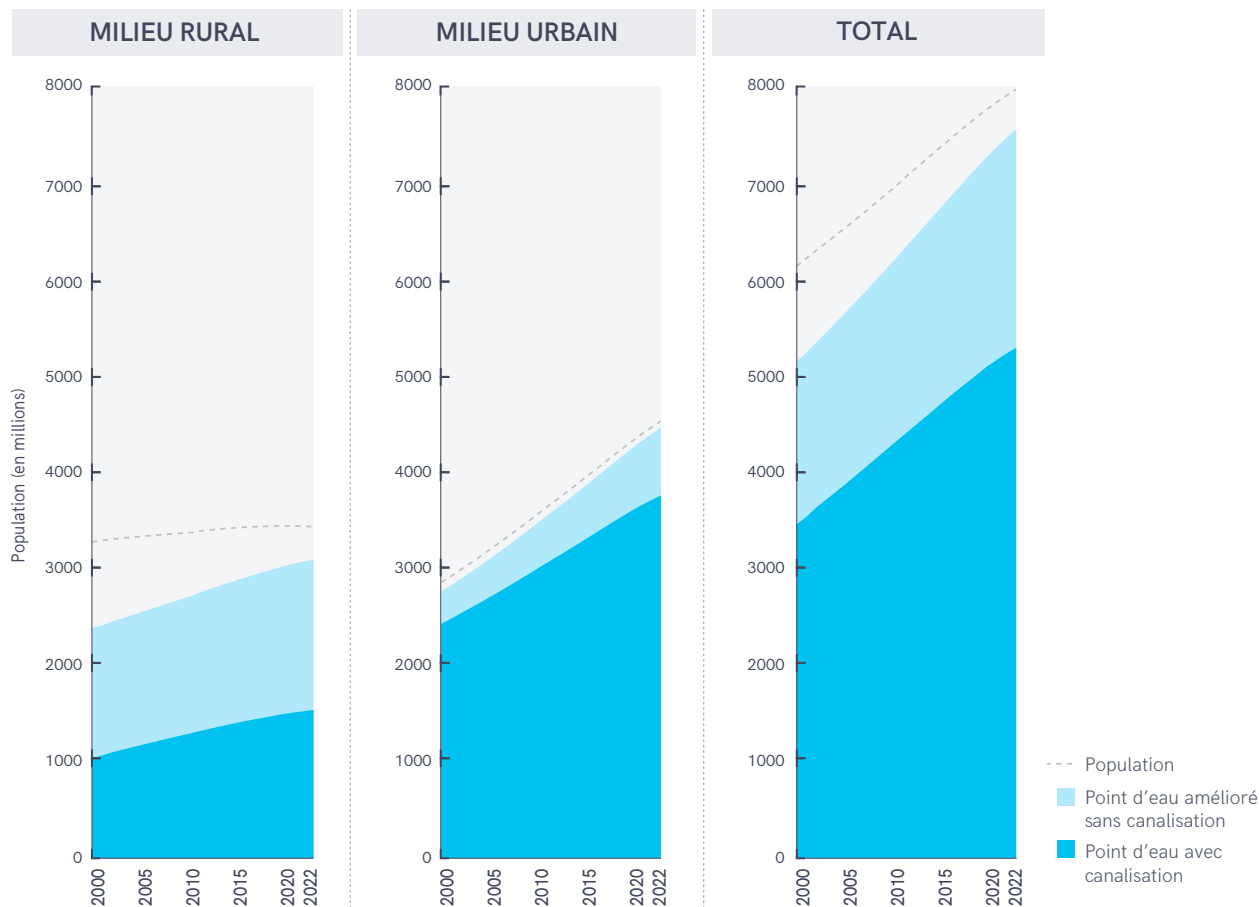
Évolution de la proportion de la population utilisant des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, parmi les pays affichant un changement d'au moins cinq points de pourcentage, 2015-2022 (en points de pourcentage)

deux tiers de la population utilisant des systèmes d'approvisionnement en eau sans canalisation vivaient dans des zones rurales.

En 2022, 79 % de la population mondiale consommait l'eau provenant de points d'eau non améliorés accessibles à domicile. Ce niveau de service était plus élevé dans les zones urbaines (89 %) que dans les zones rurales (65 %). Dans les zones rurales, 855 millions de personnes collectaient l'eau depuis un point d'eau amélioré situé à l'extérieur du domicile, contre 437 millions de personnes dans les zones urbaines. L'accessibilité des services d'approvisionnement en eau de boisson peut varier selon la période de l'année. Il peut s'avérer difficile d'en assurer le suivi, étant donné que la majorité des enquêtes relatives aux services portent sur un moment précis, tandis qu'un grand nombre de sources administratives fournissent des moyennes annuelles. En Afrique de l'Ouest, neuf enquêtes menées auprès des ménages ont collecté des

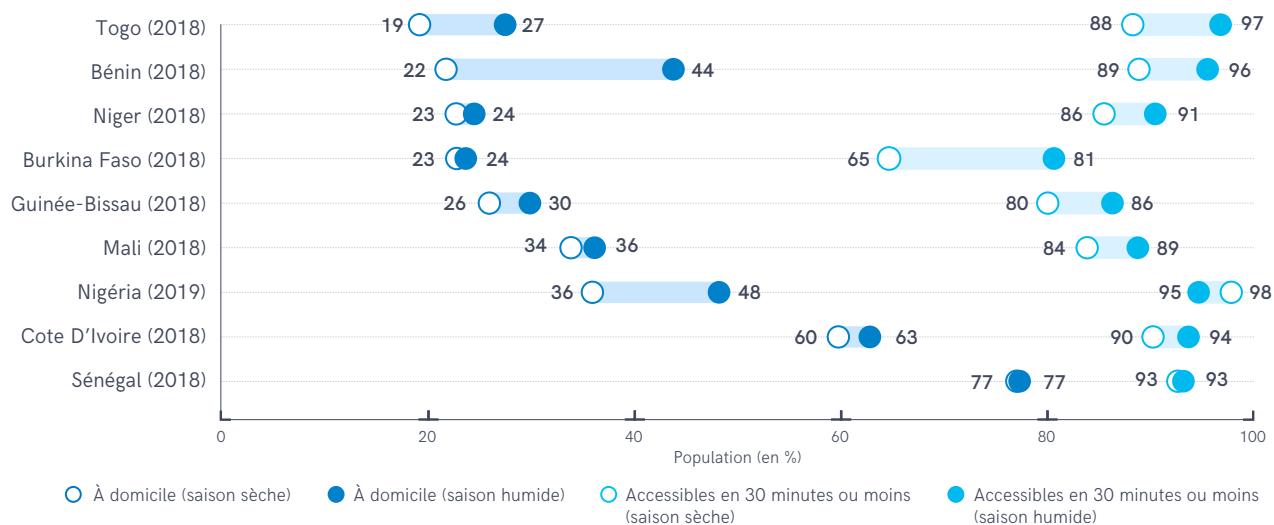
données relatives à l'accessibilité de l'approvisionnement en eau à la fois pendant la saison humide et pendant la saison sèche. Dans tous les pays, le nombre de ménages utilisant des systèmes d'approvisionnement en eau améliorés accessibles à domicile était plus élevé pendant la saison humide que pendant la saison sèche (Figure 35). Au Bénin, l'accessibilité à domicile était deux fois plus élevée pendant la saison humide (44 %) que pendant la saison sèche (22 %). Pendant la saison sèche, la population consacre généralement plus de temps à la collecte de l'eau : dans tous les pays sauf au Nigéria, l'accessibilité des systèmes d'approvisionnement en eau à une distance n'excédant pas 30 minutes de trajet aller-retour était nettement plus faible pendant la saison sèche que pendant la saison humide. L'écart le plus important entre les deux saisons a été observé au Burkina Faso, où l'accessibilité à une distance n'excédant pas 30 minutes de trajet est passée de 81 % pendant la saison humide à 65 % pendant la saison sèche.

Depuis 2000, 1,8 milliard de personnes ont pu accéder à des systèmes d'approvisionnement en eau avec canalisation et 574 millions de personnes à des systèmes améliorés d'approvisionnement en eau sans canalisation



**FIGURE 34** Population totale, urbaine et rurale utilisant des points d'eau améliorés raccordés ou non par des canalisations, 2000-2022 (en millions de personnes)

### En Afrique de l'Ouest, l'eau de boisson est moins accessible à domicile pendant la saison sèche

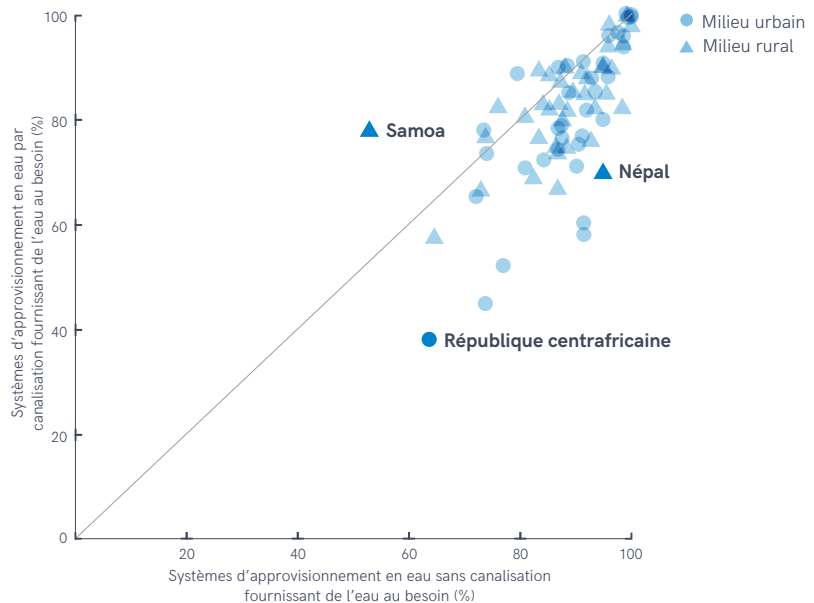


**FIGURE 35** Pourcentage de la population utilisant des points d'eau non améliorés accessibles à domicile et à une distance n'excédant pas 30 minutes de trajet pendant la saison humide et la saison sèche, sélection d'enquêtes menées en Afrique de l'Ouest, 2018-2019

À l'échelle mondiale, en 2022, 81 % de la population totale (87 % en zone urbaine et 74 % en zone rurale) consommaient une eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré fournissant de l'eau au besoin. Ces pourcentages englobent les ménages ayant déclaré disposer d'une quantité suffisante d'eau et ceux ayant déclaré que l'eau était disponible la plupart du temps (au moins 12 heures par jour ou 4 jours par semaine). Dans les zones rurales, 560 millions de personnes consommaient une eau de boisson provenant d'un point d'eau ne fournissant pas toujours de l'eau au besoin, contre 514 millions dans les zones urbaines.

La Figure 36 montre que les systèmes d'approvisionnement en eau améliorés sans canalisation, tels que les forages et les puits et sources protégés, sont souvent plus fiables que les systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation. Ces derniers, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, fonctionnent souvent par intermittence et, dans certains cas, ne fournissent de l'eau que quelques heures par jour ou quelques jours par semaine, ce qui entraîne des pénuries. Cette différence est particulièrement observable dans les zones combinant systèmes d'approvisionnement en eau avec et sans canalisation, telles que les zones rurales du Népal, où l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) menée par l'UNICEF en 2019 a révélé que 95 % des systèmes d'approvisionnement en eau améliorés sans canalisation (principalement des forages) avaient fourni une eau en quantité suffisante tout au long du mois écoulé, contre seulement 70 % des systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation. De même, en République centrafricaine, l'enquête MICS de 2019 a montré que 64 % des systèmes d'approvisionnement en eau améliorés sans canalisation (principalement des forages) fournissaient de l'eau au besoin, contre seulement 38 % des systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation. À l'inverse, dans les zones rurales du Samoa, les systèmes d'approvisionnement en eau sans canalisation, qui dépendent principalement de l'eau de pluie, étaient moins susceptibles de disposer d'eau (53 %) que les systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation (78 %).

## Les systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation sont moins susceptibles de fournir de l'eau au besoin que les systèmes d'approvisionnement en eau sans canalisation



**FIGURE 36** Pourcentage de la population utilisant des points d'eau améliorés avec et sans canalisation fournissant de l'eau au besoin, sélection de 42 enquêtes, 2017-2022, données limitées aux systèmes d'approvisionnement en eau utilisés par au moins 5 % de la population

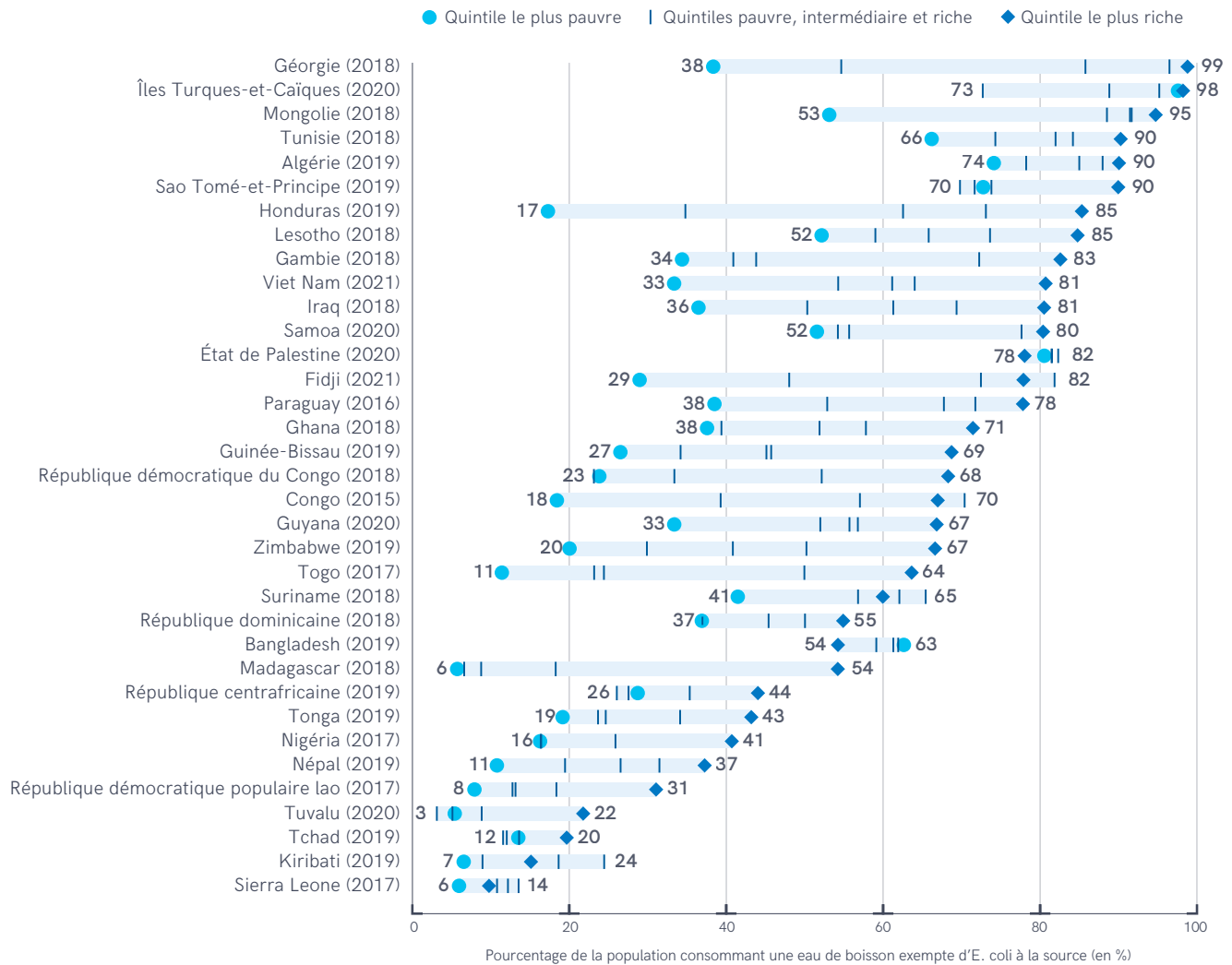
En 2022, 73 % de la population mondiale totale (81 % en zone urbaine et 62 % en zone rurale) consommaient une eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré exempt de contamination microbiologique et de pollution par des substances chimiques d'intérêt prioritaire. Au moins 1,7 milliard de personnes, dont 958 millions en zone rurale et 790 millions en zone urbaine, consommaient une eau de boisson provenant de points d'eau améliorés contaminés. En outre, 411 millions de personnes avaient encore recours à des points d'eau non améliorés et aux eaux de surface, connus pour présenter des risques de contamination plus importants dans les pays à revenu faible ou intermédiaire<sup>16</sup>.

La charge liée à la consommation d'une eau de boisson insalubre n'était pas répartie de manière uniforme. Les habitants des zones rurales étaient plus exposés à la consommation

d'une eau contaminée que ceux des zones urbaines. Dans 33 des 35 pays disposant de données comparables, le quintile le plus riche était exposé à des taux de contamination beaucoup plus faibles que le quintile le plus pauvre (Figure 37). Dans cinq pays (Congo, Fidji, Géorgie, Honduras et Togo), l'écart entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre dépassait 50 points de pourcentage et à Madagascar, le quintile le plus riche était presque dix fois moins exposé que le quintile le plus pauvre à la consommation d'une eau contaminée. Au Bangladesh et dans l'État de Palestine, le gradient de richesse était inversé et au Bangladesh, le quintile le plus pauvre disposait de la meilleure qualité d'eau. Cette situation paradoxale s'explique par le taux de contamination relativement élevé des systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation du Bangladesh (utilisés par 38 % des ménages les plus riches et affichant un taux de contamination fécale de 54 %), par rapport aux systèmes d'approvisionnement en eau sans canalisation tels que les forages (utilisés par 91 % des ménages les plus pauvres et affichant un taux de contamination fécale de 36 %).

<sup>16</sup> Bain, R. et al., « Monitoring Drinking Water Quality in Nationally Representative Household Surveys in Low- and Middle-Income Countries: Cross-Sectional Analysis of 27 Multiple Indicator Cluster Surveys 2014-2020 ». *Environmental Health Perspectives*, vol. 129, no 9, 097010, septembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1289/EHP8459>>.

## Les populations les plus pauvres sont beaucoup moins susceptibles d'utiliser des points d'eau non contaminés par des matières fécales



**FIGURE 37** Pourcentage de la population consommant une eau de boisson exempte d'E. coli à la source, par quintile de richesse, sélection d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples, 2016-2021





## Facteurs limitant la gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau de boisson

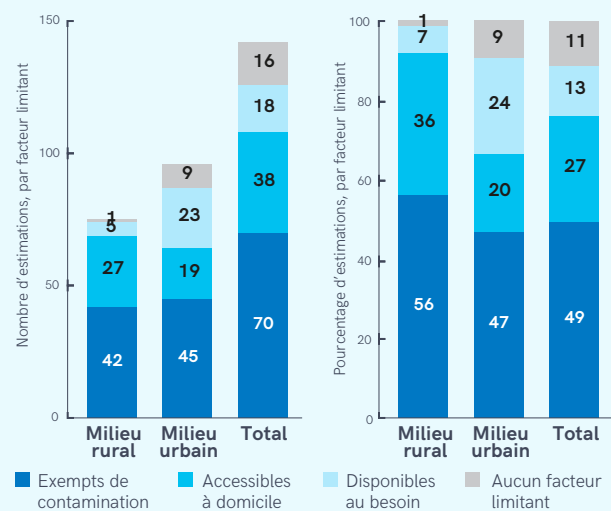
Dans de nombreux pays, les données relatives à l'accessibilité, à la disponibilité et à la qualité de l'eau de boisson proviennent de sources diverses. Il est donc généralement impossible de les combiner au niveau des ménages pour calculer le nombre de personnes qui consomment une eau de boisson remplissant les trois critères définissant la gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau de boisson. Les données relatives à la qualité de l'eau de boisson, par exemple, sont généralement disponibles uniquement au niveau national, et parfois au niveau des zones urbaines. C'est pourquoi le nombre de pays disposant d'estimations relatives à la population totale (142) est plus important que le nombre de pays disposant d'estimations pour la population urbaine (96) ou rurale (75). À des fins de suivi mondial, le JMP intègre les données relatives aux trois critères concernés au niveau des zones urbaines et des zones rurales, ou au niveau national lorsqu'une telle ventilation n'est pas disponible. Il se fonde ensuite sur le critère ayant obtenu les résultats les plus faibles pour produire des estimations relatives à la gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau de boisson. Cette méthode conduit à une surestimation du pourcentage de la population consommant effectivement une eau de boisson conforme à l'ensemble des trois critères. Par exemple, si le critère ayant obtenu les résultats les plus faibles est celui relatif à la qualité de l'eau, il sera utilisé pour établir les estimations concernant les services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité. Cependant, certains ménages peuvent bénéficier d'une eau exempte de toute contamination, mais qui n'est pas accessible à domicile ni disponible au besoin.

Dans 70 des 142 pays disposant d'estimations totales pour les services gérés en toute sécurité, la qualité de l'eau de boisson était le critère enregistrant les résultats les plus faibles et constituait donc le « facteur limitant » (Figure 38). La qualité de l'eau était plus susceptible de constituer un facteur limitant dans les zones rurales (56 %) que dans les zones urbaines (47 %). La Figure 39 montre que lorsque l'absence de contamination constitue le facteur limitant, l'écart entre les trois critères peut être important. Au Népal, seuls 14 % des systèmes d'approvisionnement en eau améliorés en zone rurale et 23 % des systèmes d'approvisionnement en eau améliorés en zone rurale étaient exempts de contamination. Le critère suivant était celui de l'accessibilité à domicile, avec des taux respectifs de 69 % dans les zones rurales et 75 % dans les zones urbaines. Dans la plupart de ces pays, la couverture des systèmes d'approvisionnement en eau améliorés était élevée, en particulier dans les zones urbaines, mais la qualité de l'eau était souvent insuffisante. À Tuvalu, les systèmes

d'approvisionnement en eau améliorés en zones urbaine et rurale avaient atteint une couverture universelle (> 99 %), mais affichaient des taux respectifs de 10 % et 5 % pour l'absence de contamination fécale.

L'accessibilité à domicile constitue le facteur limitant d'un pays sur cinq dans les zones urbaines (20 %) et de plus du tiers des pays dans les zones rurales (36 %). Ce facteur limitant est particulièrement courant dans les pays d'Afrique subsaharienne, notamment dans les zones rurales. Sur les 17 pays dans lesquels moins d'un habitant des zones rurales sur quatre avait accès à un système d'approvisionnement en eau amélioré à domicile, tous sauf un étaient situés en Afrique subsaharienne et tous sauf un avaient pour facteur limitant l'accessibilité (à Madagascar, le facteur limitant était la qualité de l'eau). La disponibilité au besoin constitue plus rarement un facteur limitant, mais peut l'être dans les zones urbaines des pays à revenu intermédiaire, où la couverture des systèmes d'approvisionnement en eau par canalisation est élevée, mais où les services fonctionnent par intermittence. Le Costa Rica et El Salvador affichaient tous deux des taux supérieurs à 95 % pour l'accessibilité à domicile et l'absence de contamination dans les zones urbaines, mais des taux respectifs de 80 % et 79 % seulement pour la disponibilité de l'eau au besoin au cours du mois écoulé.

### La qualité de l'eau constitue le facteur limitant le plus courant pour la gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau de boisson



**FIGURE 38** Nombre et proportion de pays par facteur limitant relatif à la gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau de boisson, 2022 (en %)

# Les facteurs limitant la gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau de boisson varient d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays



**FIGURE 39** Couverture rurale et urbaine, par facteur limitant relatif à la gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau de boisson, 2022 (en %)

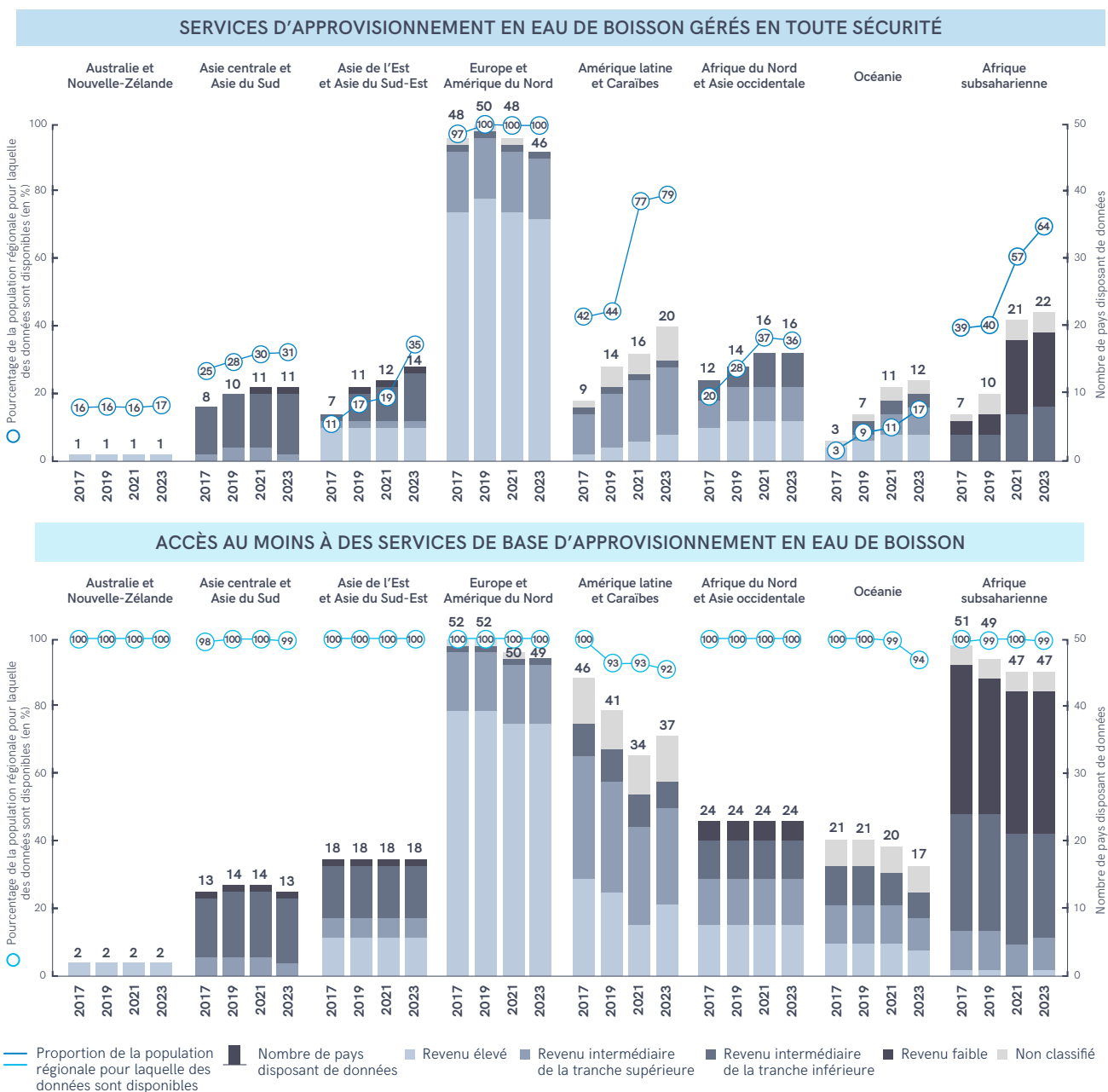
# COUVERTURE ET PROGRESSION DES DONNÉES

La couverture mondiale des données relatives à l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson est plus élevée (207 pays, représentant 99 % de la population) que celle des données relatives aux services d'approvisionnement en eau de boisson

gérés en toute sécurité (142 pays, soit 51 % de la population). La couverture des données relatives à l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson a connu un lent déclin dans les régions Océanie, Afrique subsaharienne et, de manière plus marquée, Amérique

latine et Caraïbes. Cela s'explique par l'obsolescence des données issues des enquêtes auprès des ménages et des recensements, désormais trop anciennes pour être intégrées aux estimations (Figure 40). Sur les 24 pays et territoires ayant cessé de faire l'objet d'estimations relatives à

## La couverture des données relatives aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité a augmenté dans l'ensemble des régions ODD



**FIGURE 40** Pourcentage de la population et nombre de pays disposant d'estimations concernant les services gérés en toute sécurité et l'accès au moins à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson dans les rapports de situation du JMP, 2017-2023

l'accès au moins à des services de base entre 2017 et 2023, neuf étaient situés dans la sous-région des Caraïbes, où les enquêtes auprès des ménages sont rares et où la dernière série de recensements date de 2010-2012. Néanmoins, le pourcentage de la population pour laquelle des données sont disponibles est resté supérieur à 90 % dans l'ensemble des régions ODD et supérieur à 99 % dans toutes les régions sauf l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Océanie.

À l'inverse, la couverture des données relatives aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité a connu une hausse régulière dans l'ensemble des régions, à l'exception des régions Australie et Nouvelle-Zélande, et Europe et Amérique du Nord. En effet, la Croatie, le Groenland, les Îles anglo-normandes et Saint-Pierre-et-Miquelon ont cessé de faire l'objet d'estimations depuis le rapport de situation de 2019.

Entre 2017 et 2023, le nombre de pays disposant d'estimations relatives aux services gérés en toute sécurité a doublé dans les régions Asie centrale et Asie du Sud, et Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, triplé en Afrique subsaharienne et quadruplé en Océanie. Toutefois, dans cinq régions ODD, plus de la moitié de la population régionale n'était toujours pas couverte par les données.





## 3 Services d'assainissement

### INTRODUCTION

L'échelle des services du JMP relative à l'assainissement distingue cinq niveaux de services, allant de la « défécation en plein air » (pas de service) à la « gestion en toute sécurité » des services, qui correspond à l'indicateur mondial de la cible 6.2 des ODD pour l'assainissement (Figure 41). Elle reprend la classification par type d'installations (améliorées ou non améliorées) et y ajoute des critères supplémentaires liés à la qualité de service. Dans le cadre du suivi des ODD, la population utilisant des installations améliorées est divisée en trois catégories. Si l'installation améliorée est partagée avec d'autres ménages, il s'agit d'un « service limité ».

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
<b>SERVICES GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ</b>	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et où les excréta sont traités et gérés sur site ou évacués et traités hors site
<b>SERVICES DE BASE</b>	Utilisation d'installations améliorées non partagées avec d'autres ménages
<b>SERVICES LIMITÉS</b>	Utilisation d'installations améliorées partagées avec d'autres ménages
<b>SERVICES NON AMÉLIORÉS</b>	Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, de latrines suspendues ou de latrines à seau
<b>DÉFÉCATION EN PLEIN AIR</b>	Évacuation des excréta humains dans les champs, les forêts, les buissons, les plans d'eau, les plages ou dans d'autres espaces ouverts, ou avec des déchets solides

**FIGURE 41** Échelle des ODD relative aux services d'assainissement

**Remarque** : Les installations améliorées désignent notamment les toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées à un réseau d'égouts, les fosses septiques ou les latrines à fosse ; les latrines à fosse avec dalle (notamment celles équipées d'une ventilation) ; et les toilettes à compostage.

Dans le cas contraire, il s'agit d'un « service de base ». Toutefois, afin de satisfaire aux normes des ODD relatives à la gestion en toute sécurité des services, les excréta doivent être traités et gérés sur site ou vidangés et traités hors site. Étant donné que les ménages ayant accès à des services « gérés en toute sécurité » remplissent également les critères des services « de base », ces deux catégories peuvent être regroupées sous le concept d'accès « au moins à des services de base », qui fait partie des indicateurs de traçabilité utilisés pour suivre les progrès réalisés au regard de la cible 1.4 des ODD relative à l'accès universel aux services de base.

Entre 2000 et 2022, la population mondiale a augmenté de 1,8 milliard de personnes. Cette croissance s'est principalement concentrée

dans les zones urbaines (1,7 milliard d'habitants supplémentaires). Au cours de cette période, 2,5 milliards de personnes ont pu accéder à des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Le nombre de personnes n'ayant pas accès au moins à des services de base dans ce domaine est passé de 2,7 milliards à 1,5 milliard (Figure 42). Parmi les personnes qui ont pu accéder à des services d'assainissement gérés en toute sécurité, trois sur cinq (soit 1,5 milliard de personnes) vivaient en zone urbaine. En outre, 503 millions de personnes ont pu au moins accéder à des services de base d'assainissement dans les zones urbaines, et le nombre de personnes n'ayant pas accès au moins à des services de base d'assainissement est passé de 596 à 504 millions (soit 92 millions de personnes en moins).

Depuis 2000, près du tiers (1 milliard de personnes) de la population actuelle des zones rurales a pu accéder à des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Dans les zones rurales également, 257 millions de personnes ont pu accéder au moins à des services de base d'assainissement. Le nombre de personnes n'ayant pas accès au moins à des services de base dans ce domaine a diminué de moitié, passant de 2,1 milliards en 2000 à 1 milliard en 2022. En 2022, dans les zones rurales, les installations d'assainissement non améliorées étaient utilisées par 421 millions de personnes en moins et 801 millions de personnes ont cessé de pratiquer la défécation en plein air. Toutefois, neuf personnes sur dix pratiquant la défécation en plein air en 2022 vivaient en zone rurale (377 sur 419 millions de personnes).

### Depuis 2000, 2,5 milliards de personnes, dont trois sur cinq vivent en zone urbaine, ont pu accéder à des services gérés en toute sécurité

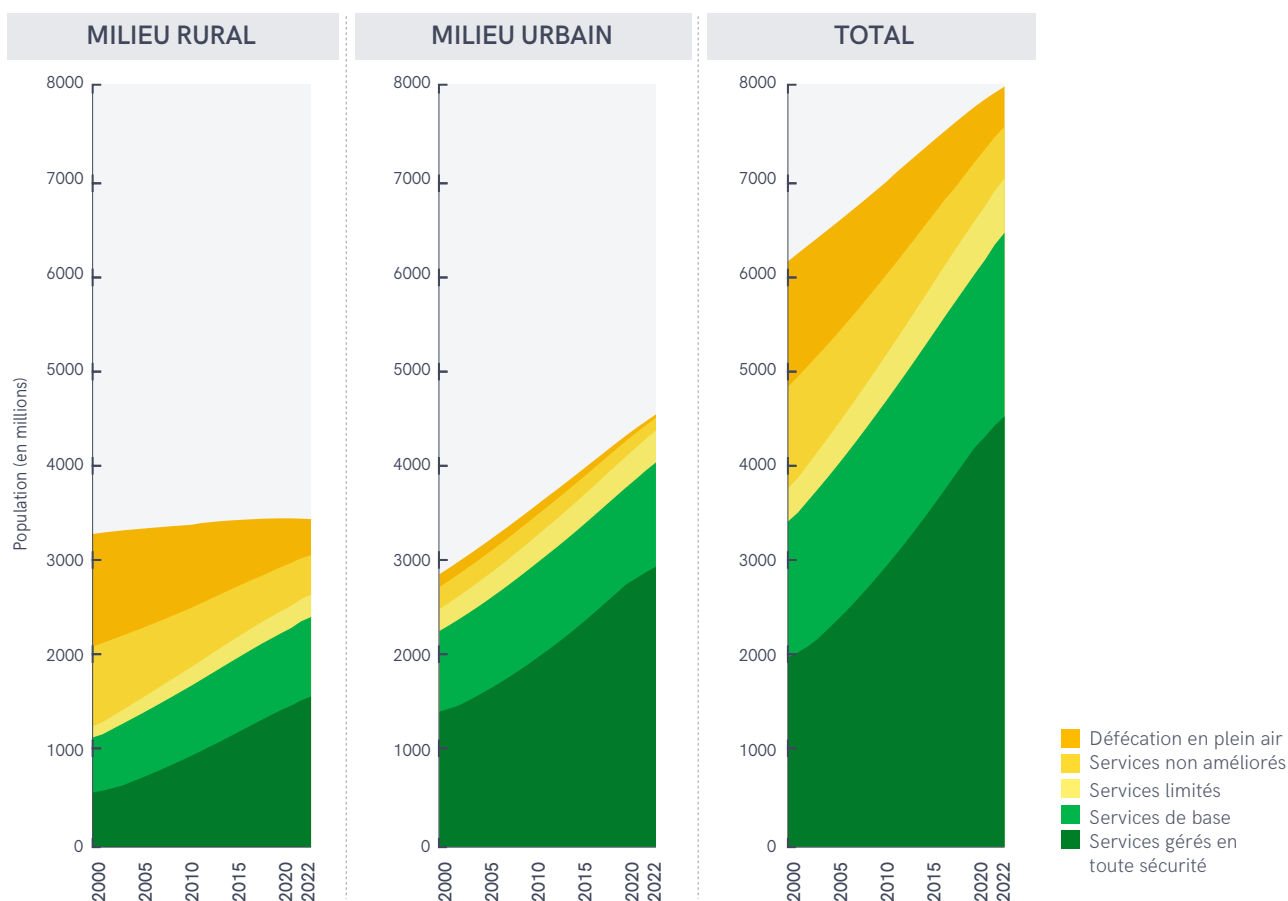


FIGURE 42 Population totale, urbaine et rurale, par niveau de service d'assainissement, 2000-2022 (en millions)

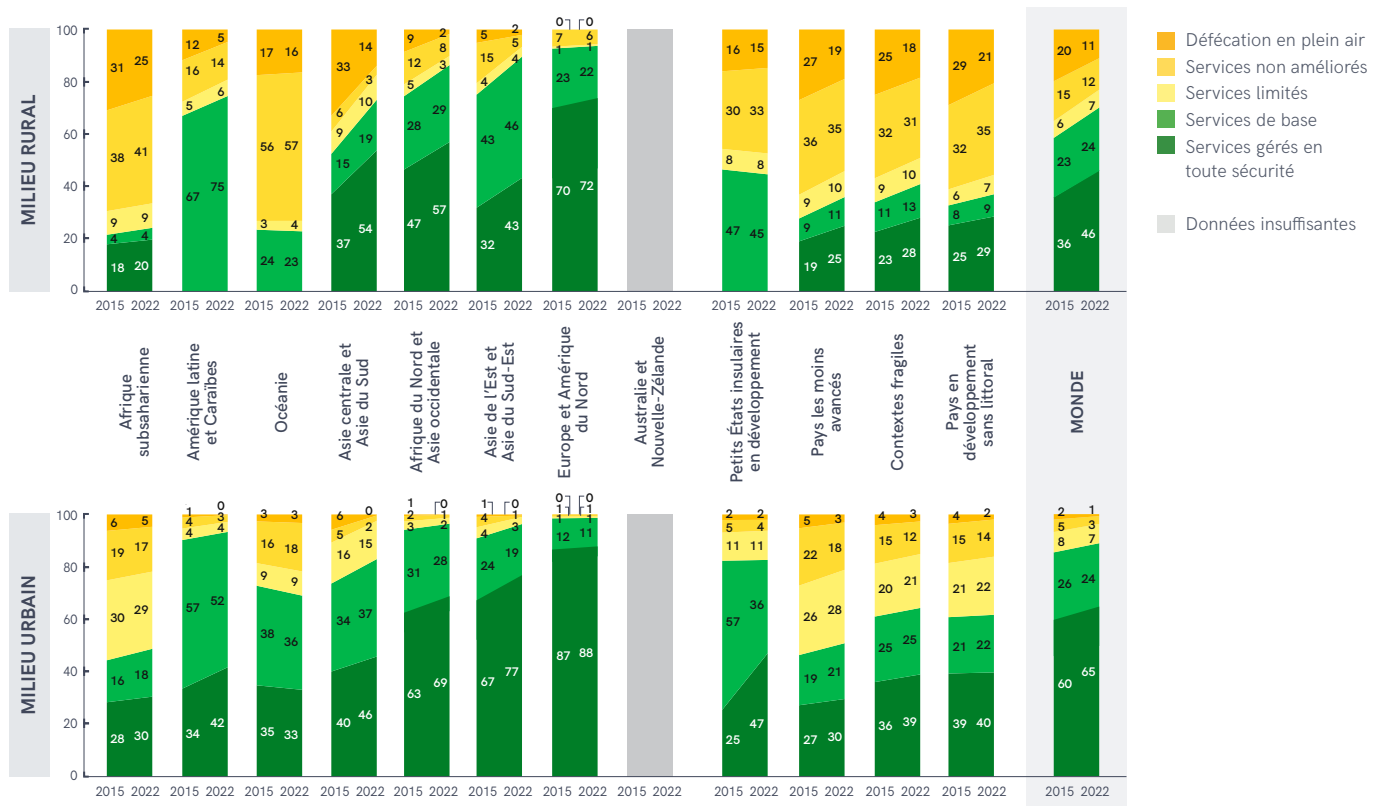
Entre 2015 et 2022, la couverture mondiale des services d'assainissement gérés en toute sécurité est passée de 49 % à 57 %. La couverture rurale a augmenté de 10 points de pourcentage, passant de 36 % à 46 %, tandis que la couverture urbaine a augmenté de 5 points de pourcentage, passant de 60 % à 65 % (Figure 43). Sept régions ODD disposaient d'estimations pour les zones urbaines, mais seulement cinq disposaient d'estimations pour les zones rurales. Dans l'ensemble des régions ODD, la couverture des services d'assainissement gérés en toute sécurité a augmenté aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales, à l'exception de l'Océanie, où la couverture urbaine est passée de 35 % à 33 %. Dans toutes les régions ODD, la couverture urbaine était plus élevée que la couverture rurale, à l'exception de la région Asie centrale et Asie du Sud, où la couverture rurale a augmenté trois fois plus vite (2,22 points de pourcentage par an) que la couverture urbaine



(0,72 point de pourcentage par an). La région Asie de l'Est et Asie du Sud-Est a enregistré la deuxième augmentation la plus rapide de la couverture rurale (1,33 point de pourcentage par an), mais la couverture urbaine a connu une augmentation plus rapide encore (1,55 point de pourcentage par an), ce qui a abouti à un écart de 34 points de

pourcentage en 2022. Dans l'ensemble des régions ODD, la couverture urbaine de l'accès au moins à des services de base d'assainissement était plus élevée que la couverture rurale. L'Océanie était la seule région ODD où la couverture de l'accès au moins à des services de base d'assainissement était en recul dans les zones rurales.

**Dans toutes les régions ODD, sauf l'Océanie, la couverture des services de base et des services gérés en toute sécurité en matière d'assainissement a augmenté aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales**



**FIGURE 43** Couverture régionale des services d'assainissement dans les zones rurales et urbaines, 2015-2022 (en %)



## QUESTIONS DE GENRE ET ASSAINISSEMENT

L'accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité constitue un droit humain universel. Pourtant, en 2022, 3,5 milliards de personnes en étaient encore privées. Dans son rapport de situation de 2023, le JMP met en lumière les inégalités de niveaux de services entre les pays et au sein même des pays, mais il est largement reconnu que les répercussions découlant de l'utilisation de services d'assainissement inadéquats varient également selon les catégories de population.

L'accélération des progrès en matière d'assainissement constitue une priorité de premier ordre au regard des objectifs d'égalité des genres. En effet, le recours à des services inadéquats a des conséquences disproportionnées sur la santé, le bien-être et la productivité des femmes et des filles. Les différences physiques exposent ces dernières à des difficultés plus importantes lorsqu'elles souhaitent accéder en toute sécurité à des toilettes et les utiliser dans le respect de leur intimité et de leur dignité. De plus, les normes de genre limitent leur capacité à influencer la conception et la prestation des services d'assainissement. Les femmes enceintes qui ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates sont exposées à des risques supplémentaires pour leur santé.

Des conditions d'assainissement inadéquates peuvent également exposer directement les femmes et les filles à la violence. La perception du risque de violence peut s'ajouter à d'autres causes de stress psychosocial, telles que la perception du risque de harcèlement ou la crainte de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins de base<sup>17</sup>.

Bien que la ventilation par sexe des données nationales relatives aux services d'assainissement demeure rare, certains indicateurs tiennent compte des inégalités de genre et peuvent donc être considérés comme sensibles aux questions de genre. Les inégalités de genre liées à l'accessibilité des services d'assainissement, par exemple, ont été prises en compte dans le processus d'élaboration de l'échelle de services des ODD relative à ce type de services. L'échelle distingue ainsi les personnes qui pratiquent la défécation en plein air (pas de service), celles qui utilisent des installations d'assainissement privées non améliorées et celles qui utilisent des installations communes à plusieurs ménages. Dans un petit nombre de cas, les données nationales peuvent être ventilées par sexe ou par genre,

et sont alors considérées comme étant spécifiques au genre. Néanmoins, des efforts supplémentaires devront être déployés pour mettre au point des indicateurs tenant compte des autres dimensions des inégalités de genre ayant trait à l'assainissement.

En 2022, 419 millions de personnes à travers le monde n'utilisaient pas de toilettes et pratiquaient la défécation en plein air. Les femmes et les filles qui pratiquent la défécation en plein air rencontrent plus de difficultés pour préserver leur intimité et leur dignité, et sont davantage exposées que les hommes et les garçons aux agressions physiques, sexuelles ou verbales<sup>18</sup>. Si 36 pays affichaient encore des taux de défécation en plein air compris entre 5 % et 25 %, les inégalités de genre étaient généralement plus marquées dans les 13 pays où au moins une personne sur quatre se livrait à cette pratique. Ces pays se situent principalement en Afrique subsaharienne ; il s'agit notamment du Niger, du Soudan du Sud et du Tchad, où plus de la moitié de la population (respectivement 65 %, 60 % et 63 %) pratiquait encore la défécation en plein air en 2022 (Figure 44).

<sup>17</sup> Mills, J. E. et Cumming, O., *The impact of water, sanitation and hygiene on key health and social outcomes*. UNICEF et Sanitation and Hygiene Applied Research for Equity (SHARE), 2016.

<sup>18</sup> Burt, Z., Nelson, K. et Ray, I., « Towards gender equality through sanitation access », Document de réflexion no 12. ONU-Femmes, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.18356/25216112/12>>.

### Dans 13 pays, plus d'une personne sur quatre pratiquait encore la défécation en plein air en 2022

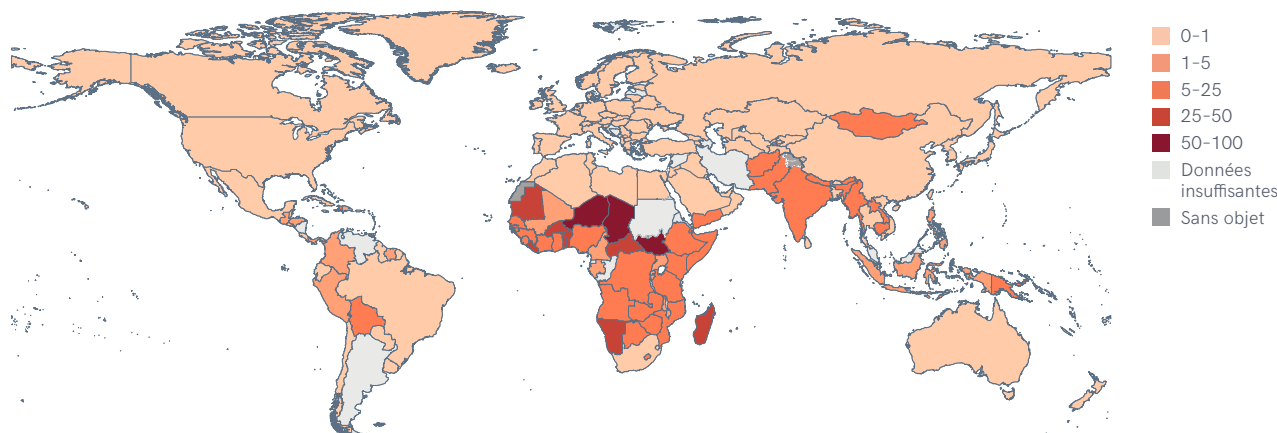


FIGURE 44 Pourcentage de la population pratiquant la défécation en plein air en 2022 (en %)



Lorsque les ménages ne disposent pas d'installations d'assainissement individuelles, le recours à des installations partagées constitue une solution de transition importante. Toutefois, cette solution ne répond pas aux besoins des femmes et des filles, car elle peut poser des problèmes d'accessibilité selon le besoin, de propreté, de respect de l'intimité et de sécurité personnelle<sup>19</sup>. En 2022,

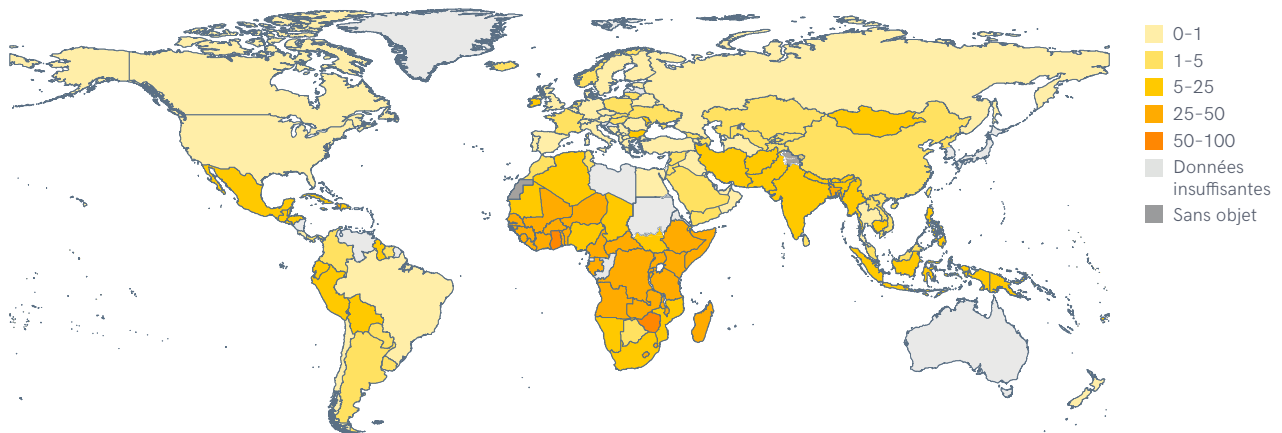
<sup>19</sup> Organisation mondiale de la Santé, *Lignes directrices relatives à l'assainissement et à la santé*. Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <<https://apps.who.int/iris/handle/10665/329954>>.

570 millions de personnes utilisaient des installations améliorées partagées avec d'autres ménages, qui relèvent de la catégorie des services « limités ». Trois sur cinq d'entre elles (soit 335 millions de personnes) vivaient en zone urbaine. Les 33 pays dans lesquels plus du quart de la population urbaine utilisait des services limités en 2022 (dont 30 pays situés en Afrique subsaharienne) étaient plus exposés aux inégalités de genre liées à l'utilisation d'installations d'assainissement partagées (Figure 45). En 2022, une personne sur cinq (soit 18 % de la population) utilisait des

services limités en Afrique subsaharienne, contre une personne sur dix dans la région Asie centrale et Asie du Sud (11 %) et une personne sur vingt dans la région Océanie (5 %).

Cependant, la Figure 46 montre qu'entre 2000 et 2022, sur l'ensemble de la population utilisant des installations améliorées, la part des personnes ayant recours à des installations partagées a diminué dans de nombreux pays et régions. En Afrique subsaharienne, le pourcentage de personnes utilisant des installations

### En 2022, dans 33 pays, plus d'un habitant des zones urbaines sur quatre utilisait des services d'assainissement limités



**FIGURE 45** Pourcentage de la population urbaine utilisant des services d'assainissement limités en 2022 (en %)



partagées est ainsi passé de 41 % à 34 %, et le Ghana a connu la baisse la plus forte (de 89 % à 61 %). Ce déclin a également pu être observé dans la région Asie centrale et Asie du Sud (de 21 % à 13 %), en particulier au Népal, qui a connu une baisse de plus de

30 points de pourcentage (de 43 % à 11 %). Dans la région Afrique du Nord et Asie occidentale, la part de personnes utilisant des installations partagées a diminué de moitié (de 7 % à 3 %). En Iraq, où 17 % des personnes utilisant des installations

améliorées devaient les partager en 2000, cette pratique a complètement disparu. Toutes les autres régions ont enregistré une tendance similaire à la baisse, à l'exception de l'Océanie, où cette proportion a augmenté, passant de 9 % à 14 %.

### Depuis 2000, dans de nombreux pays, la proportion d'installations d'assainissement améliorées partagées par plusieurs ménages a connu une baisse rapide

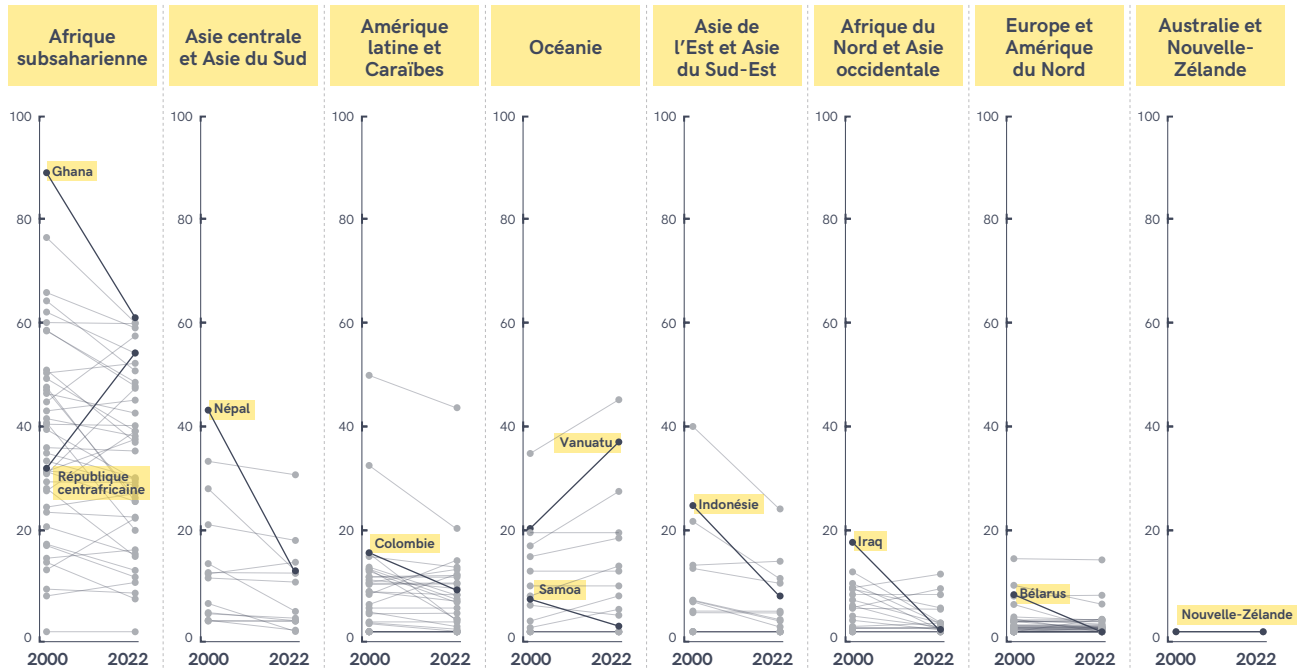


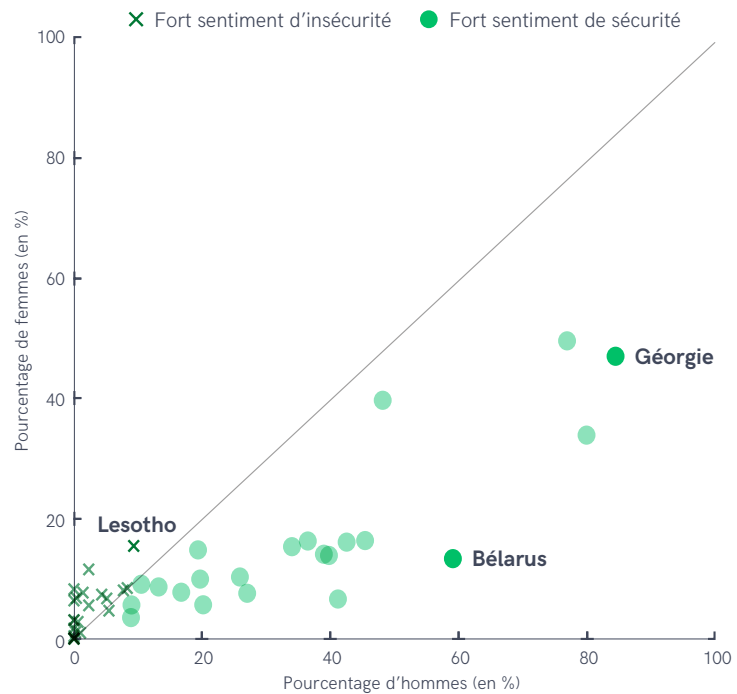
FIGURE 46 Pourcentage de la population partageant des installations d'assainissement avec d'autres ménages parmi la population utilisant des installations d'assainissement améliorées, par pays, 2000 et 2022





La sécurité et la protection contre la violence (qu'il s'agisse d'actes violents ou de menaces de violence) ont également été identifiées comme des aspects essentiels des inégalités de genre relatives aux services WASH. Les femmes et les filles qui quittent le foyer pour déféquer et uriner, par exemple, sont exposées à des risques de harcèlement ou de violences sexuelles, en particulier la nuit. Dans le cadre des enquêtes MICS, les femmes et les hommes répondent séparément à une question portant sur la sécurité ressentie lors de déplacements à pied dans leur quartier après la tombée de la nuit. Les résultats de 22 enquêtes récentes menées auprès de ménages utilisant des installations d'assainissement partagées révèlent que les hommes sont beaucoup plus susceptibles que les femmes de déclarer qu'ils se sentent « très en sécurité » (Figure 47). En Géorgie, par exemple, 85 % des hommes déclaraient se sentir très en sécurité, contre 47 % des femmes. Au Bélarus, les hommes étaient plus de quatre fois plus susceptibles de déclarer se sentir très en sécurité (59 %) que les femmes (13 %). Le nombre de répondants déclarant ne pas se sentir en sécurité du tout était nettement moins élevé, mais cette réponse était beaucoup plus répandue parmi les femmes que parmi les hommes.

**Dans les foyers dont les installations sanitaires sont partagées, les femmes sont moins susceptibles de se sentir en sécurité et plus susceptibles de percevoir un risque pour leur sécurité lorsqu'elles se déplacent seules à pied après la tombée de la nuit**



**FIGURE 47** Pourcentage de femmes et d'hommes utilisant des installations d'assainissement partagées qui déclarent se sentir très en sécurité ou pas du tout en sécurité lorsqu'ils se déplacent seuls à pied dans leur quartier après la tombée de la nuit, sélection d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples, 2018-2021



## En Sierra Leone et au Nigéria, la perception des risques associés à l'utilisation des toilettes varie considérablement d'une région infranationale à l'autre

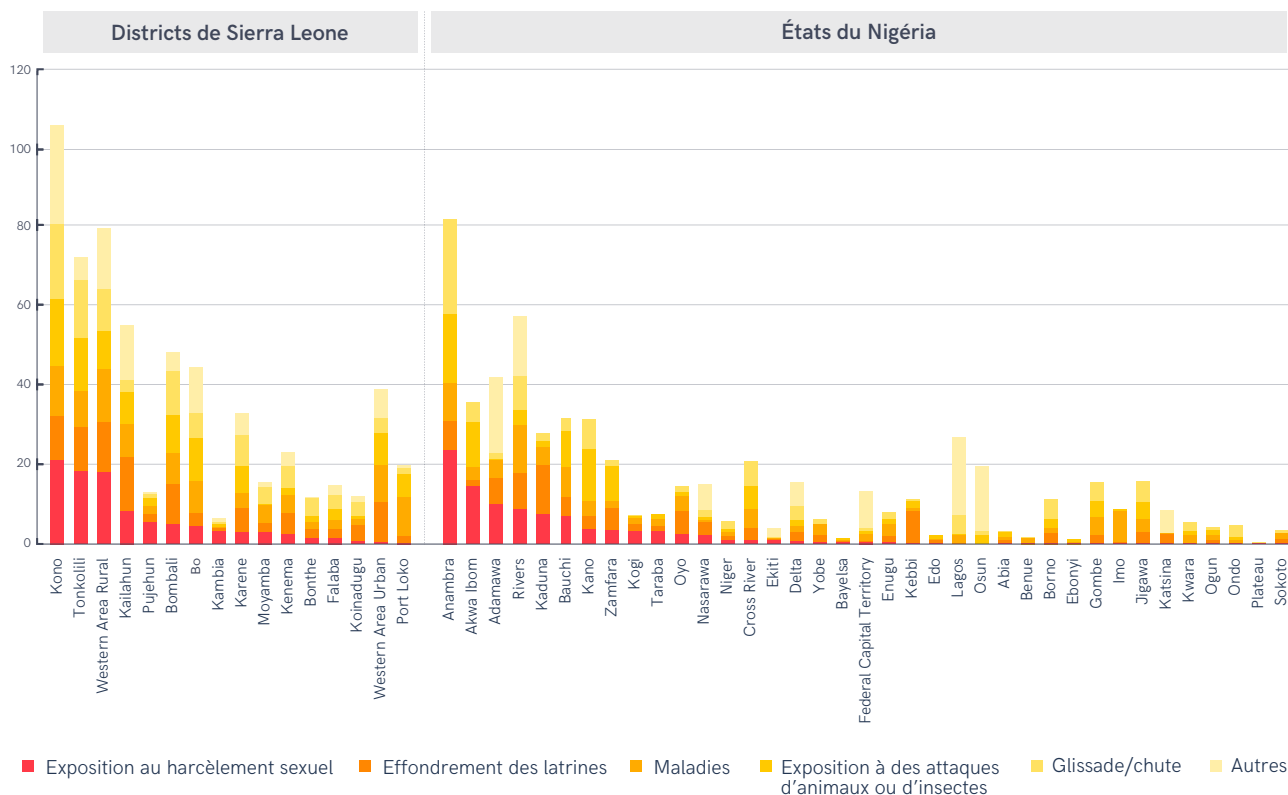


FIGURE 48

Pourcentage de la population ayant déclaré être exposée au harcèlement sexuel et à d'autres risques lors de l'utilisation de toilettes, par région infranationale en Sierra Leone (2022) et au Nigéria (2021)

En Sierra Leone et au Nigéria, la cartographie de routine des résultats nationaux en matière de WASH (enquête WASH NORM) à destination des ménages comportait une question relative à la perception des risques associés à l'utilisation des toilettes. Un ménage sur cinq en Sierra Leone (21 %) et un ménage sur dix au Nigéria (8 %) ont déclaré percevoir des risques. Dans les deux pays, la perception des risques était deux fois plus élevée au sein des ménages ayant recours à des installations d'assainissement partagées. Au Nigéria, les ménages qui utilisaient des latrines publiques étaient plus susceptibles de déclarer être exposés à des risques que ceux qui partageaient des installations avec des ménages qu'ils connaissaient. La Figure 48 montre que le type et le nombre de risques différents signalés varient considérablement d'une région infranationale à l'autre.

Bien que l'exposition au harcèlement sexuel ait été moins souvent citée que la peur de contracter des maladies, l'effondrement des latrines et l'exposition aux morsures d'insectes, la perception de ce risque était bien plus élevée dans certaines régions que dans d'autres.

La perception des risques n'est généralement pas la même pour les femmes et pour les hommes. En 2022, par exemple, une enquête MUSE menée à Warangal, en Inde, a montré que les femmes étaient plus nombreuses (19 %) que les hommes (1 %) à estimer que les femmes de leur communauté étaient exposées à des risques d'agression physique par des hommes ou des garçons lorsqu'elles se déplaçaient pour utiliser des installations d'assainissement. À l'inverse, l'enquête MUSE menée en 2022 à Kampala, en Ouganda, a montré que

les hommes étaient plus nombreux (39 %) que les femmes (21 %) à être d'accord avec cette affirmation<sup>20</sup>.

Très peu de pays disposent de données nationales relatives à l'expérience et à la satisfaction des individus à l'égard des services d'assainissement. Pendant la pandémie de COVID-19, le Bureau du recensement des États-Unis a lancé une enquête éclair expérimentale auprès des ménages<sup>21</sup>. Celle-ci a notamment permis de collecter des données auprès de répondants ayant déclaré avoir été déplacés au cours de l'année écoulée en raison d'une catastrophe naturelle telle qu'un ouragan, une inondation ou

<sup>20</sup> Caruso et al., *Measuring Urban Sanitation and Empowerment (MUSE)*. Rapports préliminaires du projet MUSE pour Kampala en Ouganda et Warangal en Inde, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.museproject.org/publications-reports>>.

<sup>21</sup> Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.census.gov/data/experimental-data-products/household-pulse-survey.html>>.



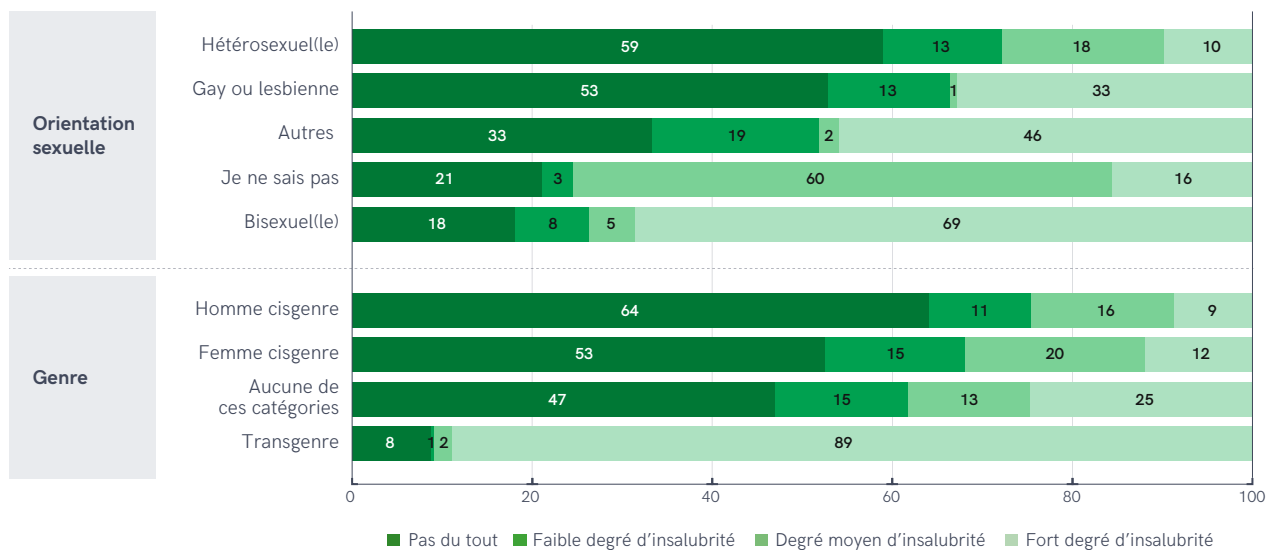
un incendie. Environ la moitié de ces répondants ont déclaré avoir été confrontés à des conditions d'insalubrité, telles que des toilettes inadéquates, au cours du premier mois après la catastrophe concernée. Les hommes et les femmes cisgenres et les personnes s'identifiant comme hétérosexuelles étaient moins nombreuses à faire état de conditions d'insalubrité. À l'inverse, 33 % des

personnes s'identifiant comme gays ou lesbiennes, 67 % des personnes s'identifiant comme bisexuelles et 89 % des personnes s'identifiant comme transgenre ont déclaré avoir été « très souvent » confrontées à des conditions d'insalubrité (Figure 49).

Bien que les données nationales existantes semblent suggérer l'existence d'inégalités de genre

en matière d'assainissement, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les différences de besoins en assainissement liées au sexe et au genre et pour trouver des moyens de mesurer plus systématiquement les inégalités en matière d'accès aux connaissances, aux ressources et au soutien social nécessaires pour satisfaire ces besoins.

### Aux États-Unis d'Amérique, les personnes s'identifiant comme gays, lesbiennes, bisexuelles, non cisgenres ou transgenres sont plus susceptibles d'être confrontées à des conditions d'insalubrité au lendemain d'une catastrophe naturelle



**FIGURE 49** Pourcentage de la population ayant déclaré être confrontée à des conditions d'insalubrité au lendemain d'une catastrophe aux États-Unis d'Amérique, par orientation sexuelle et par genre, 2022 (en %)



## SERVICES DE BASE D'ASSAINISSEMENT

Entre 2015 et 2022, la couverture mondiale de l'accès au moins à des services de base d'assainissement est passée de 73 % à 81 %. La couverture rurale est passée de 59 % à 70 %, tandis que la couverture urbaine est passée de 85 % à 89 %. En 2022, 59 pays avaient déjà atteint la couverture universelle (> 99 %) pour l'accès au moins à des services de base d'assainissement (contre 46 pays en 2015). Toutefois,

dans 54 autres pays, la couverture restait inférieure à 75 % et dans 13 pays, moins de la moitié de la population avait accès à des services de base d'assainissement en 2022 (Figure 50).

La Figure 51 montre la couverture actuelle et le rythme de progression annuel de l'accès au moins à des services de base d'assainissement dans 187 pays dotés de données

suffisantes pour estimer les tendances entre 2000 et 2022. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, 77 pays sont en bonne voie pour atteindre la couverture universelle (supérieure à 99 %) d'ici à 2030, dont 59 pays qui ont déjà atteint ce seuil en 2022. Toutefois, 85 pays progressent trop lentement, et dans 25 pays, la couverture est en baisse.

### En 2022, 59 pays avaient déjà atteint une couverture supérieure à 99 % pour l'accès au moins à des services de base d'assainissement

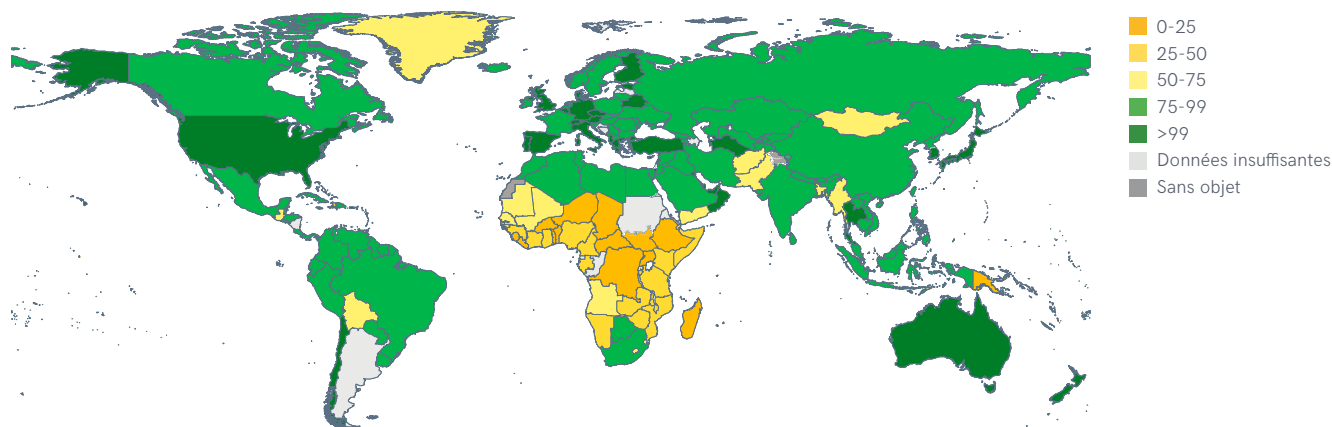


FIGURE 50 Pourcentage de la population utilisant au moins des services de base d'assainissement en 2022 (en %)

### Près de la moitié des pays disposant de suffisamment de données pour estimer les tendances ne sont pas sur la bonne voie pour garantir un accès universel au moins à des services de base d'assainissement d'ici à 2030

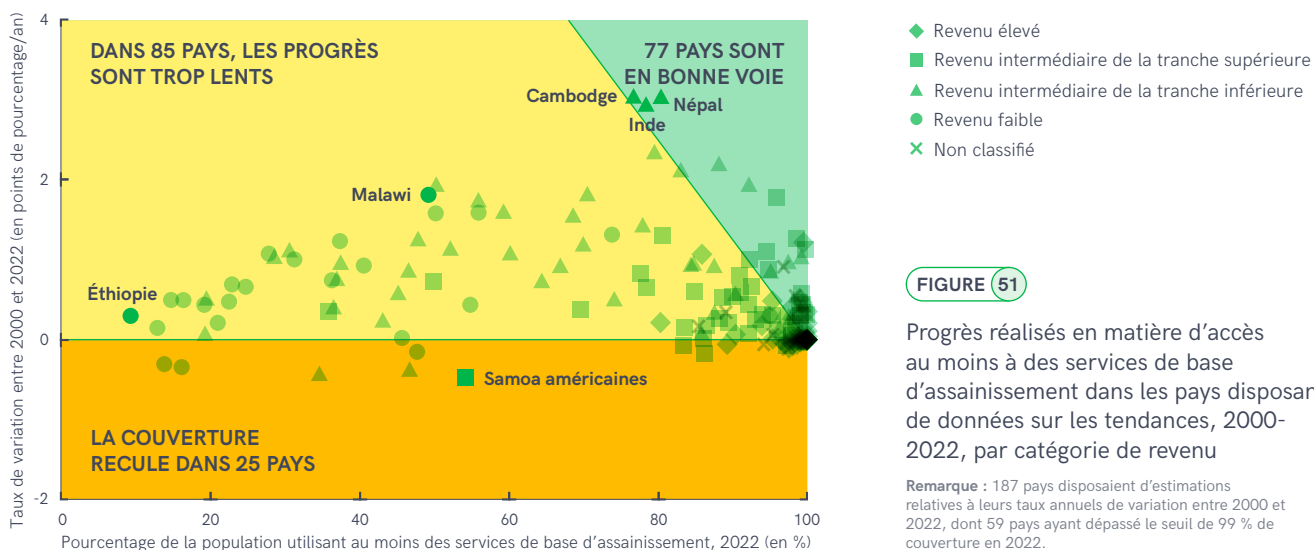
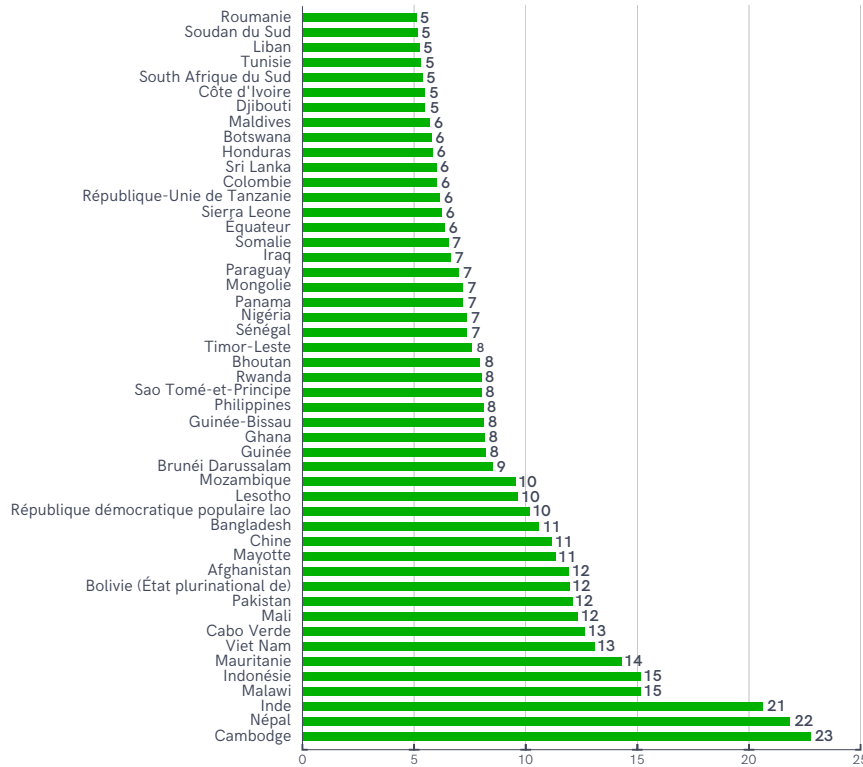


FIGURE 51

Progrès réalisés en matière d'accès au moins à des services de base d'assainissement dans les pays disposant de données sur les tendances, 2000-2022, par catégorie de revenu

Remarque : 187 pays disposaient d'estimations relatives à leurs taux annuels de variation entre 2000 et 2022, dont 59 pays ayant dépassé le seuil de 99 % de couverture en 2022.

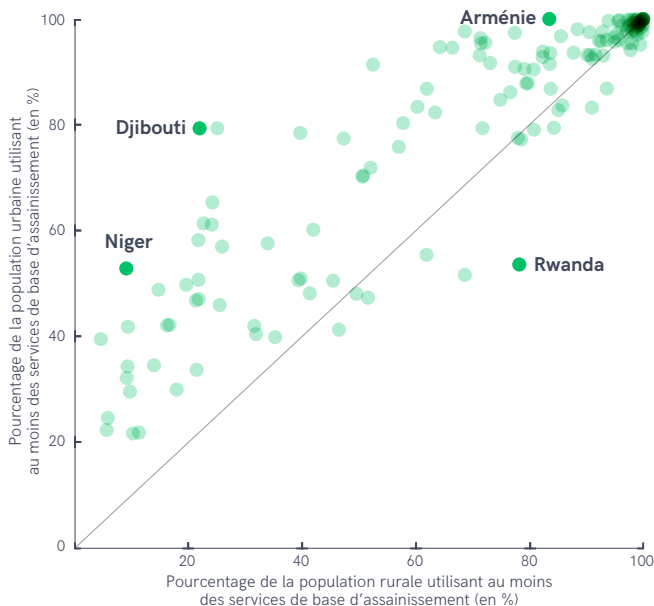
## Depuis 2015, 49 pays ont amélioré la couverture de l'accès au moins à des services de base d'assainissement de 5 points de pourcentage ou plus



Évolution de la couverture de l'accès au moins à des services de base d'assainissement, 2015-2022 (en points de pourcentage)

**FIGURE 52** Évolution de la proportion de la population utilisant au moins des services de base d'assainissement, parmi les pays affichant un changement d'au moins cinq points de pourcentage, 2015-2022 (en points de pourcentage)

## En 2022, la couverture urbaine de l'accès au moins à des services de base d'assainissement était supérieure à la couverture rurale dans presque tous les pays



**FIGURE 53** Pourcentage de la population urbaine et rurale utilisant au moins des services de base d'assainissement, par pays, en 2022 (en %)

Entre 2015 et 2022, certains pays ont enregistré une augmentation significative de la couverture de l'accès au moins à des services de base d'assainissement (Figure 52). La couverture a augmenté d'au moins 5 points de pourcentage dans 49 pays et d'au moins 10 points de pourcentage dans 16 pays. Au Cambodge, la couverture a augmenté de plus de 3 points de pourcentage par an au cours de cette période, passant de 54 % en 2015 à 77 % en 2022. Le Népal et l'Inde ont également enregistré une augmentation de plus de 20 points de pourcentage de leur couverture. Aucun pays n'a connu de baisse de couverture de plus de 5 points de pourcentage, mais au Vanuatu, la couverture est passée de 50 % en 2015 à 47 % en 2022.

En 2022, la couverture urbaine de l'accès au moins à des services de base d'assainissement était supérieure à la couverture rurale dans presque tous les pays (Figure 53). L'Arménie, par exemple, avait atteint la couverture universelle (> 99 %) dans les zones urbaines, contre une couverture de 83 % dans les zones rurales. À Djibouti, la couverture urbaine (79 %) était presque quatre fois plus élevée que la couverture rurale (22 %). Au Niger, l'écart entre la couverture urbaine (53 %) et la couverture rurale (9 %) s'élevait à 44 points de pourcentage. Le Rwanda fait partie des rares pays dont la couverture rurale de l'accès au moins à des services de base d'assainissement est nettement plus élevée (78 %) que dans la couverture urbaine (54 %), ce qui s'explique en partie par la forte prévalence du partage des installations (38 % de la population urbaine utilisait des services limités).

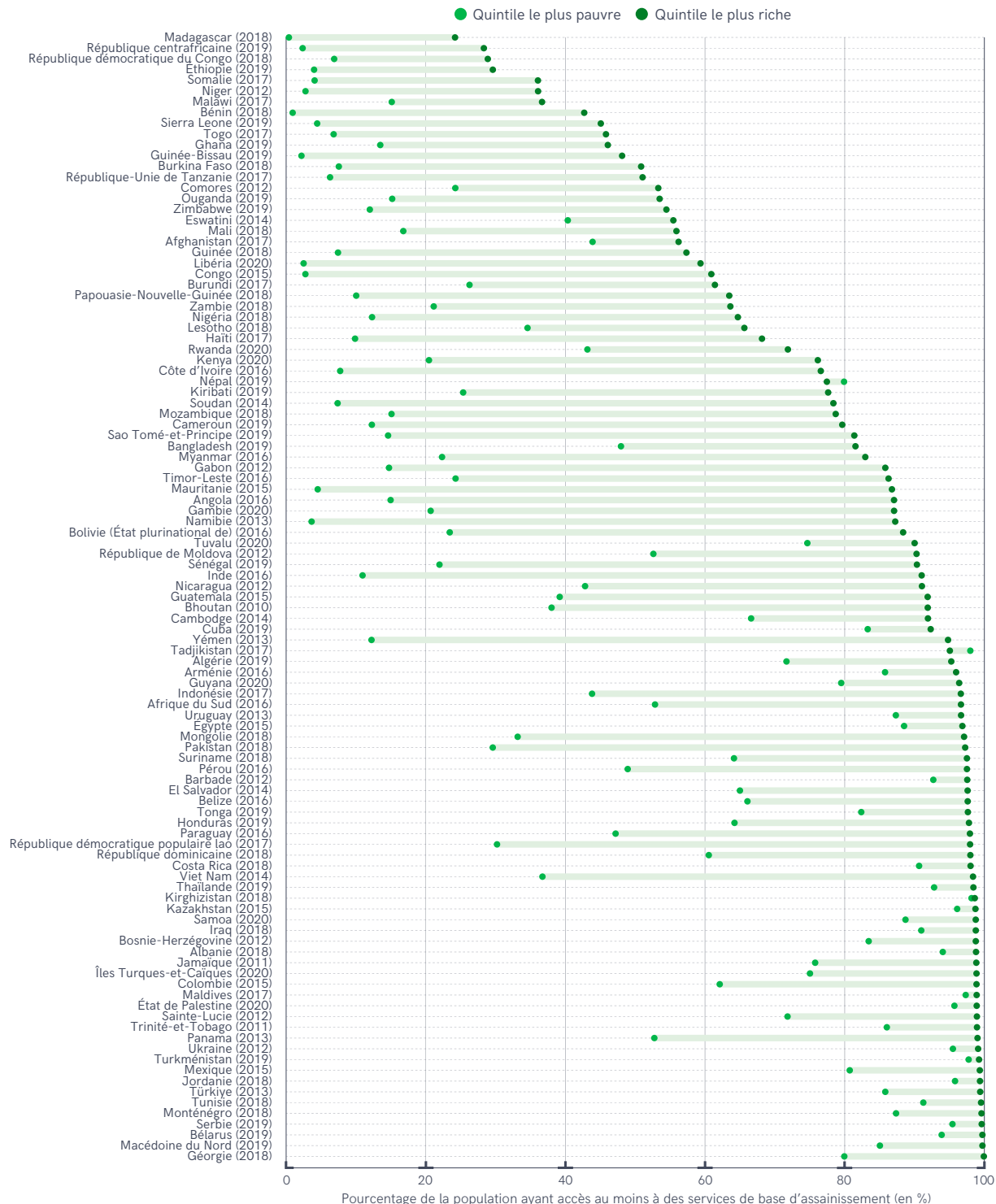
Dans les pays disposant de données ventilées par quintile de richesse, on observe d'importantes disparités entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre (Figure 54). Sur 106 pays disposant de données d'enquêtes récentes relatives à l'assainissement, 73 pays affichaient un écart de couverture de plus de 20 points de pourcentage entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre, 43 pays un écart de plus de 40 points de pourcentage

et 20 pays un écart de plus de 60 points de pourcentage. Au Yémen, l'écart de couverture entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre s'élevait à 83 points

de pourcentage (95 % contre 12 %). En Bolivie, l'écart était de 65 points de pourcentage (88 % contre 23 %). Au Népal, le quintile le plus pauvre affichait une couverture légèrement

supérieure (80 %) à celle du quintile le plus riche (77 %), qui était plus susceptible d'utiliser des installations partagées dans les zones urbaines.

### Dans 43 pays, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres en ce qui concerne l'accès au moins à des services de base d'assainissement dépasse les 40 points de pourcentage



**FIGURE 54** Pourcentage de la population du quintile le plus riche et du quintile le plus pauvre utilisant au moins des services de base d'assainissement, sélection d'enquêtes, 2010-2020 (en %)

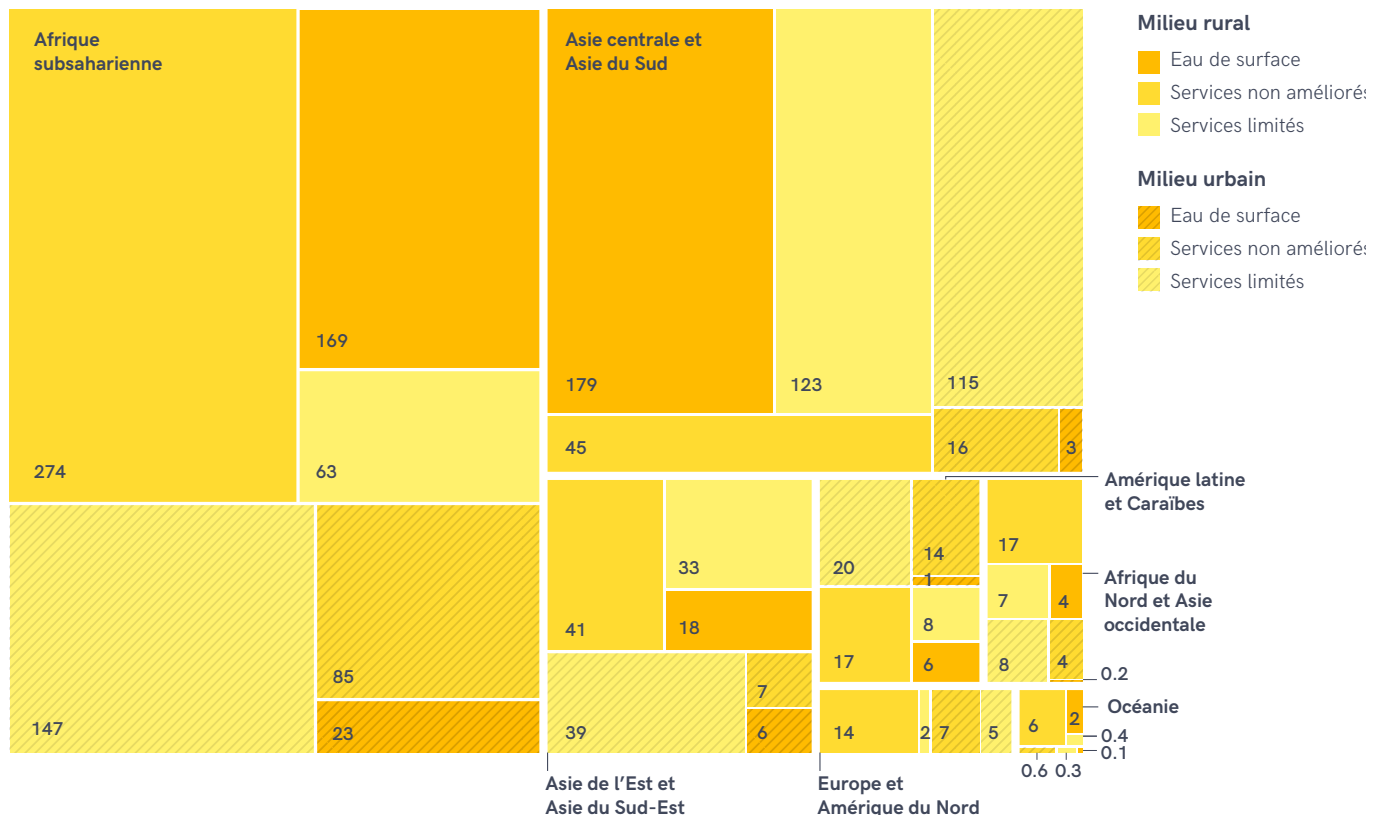


Entre 2000 et 2022, le nombre de personnes n'ayant pas accès à des services de base d'assainissement a diminué, passant de 2,7 milliards à 1,5 milliard. Plus de la moitié d'entre elles (soit 762 millions de personnes) vivait en Afrique subsaharienne et un tiers d'entre elles (soit 482 millions) vivait dans la région Asie centrale et Asie du Sud (Figure 55). Parmi les personnes ne disposant pas de services de base d'assainissement, deux sur trois (soit 1 milliard de personnes) vivaient dans en zone rurale. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes n'ayant pas au moins accès à des services de base d'assainissement était deux fois plus élevé dans les zones rurales (506 millions) que dans les zones urbaines (255 millions). En Océanie, cette part était huit fois plus importante dans les zones rurales (8,2 millions) que dans les zones urbaines (955 000).

La région Amérique latine et Caraïbes était la seule région ODD où le nombre de personnes n'ayant pas accès aux services d'assainissement de base était plus élevé dans les zones urbaines (36 millions) que dans les zones rurales (31 millions). L'Afrique subsaharienne était la région enregistrant le plus grand nombre de personnes privées de services de base d'assainissement dans les zones urbaines (255 millions), suivie de la région Asie centrale et Asie du Sud (135 millions). En 2022, le nombre de personnes pratiquant la défécation en plein air était plus élevé en Afrique subsaharienne (193 millions) que dans la région Asie centrale et Asie du Sud (187 millions). L'Afrique subsaharienne enregistrait également le plus grand nombre de personnes pratiquant la défécation en plein air dans les zones urbaines (23 millions), soit davantage que dans toutes les autres régions combinées.



### En 2022, sur 1,5 milliard de personnes privées de services de base d'assainissement, la moitié vivait en Afrique subsaharienne



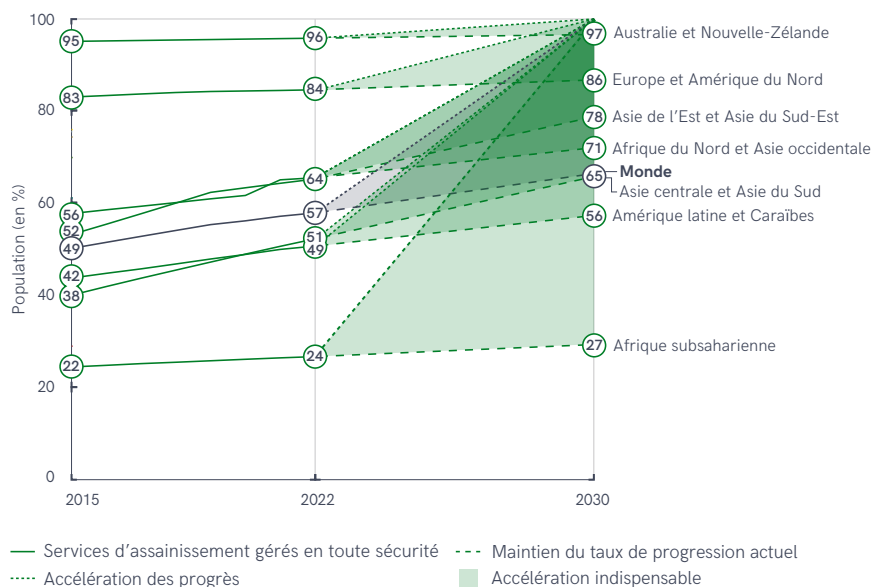
**FIGURE 55** Population rurale et population urbaine n'ayant pas accès au moins à des services de base d'assainissement en 2022, par région ODD (en millions)

## SERVICES D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ

Entre 2015 et 2022, la couverture mondiale des services d'assainissement gérés en toute sécurité a augmenté de 8 points de pourcentage, passant de 49 % à 57 %. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, le monde n'atteindra qu'une couverture de 65 % en 2030, ce qui signifie que 3 milliards de personnes n'auront toujours pas accès à des services gérés en toute sécurité (Figure 56). Depuis 2015, toutes les régions ODD ont amélioré leur couverture, mais à des rythmes différents. La région Asie centrale et Asie du Sud a augmenté sa couverture de 13 points de pourcentage (de 38 % à 51 %) et la région Asie de l'Est et Asie du Sud-Est de 12 points de pourcentage (de 52 % à 64 %). Toutes les autres régions ont connu une augmentation de leur couverture de moins de 10 points de pourcentage. L'Afrique subsaharienne, quant à elle, a enregistré une hausse de seulement 2 points de pourcentage (de 22 % à 24 %). Malgré les progrès réalisés, aucune région ODD n'est en bonne voie pour parvenir à une couverture universelle d'ici à 2030. Pour garantir un accès universel aux services d'assainissement gérés en toute sécurité, il faudrait multiplier par 5 le taux de progression actuel (par 16 dans les pays les moins avancés et par 15 dans les contextes fragiles).

En 2022, 135 pays disposaient d'estimations totales pour les services d'assainissement gérés en toute sécurité et ces dernières couvraient 86 % de la population mondiale. Pour 22 pays (dont 3 avaient déjà atteint une couverture supérieure à 99 %), seules les estimations totales étaient disponibles. Les estimations relatives aux zones urbaines étaient disponibles dans 116 pays et celles relatives aux zones rurales dans 89 pays. Le seuil de 99 % de couverture était déjà dépassé dans les zones urbaines de 7 pays et dans les zones rurales de 3 pays. Sur les 84 pays disposant d'estimations relatives aux zones rurales et aux zones urbaines, 35 affichaient une couverture supérieure dans les zones rurales et 49 dans les zones urbaines (Figure 57). Dans certains pays, la couverture urbaine était nettement plus élevée que la

### Aucune région ODD n'est en bonne voie pour garantir un accès universel à des services d'assainissement gérés en toute sécurité d'ici à 2030



**FIGURE 56** Progrès réalisés en matière de services d'assainissement gérés en toute sécurité, 2015-2022 (en %) et accélération indispensable pour parvenir à une couverture universelle (> 99 %) d'ici à 2030, par région ODD

couverture rurale, notamment en Chine (48 points de pourcentage en plus), au Bélarus (33 points de pourcentage) et au Tchad (28 points de pourcentage). À l'inverse, dans d'autres pays, la couverture était nettement plus élevée dans les zones rurales, notamment en Équateur (30 points de pourcentage en plus), au Honduras (30 points de

pourcentage), en Géorgie (25 points de pourcentage) et en Ouzbékistan (23 points de pourcentage). En 2022, cinq régions ODD comptaient des pays dont la couverture était inférieure à 25 % dans les zones urbaines et trois régions ODD comptaient des pays dont la couverture était inférieure à 25 % dans les zones rurales.



Sur 84 pays disposant d'estimations relatives aux zones rurales et aux zones urbaines en 2022, 35 enregistraient une couverture des services d'assainissement gérés en toute sécurité plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines



FIGURE 57 Couverture rurale et urbaine des services d'assainissement gérés en toute sécurité, par pays et par région, 2022 (en %)

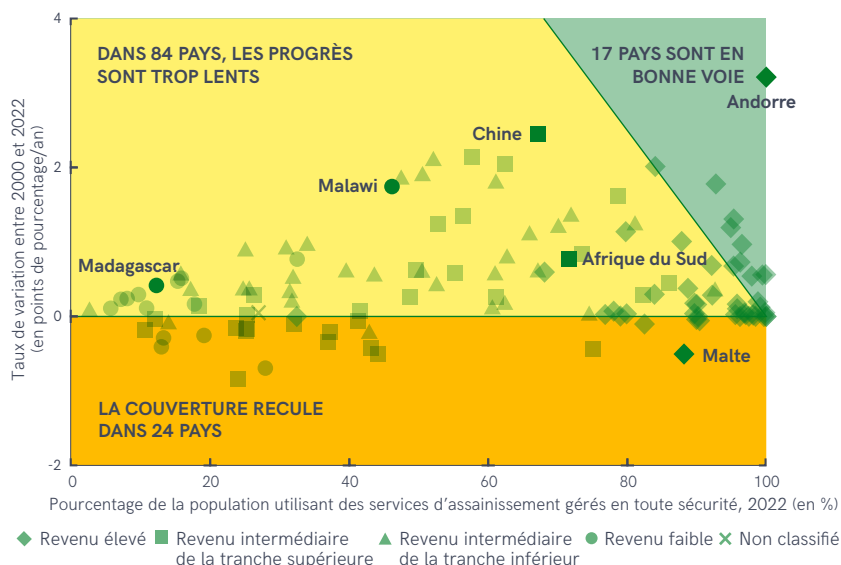
\*Aucune estimation n'est disponible pour 2022.

La Figure 58 montre la couverture actuelle et le rythme de progression annuel de l'accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité dans 125 pays dotés de données suffisantes pour estimer les tendances entre 2000 et 2022. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, 17 pays sont en bonne voie pour atteindre la couverture universelle (supérieure à 99 %) d'ici à 2030, dont 8 pays qui ont déjà atteint ce seuil en 2022. Toutefois, 84 pays progressent trop lentement, et dans 24 pays, la couverture est en baisse.

Parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, par exemple, la Chine affichait le rythme de progression le plus rapide (2,45 points de pourcentage par an), passant d'une couverture de 13 % en 2000 à 67 % en 2022. Pourtant, cette progression ne sera pas suffisante pour dépasser le seuil de 99 % d'ici à 2030. L'Afrique du Sud enregistre une couverture similaire (72 %), mais avec un rythme de progression plus lent (0,78 point de pourcentage par an). Parmi les pays à faible revenu, le Malawi affichait le rythme de progression le plus rapide (1,75 point de pourcentage par an), mais n'atteignait que 46 % de couverture en 2022 et n'est donc pas en bonne voie pour parvenir à l'accès universel d'ici à 2030.

La Figure 59 montre les pays ayant enregistré les plus grandes évolutions de la couverture des services d'assainissement gérés en toute sécurité entre 2015 et 2022. Au cours de cette période, la couverture a augmenté d'au moins 5 points de pourcentage dans 32 pays et d'au moins 10 points de pourcentage dans 15 pays. La plus forte augmentation a été enregistrée en Chine (18 points de pourcentage), mais le Mexique, le Pérou, la région administrative spéciale de Hong Kong et la Roumanie ont également vu leur couverture augmenter de plus de deux points de pourcentage par an. La Géorgie était le seul pays à afficher une baisse de plus de 5 points de pourcentage, passant de 30 % de couverture en 2015 à 24 % en 2022.

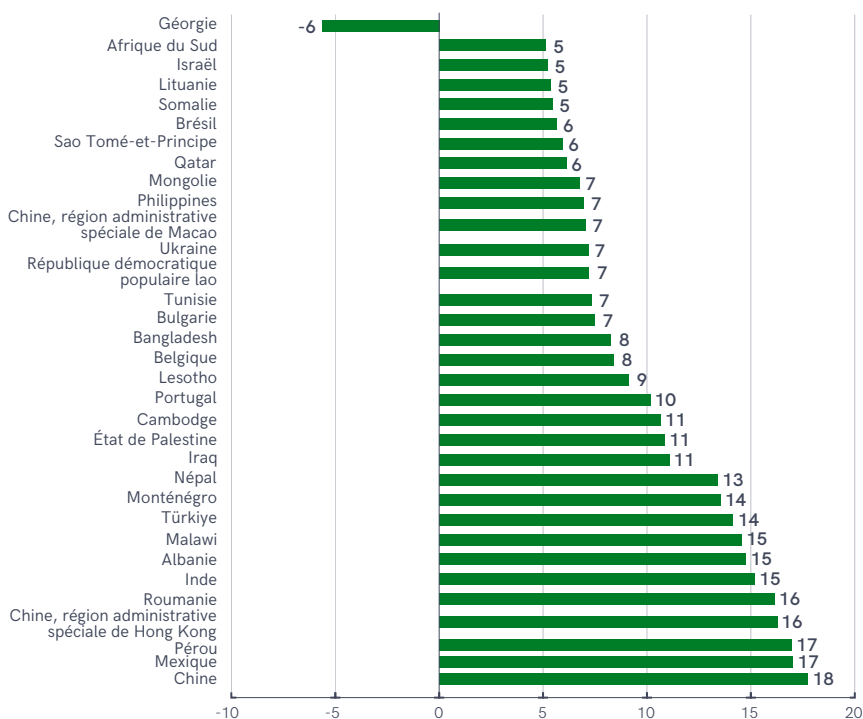
## Seuls sept pays sont en bonne voie pour garantir un accès universel à des services d'assainissement gérés en toute sécurité d'ici à 2030



**FIGURE 58** Progrès réalisés en matière d'accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité dans les pays disposant de données sur les tendances, 2000-2022, par catégorie de revenu

Remarque : 125 pays disposaient d'estimations relatives à leurs taux annuels de variation entre 2000 et 2022, dont 8 pays ayant dépassé le seuil de 99 % de couverture en 2022.

## Depuis 2015, 32 pays ont amélioré la couverture de leurs services d'assainissement gérés en toute sécurité d'au moins 5 points de pourcentage



Évolution de la couverture des services d'assainissement gérés en toute sécurité, 2015-2022 (en points de pourcentage)

**FIGURE 59** Évolution de la proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, parmi les pays affichant un changement d'au moins cinq points de pourcentage, 2015-2022 (en points de pourcentage)



Entre 2000 et 2022, le nombre de personnes utilisant des installations d'assainissement améliorées est passé de 3,8 milliards à 7 milliards. Parmi les 3,3 milliards de personnes qui ont pu accéder à ces installations au cours de la période, deux sur cinq (soit 1,3 milliard de personnes) ont été raccordées à un réseau d'égouts et trois sur cinq (plus de 1,9 milliard de personnes) ont été équipées de fosses septiques, de latrines améliorées ou d'autres types d'installations d'assainissement non raccordées à un réseau d'égouts (Figure 60). Le nombre de personnes qui ont pu accéder à des installations d'assainissement améliorées était plus élevé dans les zones urbaines (1,4 milliard) que dans les zones rurales (1,4 milliard). Toutefois, le rythme de progression était plus de quatre fois plus élevé dans les zones rurales (1,74 point de pourcentage par an) que dans les zones urbaines (0,41 point de pourcentage par an) (Figure 61). Cela s'explique en partie par le fait que la

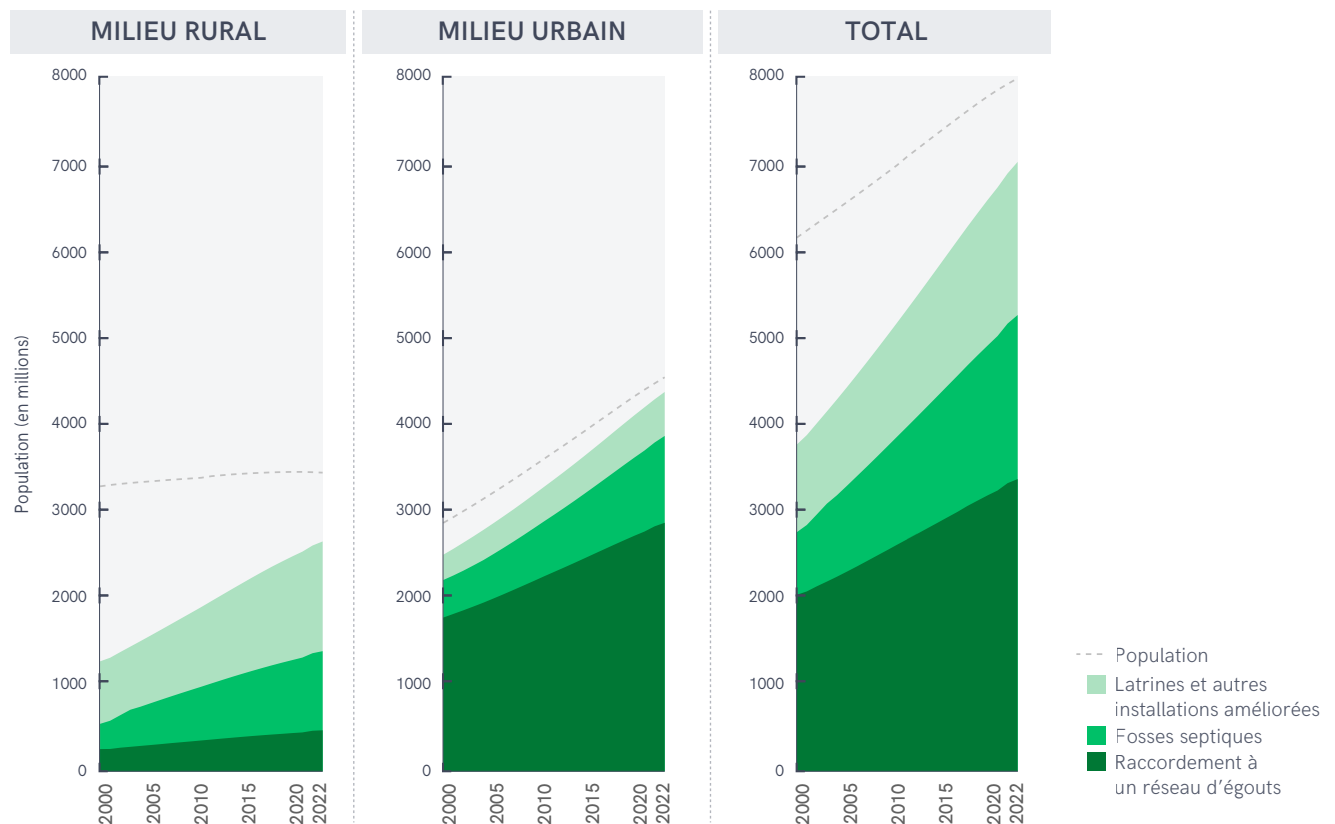
population urbaine a augmenté de 59 % entre 2000 et 2022, ce qui représente 1,7 milliard de personnes en plus, tandis que la population rurale n'a augmenté que de 5 %, soit 158 millions de personnes supplémentaires.

Depuis 2000, la population raccordée à un réseau d'égouts a augmenté à un rythme moyen de 0,41 point de pourcentage par an, mais les systèmes sur site ont connu une progression plus rapide, avec un rythme de 0,54 point de pourcentage par an pour les fosses septiques et de 0,25 point de pourcentage pour les latrines améliorées. En zone rurale comme en zone urbaine, le nombre d'installations d'assainissement non raccordées à un réseau d'égouts a connu une augmentation bien plus rapide que celui des installations raccordées à un réseau d'égouts. Les fosses septiques se sont également multipliées plus rapidement que les latrines et autres installations d'assainissement améliorées. Dans les zones urbaines, le pourcentage

de la population ayant accès à des installations raccordées à un réseau d'égouts est resté relativement stable entre 2000 (62 %) et 2022 (63 %), tandis que la part de la population ayant accès à des fosses septiques est passée de 15 % à 22 %.

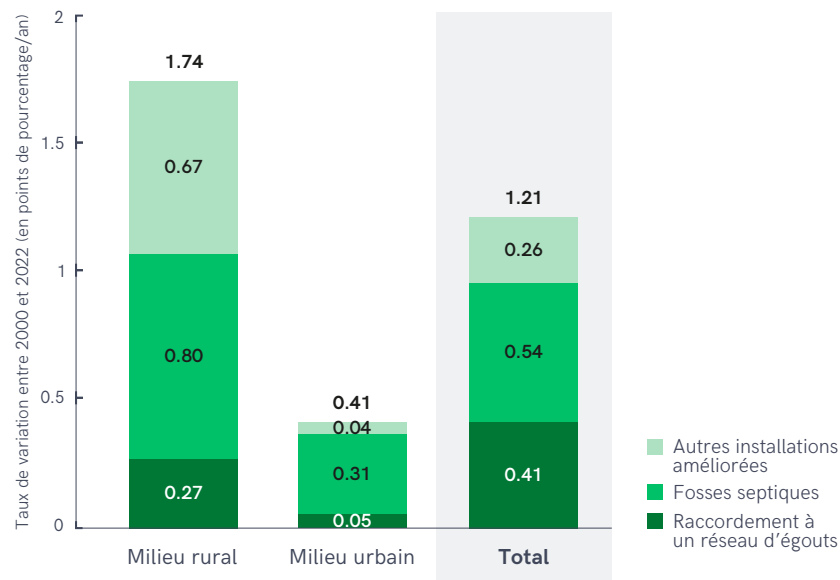
Toutes ces installations (systèmes raccordés à un réseau d'égouts, fosses septiques, latrines et autres installations d'assainissement améliorées) peuvent être gérées en toute sécurité à condition qu'elles ne soient pas partagées et que les excréta soient traités et gérés sur site ou évacués et traités hors site. En 2022, les installations d'assainissement sur site étaient plus répandues à l'échelle mondiale (46 %) que les systèmes raccordés à un réseau d'égouts (42 %). Toutefois, les ménages raccordés à un réseau d'égouts bénéficiaient de davantage de services d'assainissement gérés en toute sécurité (33 %) que les ménages disposant d'installations sur site (24 %).

### Depuis 2000, 1,3 milliard de personnes ont pu être raccordées à un réseau d'égouts et 1,9 milliard ont pu accéder à des installations d'assainissement sur site



**FIGURE 60** Population totale, urbaine et rurale raccordée à un réseau d'égouts ou utilisant des fosses septiques et autres installations d'assainissement améliorées, 2000-2022 (en millions)

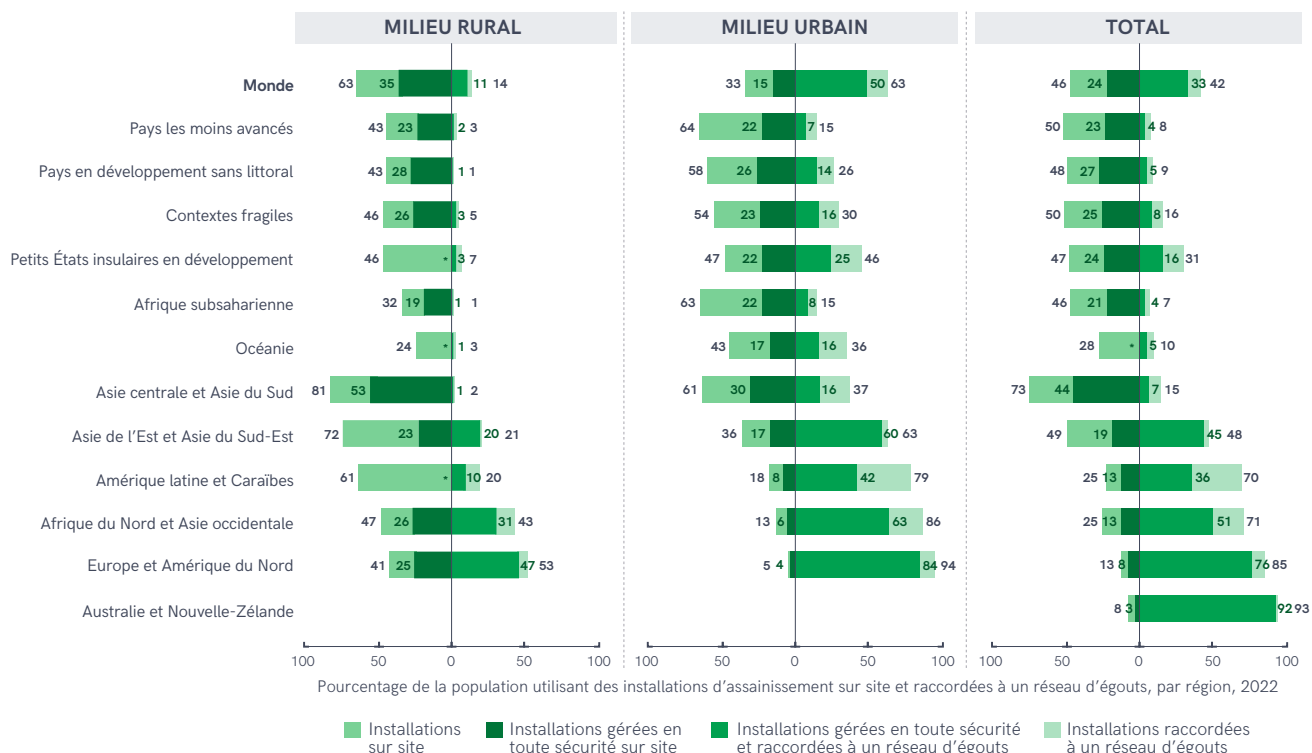
## Depuis 2000, les systèmes d'assainissement sur site se sont multipliés plus rapidement que les systèmes d'assainissement raccordés à un réseau d'égouts, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines



**FIGURE 61** Rythme annuel de progression de l'accès au raccordement à un réseau d'égouts, aux fosses septiques et à d'autres installations d'assainissement améliorées, 2000-2022 (en points de pourcentage par an)

La Figure 62 révèle d'importantes variations entre les régions et le lieu de résidence. Dans les zones rurales, l'assainissement géré en toute sécurité reposait principalement sur les systèmes sur site, sauf dans les régions Europe et Amérique du Nord, et Afrique du Nord et Asie occidentale. Dans les zones urbaines, l'assainissement géré en toute sécurité était axé sur le raccordement à un réseau d'égouts dans quatre régions ODD (Afrique du Nord et Asie occidentale, Amérique latine et Caraïbes, Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, et Europe et Amérique du Nord), mais passait plutôt par les systèmes sur site dans trois régions (Asie centrale et Asie du Sud, Océanie et Afrique subsaharienne). Dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les contextes fragiles, l'assainissement géré en toute sécurité reposait surtout sur les systèmes sur site, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

## La gestion en toute sécurité des installations d'assainissement sur site et raccordées à un réseau d'égouts dans les zones rurales et dans les zones urbaines varie considérablement d'une région à l'autre



**FIGURE 62** Pourcentage de la population utilisant des installations d'assainissement sur site et des installations raccordées à un réseau d'égouts gérées en toute sécurité en 2022 (en %)

\* Les données disponibles ne permettent pas d'établir des estimations régionales pour l'assainissement géré en toute sécurité.

Les installations d'assainissement sur site permettent d'assurer la collecte, le stockage et, dans une certaine mesure, le traitement des excréta grâce à des réservoirs ou des fosses. Ces derniers peuvent être pourvus ou non d'un revêtement, être perméables ou imperméables et évacuer les effluents liquides vers un système de traitement sur site (par exemple, un champ d'épandage), une canalisation d'égout ou l'environnement de surface. Pour que les installations d'assainissement sur site soient considérées comme gérées en toute sécurité, elles doivent garantir le confinement efficace des excréta et prévenir leur déversement dans l'environnement de surface, qui pourrait exposer les êtres humains à des agents pathogènes. Le confinement est plus facile à mettre en œuvre dans les fosses sèches (par exemple, des latrines améliorées à fosse autoventilée) que dans les fosses ou réservoirs humides (tels que les fosses septiques), car les liquides

introduits dans la fosse ou dans le réservoir risquent de déborder, que ce soit en raison d'un défaut de conception ou d'une surcharge des systèmes d'infiltration. Lorsqu'elles sont disponibles, le JMP s'appuie sur les données nationales relatives au confinement des excréta dans les fosses septiques et les latrines. En l'absence de données nationales, le JMP s'appuie sur les hypothèses standard, selon lesquelles 100 % des latrines à fosse et 50 % des fosses septiques garantissent un confinement efficace des excréta.

Les systèmes d'assainissement sur site, non partagés et garantissant un confinement efficace peuvent être considérés comme des services gérés en toute sécurité, à condition que les excréta ne soient pas vidangés, mais confinés dans la fosse ou le réservoir. En cas de vidange de la fosse ou du réservoir, l'installation peut également être considérée comme un service géré en toute

sécurité si les excréta sont enfouis sur place, où évacués et traités hors site<sup>22</sup>. Dans les 43 pays disposant de données comparables, les ménages équipés de fosses septiques étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir vidangé leurs installations que ceux dotés de latrines améliorées (Figure 63). En 2018, par exemple, 63 % des ménages de Mongolie équipés de fosses septiques ont déclaré avoir vidangé leurs installations, contre seulement 6 % des ménages dotés de latrines améliorées. Les ménages utilisant des installations d'assainissement non améliorées, telles que des latrines à fosse sans dalle, étaient encore moins susceptibles de déclarer avoir vidangé leurs équipements<sup>23</sup>.

<sup>22</sup> Peu de pays disposent de données exhaustives relatives à la gestion en toute sécurité des installations d'assainissement sur site. Le JMP a apporté son soutien à un ensemble de pays pilotes afin qu'ils puissent renforcer leurs systèmes nationaux de suivi. Voir <<https://washdata.org/monitoring/sanitation/safely-managed-on-site-sanitation>>.

<sup>23</sup> L'indicateur mondial des ODD relatif aux services d'assainissement gérés en toute sécurité exclut les installations d'assainissement non améliorées.



## Dans la plupart des pays disposant de données ventilées, les fosses septiques sont plus susceptibles d'être vidangées que les autres installations d'assainissement

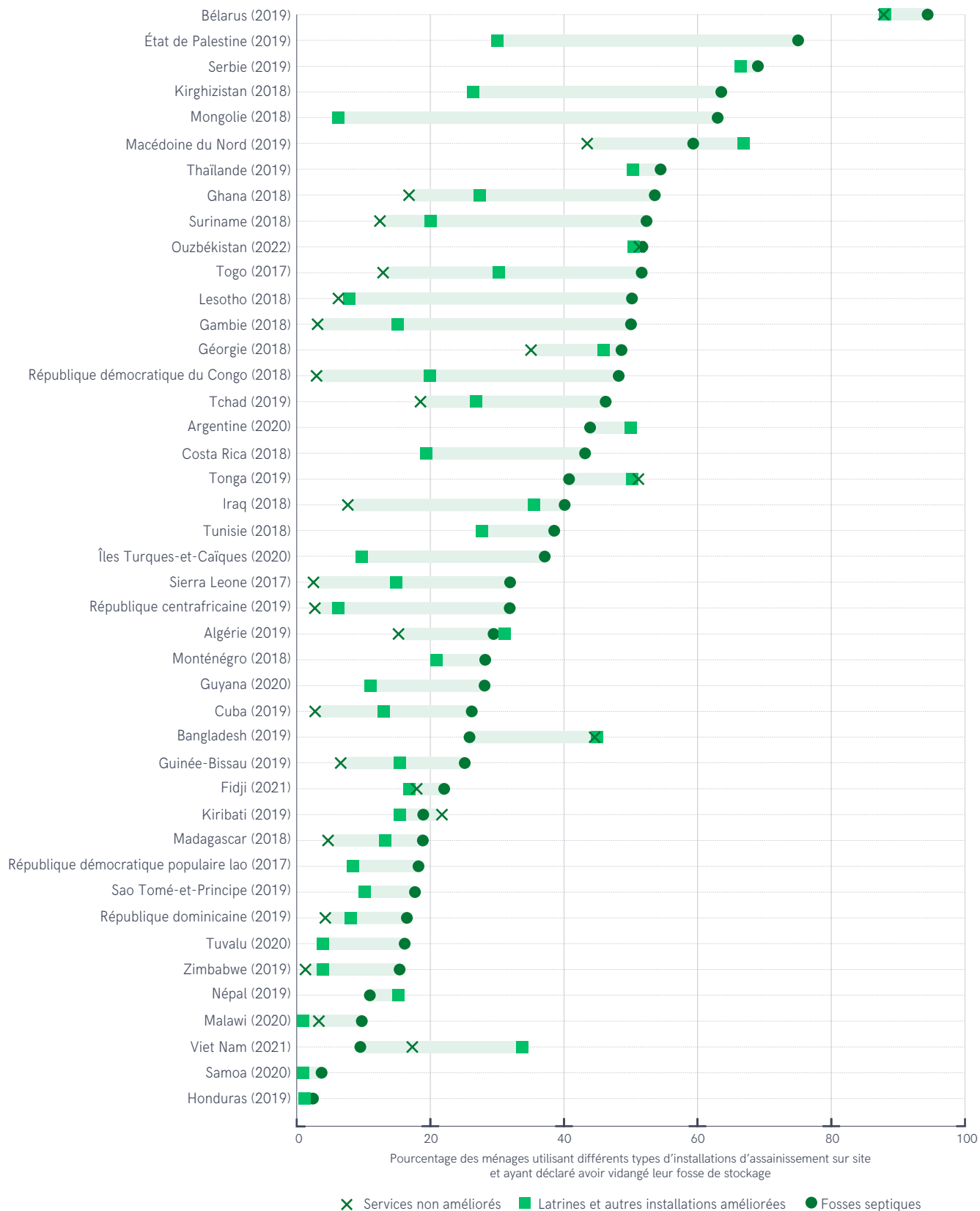


FIGURE 63

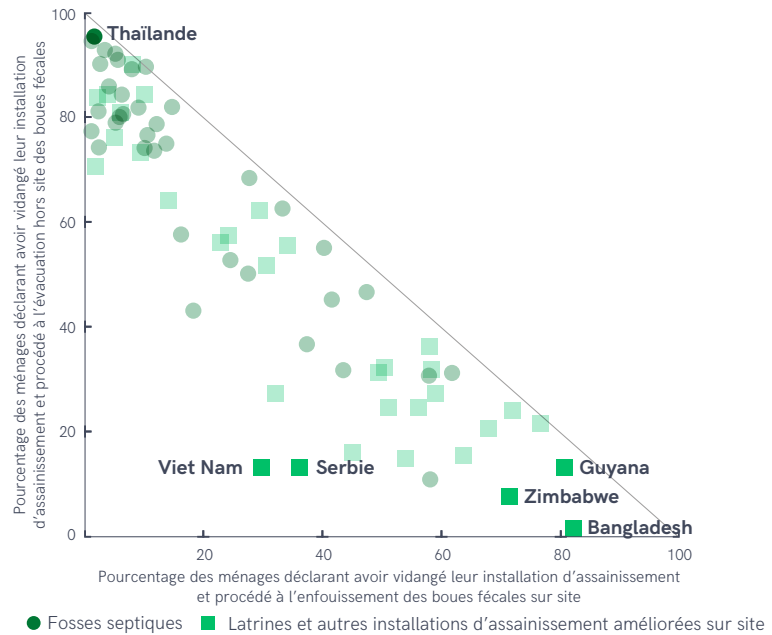
Pourcentage de la population ayant déclaré avoir vidangé les différents types d'installations d'assainissement sur site, sélection d'enquêtes MICS, 2017-2022 (en %)



Après la vidange des réservoirs et des fosses, les boues fécales peuvent être enfouies ou déversées sur place, ou évacuées hors site. L'enfouissement sur place est considéré comme compatible avec la gestion en toute sécurité des services et, dans certains pays (Bangladesh, Guyana et Zimbabwe), cette pratique est particulièrement répandue pour les latrines (Figure 63). Les boues fécales issues de la vidange des fosses septiques sont bien plus susceptibles d'être évacuées hors site que celles issues de la vidange des latrines. En Thaïlande, 95 % des ménages équipés de fosses septiques vidangées ont indiqué que les boues fécales avaient été évacuées hors site, et seulement 1 % ont déclaré qu'elles avaient été enfouies sur place. Dans les pays situés très en dessous de la ligne diagonale de la Figure 64, les répondants ont indiqué que les boues fécales n'avaient pas été évacuées hors site ni enfouies sur place. En Serbie et au Viet Nam, par exemple, les répondants utilisant des latrines étaient respectivement 44 % et 45 % à déclarer que ces dernières avaient été vidangées par des membres de leur ménage et que leur contenu avait été déversé dans une fosse non couverte, un terrain découvert, un cours d'eau ou ailleurs. Aucune de ces méthodes d'élimination n'est considérée comme compatible avec la gestion en toute sécurité des services.

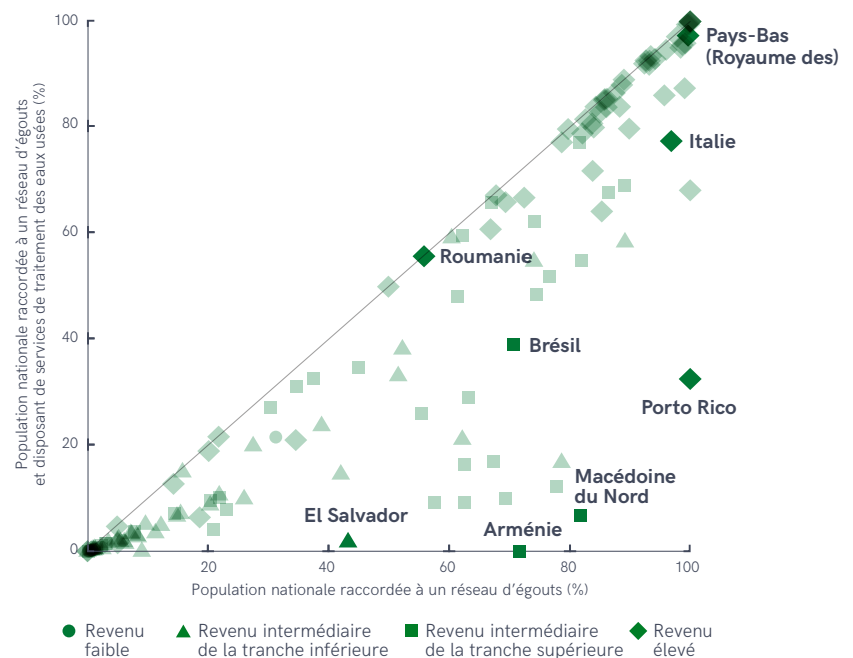
Les eaux usées des ménages raccordés à un réseau d'égouts sont considérées comme gérées en toute sécurité dès lors qu'elles sont évacuées vers une usine de traitement conçue pour assurer un traitement secondaire ou de niveau supérieur. Le traitement primaire des eaux usées répond également aux critères des services d'assainissement gérés en toute sécurité, dès lors que les effluents primaires sont évacués de manière à éviter tout contact humain (par exemple, par l'intermédiaire d'un long émissaire marin). En 2022, 152 pays disposaient d'estimations totales de la part de la population raccordée à un réseau d'égouts et de la part de la population raccordée à un réseau

### Les boues fécales issues de la vidange des fosses septiques sont plus susceptibles d'être évacuées hors site et celles issues de la vidange des latrines sont plus souvent éliminées sur site



**FIGURE 64** Part de la population procédant à la vidange de leurs installations d'assainissement sur site en éliminant les boues fécales sur site ou en les évacuant hors site, sélection d'enquêtes MICS, 2017-2022

### Dans de nombreux pays, le traitement des eaux usées reste en deçà de la couverture des raccordements à un réseau d'égouts



**FIGURE 65** Pourcentage de la population raccordée à un réseau d'égouts et de la population raccordée à un réseau d'égouts dont les eaux usées sont traitées, par pays, 2022 (en %)

d'égouts dont les eaux usées sont traitées, c'est-à-dire bénéficiant d'un service géré en toute sécurité. La Figure 65 montre que dans de nombreux pays, la couverture du traitement des eaux usées ne progresse pas au même rythme que la couverture des raccordements à un réseau d'égouts. En 2022, le Royaume des Pays-Bas a atteint la couverture universelle (> 99 %) en

matière de raccordement à un réseau d'égouts et la quasi-totalité (97 %) des canalisations concernées étaient gérées en toute sécurité. Puerto Rico avait également atteint la couverture universelle du raccordement à un réseau d'égouts, mais seul un tiers (33 %) des eaux usées évacuées vers les égouts faisaient l'objet d'un traitement secondaire ou de niveau supérieur. Parmi les pays à

revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le Brésil et l'Arménie affichaient tous deux une couverture similaire et relativement élevée en matière de raccordement à un réseau d'égouts (71 % et 72 %, respectivement). Toutefois, au Brésil, 39 % des eaux usées étaient traitées en toute sécurité, contre moins de 1 % en Arménie.



## Gestion en toute sécurité des services d'assainissement (indicateur 6.2.1a des ODD) et traitement en toute sécurité des eaux usées (indicateur 6.3.1 des ODD, flux domestiques)

### Assainissement géré en toute sécurité et eaux usées traitées en toute sécurité

Le cadre des ODD comprend deux indicateurs liés à l'assainissement et au traitement des eaux usées. L'indicateur 6.2.1a des ODD s'intéresse à la part de la population bénéficiant de services d'assainissement gérés en toute sécurité et l'indicateur 6.3.1 porte sur le pourcentage d'eaux usées traitées en toute sécurité. L'indicateur 6.3.1 des ODD concerne deux types de traitement en toute sécurité : celui des flux domestiques d'eaux usées, pour lequel les données sont communiquées par l'OMS, et celui des flux industriels d'eaux usées, pour lequel les données sont communiquées par ONU-Habitat. Les statistiques les plus récentes relatives à cet indicateur ont été publiées par ONU-Eau<sup>24</sup>. Le traitement en toute sécurité des eaux usées domestiques est étroitement lié à la gestion en toute sécurité des services d'assainissement. Toutefois, bien que ces deux indicateurs soient souvent issus des mêmes sources nationales de données, ils présentent également d'importantes différences.

- **Unités de mesure.** La gestion en toute sécurité des services d'assainissement se mesure à la proportion de la population bénéficiant d'un niveau de service donné. Le traitement en toute sécurité des eaux usées, quant à lui, traduit la proportion des flux volumétriques (par exemple, en mètres cubes par an) traités en toute sécurité.
- **Installations d'assainissement considérées comme acceptables.** En théorie, toute installation d'assainissement améliorée peut être gérée en toute sécurité. Toutefois, seules les fosses septiques et les conduites d'égout sont prises en compte dans la définition du traitement en toute sécurité des eaux usées. En effet, tous les ménages produisent des eaux usées, c'est-à-dire à la fois des eaux noires (issues de la défécation et de la miction) et des eaux grises (issues de pratiques domestiques telles que le ménage et la toilette). Or, la gestion en toute sécurité des installations d'assainissement porte uniquement sur les eaux noires, tandis que le traitement en toute sécurité des eaux usées inclut également les eaux grises. Contrairement aux latrines à fosse, les conduites d'égout et les fosses septiques peuvent à la fois prendre en charge les flux d'eaux grises et les flux d'eaux noires. En principe, les eaux grises

peuvent également faire l'objet d'un traitement en toute sécurité distinct des eaux noires (par exemple, en mettant en place des puits d'infiltration au niveau des ménages ou de la communauté).

- **Modalités de traitement considérées comme acceptables.** Les processus de traitement secondaire ou de niveau supérieur remplissent les critères de la gestion en toute sécurité des services d'assainissement et sont parfois pris en compte pour mesurer le traitement en toute sécurité des eaux usées. Toutefois, lorsque les données sont disponibles, l'indicateur 6.3.1 des ODD prend également en compte le respect des restrictions en vigueur (par exemple, les normes de qualité des effluents) pour évaluer le traitement des eaux usées.
- **Installations d'assainissement partagées.** En raison de préoccupations liées aux droits humains, en particulier en matière d'accessibilité, de respect de la vie privée et d'incidence sur la santé, les installations partagées ne peuvent pas faire partie des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Toutefois, étant donné que ces facteurs ne sont pas pris en compte pour le traitement des flux d'eaux usées, les installations partagées peuvent être utilisées à ces fins.
- **Méthode d'estimation.** Pour produire des estimations relatives à la gestion en toute sécurité des services d'assainissement sur plusieurs années, le JMP utilise la régression linéaire à partir de l'ensemble des points de données disponibles (voir l'Annexe 1). Pour le calcul des estimations relatives au traitement en toute sécurité des eaux usées au cours d'une seule année, l'OMS s'appuie sur les points de données disponibles les plus récents.

Il existe une forte corrélation entre les estimations relatives à la gestion en toute sécurité des services d'assainissement et celles portant sur le traitement en toute sécurité des eaux usées. Néanmoins, compte tenu des différences méthodologiques mentionnées plus haut, elles peuvent présenter d'importants écarts en fonction des pays (Figure 66). Les écarts entre les types d'installations d'assainissement recensés ont des effets évidents dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure, notamment au Kirghizistan, au Malawi et en République démocratique populaire lao, où une grande

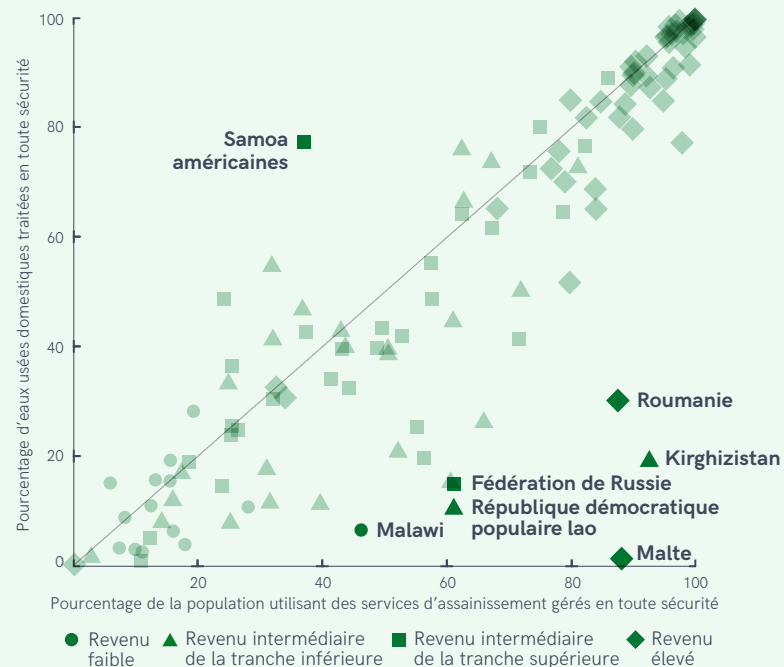
<sup>24</sup> Portail de données d'ONU-Eau relatif à l'indicateur 6 des ODD. Disponible à l'adresse suivante : <<https://sdg6data.org/fr/indicator/6.3.1>>.



partie de la population utilise des latrines à fosse non améliorées, en particulier dans les zones rurales. Dès lors que ces installations ne sont pas partagées et n'ont pas été vidangées (ou que les boues de vidange ont été enfouies sur site ou évacuées hors site en vue d'être traitées), elles sont considérées comme des installations d'assainissement gérées en toute sécurité, mais pas comme des installations de traitement des eaux usées domestiques en toute sécurité. L'impact des normes relatives aux effluents d'eaux usées est plus sensible dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé, tels que la Fédération de Russie et Malte. Dans ces pays, la couverture du raccordement à un réseau d'égouts est élevée et une grande partie des eaux usées font l'objet d'un traitement secondaire, ce qui correspond aux critères d'un assainissement géré en toute sécurité. Toutefois, les normes relatives à l'évacuation des eaux usées ne sont pas respectées et on ne peut donc pas parler de traitement en toute sécurité des eaux usées. Enfin, les effets liés aux installations d'assainissement partagées sont particulièrement marqués dans les Samoa américaines, où la quasi-totalité de la population est raccordée à un réseau d'égouts ou équipée de fosses septiques, et où presque toutes les eaux usées font l'objet d'un traitement primaire avant d'être déversées dans l'océan par l'intermédiaire de longs émissaires sous-marins, conformément aux critères de traitement en toute sécurité des eaux usées et de gestion en toute sécurité des services d'assainissement. Néanmoins, près de la moitié de la population utilise des installations d'assainissement partagées, qui sont compatibles avec le traitement en toute sécurité des eaux usées, mais ne sont pas considérées comme des installations d'assainissement gérées en toute sécurité.



**Dans les pays disposant de données pour les deux indicateurs, les estimations relatives au traitement en toute sécurité des eaux usées domestiques (indicateur 6.3.1 des ODD) sont souvent inférieures à celles portant sur la gestion en toute sécurité des services d'assainissement (indicateur 6.2.1a des ODD)**



**FIGURE 66**

Comparaison entre les indicateurs 6.2.1a (gestion en toute sécurité des services d'assainissement) et 6.3.1 (traitement en toute sécurité des eaux usées, flux domestiques) des ODD pour l'année 2022.



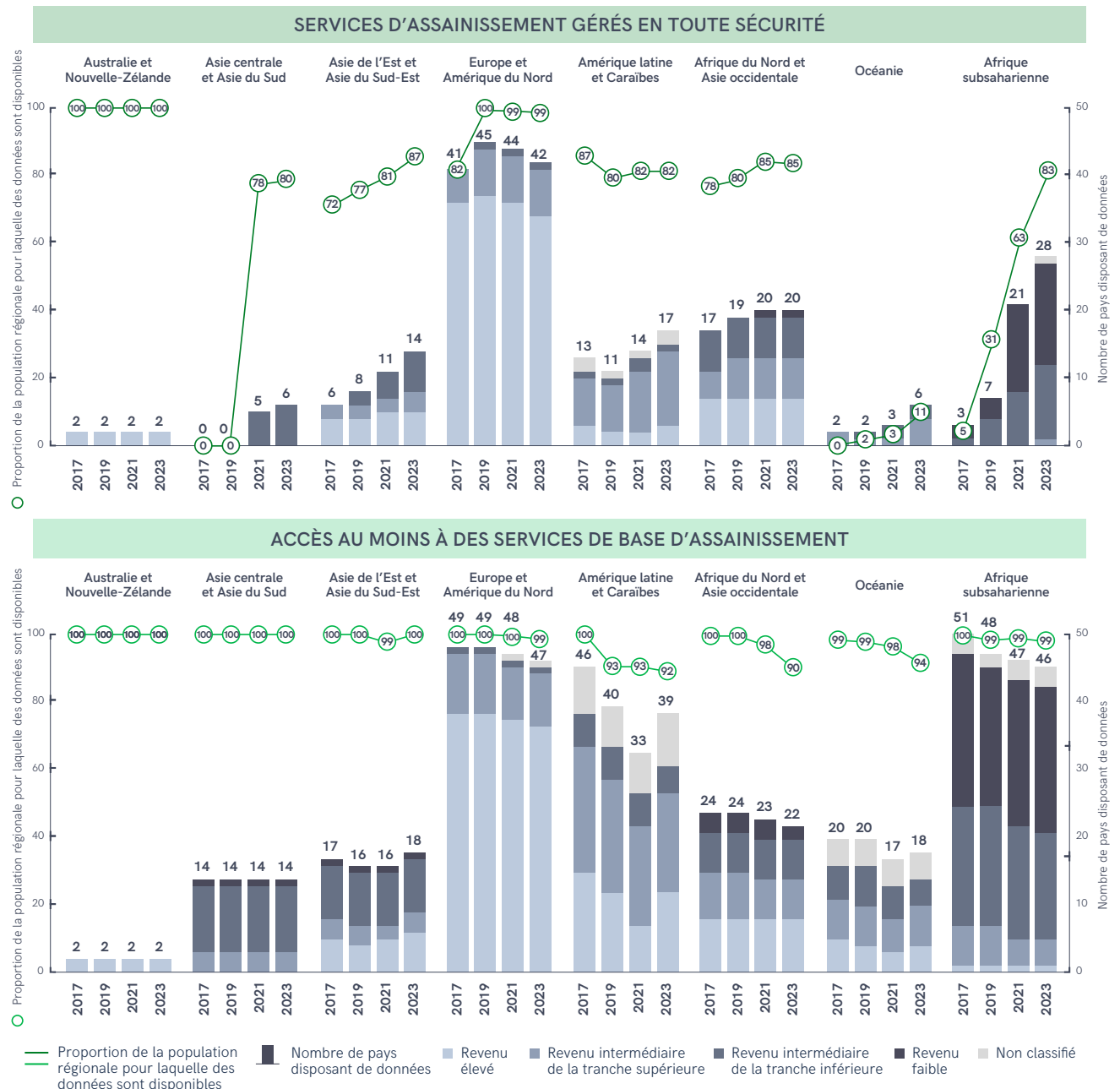
# COUVERTURE ET PROGRESSION DES DONNÉES

Au moment de la publication du rapport sur la situation de référence au niveau mondial en 2017, toutes les régions ODD avaient atteint un niveau de couverture des données proches de la couverture universelle (> 99 %) de l'accès au moins à des services

de base d'assainissement. Depuis, la couverture des données a baissé dans les régions Océanie (94 %), Amérique latine et Caraïbes (92 %) et Afrique du Nord et Asie occidentale (90 %) (Figure 67). Les pays et territoires pour lesquels ce type d'estimations

n'était plus disponible en raison de l'obsolescence des données étaient principalement de petites îles. Toutefois, plusieurs grands pays (comptant au moins cinq millions d'habitants en 2022) ont également considérablement réduit la couverture

## Certaines régions ODD ont connu une baisse de couverture de l'accès au moins à des services de base d'assainissement



**FIGURE 67** Pourcentage de la population et nombre de pays disposant d'estimations concernant les services gérés en toute sécurité et l'accès au moins à des services de base d'assainissement dans les rapports de situation du JMP, 2017-2023

de leurs données démographiques régionales. Malgré une population de seulement 724 000 habitants en 2022, les Îles Salomon représentent 5 % de la population totale de l'Océanie. Dans cette région, aucune estimation n'a pu être produite depuis 2021 concernant l'accès au moins à des services de base d'assainissement, car les dernières données disponibles dans les Îles Salomon remontent à l'enquête démographique et de santé de 2015

Contrairement à la couverture des données relatives à l'accès au moins à des services de base d'assainissement, celle des données relatives à la gestion en toute sécurité des services

d'assainissement a augmenté, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. En Afrique subsaharienne, entre 2017 et 2022, 25 nouveaux pays ont produit des estimations, dont 4 pays comptant plus de 50 millions d'habitants en 2022 (Afrique du Sud, Kenya, République démocratique du Congo et République-Unie de Tanzanie). La couverture des données a ainsi connu une forte augmentation, passant de 5 % en 2017 à 83 % en 2023. En 2021, l'Inde a produit ses premières données nationales de référence pour les services d'assainissement gérés en toute sécurité, entraînant une forte hausse de la couverture des données

à l'échelle mondiale et dans la région Asie centrale et Asie du Sud. En 2023, à l'exception de l'Océanie, toutes les régions ODD disposaient de données relatives aux services d'assainissement gérés en toute sécurité pour au moins 80 % de leur population. Toutefois, une grande partie de ces estimations repose sur des points de données uniques issus de sources et de méthodes nouvelles. À mesure que les systèmes de données progressent, les estimations relatives au taux de couverture pourront évoluer dans les rapports de situation à venir.







## 4 Services d'hygiène

### INTRODUCTION

L'échelle des services du JMP relative à l'hygiène distingue trois niveaux de services, allant d'« aucune installation » aux « installations de base », ce qui correspond à l'indicateur mondial de la cible 6.2 des ODD pour l'hygiène (Figure 68). Les ménages équipés d'une installation de lavage des mains équipée d'eau et de savon et disponible à domicile sont considérés comme des utilisateurs de services de base d'hygiène selon les critères des ODD. Les ménages qui ont accès à une installation destinée au lavage des mains dépourvue d'eau ou de savon sont considérés comme des utilisateurs de services limités. Les ménages qui ne disposent d'aucune installation de lavage des mains au sein de leur logement, de leur cour ou de leur terrain entrent dans la catégorie « aucune installation ».

L'indicateur relatif aux services de base d'hygiène est également utilisé pour le suivi des progrès vers la réalisation de la cible 1.4 des ODD relative à l'accès universel aux services de base.

Entre 2015 (année de création de la cible des ODD relative à l'hygiène) et 2022, la population mondiale a augmenté de 548 millions de personnes. Au cours de cette période, 1 milliard de personnes

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
SERVICES DE BASE	Installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon disponible à domicile
SERVICES LIMITÉS	Installation destinée au lavage des mains sans eau ni savon disponible à domicile
AUCUNE INSTALLATION	Aucune installation destinée au lavage des mains disponible à domicile

FIGURE 68 Échelle des ODD relative aux services d'hygiène

**Remarque :** Les installations de lavage des mains peuvent être situées dans le logement, la cour ou sur le terrain. Elles peuvent être fixes ou mobiles et comprennent les lavabos avec robinet d'eau, les seaux munis d'une valve, les « tippy taps » et les carafes ou bassines destinées au lavage des mains. Le savon comprend le savon solide, le savon liquide, le détergent en poudre et l'eau savonneuse, mais ne comprend pas la cendre, la terre, le sable ou autres agents de lavage des mains.

ont pu accéder à des services de base d'hygiène et le nombre de personnes privées d'accès à ces services est passé de 2,5 à 2 milliards (Figure 69). Sur le milliard de personnes ayant pu accéder aux services de base, deux personnes sur cinq (415 millions) vivaient dans des zones rurales. On estime à 629 millions le nombre de personnes ayant pu accéder à ces services dans les zones urbaines, mais les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour produire des estimations sur les services de base d'hygiène en zone urbaine avant 2017<sup>25</sup>.

Depuis 2015, le nombre de personnes utilisant des services limités a baissé de 470 millions, passant de 1,8 milliard à 1,3 milliard, mais le nombre de personnes dépourvues d'installation n'a baissé que de

<sup>25</sup> Des estimations régionales et mondiales des services de base d'hygiène ne sont établies que lorsque des données sont disponibles pour au moins 50 % de la population régionale ou mondiale.

25 millions. En 2022, les 653 millions de personnes qui n'avaient toujours pas accès à des installations d'hygiène étaient réparties de façon relativement équitable entre zones rurales (360 millions de personnes) et zones urbaines (293 millions de personnes). Toutefois, depuis 2015, le nombre de personnes dépourvues d'installations a baissé de 49 millions dans les zones rurales et augmenté de 23 millions dans les zones urbaines. Entre 2015 et 2022, la couverture mondiale des services de base d'hygiène est passée de 67 % à 75 % et la couverture rurale de 53 % à 65 % (Figure 70). Quatre régions ODD disposaient à la fois d'estimations pour les zones urbaines et pour les zones rurales, mais les données n'étaient pas suffisantes pour produire des estimations de référence pour l'année 2015 dans la région Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, ou des estimations pour l'année 2022 dans les régions Afrique du Nord et Asie

occidentale, Amérique latine et Caraïbes, Australie et Nouvelle-Zélande, et Europe et Amérique du Nord.

En 2022, dans toutes les régions, les zones urbaines avaient atteint un niveau de couverture plus élevé que les zones rurales en matière de services de base d'hygiène (Figure 70). L'Océanie affichait l'écart de couverture le plus important entre les zones urbaines (71 %) et les zones rurales (30 %). En Afrique subsaharienne, la couverture urbaine a baissé, passant de 36 % en 2015 à 32 % en 2022. La couverture rurale a augmenté dans l'ensemble des régions disposant de données, en particulier dans la région Asie centrale et Asie du Sud, passant de 52 % en 2015 à 70 % en 2022. Depuis 2015, dans les zones rurales, 250 millions de personnes ont pu accéder à des services de base d'hygiène.

## Depuis 2015, 1 milliard de personnes ont pu accéder à des services de base d'hygiène, dont près de la moitié vivent en zone rurale

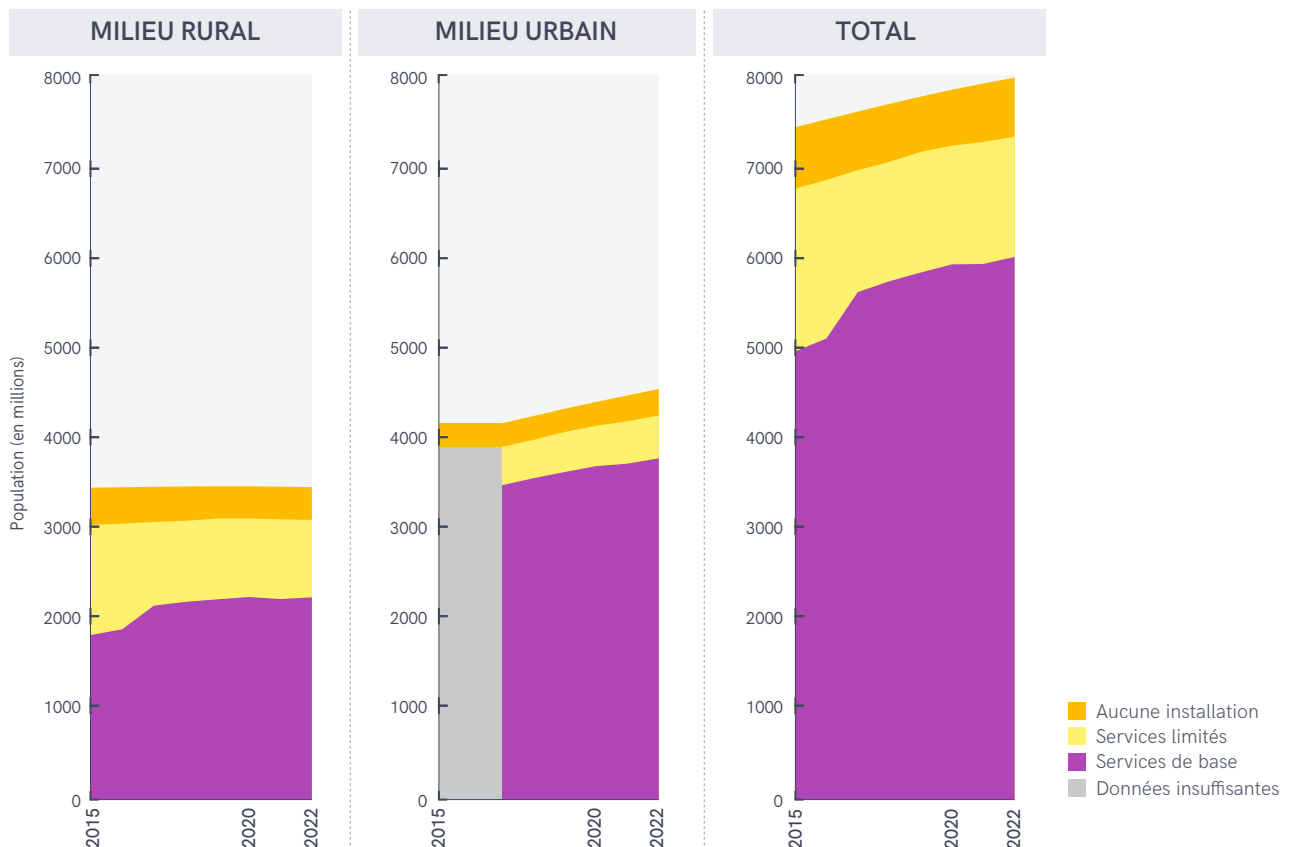


FIGURE 69 Population totale, urbaine et rurale, par niveau de service d'hygiène, 2015-2022 (en millions)



## Dans la plupart des régions ODD, la couverture rurale et urbaine des services de base d'hygiène a augmenté, mais en Afrique subsaharienne, la couverture urbaine a baissé

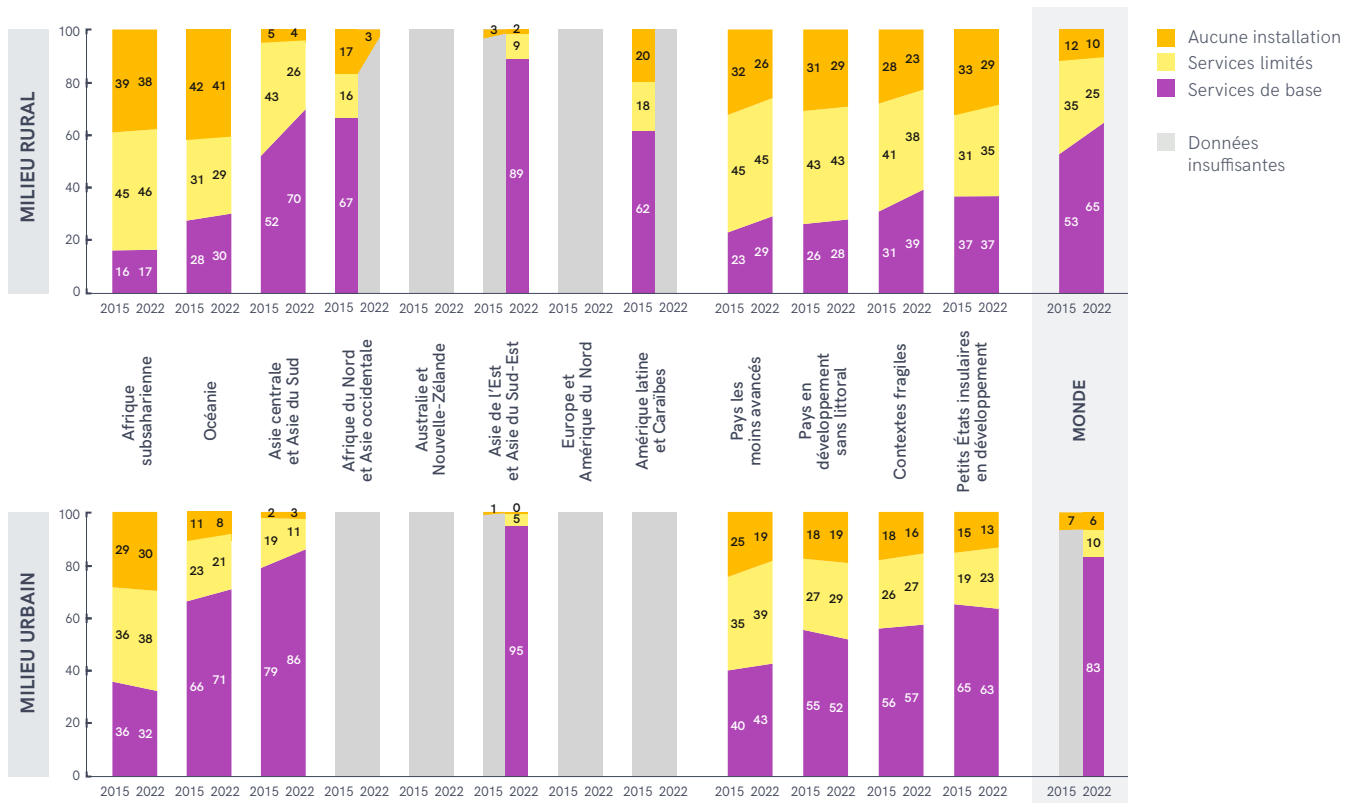


FIGURE 70 Couverture régionale des services d'hygiène dans les zones rurales et urbaines, 2015-2022 (en %)

### ENCADRÉ 5

#### Recommandations de l'OMS pour l'hygiène des mains au sein des communautés

L'hygiène des mains joue un rôle essentiel dans la lutte contre la transmission de maladies infectieuses et dans la résilience des systèmes de santé. Bien qu'il s'agisse d'une mesure préventive essentielle pour la santé, les gouvernements et les organismes d'assistance extérieure ne lui accordent pas suffisamment d'importance et ne lui consacrent pas suffisamment d'investissements. L'absence de recommandations internationales harmonisées et fondées sur des données probantes risque d'entraver les efforts déployés pour garantir une bonne hygiène des mains au sein des communautés. En réponse à la demande accrue de lignes directrices sur ce sujet pendant la pandémie de COVID-19, l'OMS élabore, en partenariat avec l'UNICEF, de nouvelles lignes directrices mondiales sur l'hygiène des mains au sein des communautés.

Ce document, à paraître en 2024, formulera des recommandations fondées sur des données probantes et portant sur :

- Les normes internationales relatives aux exigences minimales à respecter pour une hygiène des mains efficace au sein des communautés ;
- Les approches efficaces de changement de comportement à adopter pour favoriser les bonnes pratiques d'hygiène des mains au sein des communautés ;
- Le cadre qui permettra aux gouvernements de mettre en œuvre les normes internationales et de favoriser l'adoption de comportements durables.

Les recommandations de l'OMS s'appuient sur des analyses systématiques des données probantes et sont élaborées par un groupe composé d'experts externes, d'utilisateurs finaux et de représentants des bénéficiaires, selon une méthode fondée sur le consensus.

## QUESTIONS DE GENRE ET HYGIÈNE

L'hygiène des mains constitue une priorité de premier ordre pour améliorer la santé à l'échelle mondiale. Pourtant, en 2022, 2 milliards de personnes à travers le monde n'avaient toujours pas accès à une installation de lavage des mains équipée de savon et disponible à domicile. Le rapport de situation publié en 2023 par le JMP met en lumière les inégalités de niveaux de services entre les pays et au sein même des pays. En outre, la charge liée au manque d'hygiène varie fortement en fonction des sous-catégories de population.

Il est largement reconnu que les inégalités d'accès aux services d'hygiène n'ont pas le même impact sur les femmes et sur les hommes. Ces disparités s'expliquent en partie par les besoins spécifiques qui caractérisent les femmes et les hommes, mais également par des différences relatives aux normes de genre et aux rôles et responsabilités liés à l'hygiène. Une hygiène des mains inadéquate est susceptible d'avoir des conséquences disproportionnées sur les femmes

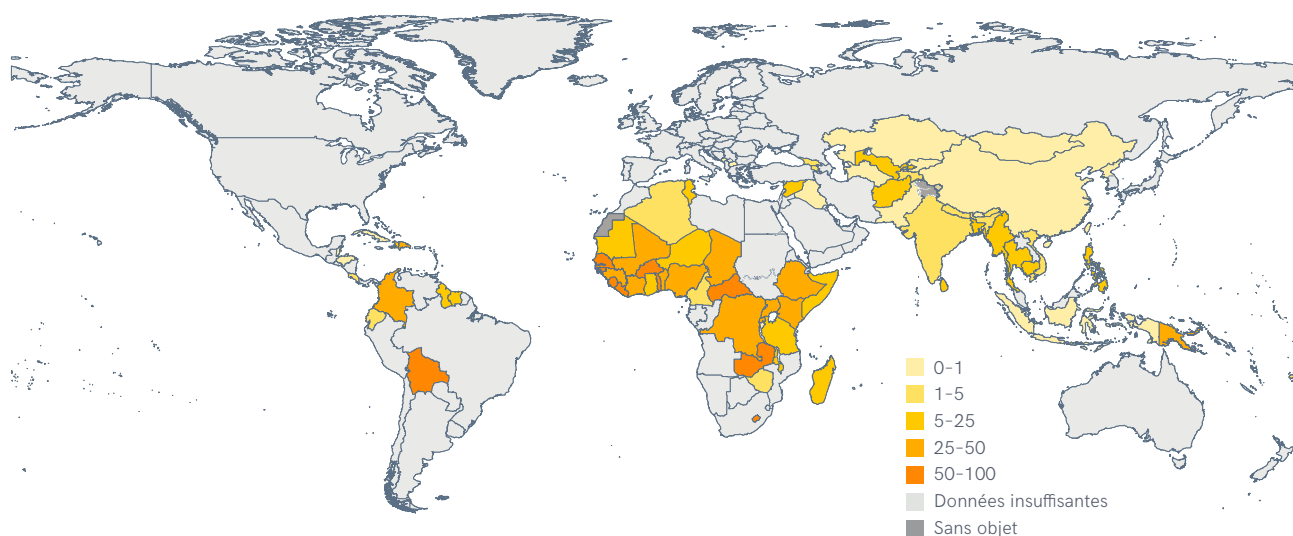
et les filles, qui assument les principales responsabilités en matière de soins aux enfants et de tâches ménagères dans de nombreux pays. L'accès aux installations de lavage des mains joue également un rôle important dans l'hygiène personnelle. Or, les femmes, les filles et les personnes qui ont leurs règles présentent des besoins spécifiques d'hygiène personnelle ayant trait à la santé menstruelle (section 5).

En règle générale, les données nationales relatives à l'hygiène des mains sont collectées au niveau des ménages plutôt qu'au niveau des individus. Toutefois, certains indicateurs prennent en compte les inégalités de genre et peuvent donc être qualifiés de sensibles au genre. Dans un petit nombre de cas, les données nationales peuvent être ventilées par sexe ou par genre, et sont alors considérées comme étant spécifiques au genre. Néanmoins, des efforts supplémentaires devront être déployés pour mettre au point des indicateurs prenant en compte les besoins spécifiques

des femmes et des filles en matière d'hygiène.

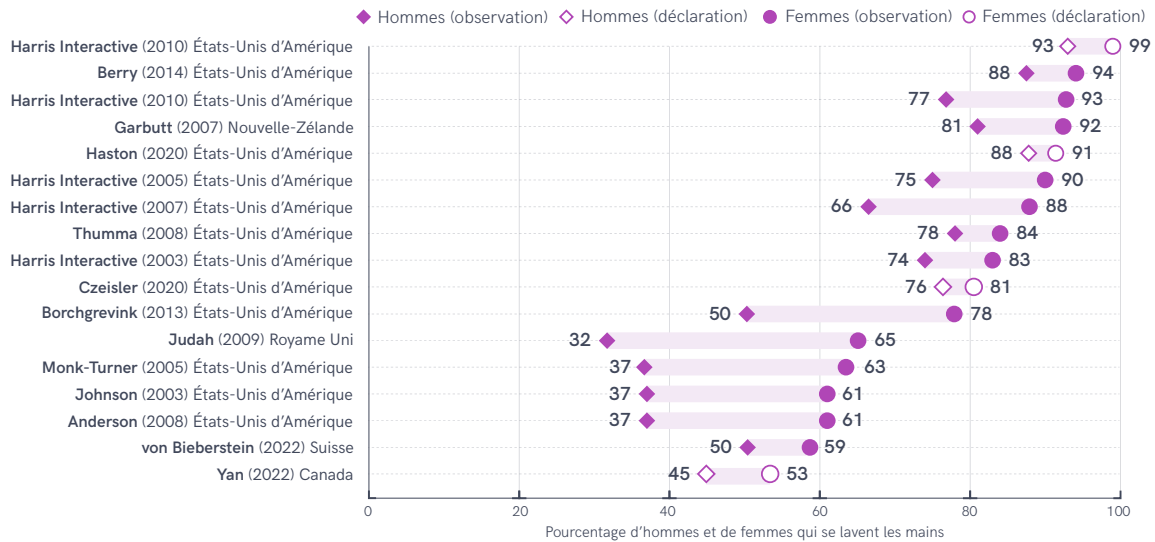
En 2022, 84 pays disposaient d'estimations relatives aux services de base d'hygiène (accès à des installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon disponibles à domicile). Dans 25 d'entre eux, plus d'une personne sur quatre n'avait accès à aucune installation de lavage des mains. En 2022, les cas les plus extrêmes ont pu être observés dans dix pays au sein desquels plus de la moitié de la population n'avait toujours pas accès à des installations de lavage des mains à domicile (Figure 71). Plus des deux tiers de la population ne disposaient d'aucune installation en Guinée-Bissau (66 %), au Libéria (73 %), en Sierra Leone (70 %) et au Togo (75 %). Dans ces pays, il est probable que le fardeau associé à l'absence d'installations de lavage des mains pèse beaucoup plus fortement sur les femmes et les filles.

### Dans dix pays, plus de la moitié de la population n'avait toujours pas accès à une installation de lavage des mains en 2022



**FIGURE 71** Pourcentage de la population n'ayant pas accès à une installation de lavage des mains à domicile, par pays, 2022 (en %)

## Les études menées dans les pays à revenu élevé montrent que les femmes sont plus susceptibles de se laver les mains que les hommes



**FIGURE 72** Pourcentage de femmes et d'hommes se lavant les mains avec de l'eau et du savon, selon les observations ou leurs déclarations, sélection d'enquêtes, 2003-2022 (en %)

Les personnes étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer qu'elles se lavaient les mains à des moments clés que de respecter systématiquement les règles d'hygiène des mains. Toutefois, en matière d'hygiène des mains, l'évaluation objective des pratiques est particulièrement difficile et chronophage. Un petit nombre d'études menées dans les pays à revenu élevé ont interrogé les personnes sur leurs pratiques en matière de lavage des mains ou ont observé les comportements réels en matière de lavage des mains dans des lieux publics, tels que les toilettes des universités, des centres de transport ou des musées<sup>26</sup>. Ces études ont souvent été menées à petite échelle et selon des méthodes différentes. Elles ne sont donc pas représentatives de la population nationale ni pleinement comparables les unes avec les autres. Toutefois, elles montrent de manière systématique que

la population étudiée ne se lave pas systématiquement les mains après avoir utilisé des toilettes publiques et que les femmes sont plus susceptibles de le faire que les hommes (Figure 72).

Une étude portant sur les toilettes des aires d'autoroute en Royaume Uni a montré que les femmes étaient deux fois plus susceptibles que les hommes de se laver les mains avec de l'eau et du savon après être allées aux toilettes. Toutefois, la plupart des études de ce type témoignent d'écarts plus modestes entre les genres, de l'ordre de 10 à 25 points de pourcentage. Les femmes restent plus nombreuses que les hommes à déclarer se laver les mains, mais la différence est moindre. En 2010, une enquête de Harris Interactive a montré qu'aux États-Unis, 99 % des femmes et 93 % des hommes déclaraient se laver les mains de manière systématique après avoir utilisé les toilettes publiques.

Néanmoins, l'observation structurée de quatre grandes villes américaines a permis de constater que 93 % des femmes et 77 % des hommes seulement se lavaient réellement les mains. En Nouvelle-Zélande, une étude similaire a été menée dans les centres commerciaux et a montré non seulement que les hommes se lavaient moins souvent les mains que les femmes (81 % contre 92 %), mais aussi qu'ils y consacraient moins de temps et étaient moins susceptibles d'utiliser du savon (66 % contre 77 %).

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les différents besoins liés au sexe et au genre en matière d'hygiène personnelle, et pour trouver des moyens de mesurer les inégalités en matière d'accès aux connaissances, aux ressources et au soutien social nécessaires pour satisfaire ces besoins.

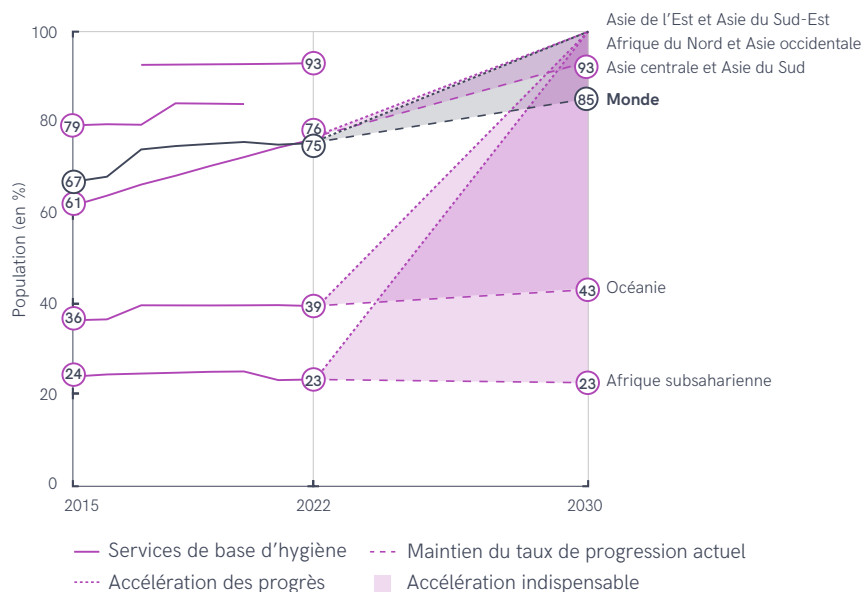
<sup>26</sup> Anderson, J. L. et al., « Gender and ethnic differences in hand hygiene practices among college students ». *American Journal of Infection Control*, vol. 36, no 5, 2008, p. 361-368.  
 Berry, T. D., Mitteer, D. R. et Fournier, A. K., « Examining hand-washing rates and durations in public restrooms: a study of gender differences via personal, environmental, and behavioral determinants ». *Environment and Behavior*, vol. 47, no 8, 2015, p. 923-944.  
 Borchgrevink, C. P., Cha, J. et Kim, S., « Hand washing practices in a college town environment ». *Journal of Environmental Health*, vol. 75, no 8, 2013, p. 18-25.  
 Czeisler, M. É. et al., « Demographic characteristics, experiences, and beliefs associated with hand hygiene among adults during the COVID-19 pandemic - United States, June 24-30, 2020 ». *Morbidity and Mortality Weekly Report*, vol. 69, no 41, 2020, p. 1485-1491.  
 Garbutt, C. et al., « The public hand hygiene practices of New Zealanders: a national survey ». *The New Zealand Medical Journal* (en ligne), vol. 120, no 1265, 2007.  
 Harris Interactive, *A survey of hand washing behavior (trended): Prepared for the American Microbiology Society and the American Cleaning Institute*. 2010. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.cleaninginstitute.org/sites/default/files/assets/1/AssetManager/2010%20Hand%20Washing%20Findings.pdf>>.  
 Haston, J. C. et al., « Characteristics associated with adults remembering to wash hands in multiple situations before and during the COVID-19 pandemic - United States, October 2019 and June 2020 ». *Morbidity and Mortality Weekly Report*, vol. 69, no 40, 2020, p. 1443-1449.  
 Johnson, H. D. et al., « Sex differences in public restroom handwashing behavior associated with visual behavior prompts ». *Perceptual and Motor Skills*, vol. 97, no 3, 2003, p. 805-810.  
 Judah, G. et al., « Experimental pretesting of hand-washing interventions in a natural setting ». *American Journal of Public Health*, vol. 99, supplément 2, 2009, p. S405-S411.  
 Monk-Turner, E. et al., « Another look at hand-washing behavior ». *Social Behavior and Personality: an international journal*, vol. 33, no 7, 2005, p. 629-634.  
 Thumma, J., Aiello, A. E. et Foxman, B., « The association between handwashing practices and illness symptoms among college students living in a university dormitory ». *American Journal of Infection Control*, vol. 37, no 1, 2009, p. 70-72.  
 von Bieberstein, F., Kulle, A.-C. et Schumacher, S., « Large gender and age differences in hand disinfection behavior during the COVID-19 pandemic: Field data from Swiss retail stores ». *ArXiv (prépublication)*, no arXiv 221009094, 2022.  
 Yan, A. P. et al., « Gender differences in adherence to COVID-19 preventative measures and preferred sources of COVID-19 information among adolescents and young adults with cancer ». *Cancer Epidemiology*, vol 77, 2022, 102098.

## SERVICES DE BASE D'HYGIÈNE

Entre 2015 et 2022, la couverture mondiale des services de base d'hygiène a augmenté de 8 points de pourcentage, passant de 67 % à 75 %. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, le monde n'atteindra qu'une couverture de 85 % en 2030, ce qui signifie que 1,4 milliard de personnes n'auront toujours pas accès à des services de base d'hygiène (Figure 73). Pour atteindre la couverture universelle d'ici à 2030, il faudrait multiplier par 3 le rythme de progression actuel (par 12 dans les pays les moins avancés et par 8 dans les contextes fragiles). Toutefois, en l'absence de données plus nombreuses, les estimations actuelles relatives aux tendances régionales et mondiales doivent être interprétées avec précaution. Seules trois régions disposaient de données suffisantes pour estimer des tendances entre 2015 et 2022. La région Asie centrale et Asie du Sud a augmenté sa couverture à hauteur de 2,07 points de pourcentage par an et devrait atteindre une couverture de 93 % d'ici à 2030. En revanche, l'Océanie a progressé plus lentement, à raison de 0,45 point de pourcentage par an, et la couverture de l'Afrique subsaharienne a diminué de 0,09 point de pourcentage par an.

La Figure 74 montre la couverture actuelle et le rythme de progression annuel des services de base d'hygiène dans 74 pays dotés de données suffisantes pour estimer les tendances entre 2015 et 2022. Si les rythmes de progression actuels se maintiennent, 11 pays sont en bonne voie pour atteindre la couverture universelle d'ici à 2030, dont 5 pays ayant déjà dépassé le seuil des 99 % en 2022. Toutefois, 56 pays progressent trop lentement, et dans 7 pays, la couverture est en baisse. La couverture du Vanuatu a augmenté à raison de 4,41 points de pourcentage par an, passant de 45 % en 2015 à 76 % en 2022, et le pays est donc en bonne voie pour parvenir à la couverture universelle d'ici à 2030. Le Pakistan (2,92 points de pourcentage par an) et le Bangladesh (2,85 points de pourcentage par an) affichent

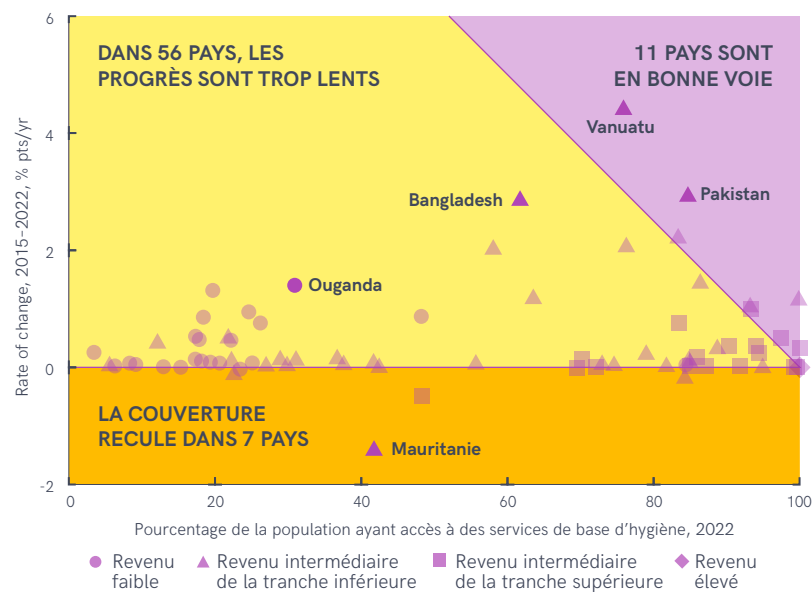
### Seules trois régions ODD disposent de données suffisantes pour dégager des tendances et aucune d'entre elles n'est sur la bonne voie pour parvenir à l'accès universel des services de base d'hygiène d'ici à 2030



**FIGURE 73** Progrès réalisés en matière de services de base d'hygiène, 2015-2022 (en %) et accélération indispensable pour parvenir à une couverture universelle (> 99 %) d'ici à 2030, par région ODD

Note : Données insuffisantes pour estimer les progrès et l'accélération nécessaires pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est, et pour l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale.

### Seul un pays sur sept est sur la bonne voie pour garantir un accès universel à des services de base d'hygiène d'ici à 2030

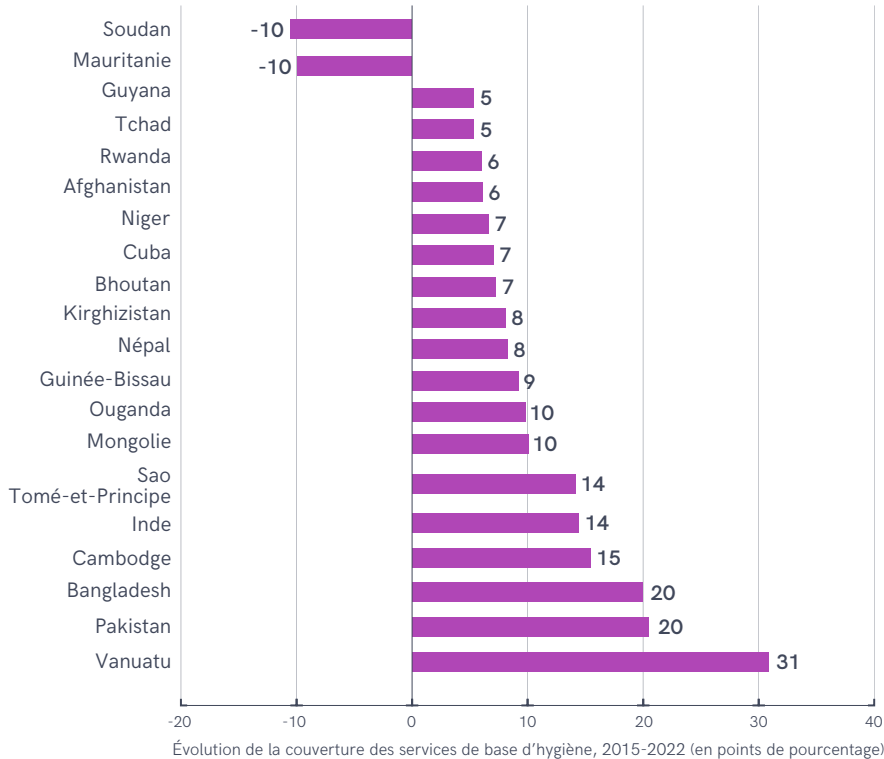


**FIGURE 74** Progrès réalisés en matière de services de base d'hygiène dans les pays disposant de données sur les tendances, 2015-2022, par catégorie de revenu

Remarque : 74 pays disposaient d'estimations relatives à leurs taux annuels de variation entre 2015 et 2022, dont 5 pays ayant dépassé le seuil de 99 % de couverture en 2022.



## Depuis 2015, 18 pays ont amélioré la couverture de leurs services de base d'hygiène d'au moins 5 points de pourcentage



**FIGURE 75** Évolution de la part de la population utilisant des services de base d'hygiène, parmi les pays affichant un changement d'au moins cinq points de pourcentage, 2015-2022 (en points de pourcentage)



également un rythme de progression élevé. Néanmoins, en 2022, le Bangladesh avait atteint un taux de couverture de 62 % seulement, contre 85 % pour le Pakistan. Parmi les pays à faible revenu, l'Ouganda a connu la hausse la plus rapide de sa couverture (1,41 point de pourcentage par an), passant de 11 % à 21 %. Toutefois, le pays a encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre la couverture universelle.

La Figure 75 présente les pays ayant enregistré les changements les plus importants en matière de couverture des services de base d'hygiène entre 2015 et 2022. Parmi les pays concernés, la couverture a augmenté d'au moins 5 points de pourcentage dans 18 pays et d'au moins 10 points de pourcentage dans 7 pays. Le Vanuatu affiche la plus forte hausse de couverture (31 points de pourcentage) et l'on observe également une hausse de plus de deux points de pourcentage par an au Pakistan, au Bangladesh, au Cambodge, en Inde, à Sao Tomé-et-Principe et en Mongolie. En revanche, la Mauritanie et le Soudan étaient les seuls pays dont la couverture avait baissé de plus de 5 points de pourcentage, passant respectivement de 52 % à 42 % et de 21 % à 11 % depuis le début de la période couverte par les ODD.

En 2022, 84 pays disposaient d'estimations totales pour les services de base d'hygiène, 82 pays disposaient d'estimations relatives aux zones urbaines et 80 pays disposaient d'estimations relatives aux zones rurales. La figure 76 montre que dans 71 des 80 pays disposant d'estimations ventilées, la couverture était plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Le Bhoutan, l'État de Palestine, le Guyana, le Kirghizistan, la Macédoine du Nord, le Monténégro et Tuvalu faisaient exception à cette règle. Le seuil de 99 % de couverture était déjà dépassé dans les zones urbaines de 4 pays et dans les zones rurales de 5 pays. En 2022, seules deux régions ODD comptaient des pays dont la couverture était inférieure à 50 % dans les zones urbaines et quatre régions ODD comptaient des pays dont la couverture était inférieure à 50 % dans les zones rurales.

En 2022, dans 71 des 80 pays disposant de données comparables, la couverture des services de base d'hygiène était plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales

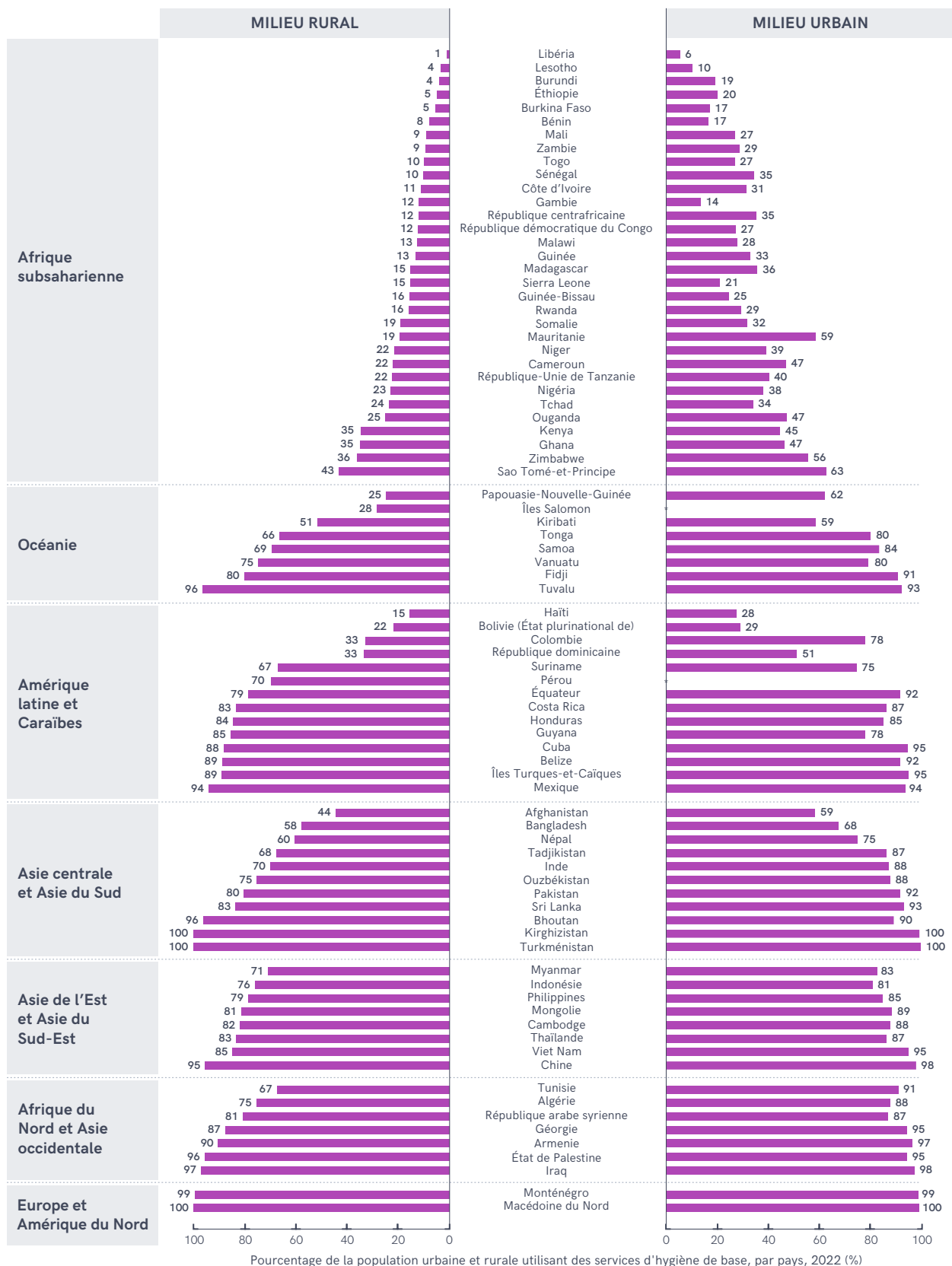


FIGURE 76 Pourcentage de la population urbaine et rurale ayant accès à des services de base d'hygiène, 2022 (en %)

\* Aucune estimation n'est disponible pour 2022.





Les données ventilées par quintile de richesse témoignent d'importantes disparités entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre (figure 77). Sur 78 pays disposant de données ventilées relatives à l'hygiène issues d'enquêtes récentes menées auprès

des ménages, 48 pays affichaient un écart de couverture de plus de 20 points de pourcentage entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre, 19 pays un écart de plus de 40 points de pourcentage et 6 pays un écart de plus de 60 points de

pourcentage. En Angola, par exemple, l'écart de couverture entre le quintile le plus riche et le plus pauvre s'élevait à 48 points de pourcentage (57 % contre 9 %). En Iraq, cet écart était de 12 points de pourcentage (plus de 99 % contre 88 %).

## Dans 48 pays, l'écart de couverture entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre pour les services de base d'hygiène dépasse 20 points de pourcentage

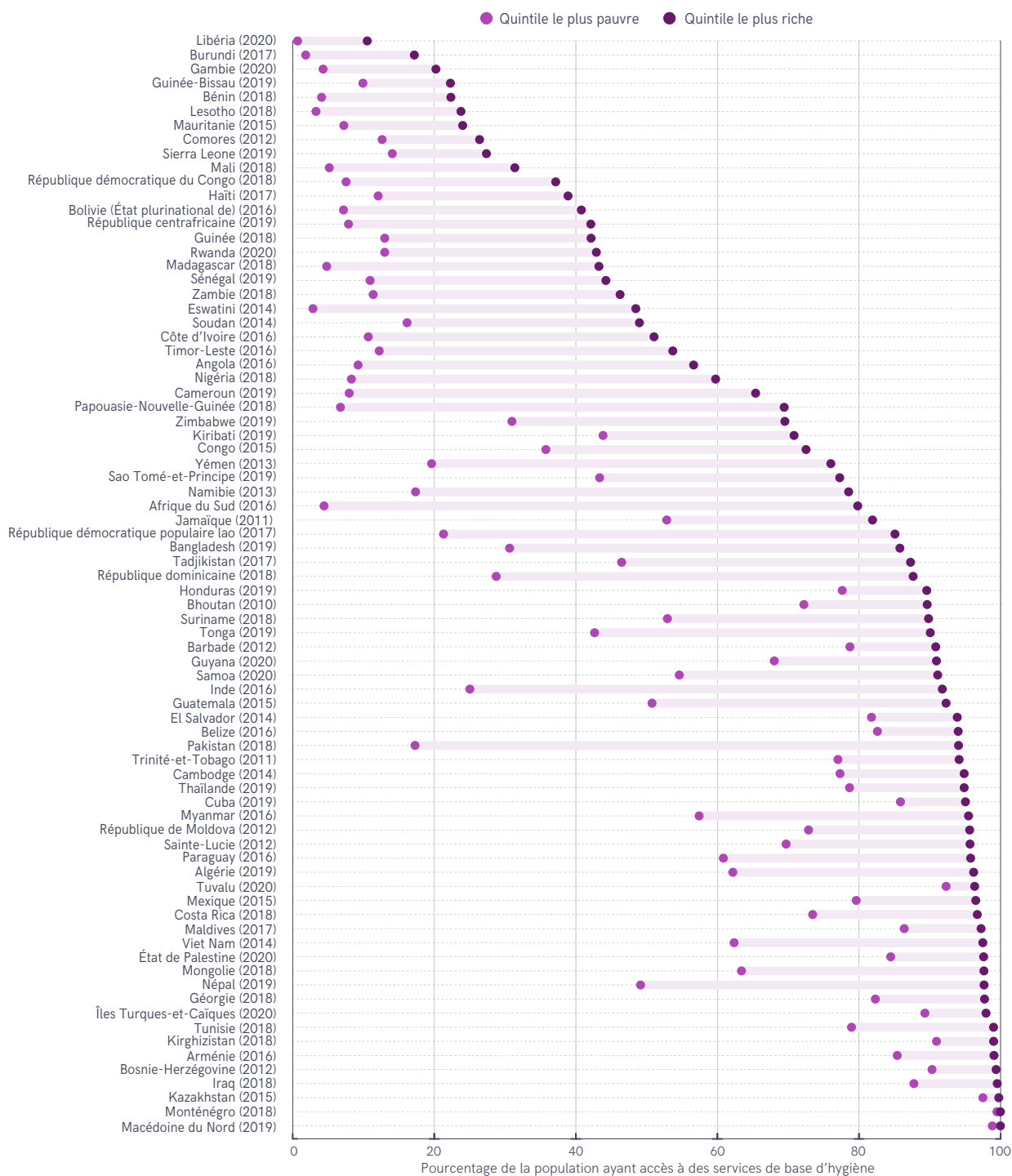


FIGURE 77

Pourcentage du quintile le plus riche et du quintile le plus pauvre ayant accès à des services de base d'hygiène, sélection d'enquêtes, 2010-2020 (en %)

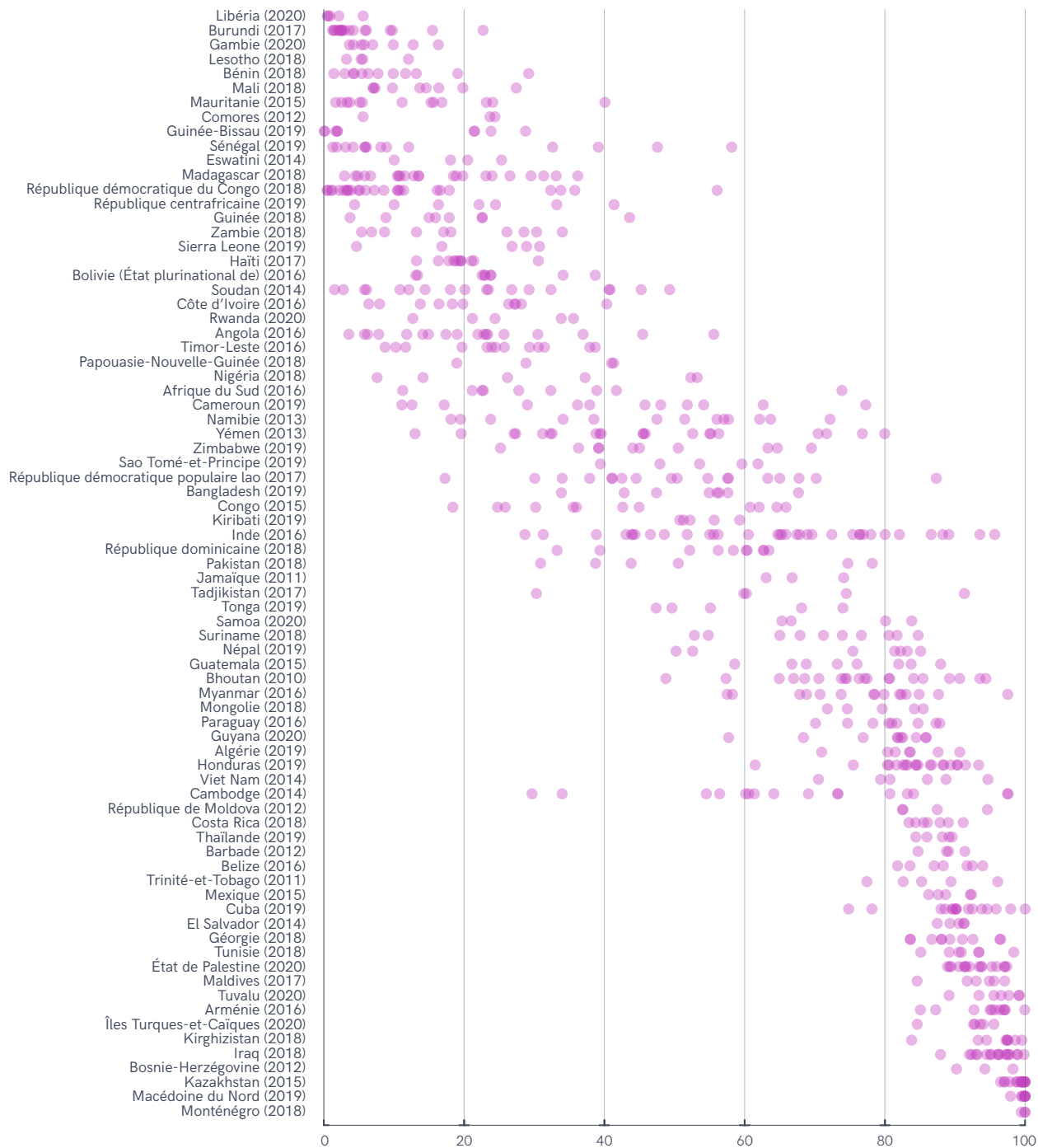


Dans de nombreux pays, on observait également d'importantes disparités entre régions infranationales en matière de couverture des services de base d'hygiène. Parmi les 75 pays disposant de données d'enquêtes récentes et ventilées par région infranationale, l'écart de couverture entre la région la mieux couverte et la région la moins

bien couverte variait fortement d'un pays à l'autre (figure 78). Les enquêtes dont les données sont ventilées en un grand nombre de régions infranationales font parfois apparaître d'importants écarts, comme c'est le cas en République démocratique populaire lao (18 régions, la couverture allant de 17 % à 87 %) et au Cambodge

(19 régions, la couverture allant de 30 % à 98 %). Dans les pays voisins, le nombre de régions infranationales et les écarts observés étaient moins importants, notamment au Viet Nam (six régions, avec une couverture de 75 % à 91 %) et en Thaïlande (cinq régions, avec une couverture de 84 % à 90 %).

### Dans certains pays, la couverture des services de base d'hygiène varie fortement d'une région infranationale à l'autre



**FIGURE 78** Pourcentage de la population ayant accès à des services de base d'hygiène, par région infranationale et par pays, 2010-2020 (en %)

Entre 2015 et 2022, le nombre de personnes n'ayant pas accès à des services de base d'hygiène a diminué, passant de 2,5 milliards à 2 milliards (figure 79). Près de la moitié de ces personnes (895 millions) vivaient en Afrique subsaharienne et un quart d'entre elles (502 millions) vivaient dans la région Asie centrale et Asie du Sud. Trois personnes sur cinq (1,2 milliard) vivaient en milieu rural et, sur la totalité des régions ODD, les personnes n'ayant pas accès à des services de base d'hygiène étaient plus nombreuses dans les zones rurales que dans les zones urbaines. La population urbaine d'Afrique subsaharienne n'ayant pas accès à des services de base d'hygiène était trois fois plus nombreuse (338 millions de personnes) que celle de la région Asie centrale et Asie du Sud (112 millions de personnes) et cinq fois plus nombreuse que celle de la région Asie de l'Est et Asie du Sud-Est (73 millions de personnes). En 2022, 653 millions de personnes à travers le monde n'avaient toujours pas accès à des installations d'hygiène, dont la moitié vivait en milieu rural et trois personnes sur cinq en Afrique subsaharienne.



### En 2022, sur 2 milliards de personnes privées de services de base d'hygiène, près de la moitié vivait en Afrique subsaharienne

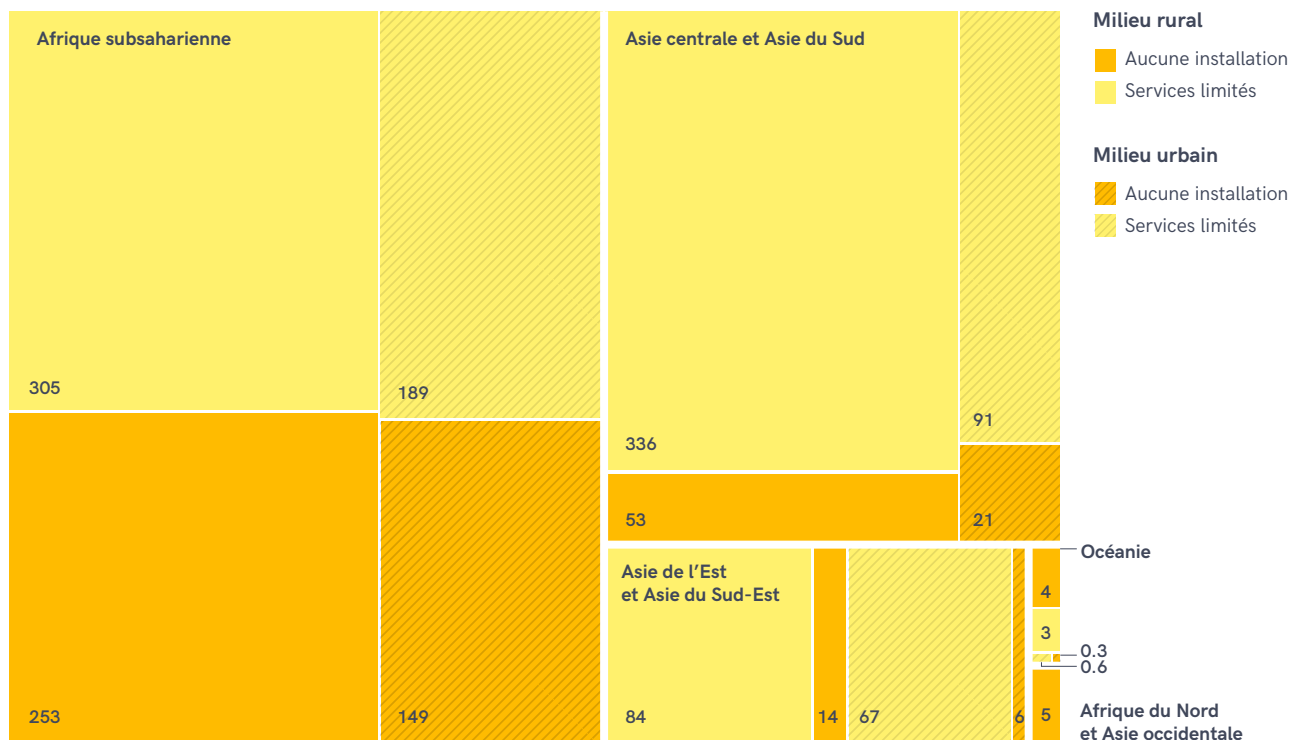


FIGURE 79 Population rurale et urbaine dépourvue de services de base d'hygiène en 2022, par région ODD (en millions)

## Hygiène personnelle et toilette

Un nombre croissant de pays assurent le suivi des installations destinées à la toilette, mais la définition des indicateurs nationaux varie d'un pays à l'autre, ce qui complique la comparaison entre les pays (figure 80). De nombreux pays se contentent de contrôler la présence d'« installations destinées à la toilette » (Chine, Finlande) ou d'une « baignoire ou douche » (Espagne, Lettonie, Mayotte, Réunion). D'autres se concentrent sur la présence d'au moins une « salle de bains » (Bermudes, Costa Rica, Hongrie, Îles Caïmanes) et mentionnent parfois la présence d'une douche ou de toilettes (Brésil). Certains pays s'intéressent à la présence d'installations au sein du domicile (Danemark, Grèce, République de Moldova,

Nouvelle-Calédonie, Tokélaou), tandis que d'autres distinguent les installations réservées aux membres du ménage (Géorgie, Ghana, Inde) ou partagées (Bonaire, Saint-Eustache et Saba). Les données disponibles laissent penser que la disponibilité d'une baignoire ou d'une douche dans le logement, la cour ou sur le terrain varie d'un pays à l'autre et que cet indicateur pourrait s'avérer utile pour mesurer les inégalités en matière d'accès à l'hygiène. L'accès aux installations destinées à la toilette a également été identifié comme une dimension importante des inégalités de genre susceptibles d'empêcher les femmes et les filles de satisfaire leurs besoins en matière d'hygiène.

## Les définitions et les indicateurs associés à la présence d'installations destinées à la toilette au sein du domicile varient d'un pays à l'autre

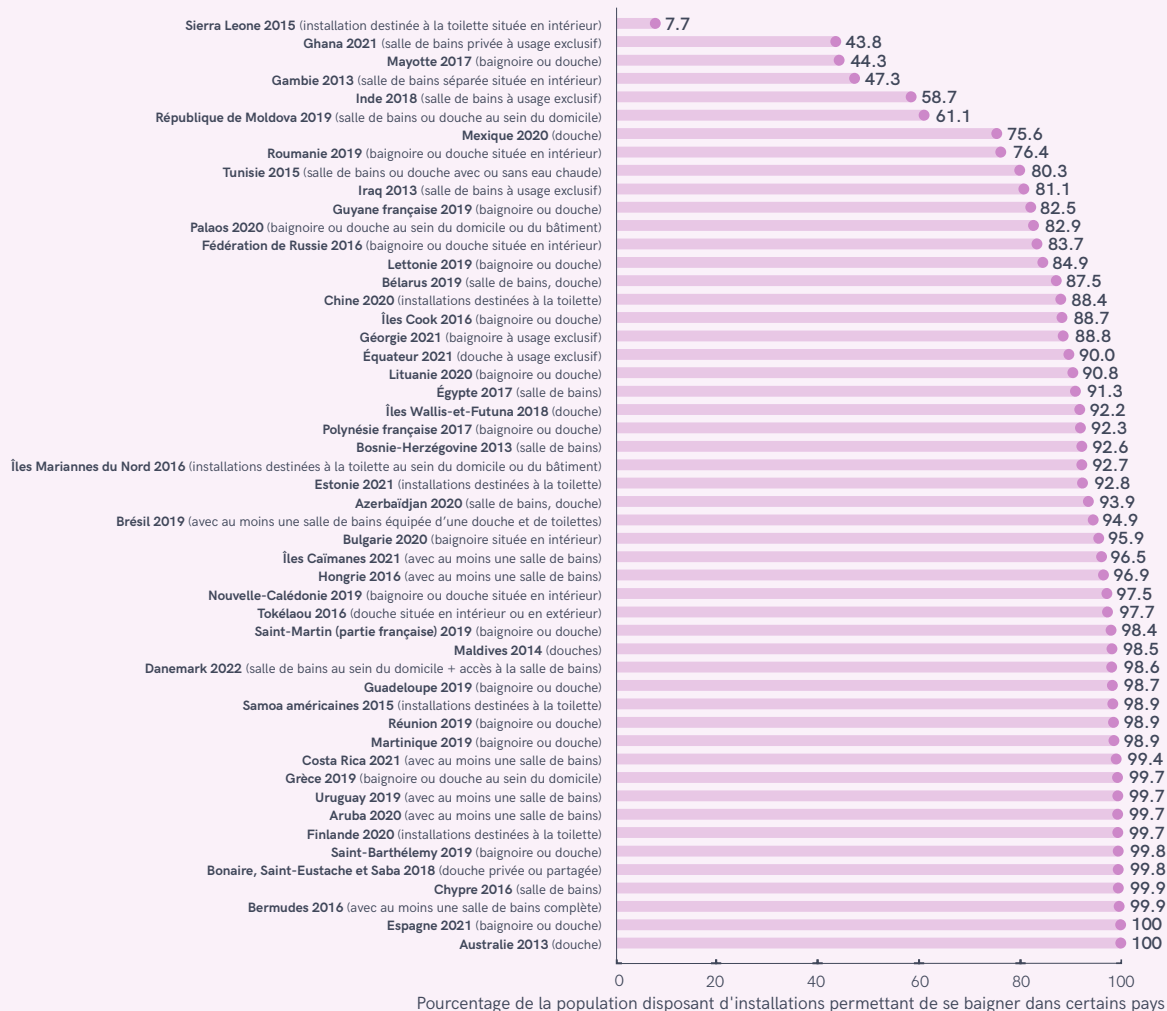


FIGURE 80 Pourcentage de la population ayant accès à des installations destinées à la toilette à domicile, sélection d'enquêtes, 2013-2021



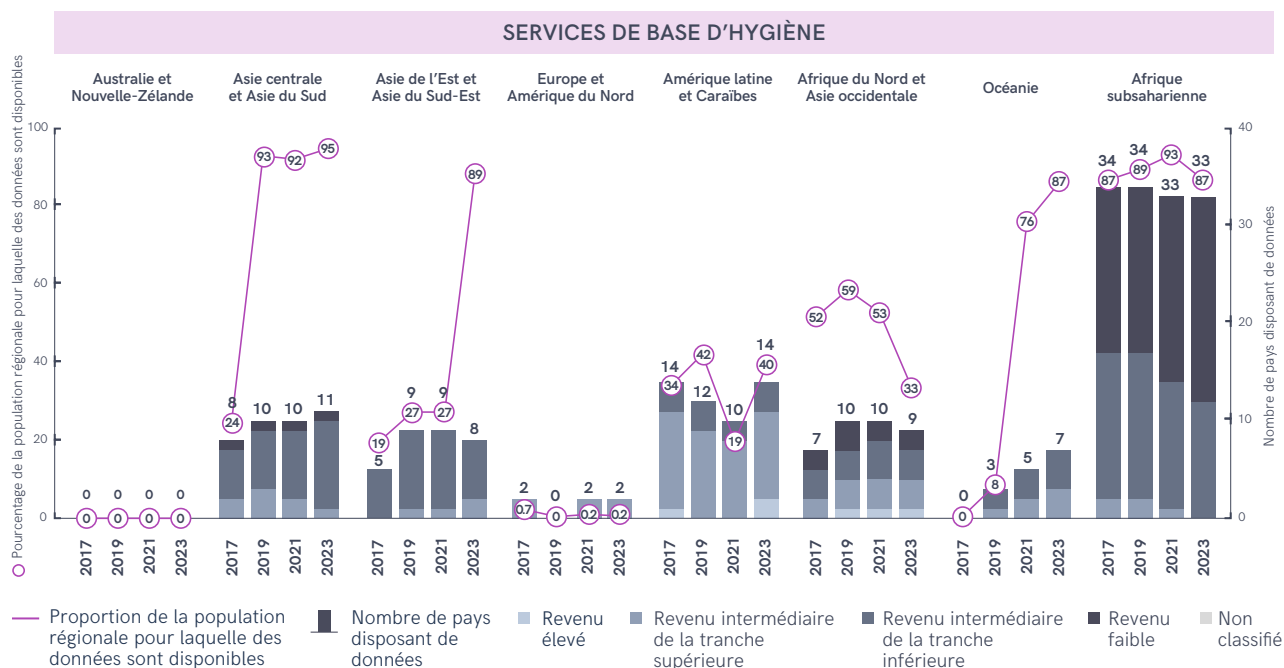
## COUVERTURE ET PROGRESSION DES DONNÉES

Entre 2017 et 2023, 30 pays ont produit de nouvelles estimations relatives aux services de base d'hygiène, tandis que les estimations de 16 pays sont devenues obsolètes en raison de l'ancienneté des données. La production d'estimations de référence pour l'Inde en 2019 et pour la Chine en 2023 a eu un fort impact sur les estimations régionales et mondiales (figure 81).

En Océanie, la couverture régionale des données a également connu une forte hausse en 2021, lorsque la Papouasie-Nouvelle-Guinée, plus grand pays de la région, a produit pour la première fois des estimations de référence. En revanche, dans la région Afrique du Nord et Asie occidentale, la couverture régionale des données a diminué suite à la perte des données de l'Azerbaïdjan en 2021,

puis de l'Égypte et d'Oman en 2023. En 2023, la couverture des données était supérieure à 80 % dans quatre régions ODD. Dans la région Europe et Amérique du Nord, seuls le Monténégro et la Macédoine du Nord, où vivent 2 % de la population de la région, disposaient de données relatives aux services de base d'hygiène. La région Australie et Nouvelle-Zélande ne disposait d'aucune donnée.

### La couverture des données relatives aux services de base d'hygiène a augmenté dans certaines régions ODD et diminué dans d'autres



**FIGURE 81** Pourcentage de la population et nombre de pays disposant d'estimations concernant les services de base d'hygiène dans les rapports de situation du JMP, 2017-2023



## 5 Santé menstruelle

### INTRODUCTION

Une grande partie de la population mondiale a ses règles et, depuis le début de la période couverte par les ODD, des efforts concertés ont été déployés pour mettre au point des définitions et des indicateurs permettant d'assurer le suivi de la santé menstruelle. La santé menstruelle relève de la cible 6.2 des ODD, qui vise à « assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats [...] en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles ». Les politiques et programmes WASH nationaux se concentrent de plus en plus sur la question de la santé et de l'hygiène menstruelles. Le JMP a élargi ses bases de données mondiales pour y inclure les nouvelles données nationales

relatives à la santé menstruelle et le présent rapport de situation est le deuxième à consacrer une section distincte à ce sujet.

En matière de santé menstruelle, le JMP n'a pas encore établi d'échelle de services spécifique, car les normes et les références correspondantes continuent d'évoluer. Néanmoins, de plus en plus d'enquêtes nationales menées auprès des ménages intègrent de nouvelles questions relatives à la santé menstruelle dans les questionnaires destinés aux adolescentes et aux femmes de 15 à 49 ans. Ces questions sont généralement posées par des enquêtrices uniquement aux personnes ayant eu leurs règles au cours de l'année écoulée.

À des fins de suivi mondial, des données harmonisées sont désormais disponibles pour les quatre indicateurs principaux suivants :

- **Sensibilisation** à la menstruation avant la ménarche ;
- **Utilisation de protections hygiéniques** permettant d'absorber et de contenir le sang, telles que des serviettes hygiéniques, des linges, des tampons ou des coupes menstruelles ;
- Accès à un **espace privé pour se laver et se changer** au sein du domicile ;
- **Participation** à des activités durant la période de menstruation, comme se rendre à l'école, travailler ou prendre part à la vie sociale.

Les indicateurs de santé menstruelle sont spécifiques au sexe et fortement corrélés aux questions de genre. Par conséquent, ils constituent un précieux outil de mesure des inégalités de genre dans le secteur WASH. Ils portent à la fois sur les besoins spécifiques des femmes et des filles en matière d'assainissement et d'hygiène, mais aussi, de manière plus générale, sur les normes de genre, les tabous et la stigmatisation qui entourent la question de la menstruation dans de nombreuses régions du monde. Les

données actuelles relatives à la santé menstruelle concernent généralement les adolescentes et les femmes âgées de 15 à 49 ans. À l'échelle mondiale, cette catégorie comprenait près de 2 milliards de femmes en 2022. Étant donné que les données relatives à ces indicateurs sont collectées dans le cadre d'enquêtes menées auprès des ménages, elles peuvent également faire l'objet d'une ventilation par caractéristiques géographiques, socioéconomiques et individuelles, afin de mieux comprendre les inégalités d'accès aux services de

santé menstruelle. Toutefois, ces données ne permettent pas de prendre en compte l'expérience des nombreuses adolescentes qui ont leurs premières règles avant l'âge de 15 ans. En outre, les ensembles de données nationaux relatifs à la santé menstruelle ne peuvent pas encore faire l'objet d'une ventilation par minorité sexuelle et de genre. Des efforts supplémentaires doivent donc être déployés pour assurer le suivi de la santé menstruelle au sein des catégories de population concernées (encadré 7).

## ENCADRÉ 7

### Une personne qui a ses règles n'est pas nécessairement une femme ; une femme n'a pas nécessairement ses règles

Bien que la plupart des sources ayant trait à la menstruation évoquent « les femmes et les filles », les formules « personnes qui ont leurs règles » ou « femmes, adolescentes et personnes ayant leurs règles » sont considérées comme plus inclusives<sup>27</sup>. Certaines femmes n'ont pas leurs règles en raison de la ménopause, du stress ou d'une hystérectomie. De même, une personne peut avoir ses règles sans être une femme cisgenre (par exemple, les hommes transgenres, les personnes intersexes et les personnes non binaires). Certaines personnes de genre variant sont confrontées à une dysphorie de genre qui peut être exacerbée par les règles ou par certains aspects de la gestion de l'hygiène menstruelle, tels que l'utilisation de tampons ou de coupes menstruelles.

La conception et la commercialisation des produits d'hygiène menstruelle sont souvent fondées sur des images traditionnellement associées à la féminité, telles que la couleur rose ou les fleurs. Ces choix peuvent s'avérer peu attrayants, voire offensants pour les personnes de genre variant qui ont leurs règles. Les toilettes publiques pour femmes sont de plus en plus souvent équipées de tampons et de serviettes (disponibles gratuitement ou dans des distributeurs automatiques), et de sacs et poubelles spécifiquement conçus pour y jeter les protections hygiéniques usagées. Toutefois, ces équipements ne sont pas disponibles dans les toilettes des hommes, ni dans la plupart des toilettes non genrées. En outre, les personnes transgenres et non binaires

qui ont leurs règles peuvent se sentir mal à l'aise à l'idée d'utiliser des toilettes pour hommes pendant les menstruations, car elles peuvent craindre d'être identifiées en tant qu'hommes non cisgenres et de devoir affronter les conséquences potentiellement dangereuses de cette identification<sup>28</sup>.

<sup>28</sup> Barrington, D. J., Robinson, H. J., Wilson, E. et Hennegan J., « Experiences of menstruation in high income countries: A systematic review, qualitative evidence synthesis and comparison to low-and middle-income countries ». *PLoS One*, vol. 16, no 7, 2021, e0255001.



<sup>27</sup> Babbar, K., Martin, J., Varanasi, P. et Avendaño, I., « Inclusion means everyone: standing up for transgender and non-binary individuals who menstruate worldwide ». *The Lancet Regional Health - Southeast Asia*, vol. 13, no 100177, 2023.

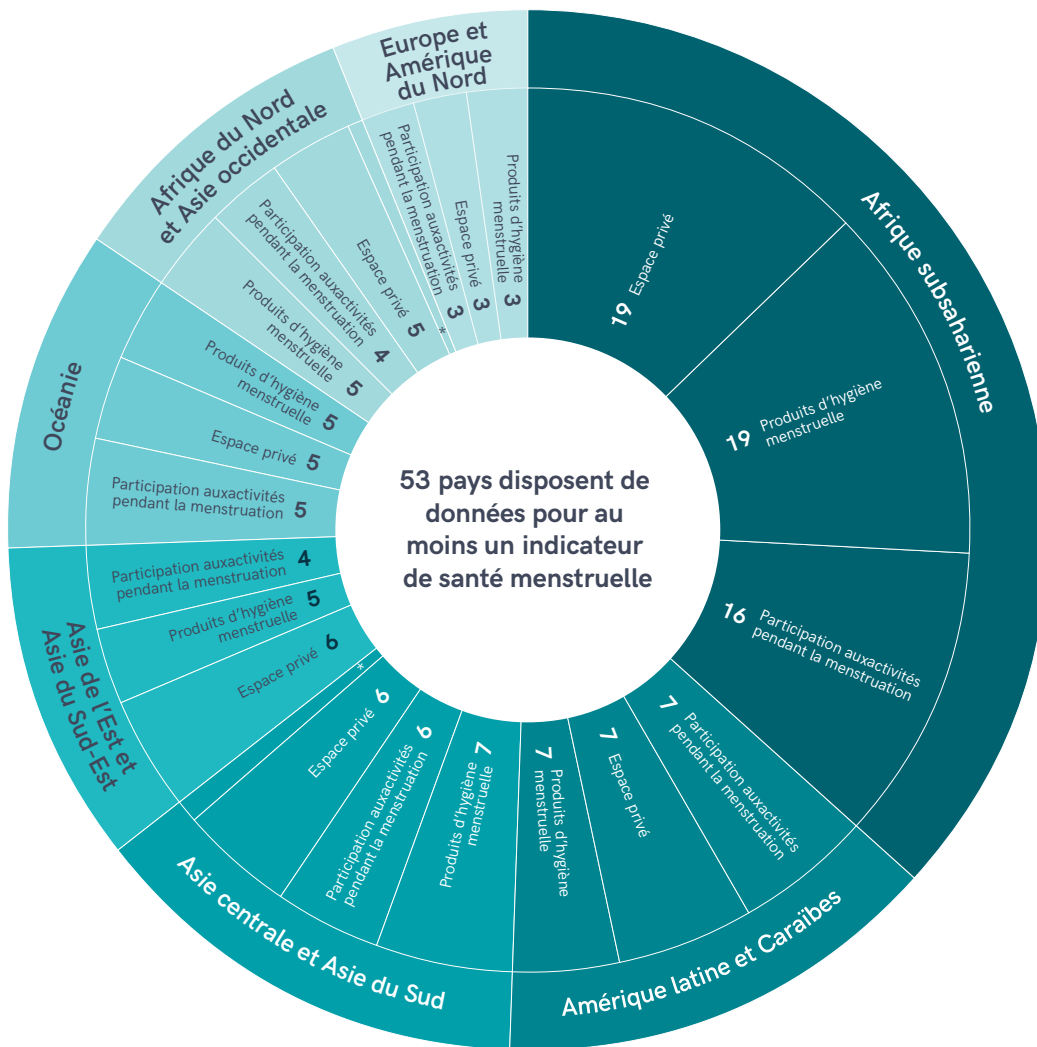
En 2022, 53 pays, situés dans 7 des 8 régions ODD, disposaient de données représentatives à l'échelle nationale en matière de santé menstruelle, dont 44 pays disposant de données pour au moins 3 des 4 indicateurs harmonisés (figure 82). Cinquante-et-un pays disposaient de données relatives à l'utilisation des produits d'hygiène menstruelle, 50 pays disposaient de données relatives à la présence d'un espace privé pour se laver et se changer et 46 pays disposaient de données relatives à la participation à des activités pendant les menstruations.

Seuls l'Égypte et le Bangladesh disposaient de données nationales relatives à la sensibilisation à la menstruation avant la ménarche, et seul le Bangladesh disposait de données pour l'ensemble des quatre indicateurs.

L'Afrique subsaharienne affichait le plus grand nombre de pays disposant de données (20 pays), davantage que les régions Europe et Amérique du Nord (3 pays), Afrique du Nord et Asie occidentale (5 pays), Océanie (5 pays) et Asie de l'Est et Asie du Sud-Est (6 pays) combinées. Depuis le rapport de

situation de 2021, le nombre total de pays disposant de données relatives à la santé menstruelle a augmenté de plus d'un quart, passant de 42 à 53. Cette évolution concerne principalement les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où le nombre de pays disposant de données est passé de 18 en 2021 à 25 en 2023 (figure 83). De tous les pays, zones ou territoires à revenu élevé, les Îles Turques-et-Caïques étaient les seules à disposer de données relatives à la santé menstruelle au moment de l'établissement du rapport de situation de 2023.

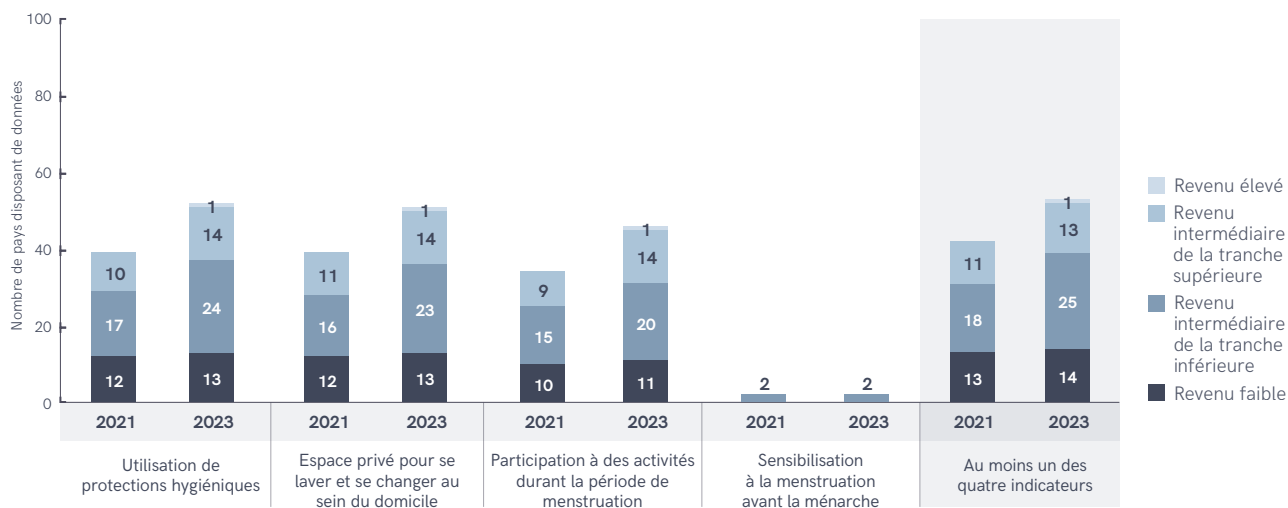
**Les données nationales relatives aux indicateurs de santé menstruelle sont disponibles pour sept des huit régions ODD**



**FIGURE 82** Nombre de pays disposant de données nationales relatives aux indicateurs de santé menstruelle, par région ODD

\* Les données relatives à la sensibilisation à la menstruation avant la ménarche ne sont disponibles que pour un pays de la région.

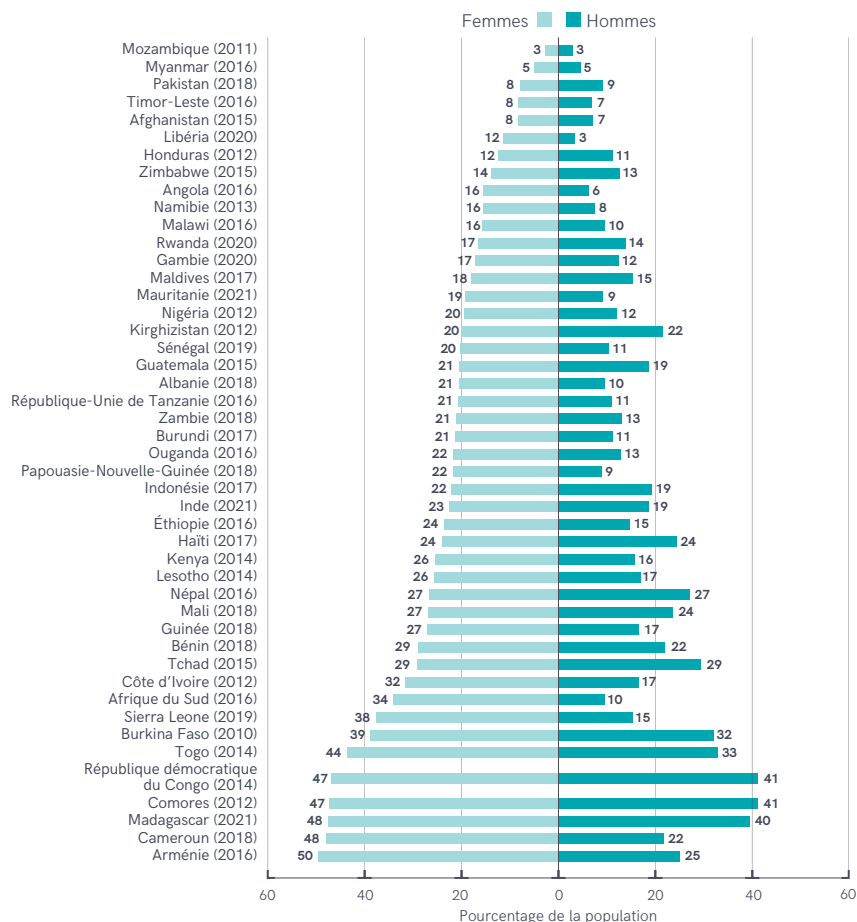
## Le nombre de pays disposant de données relatives à la santé menstruelle a augmenté depuis le rapport de situation du JMP publié en 2021



**FIGURE 83** Nombre de pays disposant de données relatives aux indicateurs de santé menstruelle dans les rapports de situation du JMP de 2021 et 2023, par catégorie de revenu

Très peu d'indicateurs relatifs à la menstruation peuvent faire l'objet d'une ventilation par sexe. Toutefois, les enquêtes démographiques et de santé comportent une série de questions destinées aux femmes et aux hommes adultes sur les connaissances et attitudes en matière de santé reproductive. L'analyse des données ventilées issues de 46 pays montre que, dans presque tous les pays, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'identifier correctement la période de fertilité (au milieu du cycle menstruel) (Figure 84). Ce constat témoigne de l'importance d'inclure les hommes et les garçons dans les campagnes visant à promouvoir la santé menstruelle. Dans 33 pays, moins d'un homme sur cinq était en mesure d'identifier correctement la période de fertilité, tandis que moins d'une femme sur cinq en était capable dans seulement 15 pays. En Arménie, les femmes étaient deux fois plus nombreuses que les hommes (50 % contre 25 %) à disposer de connaissances exactes. Au Libéria, elles étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes (12 % contre 3 %). Au Mozambique, les femmes étaient aussi peu nombreuses que les hommes (3 %) à pouvoir identifier correctement la période de fertilité.

## Dans presque tous les pays, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'identifier correctement la période de fertilité



**FIGURE 84** Pourcentage de femmes et d'hommes disposant de connaissances exactes sur la période de fertilité, sélection d'enquêtes démographiques et de santé, 2010-2021

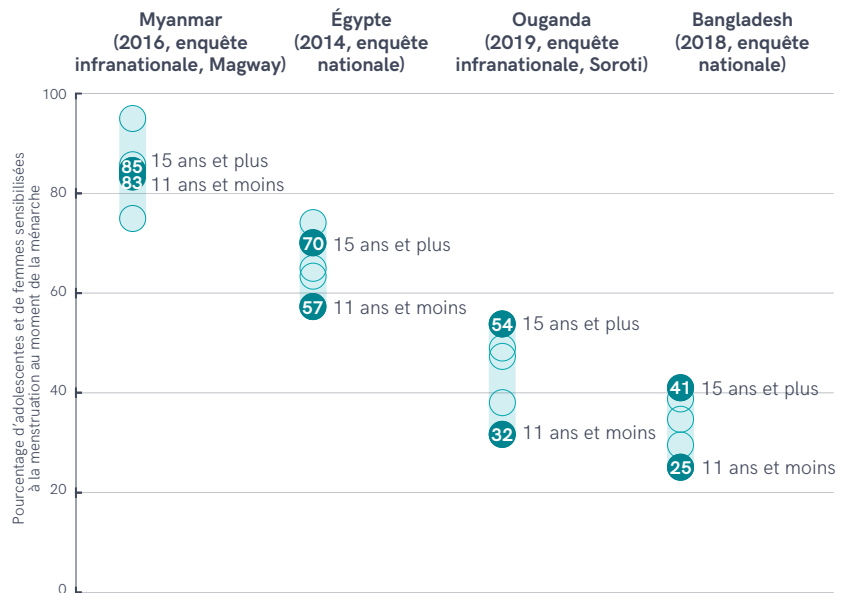


## SENSIBILISATION À LA MENSTRUATION

La sensibilisation à la menstruation avant la ménarche a été identifiée comme un indicateur utile de l'évolution des normes sociales et de genre en matière de menstruation. Toutefois, à ce jour, peu de pays disposent de données à ce sujet. Le Bangladesh et l'Égypte étaient les seuls pays à disposer de données représentatives à l'échelle nationale, mais des enquêtes ont également été menées au niveau infranational dans la région de Magway, au Myanmar, et dans le district de Soroti, en Ouganda. La ventilation des données permet d'analyser la sensibilisation à la menstruation chez les filles de « 11 ans et moins », de 12, 13 ou 14 ans, et de « 15 ans et plus » au moment de la ménarche. La Figure 85 montre que la sensibilisation des filles les plus âgées était nettement plus élevée au Myanmar (85 %) qu'en Égypte (70 %) et en Ouganda (54 %), et plus de deux fois plus élevée qu'au Bangladesh (41 %). L'Ouganda affichait l'écart le plus important (22 points de pourcentage) entre la sensibilisation des filles âgées de « 15 ans et plus » et celle des filles âgées de « 11 ans et moins » au moment de la ménarche. Cet écart était également significatif au Bangladesh (16 points de pourcentage) et en Égypte (13 points de pourcentage).

En Égypte, l'enquête comportait une question complémentaire : « Lors de votre premier cycle menstruel, quelle a été votre réaction ? » Les filles qui n'avaient pas été sensibilisées à la menstruation avant leurs premières règles avaient presque deux fois plus de chances d'être choquées, bouleversées et effrayées que les filles déjà sensibilisées au moment de la ménarche (74 % contre 40 %). Parmi les filles déjà sensibilisées, 37 % déclaraient avoir été heureuses ou indifférentes au moment de leur premier cycle menstruel, contre 7 % parmi les filles n'ayant pas été sensibilisées (Figure 86).

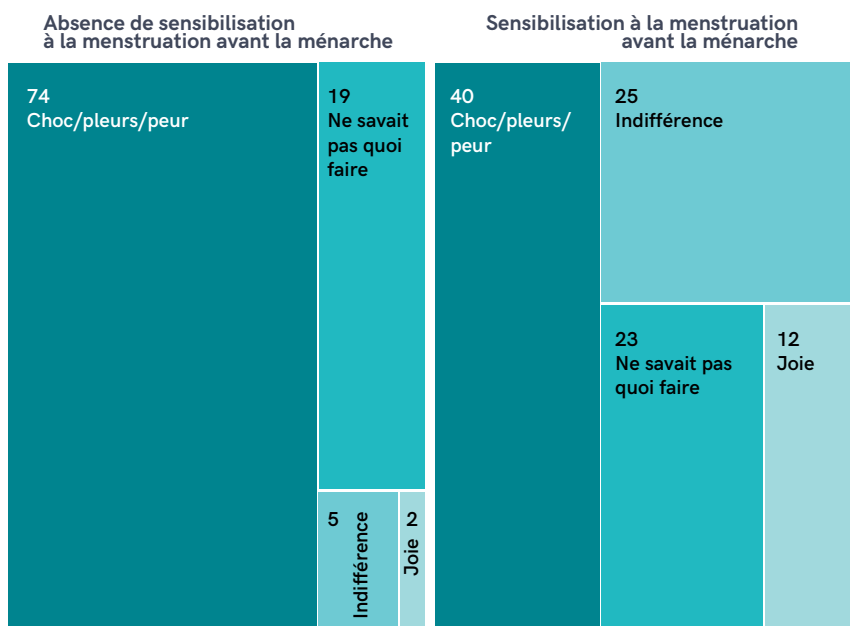
### La sensibilisation à la menstruation avant la ménarche varie selon les pays et selon l'âge au moment de la ménarche



**FIGURE 85** Pourcentage d'adolescentes et de femmes sensibilisées à la menstruation avant la ménarche, par âge au moment de la ménarche, sélection d'enquêtes, 2014-2021 (en %)

Note : les enquêtes infranationales se sont concentrées sur les écolières.

### En Égypte, les adolescentes qui n'avaient pas été sensibilisées à la menstruation avaient deux fois plus de chances d'être choquées, bouleversées et effrayées au moment de la ménarche



**FIGURE 86** Pourcentage d'adolescentes et de femmes en Égypte, par niveau de sensibilisation et d'expérience au moment de la ménarche, 2014

## PRODUITS D'HYGIÈNE MENSTRUELLE

Divers types de produits peuvent être utilisés pour absorber et contenir le sang menstruel, notamment des produits à usage unique et des produits réutilisables. Aux fins du suivi mondial, les adolescentes et les femmes ayant utilisé des produits tels que des serviettes hygiéniques, des tampons, des coupes menstruelles, des linges ou du coton lors de leurs dernières règles sont considérées comme « utilisant des protections hygiéniques ». Celles qui utilisent du papier toilette, uniquement leurs sous-vêtements ou n'utilisent aucun produit sont considérées comme « n'utilisant pas de protections hygiéniques ».

Celles qui ont déclaré avoir eu recours à des produits réutilisables lors de leurs dernières règles sont considérées comme « utilisant des protections réutilisables ». Dans la majeure partie des 51 pays disposant de données, le pourcentage total de femmes utilisant des protections hygiéniques était élevé. Néanmoins, une ventilation plus approfondie met en évidence des écarts entre les différentes sous-catégories de population (figure 87). La différence était relativement faible entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les adolescentes âgées de 15 à 19 ans et les femmes âgées de 20 à 49 ans, et

entre les femmes présentant des difficultés fonctionnelles et celles n'en présentant pas. Toutefois, dans certains pays, l'utilisation de produits d'hygiène menstruelle était beaucoup plus rare parmi les adolescentes et les femmes appartenant au quintile le plus pauvre. L'écart entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre dépassait 5 points de pourcentage à Madagascar, au Népal, en République démocratique du Congo, à Tuvalu et en République démocratique populaire lao, où la différence atteignait même 50 points de pourcentage (97 % de taux d'utilisation pour le quintile le plus riche, contre 47 % pour le quintile le plus pauvre).

### Le taux d'utilisation des protections hygiéniques est élevé dans l'ensemble des sous-catégories de population

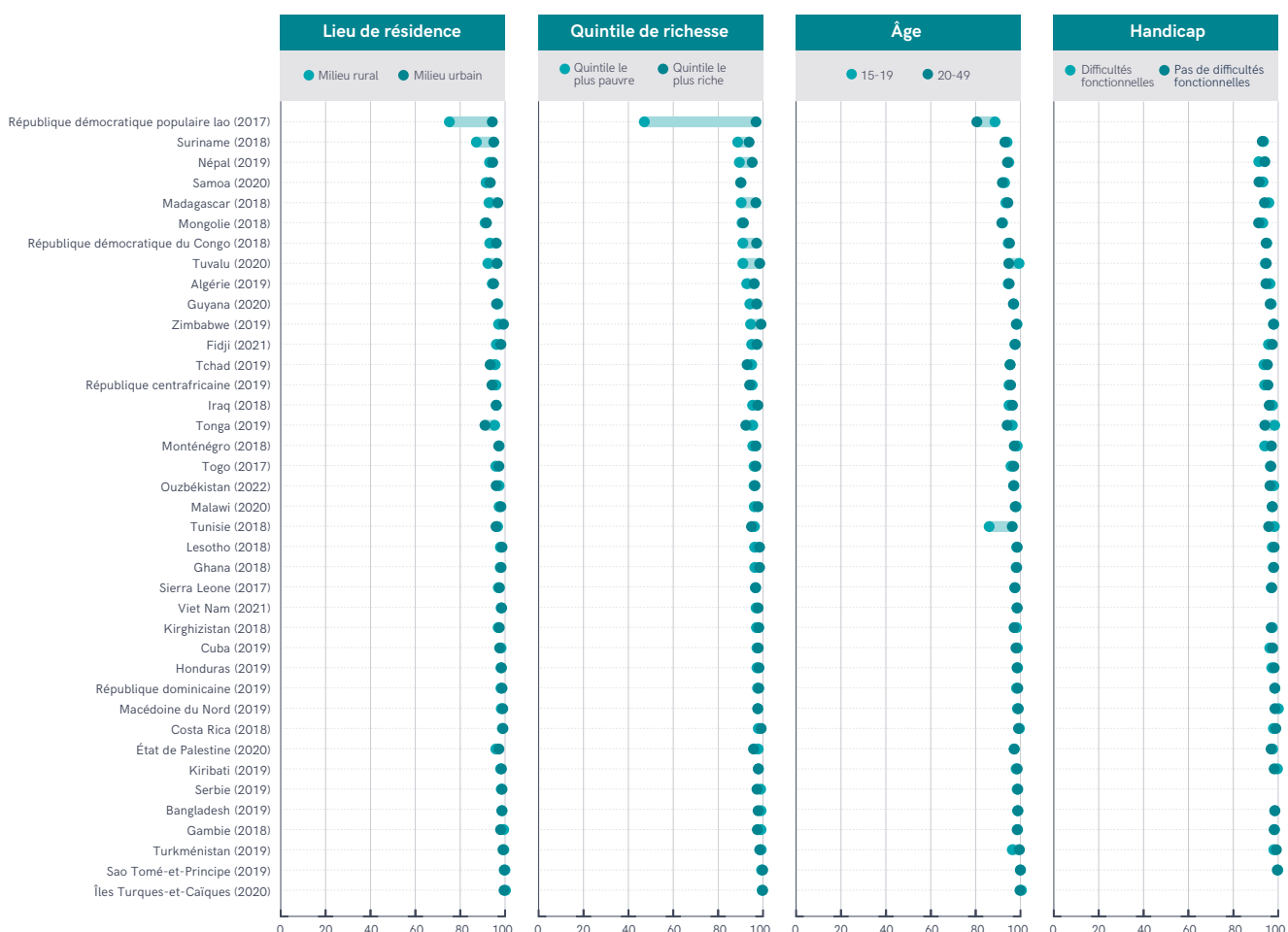


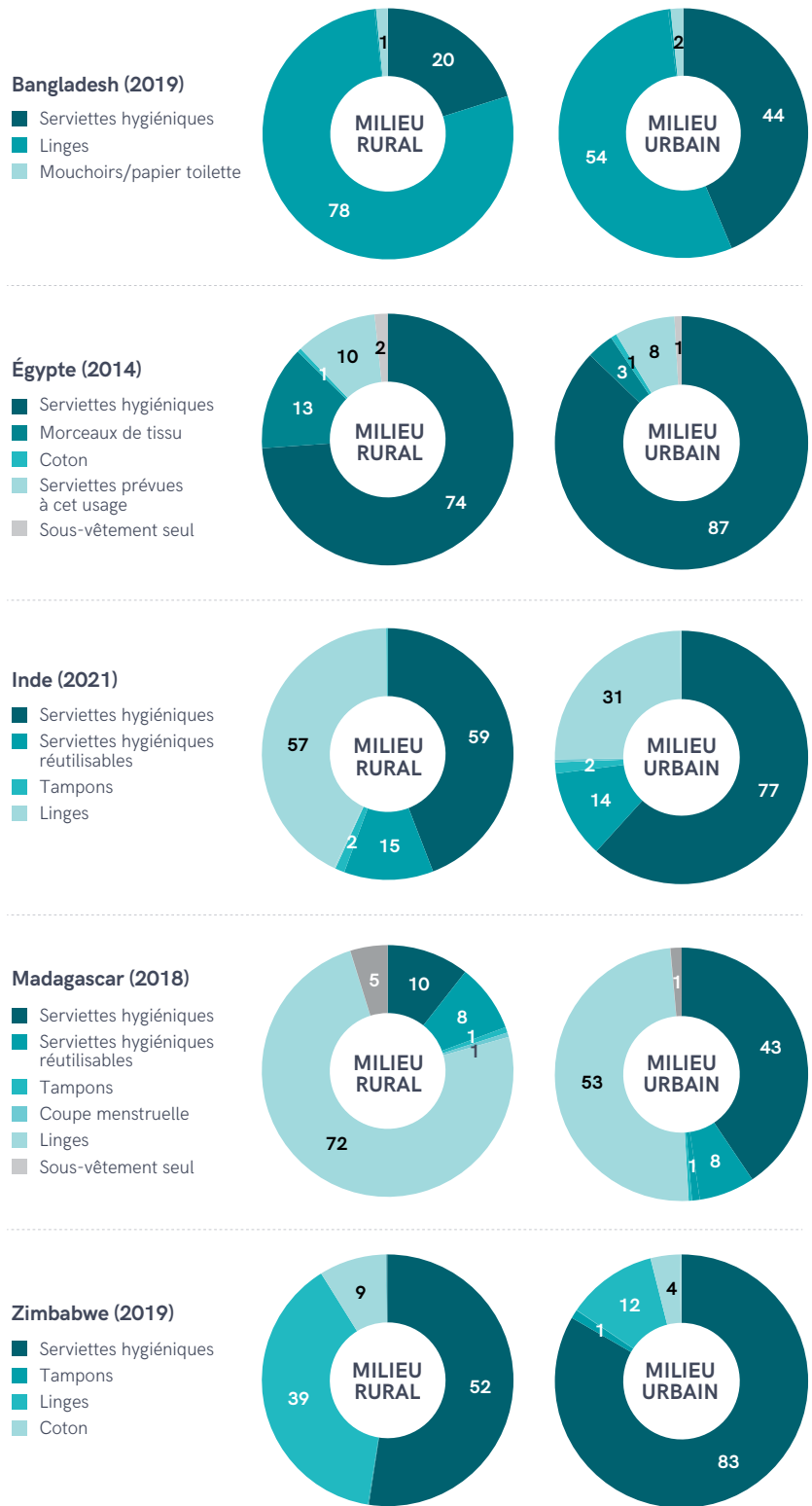
FIGURE 87

Pourcentage d'adolescentes et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant utilisé des protections hygiéniques lors de leurs dernières règles, par lieu de résidence, quintile de richesse, âge et handicap, sélection d'enquêtes, 2016-2020

Le type de protection hygiénique utilisé dépend généralement du contexte national. Toutefois, dans un petit nombre de pays, les enquêtes nationales menées auprès des ménages au sujet des différents types de produits utilisés témoignent également de différences entre milieu urbain et milieu rural (Figure 88). Dans l'ensemble des cinq pays disposant de données comparables, les serviettes hygiéniques étaient le produit le plus utilisé dans les zones urbaines, et les linges étaient le produit le plus utilisé dans les zones rurales. Les différences les plus notables ont été observées à Madagascar, où les serviettes hygiéniques étaient trois fois plus utilisées dans les zones urbaines que dans les zones rurales, et en Inde, où les linges étaient presque deux fois plus utilisés dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Dans les zones rurales du Zimbabwe, les adolescentes et les femmes étaient deux fois plus susceptibles d'utiliser du coton que dans les zones urbaines, tandis que dans les zones rurales de Madagascar, elles étaient cinq fois plus susceptibles que dans les zones urbaines de n'utiliser aucune protection hygiénique et d'utiliser uniquement leurs sous-vêtements.

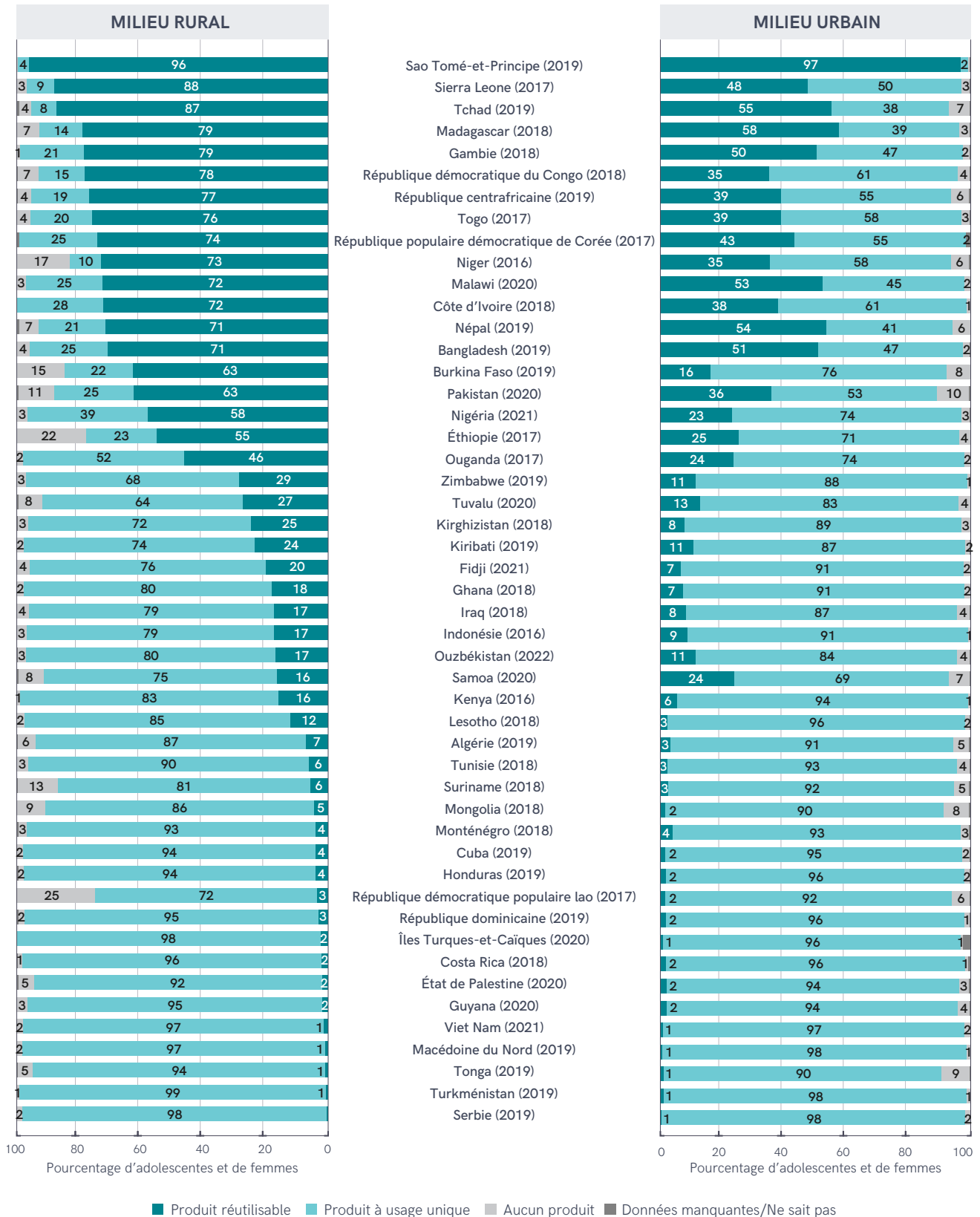


### Dans les cinq pays disposant de données comparables, les adolescentes et les femmes étaient plus susceptibles d'utiliser des serviettes hygiéniques dans les zones urbaines et des linges dans les zones rurales



**FIGURE 88** Pourcentage d'adolescentes et de femmes de 15 à 49 ans en milieu rural et urbain, par type de produit d'hygiène menstruelle le plus souvent utilisé, sélection d'enquêtes, 2014-2021 (en %)

# Les adolescentes et les femmes vivant en milieu rural sont plus susceptibles d'utiliser des protections hygiéniques réutilisables ou de n'utiliser aucune protection hygiénique que celles vivant en milieu urbain



**FIGURE 89** Pourcentage d'adolescentes et de femmes utilisant principalement des produits d'hygiène menstruelle réutilisables ou à usage unique en milieu rural et urbain, par pays, sélection d'enquêtes, 2016-2021 (en %)



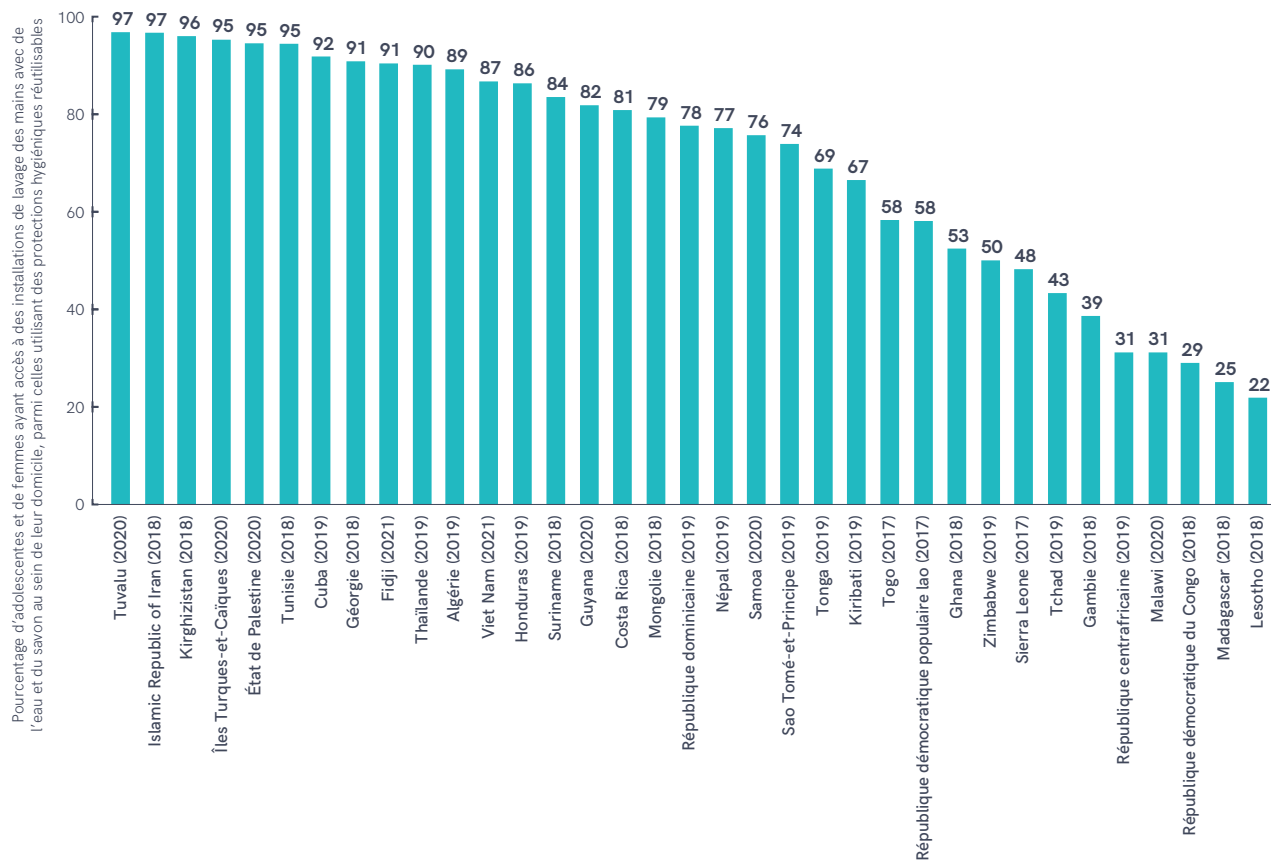
Le pourcentage de la population ayant recours à des protections réutilisables varie également très fortement d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays (figure 89). Dans la plupart des pays, les protections réutilisables étaient plus souvent utilisées en milieu rural. En Sierra Leone, 88 % des personnes vivant en milieu rural avaient recours à des protections réutilisables, contre seulement 48 % en milieu urbain. En Indonésie, 17 % des personnes utilisaient des protections réutilisables en milieu rural, contre 9 % en milieu urbain. Les adolescentes et les femmes des zones rurales étaient également plus susceptibles de n'utiliser aucune protection hygiénique. Dans sept pays, plus d'un habitant sur dix des zones rurales n'utilisait aucune

protection, tandis qu'on ne comptait aucun pays dans lequel plus d'un habitant sur dix des zones urbaines n'utilisait aucune protection. Dans les zones rurales d'Éthiopie, une femme ou adolescente sur cinq n'utilisait aucune protection, contre une sur vingt dans les zones urbaines. Le Pakistan était le seul pays dans lequel au moins 10 % des filles et des femmes n'utilisaient aucune protection, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Dans quelques pays, tels que les Tonga, les femmes et les filles n'utilisant aucune protection étaient plus nombreuses en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le type de produit d'hygiène menstruelle utilisé a également des conséquences sur les besoins

en matière de services WASH, notamment la disponibilité de l'eau et du savon pour se laver les mains, l'accès à des produits réutilisables et la présence d'un lieu permettant l'élimination en toute sécurité des produits à usage unique. La figure 90 montre que de nombreuses femmes et adolescentes utilisant des produits réutilisables n'avaient pas accès à une installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon au sein de leur domicile. Dans 15 pays, plus du quart des femmes et adolescentes n'avaient pas accès à des installations équipées d'eau et de savon, et dans 8 pays, plus de la moitié d'entre elles n'y avaient pas accès, ce qui entravait la satisfaction de leurs besoins en matière d'hygiène au cours de la menstruation.

### Dans huit pays, moins de la moitié des adolescentes et des femmes utilisant des produits d'hygiène menstruelle réutilisables avaient accès à une installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon au sein de leur domicile



**FIGURE 90** Pourcentage d'adolescentes et de femmes de 15 à 49 ans ayant accès à des installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon au sein de leur domicile, parmi celles utilisant principalement des protections hygiéniques réutilisables, sélection d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples, 2017-2021 (en %)

L'élimination en toute sécurité des produits à usage unique constitue également une préoccupation de plus en plus importante. Dans quatre des neuf pays disposant de données relatives aux méthodes d'élimination employées, la majorité des adolescentes et des femmes jetaient leurs protections usagées dans une poubelle. En revanche, dans les cinq autres pays, la majorité des protections à usage unique étaient jetées dans les latrines ou les toilettes à chasse d'eau. Au Kenya, en Ouganda et au Burkina Faso, plus de

80 % des adolescentes et des femmes utilisant des produits à usage unique les jetaient directement dans les latrines. Au Ghana, en Indonésie et au Nigéria, plus de 10 % des utilisatrices de ce type de protection les brûlaient après utilisation (figure 91).

Peu de pays disposaient de données relatives à la satisfaction des adolescentes et des femmes en matière de protections hygiéniques. Toutefois, dans une enquête récente menée dans les camps de réfugiés en Ouganda, le Haut-Commissariat

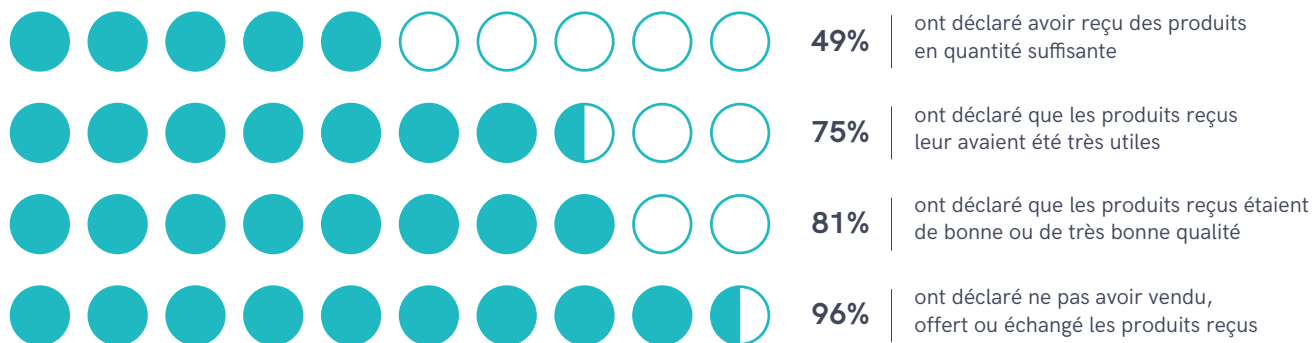
des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a interrogé les femmes sur leur satisfaction l'égard des kits de gestion de l'hygiène menstruelle qui leur avaient été distribués (figure 92). Moins de la moitié des répondantes ont déclaré avoir reçu des produits en quantité suffisante, mais les trois quarts ont jugé les kits très utiles et quatre femmes sur cinq ont déclaré qu'ils étaient de très bonne qualité. Seules 4 % des femmes interrogées ont indiqué avoir échangé, offert ou vendu leur kit à d'autres femmes.

### Dans cinq pays sur neuf, plus de la moitié des adolescentes et des femmes ayant recours à des protections hygiéniques à usage unique jetaient ces dernières dans des latrines ou des toilettes à chasse d'eau

	Indonésie (2016)	Côte d'Ivoire (2018)	Ghana (2016)	Nigéria (2018)	Éthiopie (2017)	Niger (2016)	Kenya (2016)	Ouganda (2017)	Burkina Faso (2019)
Poubelle	74	58	57	52	33	21	19	8	4
Latrine	2	23	27	22	53	66	80	87	80
Toilettes à chasse d'eau	13	6	4	13	2	11	1	1	1
Buisson	8	11	16	7	10	5	4	2	9
Brûlage	13	1	10	10	3	1	2	2	1
Autre	12	9	1	6	6	4	1	3	8

**FIGURE 91** Pourcentage d'adolescentes et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant principalement utilisé des protections hygiéniques à usage unique lors de leurs dernières règles, par méthode d'élimination des produits, sélection d'enquêtes, 2016-2019 (en %)

### Dans les camps de réfugiés en Ouganda, seule la moitié des femmes ont reçu des produits d'hygiène menstruelle en quantité suffisante, mais plus des trois quarts ont déclaré que les produits reçus étaient très utiles ou de très bonne qualité



**FIGURE 92** Suivi post-distribution des kits de gestion de l'hygiène menstruelle dans les camps de réfugiés, enquête infranationale menée en Ouganda, 2020 (en %)

## ESPACE PRIVÉ POUR SE LAVER ET SE CHANGER

Un nombre croissant d'enquêtes auprès des ménages comprennent des questions relatives à l'accès à un espace privé pour se laver et se changer pendant les menstruations. Dans la majorité des 50 pays qui disposaient de données en 2022, plus de 80 % des adolescentes et des femmes ont déclaré avoir accès à un espace privé pour se laver et se changer au sein de leur domicile. Toutefois, une analyse plus approfondie des données a permis de montrer que dans certains pays, il existait d'importants écarts entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre, et entre les

femmes présentant des difficultés fonctionnelles et celles n'en présentant pas (figure 93). En matière d'accès à un espace privé pour se laver et se changer, l'écart entre le quintile le plus pauvre et le quintile le plus riche était de plus de cinq points de pourcentage en Algérie, au Kirghizistan, en Mongolie et en République démocratique du Congo, et de plus de dix points de pourcentage en Guinée-Bissau, aux Kiribati et au Népal. La République démocratique populaire lao affichait même un écart de 56 points de pourcentage entre le quintile le plus riche (97 %) et le quintile le

plus pauvre (41 %). Tous les pays ne disposaient pas de données ventilées en fonction du handicap, mais au Népal, seules 77 % des femmes présentant des difficultés fonctionnelles disposaient d'un espace privé pour se laver et se changer au sein du domicile, contre 87 % des femmes n'en présentant pas. À Cuba, en Guyana, en Mongolie et en Ouzbékistan, cet écart était supérieur à cinq points de pourcentage.

Dans sept pays, les enquêtes de suivi des performances et de la redevabilité ont permis de collecter des données complémentaires sur les conditions

**Dans certains pays, les adolescentes et les femmes appartenant au quintile le plus pauvre et celles qui rencontraient des difficultés fonctionnelles étaient moins susceptibles de disposer d'un espace privé au sein du foyer pour se laver et se changer lors de leurs dernières règles**



FIGURE 93

Pourcentage d'adolescentes et de femmes âgées de 15 à 49 ans disposant d'un espace privé au sein du foyer pour se laver et se changer lors de leurs dernières règles, par lieu de résidence, quintile de richesse, âge et handicap, sélection d'enquêtes, 2016-2020 (en %)

dans lesquelles les adolescentes et les femmes changeaient leurs protections hygiéniques au sein du domicile. Les espaces qu'elles utilisaient étaient généralement plus susceptibles d'être privés, propres et sûrs que d'être équipés d'un verrou, d'eau et de savon (figure 94).

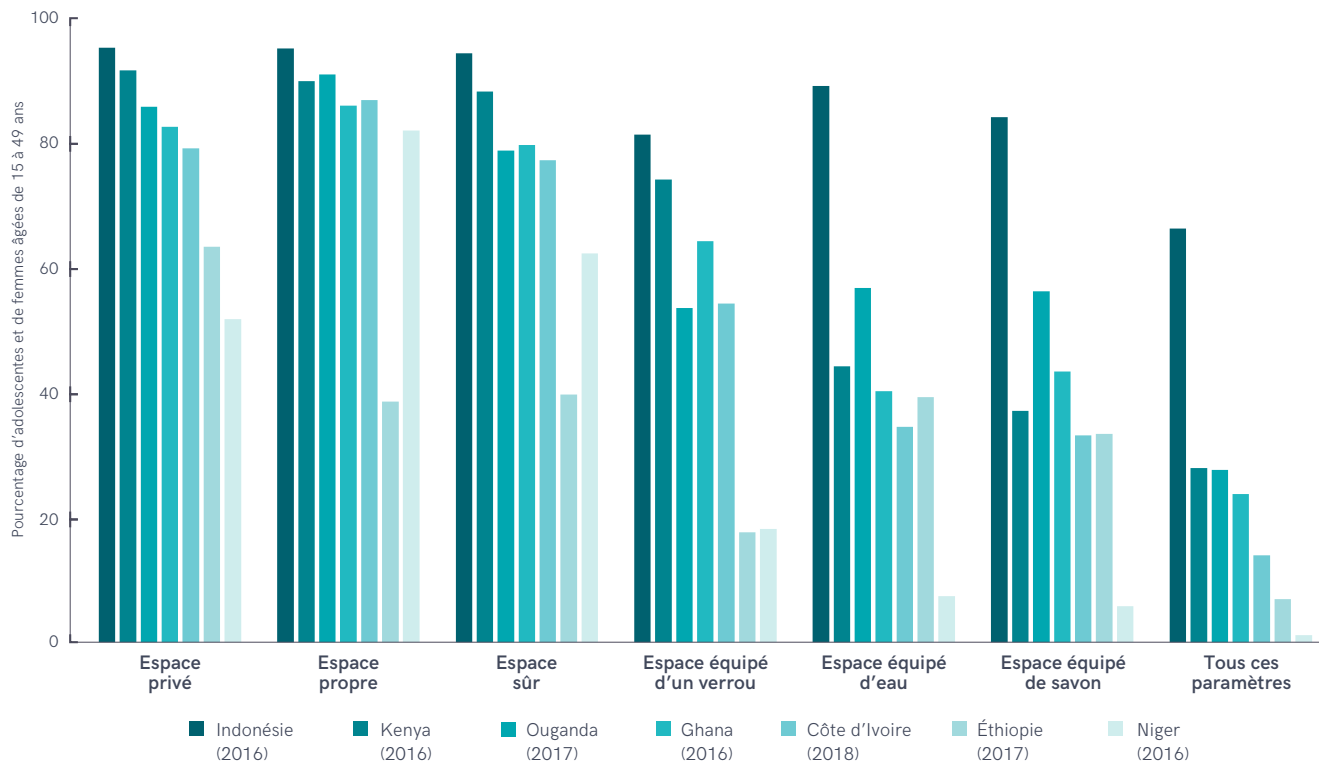
Toutefois, on observe d'importantes variations en la matière d'un pays à l'autre. En Indonésie, par exemple, 95 % des femmes et des filles ont déclaré disposer d'un espace privé, contre seulement 52 % au Niger. En Éthiopie, les espaces privés utilisés étaient beaucoup moins susceptibles d'être propres et sûrs. Dans tous les pays, à l'exception de l'Indonésie et de l'Ouganda, moins de la moitié des adolescentes et des femmes avaient accès à de l'eau et du savon dans l'espace qu'elles utilisaient pour changer leurs protections hygiéniques. En

Indonésie, 66 % des adolescentes et des femmes ont déclaré que l'espace qu'elles utilisaient pour changer leurs protections hygiéniques remplissait l'ensemble des six critères, contre seulement 1 % au Niger.

Les pratiques en matière de toilette pendant les menstruations constituent une dimension importante des inégalités de genre liées au secteur WASH, en particulier dans les pays où les normes de genre limitent la capacité des femmes et des filles à se laver pendant leurs règles. En 2021, une enquête nationale sur la santé des familles menée en Inde a consisté à demander aux femmes si elles prenaient habituellement un bain pendant leurs menstruations et si elles utilisaient la même salle de bains que les autres membres

de la famille (figure 95). Bien que 89 % des femmes interrogées aient déclaré habituellement prendre un bain et utiliser la même salle de bains que les autres membres du foyer, les pratiques variaient considérablement en fonction des États et des territoires de l'Union. Dans les États et territoires du Gujarat, d'Odisha, de Pondichéry, du Tamil Nadu et de l'Uttarakhand, plus d'une femme sur dix déclarait prendre un bain pendant les menstruations, mais pas dans la même salle de bains que les autres membres du foyer. Dans l'ensemble du pays, seules 3 % des femmes ont déclaré ne pas prendre de bain pendant leurs règles, mais ce comportement concernait plus de la moitié des femmes dans le territoire de Jammu-et-Cachemire (57 %) et plus de deux tiers des femmes dans le territoire de Ladakh (67 %).

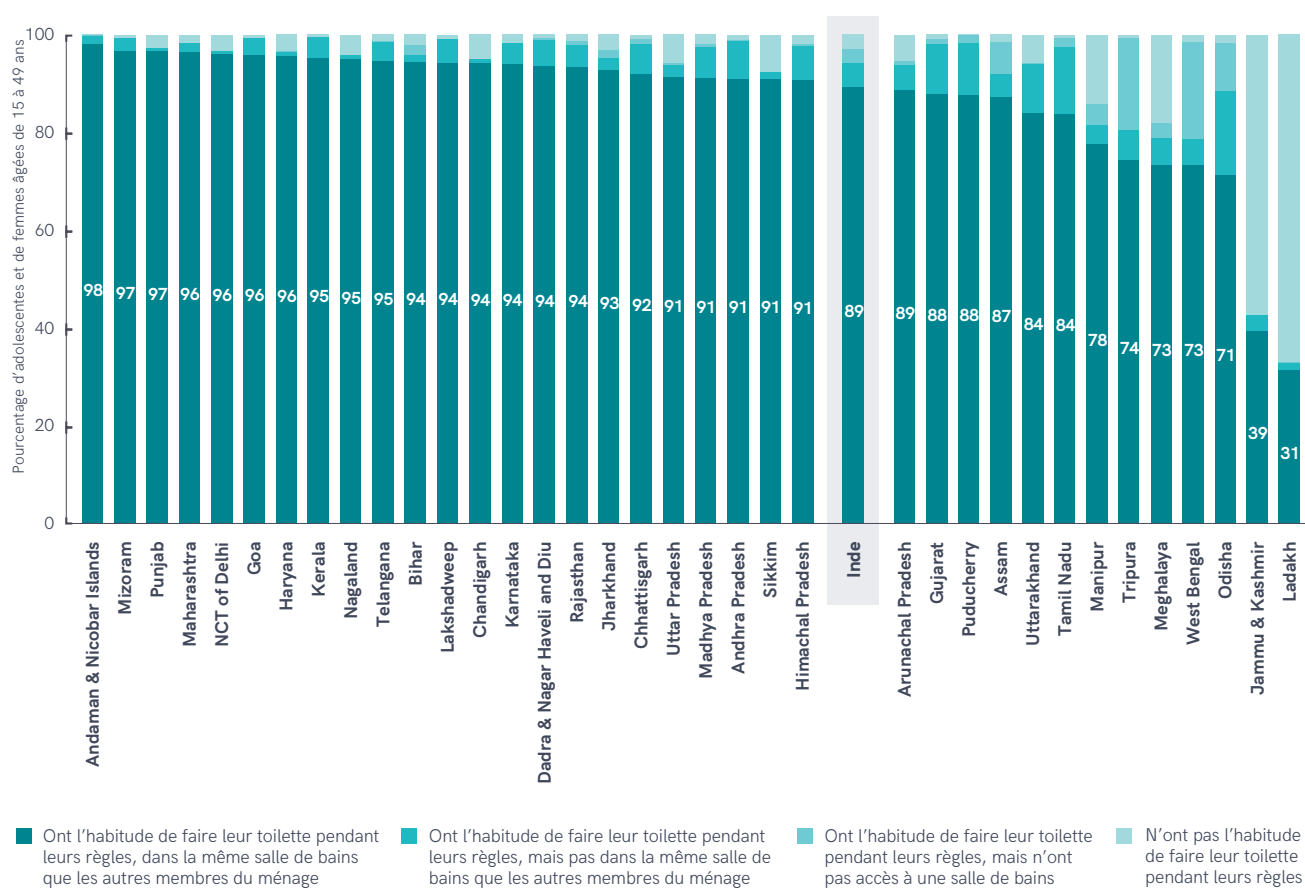
### Selon les déclarations des adolescentes et des femmes interrogées, l'espace qu'elles utilisaient pour se laver et se changer lors de leurs dernières règles était plus susceptible d'être privé, propre et sûr que d'être équipé d'un verrou, d'eau et de savon



**FIGURE 94** Pourcentage d'adolescentes et de femmes de 15 à 49 ans, en fonction de l'accès à un espace privé pour se laver et se changer au sein du foyer, sélection d'enquêtes de suivi des performances et de la redevabilité, 2016-2018 (en %)



## Dans cinq États d'Inde, plus de 10 % des adolescentes et des femmes déclaraient prendre un bain pendant leurs menstruations, mais pas dans la même salle de bains que les autres membres du foyer



**FIGURE 95** Pourcentage d'adolescentes et de femmes de 15 à 49 ans selon leurs pratiques en matière de toilette pendant les menstruations, par État ou territoire de l'Union d'Inde, enquête nationale sur la santé des familles, 2021 (en %)

## PARTICIPATION

En 2022, 46 pays disposaient de données relatives à la participation des adolescentes et des femmes à des activités comme se rendre à l'école, travailler ou prendre part à la vie sociale. À partir de 40 ensembles de données issus d'enquêtes MICS menées par l'UNICEF, une ventilation par sous-catégorie de population a pu être réalisée (figure 96). Dans la plupart des pays, la participation des adolescentes et des femmes aux activités pendant les menstruations était légèrement plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales, mais l'écart demeurait relativement faible. À l'inverse, dans les Îles Turques-et-Caïques, les

adolescentes et les femmes étaient moins susceptibles de participer à ce type d'activités dans les zones urbaines (87 %) que dans les zones rurales (96 %).

Au Népal, les femmes du quintile le plus riche étaient bien plus susceptibles de participer à des activités que les femmes du quintile le plus pauvre (95 % contre 79 %). En Gambie, les adolescentes de 15 à 19 ans étaient moins susceptibles de participer à des activités que les femmes de 20 à 49 ans (67 % contre 83 %). Les tendances étaient similaires au Malawi, au Monténégro, en République centrafricaine, à Sao

Tomé-et-Principe et en Sierra Leone. Les niveaux de participation les plus faibles ont été observés parmi les filles et les femmes présentant des difficultés fonctionnelles. En Macédoine du Nord, le taux de participation de ces dernières était inférieur de 22 points de pourcentage à celui des femmes ne présentant pas de difficultés fonctionnelles, de 19 points de pourcentage en Guyana et de 15 points de pourcentage aux Tonga. L'État de Palestine, l'Iraq, le Népal, l'Ouzbékistan et la République démocratique du Congo affichaient également un écart de plus de 10 points de pourcentage.

## Les adolescentes et les femmes présentant des difficultés fonctionnelles sont généralement moins susceptibles que les autres de participer à des activités pendant les menstruations, comme se rendre à l'école, travailler ou prendre part à la vie sociale

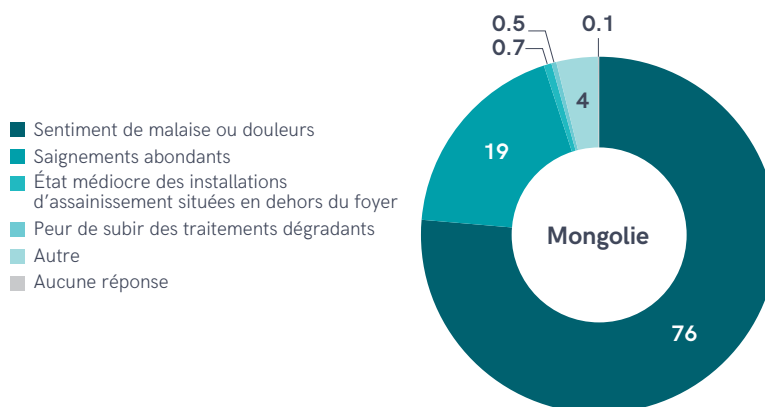


**FIGURE 96** Pourcentage d'adolescentes et de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont participé à des activités (école, travail, vie sociale) lors de leurs dernières règles, par lieu de résidence, quintile de richesse, âge et handicap, sélection d'enquêtes MICS, 2016-2022 (en %)

La Mongolie est l'un des rares pays à avoir collecté des données portant sur les causes de l'absence des femmes et adolescentes à l'école, au travail ou aux activités sociales pendant les menstruations. Dans une enquête MICS menée en 2018, trois quarts des répondantes ont déclaré se sentir mal ou avoir des douleurs et un cinquième a fait état de saignements abondants (figure 97). Moins de 1 % des répondantes citaient la médiocrité d'installations d'assainissement situées en dehors du foyer ou la peur de subir des traitements dégradants, mais 4 % citaient des motifs « autres » (sans plus de précisions).

Dans les pays disposant de données relatives à l'utilisation de produits d'hygiène menstruelle, à l'accès à un espace privé pour se laver et se

### En Mongolie, trois adolescentes et femmes sur quatre ont indiqué que leur absence à l'école, au travail ou aux activités sociales au cours de leurs dernières règles était principalement due à un sentiment de malaise ou à des douleurs



**FIGURE 97** Pourcentage d'adolescentes et de femmes ayant déclaré la raison principale de leur absence à l'école, au travail ou aux activités sociales, enquête MICS en Mongolie, 2018 (en %)

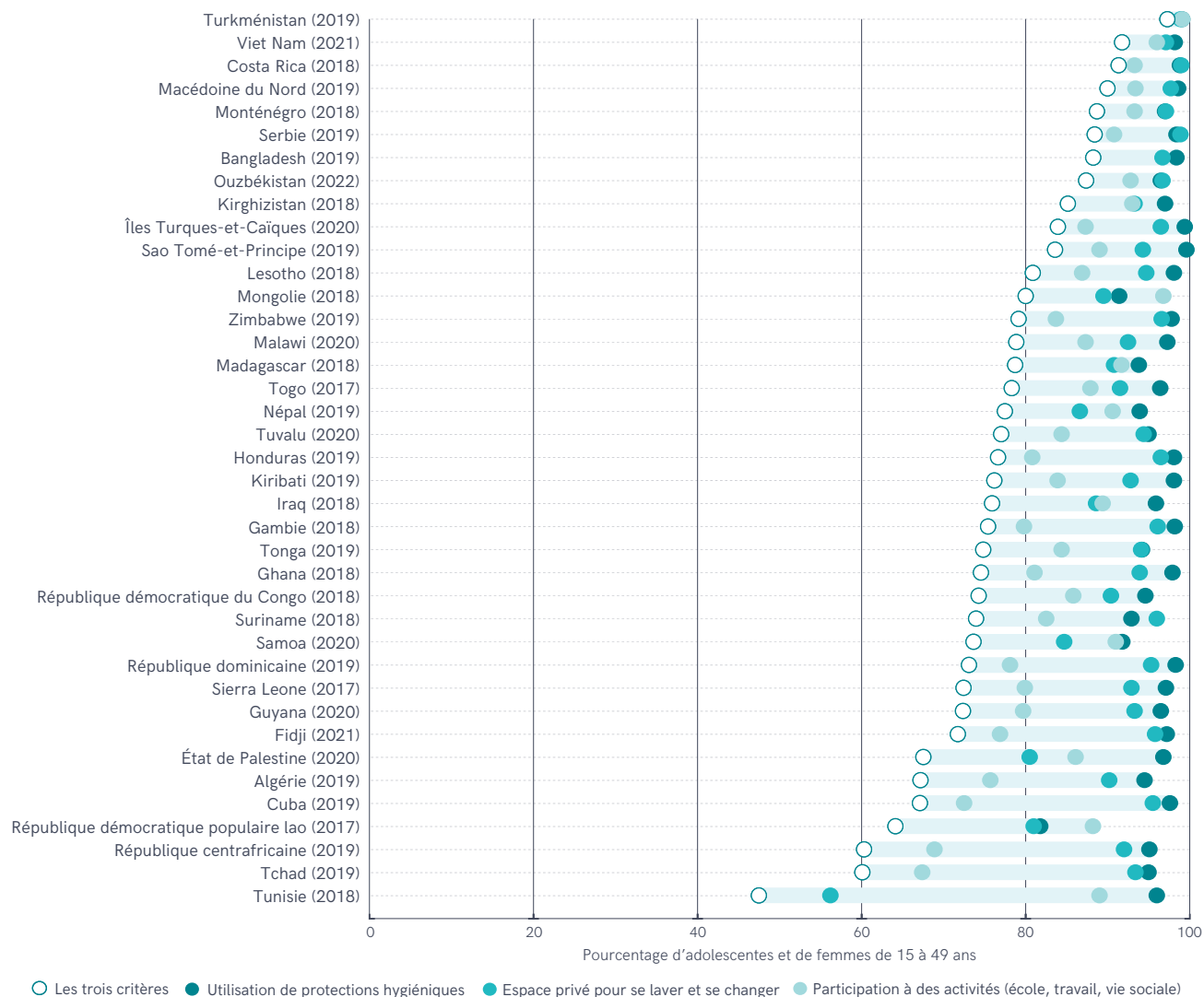
changer et à la participation à des activités pendant les menstruations, comme se rendre à l'école, travailler ou prendre part à la vie sociale, une analyse combinée de ces trois indicateurs a pu être menée. La figure 98 montre que, dans la plupart des pays, la couverture de l'utilisation de produits d'hygiène menstruelle et de l'accès à un espace privé pour se laver et se changer était supérieure à celle de la participation à des activités. Dans certains pays, le pourcentage d'adolescentes et de femmes remplissant les trois critères

à la fois était encore plus faible. À Madagascar, par exemple, 94 % des adolescentes et des femmes utilisaient des produits d'hygiène menstruelle, 91 % avaient accès à un espace privé pour se laver et se changer, et 92 % participaient à des activités pendant les menstruations, mais seules 79 % d'entre elles remplissaient les trois critères à la fois.

La figure 99 donne un aperçu des inégalités entre les différentes sous-catégories de population en matière de santé menstruelle. Elle révèle

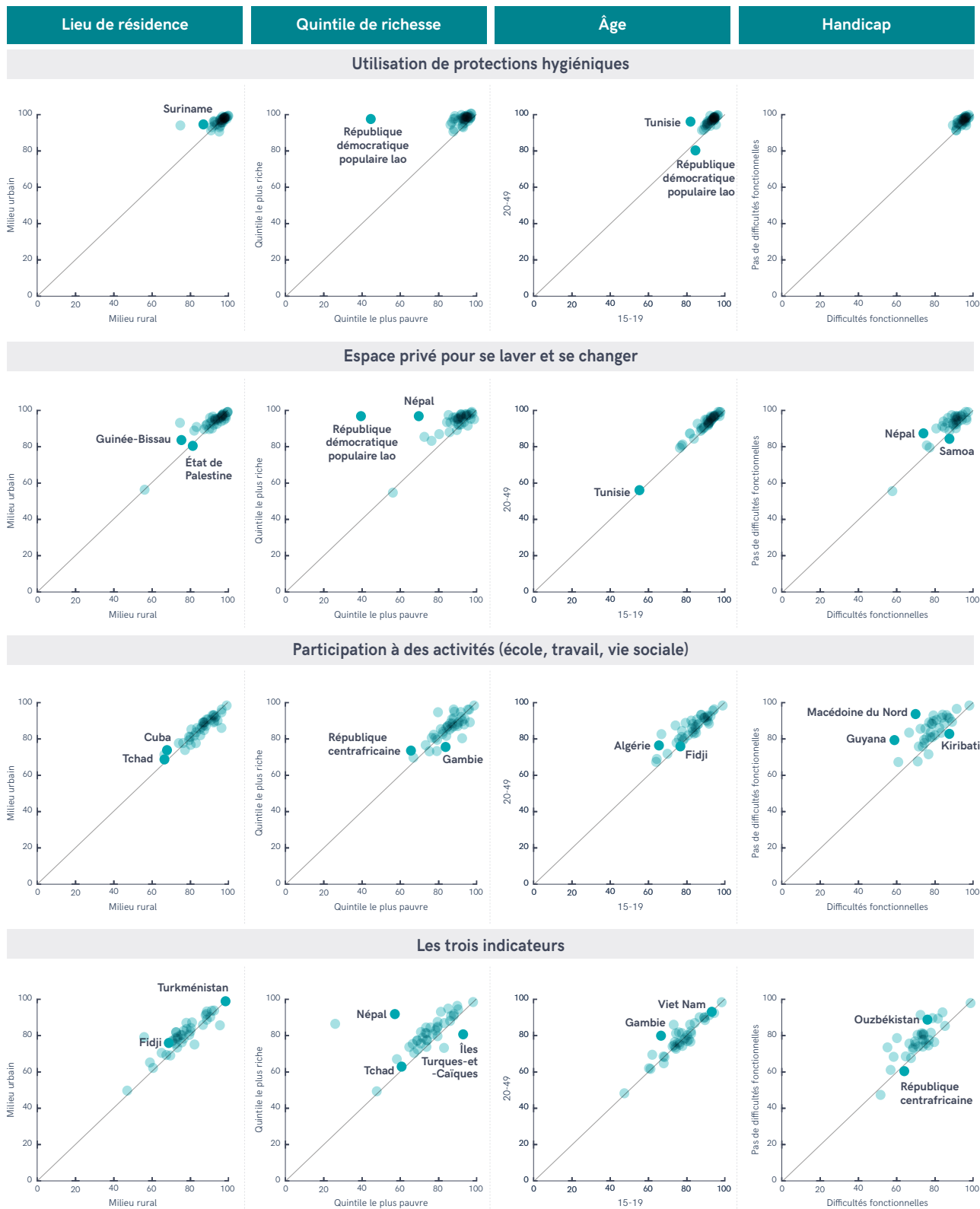
que les adolescentes âgées de 15 à 19 ans, les adolescentes et les femmes handicapées, issues des zones rurales et appartenant au quintile le plus pauvre étaient moins susceptibles que les autres d'avoir les moyens de satisfaire leurs besoins. Cette figure montre également que la plupart des femmes et des filles de chaque sous-catégorie étaient en mesure de satisfaire au moins un besoin relatif à la menstruation, mais qu'elles étaient beaucoup moins nombreuses à être en mesure de satisfaire tous leurs besoins à la fois.

### Dans les pays disposant de données sur les trois indicateurs, la proportion d'adolescentes et de femmes répondant aux trois critères de santé menstruelle est souvent nettement inférieure à celle correspondant aux critères individuels



**FIGURE 98** Pourcentage d'adolescentes et de femmes de 15 à 49 ans qui ont utilisé des protections hygiéniques, eu accès à un espace privé pour se laver et se changer, et participé à des activités lors de leurs dernières règles (école, travail, vie sociale), sélection d'enquêtes MICS, 2016-2022 (en %)

Les adolescentes et les femmes handicapées qui vivent en milieu rural, appartiennent au quintile le plus pauvre, sont âgées de 15 à 19 ans ou vivent avec un handicap étaient moins susceptibles que les autres de remplir l'ensemble des critères correspondant aux trois indicateurs harmonisés de santé menstruelle



**FIGURE 99** Pourcentage d'adolescentes et de femmes de 15 à 49 ans ayant utilisé des produits d'hygiène menstruelle, eu accès à un espace privé pour se laver et se changer, et participé à des activités au cours de leurs dernières règles (école, travail, vie sociale), par lieu de résidence, quintile de richesse, âge et handicap, sélection d'enquêtes MICS, 2016-2022 (en %)



## Perfectionnement continu des indicateurs destinés au suivi national et mondial de la santé menstruelle

Selon la définition publiée en 2021 par le Groupe d'action sur la terminologie du Global Menstrual Collective<sup>29</sup>, la santé menstruelle est une expression générique désignant les divers facteurs susceptibles d'influencer l'expérience individuelle des personnes qui ont leurs règles. Cette nouvelle définition permet d'inclure un plus large éventail de paramètres jouant un rôle essentiel dans la santé menstruelle (notamment le sentiment d'inconfort et la présence d'un environnement favorable), en plus des produits et des installations qui ont déjà fait l'objet d'un suivi par le passé. Comme cela a déjà été mentionné dans un récent examen des pays de la région Asie de l'Est et Pacifique, le suivi de la santé menstruelle s'est souvent concentré sur les services et les produits fournis aux personnes ayant leurs règles, plutôt que sur leur expérience individuelle et leurs besoins<sup>30</sup>. Cette nouvelle définition a permis d'orienter les efforts actuellement déployés pour mettre au point des indicateurs de santé menstruelle, notamment par l'intermédiaire d'une liste des priorités relatives au suivi de la santé et de l'hygiène menstruelles des filles<sup>31</sup> et d'une version révisée des indicateurs du JMP utilisés dans le cadre des enquêtes auprès des ménages (Tableau 4)<sup>32</sup>.

Les indicateurs proposés visent à couvrir les différents points abordés dans de précédentes enquêtes menées auprès des ménages (notamment celles utilisées dans le présent rapport), tout en tenant compte d'éléments plus récents ayant trait au manque de produits d'hygiène menstruelle, aux douleurs menstruelles et au soutien social. Ils s'appuient sur les questions posées dans le cadre de précédentes enquêtes, y compris des enquêtes menées dans d'autres contextes, telles que l'enquête menée en 2021 par USAID sur le lieu de travail des femmes au Kenya et au Népal. Il s'agit de l'une des rares enquêtes comprenant des questions relatives au sentiment d'inconfort, à l'environnement favorable et à la quantité de produits d'hygiène menstruelle disponibles (figure 100)<sup>33</sup>. Selon des données plus anciennes, au Kenya et au Népal, la plupart des femmes utilisaient des protections hygiéniques, mais l'enquête menée par USAID laisse penser qu'une grande partie de ces femmes ne disposaient pas de produits en quantité suffisante pour pouvoir les changer aussi régulièrement qu'elles le souhaitaient. Presque toutes les femmes interrogées ont déclaré être en mesure de réduire leurs douleurs menstruelles quand elles en avaient besoin, mais dans les deux pays, plus d'une femme sur dix déclarait ne pas se sentir suffisamment à l'aise pour demander de l'aide à un professionnel de santé en cas de problème lié à la menstruation.

<sup>29</sup> Hennegan, J. et al., « Menstrual health: a definition for policy, practice, and research ». *Sexual and Reproductive Health Matters*, vol. 29, no 1, 2021, p. 31-38. Disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1080/26410397.2021.1911618>>.

<sup>30</sup> Head, A., Huggett, C., Chea, P., Suttor, H., Yamakoshi, B., et Hennegan, J., *Menstrual Health in East Asia and the Pacific: Regional Progress Review*. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Burnet Institute et WaterAid, Bangkok, 2023. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.unicef.org/eap/media/13341/file/MenstrualHealthreport.pdf>>.

<sup>31</sup> Groupe de suivi mondial de la santé et de l'hygiène menstruelles, *Priority List of Indicators for Girls' Menstrual Health and Hygiene: Technical Guidance for National Monitoring*. Université Columbia, New York, 2022.

<sup>32</sup> UNICEF et OMS, Proposed questions on menstrual health for inclusion in household survey questionnaires for individual women - zero draft. Décembre 2022. Disponible à l'adresse suivante : <<https://washdata.org/reports/proposed-questions-menstrual-health-household-surveys-dec-2022>>.

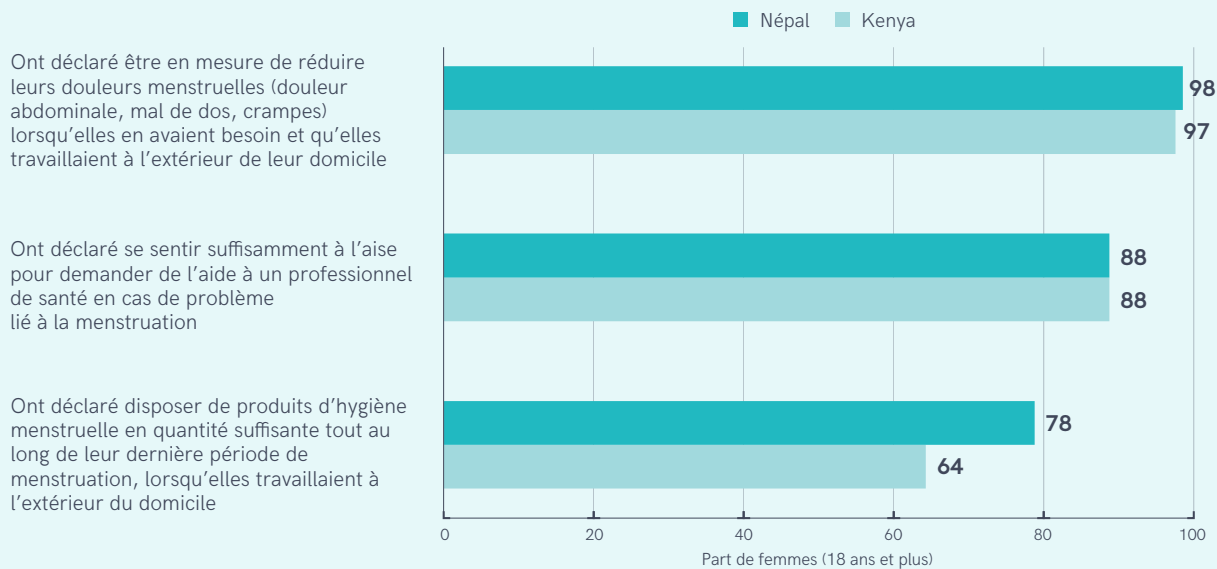
<sup>33</sup> USAID, *Advancement of Metrics for Menstrual Hygiene Management in the Workplace: Final Report*. Washington, D.C., USAID, projet WASHPaLS (Water, Sanitation, and Hygiene Partnerships and Learning for Sustainability), 2021.

DOMAINE	PART DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS AYANT EU LEURS RÈGLES AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE QUI :
Produits d'hygiène menstruelle	Ont déclaré disposer de produits d'hygiène menstruelle en nombre suffisant tout au long de leur dernière période de menstruation ;
Installations	Ont eu accès à un espace privé au sein du domicile pour se changer pendant leurs règles ;
Connaissances	Étaient sensibilisées à la menstruation avant leurs premières règles ;
Inconfort/troubles	Ont pu réduire leurs douleurs menstruelles (liées à la menstruation) au cours de leurs dernières règles lorsqu'elles en avaient besoin ;
Environnement favorable	Se sentent suffisamment à l'aise pour demander de l'aide à un professionnel de santé en cas de problème lié à la menstruation ;
Impacts de la santé menstruelle	Ont participé sans difficulté à des activités scolaires, à des activités professionnelles rémunérées ou à des activités sociales au cours de leurs dernières règles.

TABLEAU 4

Indicateurs proposés par le groupe d'experts mondial sur le suivi de la santé menstruelle, réuni à l'initiative du JMP

## Lors de leurs dernières règles, une femme sur cinq au Népal et une femme sur trois au Kenya ne disposaient pas toujours de protections hygiéniques en quantité suffisante lorsqu'elles travaillaient à l'extérieur de leur domicile



**FIGURE 100**

Pourcentage de femmes ayant déclaré être en mesure de réduire leurs douleurs menstruelles, être suffisamment à l'aise pour demander de l'aide à un professionnel de santé, et avoir accès à des produits d'hygiène menstruelle en quantité suffisante, tout en travaillant à l'extérieur du domicile au cours de leurs dernières règles, enquêtes menées par USAID sur les lieux de travail au Népal et au Kenya, 2021 (en %)

Note: Subnational surveys focused on women in the workplace.



## 6 Annexes

### ANNEXE 1 Méthodes

Depuis sa création en 1990, le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP) a joué un rôle capital dans l'élaboration des normes mondiales visant à mesurer les progrès accomplis en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène et a produit des mises à jour régulières sur les tendances nationales, régionales et mondiales. Il assume la responsabilité du suivi au niveau mondial des cibles des objectifs de développement durable (ODD) relatives au secteur WASH et collabore avec d'autres organismes de surveillance dans le cadre de l'Initiative de suivi intégré de

l'ONU-Eau pour l'ODD 6 (en anglais, IMI-SDG6).

Le JMP convoque régulièrement des groupes de travail constitués de spécialistes afin qu'ils prodiguent des conseils d'ordre technique sur des questions précises et des problèmes d'ordre méthodologique liés au suivi des services WASH. Par ailleurs, il a créé un Groupe consultatif d'orientation stratégique qui dispense un avis indépendant sur l'amélioration constante du JMP pour en faire une source fiable de données mondiales sur les services WASH. Il collabore avec un large éventail d'acteurs du secteur WASH pour améliorer progressivement la disponibilité et la qualité des

données nationales sur les services WASH, ainsi que leur ventilation en vue de mettre en évidence les inégalités.<sup>34</sup>

Ci-dessous, vous trouverez un court résumé de la méthode employée par le JMP pour l'élaboration du rapport de situation de 2023<sup>35</sup>. Les ajustements méthodologiques appliqués depuis le rapport de situation de 2021 sont énumérés dans l'encadré A1.

<sup>34</sup> Pour en savoir plus sur le fonctionnement du JMP, veuillez consulter la page suivante : <<https://washdata.org/how-we-work/about-jmp>>.

<sup>35</sup> OMS et UNICEF, JMP Methodology: 2017 update and SDG baselines. 2017. Disponible à l'adresse suivante : <<https://washdata.org/reports/jmp-methodology-2017-update>>.



## Modifications apportées aux méthodes du JMP dans le cadre de la mise à jour de 2023

1. Augmentation du nombre d'ensembles de données utilisés pour produire des estimations, de 4 426 à 5 340.
2. Ajustement et harmonisation de la méthode employée pour produire des estimations régionales agrégées (voir la section « Estimations régionales et mondiales »).
3. Remplacement de l'expression « estimations nationales » par l'expression « estimations totales ». Les estimations produites par le JMP portent à la fois sur des pays et sur des zones et territoires. Dans les rapports précédents, les estimations représentatives de la population totale d'une zone donnée étaient appelées « estimations nationales ». On parle désormais d'« estimations totales » afin de mieux rendre compte du fait qu'elles portent davantage sur des zones et des territoires que sur des nations ou des pays.
4. Présentation de nouvelles statistiques nationales pour un sous-ensemble de pays disposant de données d'enquête harmonisées relatives aux indicateurs sensibles aux questions de genre, aux besoins spécifiques de chaque genre et aux inégalités de genre dans le secteur WASH.

### COLLECTE ET VALIDATION DES DONNÉES

La première étape du calcul des estimations du JMP consiste à compiler les sources de données officielles susceptibles d'apporter des informations concernant les services d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène au niveau des ménages et au sein d'un pays, d'une zone ou d'un territoire donné. Le JMP a également élargi ses bases de données en vue d'y intégrer des indicateurs harmonisés relatifs à la santé menstruelle, de plus en plus présents dans les enquêtes menées auprès des ménages.

Le cycle bisannuel de collecte des données qui permet au JMP de produire des estimations relatives aux ménages commence au quatrième trimestre de chaque année paire. Les estimations sont ensuite publiées au deuxième trimestre de l'année suivante. Dans le cadre de la recherche de données, le JMP consulte de manière systématique les sites Web des instituts nationaux de la statistique et des institutions compétentes du secteur, comme les ministères en charge de l'eau et de l'assainissement et les organes de régulation des services WASH. D'autres bases de données régionales et mondiales sont également analysées en vue d'identifier de nouveaux ensembles de données. Dans cette tâche, les acteurs du JMP sont épaulés par les bureaux de pays et les bureaux

régionaux de l'UNICEF et de l'OMS, qui s'efforcent, en concertation avec les autorités compétentes, d'identifier les nouveaux ensembles de données disponibles.

Pour chacun des 234 pays, zones et territoires dotés de données démographiques, le JMP dispose d'un fichier Excel mis à jour régulièrement<sup>36</sup>. Ce fichier contient une liste des sources de données auxquelles peut accéder le JMP et indique comment chaque source de données a été utilisée pour produire des estimations comparables à l'échelle internationale. Enfin, au cours du dernier trimestre de l'année précédant la publication, des estimations provisoires sont communiquées aux bureaux de pays de l'OMS et de l'UNICEF, qui entament alors une période de consultation technique avec les autorités nationales, afin de recueillir leurs observations<sup>37</sup>.

À travers ce suivi mondial, le JMP entend générer des estimations comparables au niveau international, lesquelles serviront de référence pour mettre en balance les progrès accomplis dans les différents pays. Pour produire des estimations, le JMP emploie une méthode harmonisée commune à l'ensemble des pays. Ces estimations peuvent différer des

statistiques nationales, qui s'appuient parfois sur d'autres définitions et/ou méthodes<sup>38</sup>. La consultation des autorités nationales ne vise donc pas à comparer les estimations du JMP aux statistiques nationales relatives à la couverture des services WASH, mais à vérifier l'exhaustivité et l'exactitude des données présentes dans les fichiers nationaux du JMP, ainsi que la bonne interprétation des données nationales ayant servi au calcul des estimations.

<sup>38</sup> Le JMP produit des estimations modélisées en s'appuyant sur la régression de tous les points de données disponibles, tandis que les statistiques nationales sont généralement fondées sur les points de données les plus récents, issus d'une source de données unique. Le JMP utilise les estimations démographiques harmonisées produites par la Division de la population des Nations Unies, qui diffèrent parfois des données nationales.



<sup>36</sup> Les fichiers nationaux du JMP sont disponibles au téléchargement à l'adresse suivante : <<https://washdata.org/data/downloads#>>.

<sup>37</sup> Pour en savoir plus sur les consultations nationales du JMP, veuillez consulter l'adresse suivante : <<https://washdata.org/how-we-work/jmp-country-consultation>>.



## DÉFINITIONS DU JMP

Dans le cadre de la compilation de l'ensemble des données issues des sources nationales, les populations qui utilisent différents types d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont classées dans trois catégories : installations améliorées, installations non améliorées et absence d'installation (tableau A1.1). Les points d'eau améliorés sont ceux qui, de par la nature de leur conception et construction, ont le potentiel de fournir de l'eau potable, alors que les installations d'assainissement améliorées sont celles conçues pour empêcher de façon hygiénique le contact des populations avec les excréta.

Des données relatives au niveau de service dont bénéficient les ménages ont également été collectées.

Elles sont utilisées pour répartir la population qui utilise des installations améliorées en sous-groupes, selon qu'elle utilise des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement limités, de base ou gérés en toute sécurité. En outre, la disponibilité à domicile d'installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon fait également l'objet d'une collecte de données qui permettent de distinguer l'accès à des services de base ou à des services limités et l'absence de service.

## SOURCES DE DONNÉES ET COUVERTURE

La base de données mondiale du JMP comprend des sources de données telles que les recensements, les enquêtes auprès des ménages et les données administratives ; les ensembles de données secondaires rassemblées dans le cadre d'initiatives

régionales ou internationales (par exemple, le Protocole européen sur l'eau et la santé, l'Office statistique de l'Union européenne et l'International Benchmarking Network) ; les études menées par les instituts de recherche ; les informations techniques recueillies dans le cadre de consultations nationales.

Le rapport de situation du JMP de 2023 s'est appuyé sur un total de 7 894 sources de données différentes, dont 5 340 ont été utilisées pour la production d'estimations (figure A1). Le nombre d'ensembles de données utilisés était comparable pour les services d'approvisionnement en eau de boisson (n = 3 894) et les services d'assainissement (n = 3 831), mais plus faible pour les services d'hygiène (n = 269) et l'hygiène menstruelle (n = 61).

	EAU DE BOISSON	ASSAINISSEMENT
INSTALLATIONS AMÉLIORÉES	<p><b>Approvisionnement en eau par canalisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eau du robinet à domicile, dans la cour ou dans un champ, y compris raccordement au réseau d'un voisin</li> <li>Robinets ou bornes-fontaines publics</li> </ul> <p><b>Approvisionnement en eau sans canalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Forages/puits tubulaires</li> <li>Puits et sources protégés</li> <li>Eau de pluie</li> <li>Eau conditionnée, y compris l'eau en bouteille et en sachet</li> <li>Eau livrée, y compris par camions/citernes et charrettes, réservoirs ou barils</li> <li>Kiosque de distribution d'eau</li> </ul>	<p><b>Réseau d'assainissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toilettes à chasse d'eau manuelle et mécanique raccordées à un réseau d'égouts</li> </ul> <p><b>Assainissement in situ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toilettes à chasse d'eau manuelle et mécanique ou latrines raccordées à une fosse septique ou à une fosse</li> <li>Latrines à fosse améliorées avec ventilation</li> <li>Latrines à fosse avec dalle (construites avec des matériaux durables et faciles à nettoyer)</li> <li>Toilettes à compostage, y compris les latrines à double fosse avec dalle et les systèmes à cuve</li> </ul>
INSTALLATIONS NON AMÉLIORÉES	<p><b>Approvisionnement en eau sans canalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Puits et sources non protégés</li> </ul>	<p><b>Réseau d'assainissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toilettes à chasse d'eau manuelle et mécanique raccordées à des canalisations ouvertes ou ailleurs*</li> </ul> <p><b>Assainissement in situ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toilettes ou latrines à chasse d'eau manuelle et mécanique raccordées à des canalisations ouvertes ou ailleurs*</li> <li>Latrines à fosse sans dalle</li> <li>Latrines ouvertes</li> <li>Toilettes/latrines suspendues</li> <li>Latrines à seau, y compris casseroles, plateaux ou autres récipients ouverts</li> </ul>
AUCUNE INSTALLATION	<p><b>Eau de surface</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sources d'eau ouvertes situées en surface, notamment les rivières, les lacs, les étangs, les ruisseaux, les canaux, les réservoirs et les canaux d'irrigation</li> </ul>	<p><b>Défécation en plein air</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Défécation dans la forêt, un champ ou une fosse</li> <li>Défécation dans l'eau de surface, notamment les plages, les rivières, les ruisseaux, la mer ou les canaux d'évacuation</li> </ul>

**TABLEAU A1.1** Classification des types d'installations améliorées et non améliorées selon le JMP

\* La réponse « Chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordée ailleurs » suggère que les excréta ne sont pas déversés dans un égout, une fosse septique ou une latrine à fosse, mais dans l'environnement local. Ces installations doivent par conséquent être classées comme non améliorées. La réponse « chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordée vers un lieu inconnu » indique que le répondant ignore le lieu de destination des eaux usées. Ces cas sont classés dans la catégorie des installations améliorées.

## Sources de données utilisées dans le cadre de l'élaboration du rapport de progression du JMP pour 2023

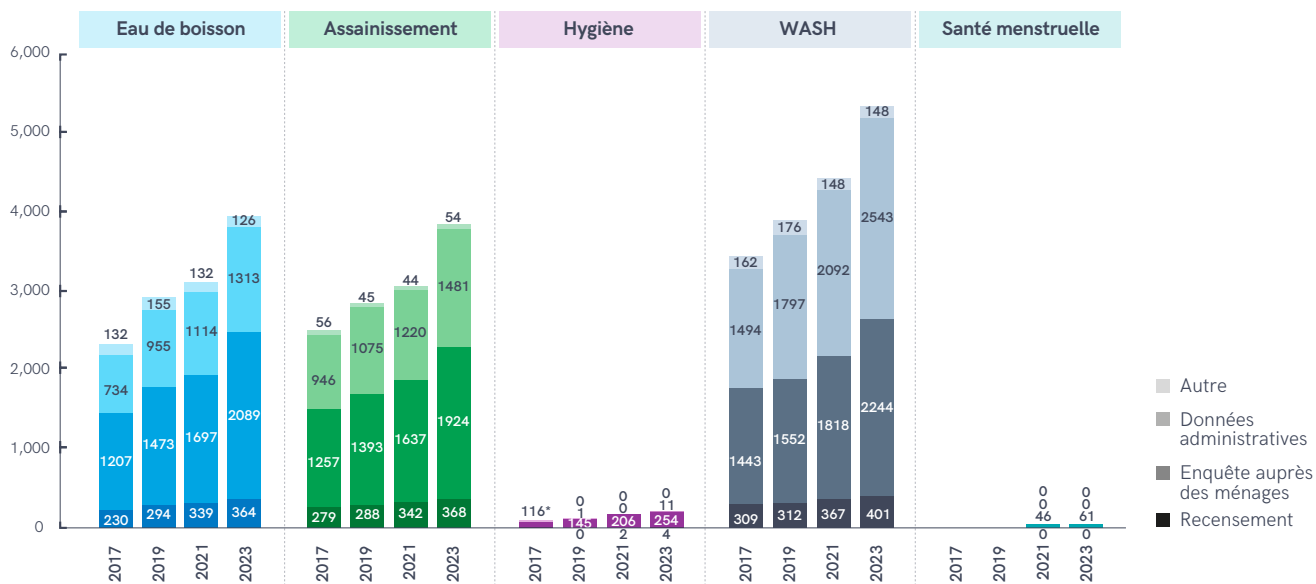


FIGURE (A1.1) Nombre de sources de données utilisées dans le cadre des rapports de situation du JMP (2017-2023)

Les données démographiques utilisées dans le présent rapport, notamment celles relatives à la part de la population urbaine et rurale, ont été publiées par la Division de la population des Nations Unies. Les données relatives aux populations nationales sont issues de la version révisée du rapport *World Population Prospects* publiée en 2022 (projections standard pour les estimations allant jusqu'en 2021 et projections de la variante médiane pour les années suivantes) et représentent la population totale au 1er juillet de l'année concernée. La part de la population vivant respectivement en milieu urbain et en milieu rural est issue de la version révisée du rapport *World Urbanization Prospects* publiée en 2018.

### VENTILATION DES DONNÉES

Les estimations du JMP sont systématiquement ventilées par niveau de service (absence de service, services limités, services de base et services gérés en toute sécurité), conformément à l'échelle de services des ODD présentée dans le rapport principal. Dans la mesure du possible, les estimations

sont également ventilées selon d'autres facteurs géographiques, socioéconomiques et individuels permettant de mesurer les inégalités. La base de données mondiale du JMP comprend désormais des fichiers sur les inégalités proposant des estimations harmonisées relatives aux types d'installations et aux niveaux de services dans 108 pays, sur la base de 450 enquêtes menées auprès des ménages entre 1997 et 2020. Dans la mesure du possible, ces estimations sont ventilées par région infranationale et par quintile de richesse.

Les **régions infranationales** désignent des régions administratives situées en dessous du niveau national, telles que les divisions, les provinces, les États et les régions. En règle générale, les régions infranationales présentes dans les enquêtes menées auprès des ménages correspondent à des régions de niveau « admin1 », c'est-à-dire à l'unité administrative infranationale la plus étendue au sein d'un pays. En raison du nombre limité d'enquêtes contenant des données ventilées relatives aux différentes régions infranationales, ces dernières n'ont pas fait l'objet d'estimations dans le cadre du présent rapport de situation.

Les **quintiles de richesse** (quintiles le plus riche, riche, intermédiaire, pauvre et le plus pauvre) peuvent être calculés sur la base des biens domestiques déclarés dans le cadre des enquêtes menées auprès des ménages, en utilisant une analyse en composantes principales. Pour mesurer les inégalités dans le secteur WASH, le JMP crée des quintiles de richesse personnalisés tenant compte des biens domestiques, mais pas des infrastructures WASH. Ces calculs sont accessibles dans les fichiers du JMP sur les inégalités, de même que les tendances obtenues en appliquant les règles de régression du JMP.

Les données relatives à l'accès aux services WASH sont généralement collectées au niveau des ménages plutôt qu'au niveau individuel. Il est donc impossible de procéder à une analyse systématique des inégalités entre membres d'un même ménage. Toutefois, les indicateurs ayant trait à la santé menstruelle peuvent être ventilés par caractéristiques individuelles pour les femmes et les filles de 15 à 49 ans (par exemple, par âge, difficultés fonctionnelles, appartenance ethnique et niveau d'éducation).

Le JMP s'efforce de mettre en valeur les ensembles de données permettant d'autres types de ventilation. Le présent rapport, par exemple, contient des données issues d'évaluations des besoins multisectoriels menées auprès des populations vulnérables en situation d'urgence avec le soutien de l'initiative REACH, et susceptibles d'être ventilées par statut de déplacement<sup>39</sup>. Il s'appuie également sur des données issues du HCR portant sur les services WASH dans les camps de réfugiés<sup>40</sup>.

### ANALYSE DES DONNÉES ET ESTIMATIONS NATIONALES

Pour chaque pays, le JMP élabore des estimations relatives aux indicateurs WASH en ajustant la droite de régression en fonction des données recueillies depuis 2000. Lorsqu'un pays ne dispose que d'un seul point de données ou de deux points de données à moins de cinq ans d'intervalle, le JMP produit ses estimations à partir d'une moyenne simple étendue sur les quatre années suivant le point de données le plus récent. Lorsqu'au moins deux points de données couvrant un intervalle d'au moins cinq ans sont disponibles, le JMP applique une régression linéaire en extrapolant jusqu'aux deux années suivantes ou précédentes à partir du dernier point de données, et étend les estimations jusqu'à quatre années supplémentaires<sup>41</sup>.

Pour estimer la part de la population qui utilise des points d'eau de boisson améliorés et la part de la population qui puise directement dans les eaux de surface, on procède à une régression selon la méthode des moindres carrés ordinaires. La part de la population qui utilise des points d'eau de boisson non améliorés est définie par le calcul

de la différence. De même, la part de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (y compris des installations partagées) et la part de la population qui pratique la défécation en plein air sont calculées par régression linéaire, tandis que la part de la population qui utilise des installations sanitaires non améliorées est estimée par le calcul de la différence. Le JMP réalise également des régressions linéaires séparées pour certains types d'installations améliorées : eau de boisson acheminée par canalisations, installations raccordées à un réseau d'égouts et fosses septiques. Le reste de la population qui utilise des installations améliorées est considéré comme ayant accès à des points d'eau améliorés sans canalisation ou des latrines et d'autres installations d'assainissement améliorées.

Le JMP réalise aussi des régressions linéaires séparées pour distinguer les services de base des services limités s'agissant de l'approvisionnement en eau de boisson et de l'assainissement. Les ménages qui partagent une installation d'assainissement améliorée sont exclus des estimations des tendances relatives à la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées, afin de produire des estimations de la population utilisant au moins des **services de base d'assainissement**. De même, le JMP a établi une estimation de la part de la population qui utilise des points d'eau de boisson améliorés dont le temps de trajet aller-retour dépasse 30 minutes. Ce chiffre n'est pas pris en compte dans les estimations des tendances relatives aux points d'eau de boisson améliorés, afin d'estimer la population ayant accès au moins à des **services de base d'approvisionnement en eau de boisson**<sup>42</sup>. Le JMP utilise

la régression linéaire pour estimer les **services de base destinés au lavage des mains** à partir des données sur la population ayant accès à domicile à des installations destinées au lavage des mains avec eau et savon.

Il utilise dans la mesure du possible des régressions séparées pour les zones urbaines et les zones rurales ; les estimations de la population qui en résultent sont combinées afin de produire des estimations totales sur les services de base.

Si les données nécessaires pour produire des estimations relatives aux services de base d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène sont disponibles facilement pour la plupart des pays, le JMP n'a pas été en mesure de recueillir suffisamment de données pour produire des estimations relatives aux services d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement gérés en toute sécurité dans tous les pays. De plus, les données disponibles ne sont pas toujours représentatives de la population totale. Le JMP ne produit des estimations nationales que lorsque des données sont disponibles pour au moins 50 % de la population concernée.

Pour évaluer les **services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité**, le JMP utilise la régression linéaire, qui lui permet d'estimer séparément la proportion de points d'eau de boisson améliorés utilisés selon qu'ils sont :

- accessibles à domicile,
- disponibles au besoin et
- exempts de contamination.

Ces valeurs sont multipliées par la proportion de la population qui utilise des points d'eau de boisson améliorés afin d'évaluer les populations qui utilisent des points d'eau améliorés disponibles à domicile, disponibles au besoin et exempts de contamination. Le JMP s'appuie ensuite sur la plus faible des trois valeurs pour estimer la couverture des services

<sup>39</sup> Centre de ressources de l'initiative REACH, Évaluations multisectorielles. Disponible à l'adresse suivante : <[www.reachresourcecentre.info/theme/multi-sector-assessments](http://www.reachresourcecentre.info/theme/multi-sector-assessments)>.

<sup>40</sup> HCR, Tableau de bord des indicateurs WASH. Disponible à l'adresse suivante : <<https://wash.unhcr.org/dashboard/>>.

<sup>41</sup> OMS et UNICEF, JMP Methodology: 2017 update and SDG baselines. Disponible à l'adresse suivante : <<https://washdata.org/report/jmp-methodology-2017-update>>.

<sup>42</sup> Puisque les services d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement gérés en toute sécurité répondent aux critères des services de base, les statistiques relatives à la population ayant accès à des services de base incluent souvent les personnes bénéficiant de services gérés en toute sécurité. Le JMP utilise l'expression « accès au moins à des services de base » pour indiquer clairement que les statistiques prennent en compte les populations qui ont accès soit à des services de base, soit à des services gérés en toute sécurité.





d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité. Dans la mesure du possible, des estimations distinctes sont calculées pour les populations rurales et les populations urbaines, avant d'être additionnées en vue d'obtenir des estimations totales. De nombreux pays manquent de données sur un ou plusieurs critères relatifs aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité. Ce type de service ne fait l'objet d'estimations que lorsque des données relatives à la qualité de l'eau de boisson et à au moins un autre critère (accessibilité ou disponibilité) sont disponibles.

Pour évaluer les **services d'assainissement gérés en toute sécurité**, le JMP utilise la régression linéaire, qui lui permet d'estimer la proportion d'installations d'assainissement améliorées selon que :

- les excreta sont traités et gérés sur site,
- les excreta sont vidangés et traités hors site, ou
- les eaux usées sont traitées hors site.

Ces valeurs sont multipliées par la proportion de la population raccordée à un réseau d'égouts ou utilisant des installations d'assainissement améliorées sur site et non partagées, puis additionnées en vue d'estimer la population totale ayant recours à des

services d'assainissement gérés en toute sécurité à l'échelle mondiale. De nombreux pays manquent de données sur le traitement des eaux usées ou le traitement des excreta dans des installations d'assainissement sur site. Le JMP ne procède à des estimations totales que lorsque des données relatives au type de système d'assainissement principal (raccordé à un réseau d'égouts ou sur site) sont disponibles. Si les données disponibles portent sur le type de système d'assainissement principal, mais pas sur les types secondaires, le JMP part du principe que 50 % des systèmes relevant des types secondaires sont gérés en toute sécurité.



## ESTIMATIONS RÉGIONALES ET MONDIALES

Les estimations régionales et mondiales relatives aux services de base d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène ne peuvent être calculées que lorsque les données disponibles couvrent au moins 50 % de la population régionale ou mondiale. Le JMP calcule les moyennes pondérées en fonction de la population pour les zones rurales et urbaines de chaque région et les assigne aux pays qui ne disposent pas d'estimation nationale pour l'année de référence. Les statistiques ainsi imputées ne sont toutefois pas utilisées par le JMP pour produire des estimations nationales.

Dans les rapports publiés jusqu'en 2021, les valeurs manquantes relatives aux variables d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont été imputées à partir des moyennes pondérées correspondant à la population des sous-régions selon la norme M49<sup>43</sup> (n=22). Les valeurs manquantes relatives aux variables d'hygiène, quant à elles, ont été imputées à partir des régions M49 (n=7), car aucune donnée relative à l'hygiène n'était disponible à l'échelle des sous-régions. Dans le rapport de situation de 2023, une approche itérative a été appliquée à l'ensemble des variables relatives à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène :

1. Lorsque des estimations étaient disponibles pour une sous-région M49, les valeurs manquantes ont été imputées à partir de la moyenne sous-régionale.
2. Lorsque des estimations étaient disponibles au niveau régional, mais pas au niveau sous-régional, les valeurs manquantes ont été imputées à partir de la moyenne régionale M49.
3. Lorsqu'aucun pays ou territoire ne disposait d'estimations pour les régions M49, les valeurs manquantes ont été imputées à partir de la moyenne mondiale.

Dans la région M49 de l'Amérique du Nord, par exemple, aucun des cinq pays et territoires ne disposait de données relatives aux services d'hygiène

<sup>43</sup> Pour connaître la liste des régions et sous-régions selon la norme M49, veuillez consulter : <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/overview/>.

de base ; les valeurs manquantes pour ces cinq pays et territoires ont donc été imputées à partir de la moyenne mondiale. Ce changement de méthodologie n'a que très peu d'impact sur les estimations régionales et mondiales, car ces dernières ne sont publiées que lorsque les données disponibles couvrent un pourcentage suffisant de la population régionale ou mondiale.

Les populations qui utilisent des services de base, limités, non améliorés ou qui n'ont accès à aucun service sont ensuite additionnées pour chaque regroupement régional (voir l'Annexe 2 pour les regroupements régionaux utilisés dans le présent rapport). Les estimations pondérées en fonction de la population pour les zones rurales et urbaines sont combinées afin de calculer le pourcentage des populations régionales et mondiales ayant accès à chaque niveau de services. Une démarche équivalente est appliquée aux types d'installations (égouts, fosses septiques, latrines, avec ou sans canalisation, améliorées) et les estimations sont pondérées en fonction de la population qui utilise des installations d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement améliorées plutôt qu'en fonction de la population totale.

Pour obtenir des estimations régionales et mondiales relatives aux différents critères des services gérés en toute sécurité, on additionne les estimations nationales (y compris les estimations imputées pour les pays manquant de données), à condition que les données soient disponibles pour au moins 30 % de la population concernée.

Les trois critères pour les services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité sont calculés sous forme de moyennes pondérées des populations urbaines, rurales et nationales, à condition que des données soient disponibles pour au moins 30 % de la population régionale qui utilise des points d'eau de boisson améliorés. Ces ratios sont ensuite multipliés par la part de la population qui utilise des points d'eau de boisson améliorés dans chaque région. En fonction de l'approche appliquée au pays, la part de la population qui utilise des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité est ensuite calculée au niveau régional et mondial à l'aide d'un minimum des trois critères appliqués aux zones urbaines et rurales.

Pour les services d'assainissement gérés en toute sécurité, le JMP calcule les estimations régionales selon les populations qui utilisent des services raccordés à un réseau d'égouts ou des systèmes d'assainissement améliorés sur site (fosses septiques, latrines ou autres installations améliorées). Il n'établit d'estimations que lorsque des données sont disponibles pour au moins 30 % de la population qui utilise le type d'installation d'assainissement principal (raccordée à un réseau d'égouts ou assainissement sur site). Les estimations du pourcentage d'eaux usées traitées sont pondérées en fonction de la population qui utilise des installations raccordées à un réseau d'égouts, tandis que les estimations des excreta éliminés sur site sont pondérées en fonction de la population qui utilise des installations sur site. Les



données actuelles ne permettent pas d'établir des estimations régionales ou mondiales concernant le pourcentage de la population qui utilise des installations d'assainissement sur site desquelles les excréta sont vidangés et traités hors site. Le JMP établit les estimations régionales et mondiales de la

population qui utilise des services d'assainissement gérés en toute sécurité en additionnant les populations des zones rurales et urbaines dont les eaux usées sont traitées et les excréta éliminés sur site. Lorsque la couverture des données est inférieure à 30 % pour le type d'assainissement secondaire, les

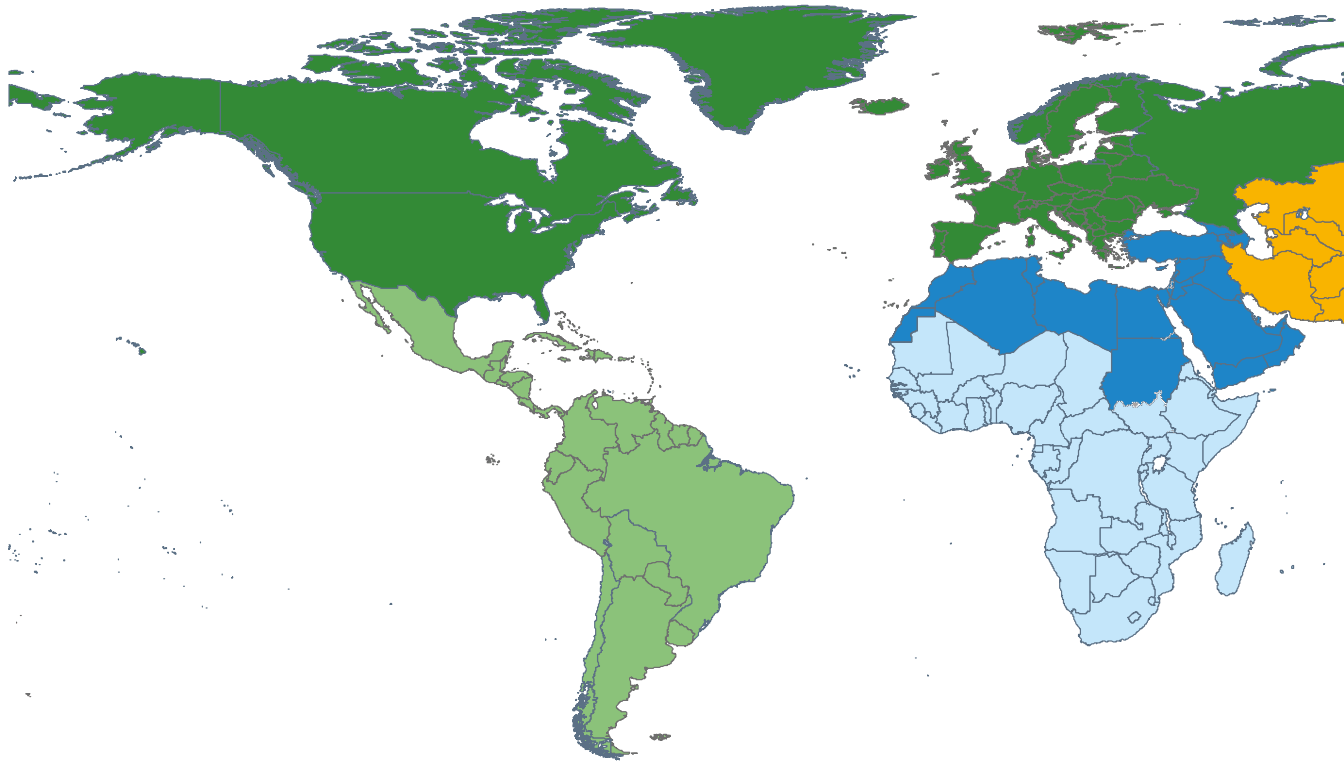
estimations ne sont fondées que sur les données pour le type d'assainissement principal. Le JMP calcule les totaux régionaux et mondiaux à l'aide de moyennes pondérées pour les zones rurales et urbaines lorsque les données sont disponibles.

<p><b>THÉMATIQUES TRANSVERSALES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Web du JMP : &lt;<a href="https://washdata.org">https://washdata.org</a>&gt;</li> <li>• Rapports du JMP : &lt;<a href="https://washdata.org/reports">https://washdata.org/reports</a>&gt;</li> <li>• Données du JMP : &lt;<a href="https://washdata.org/data">https://washdata.org/data</a>&gt;</li> <li>• Fichiers nationaux du JMP et fichiers sur les inégalités : &lt;<a href="https://washdata.org/data/downloads#">https://washdata.org/data/downloads#</a>&gt;</li> <li>• Méthodologie du JMP pour l'analyse des services WASH au sein des ménages : &lt;<a href="https://washdata.org/reports/jmp-methodology-2017-update">https://washdata.org/reports/jmp-methodology-2017-update</a>&gt;</li> <li>• Questions essentielles sur l'approvisionnement en eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène applicables aux enquêtes auprès des ménages, mise à jour 2018 : &lt;<a href="https://washdata.org/reports/jmp-2018-core-questions-household-surveys">https://washdata.org/reports/jmp-2018-core-questions-household-surveys</a>&gt;</li> <li>• Ensemble complet d'outils visant à accompagner les enquêteurs à chaque étape du processus d'enquête MICS, avec notamment des questions d'enquête, des aperçus de la situation et des manuels relatifs au secteur WASH : &lt;<a href="https://mics.unicef.org/tools">https://mics.unicef.org/tools</a>&gt;</li> <li>• OMS et UNICEF, <i>The measurement and monitoring of water supply, sanitation and hygiene (WASH) affordability - a missing element of monitoring of Sustainable Development Goal (SDG) Targets 6.1 and 6.2</i>. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://washdata.org/reports/unicef-who-2021-affordability-wash-services-full">https://washdata.org/reports/unicef-who-2021-affordability-wash-services-full</a>&gt;</li> </ul>
<p><b>EAU DE BOISSON</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OMS et UNICEF, <i>Intégrer la mesure de la qualité de l'eau dans les enquêtes auprès des ménages</i>. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://washdata.org/report/jmp-2020-water-quality-testing-household-surveys">https://washdata.org/report/jmp-2020-water-quality-testing-household-surveys</a>&gt;</li> <li>• OMS, <i>Guidelines for Drinking Water Quality, 4th edition, incorporating the first and second addenda</i>. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://www.who.int/teams/environment-climate-change-and-health/water-sanitation-and-health/water-safety-and-quality/drinking-water-quality-guidelines">https://www.who.int/teams/environment-climate-change-and-health/water-sanitation-and-health/water-safety-and-quality/drinking-water-quality-guidelines</a>&gt;</li> <li>• Bain, R., Johnston, R., Khan, S., Hancioglu, A., et Slaymaker, T., « Monitoring drinking water quality in nationally representative household surveys in low- and middle-income countries: cross-sectional analysis of 27 Multiple Indicator Cluster Surveys, 2014-2020 ». <i>Environmental Health Perspectives</i>, vol. 129, no 9, 21 septembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://doi.org/10.1289/EHP8459">https://doi.org/10.1289/EHP8459</a>&gt;</li> </ul>
<p><b>ASSAINISSEMENT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OMS, Lignes directrices relatives à l'assainissement et à la santé. 2018. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://www.who.int/teams/environment-climate-change-and-health/water-sanitation-and-health/sanitation-safety/guidelines-on-sanitation-and-health">https://www.who.int/teams/environment-climate-change-and-health/water-sanitation-and-health/sanitation-safety/guidelines-on-sanitation-and-health</a>&gt;</li> <li>• OMS, <i>Mettre fin à la négligence pour atteindre les objectifs de développement durable : une stratégie mondiale pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène afin de lutter contre les maladies tropicales négligées, 2021-2030</i>. 2021. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://www.who.int/teams/environment-climate-change-and-health/water-sanitation-and-health/burden-of-disease/wash-and-neglected-tropical-diseases">https://www.who.int/teams/environment-climate-change-and-health/water-sanitation-and-health/burden-of-disease/wash-and-neglected-tropical-diseases</a>&gt;</li> </ul>
<p><b>HYGIÈNE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ram, P., <i>Practical guidance on measuring hand hygiene behaviour</i>. Programme eau et assainissement, 2013. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://www.scribd.com/document/469101426/WSP-Practical-Guidance-Measuring-Handwashing-Behavior-2013-Update-pdf">https://www.scribd.com/document/469101426/WSP-Practical-Guidance-Measuring-Handwashing-Behavior-2013-Update-pdf</a>&gt;</li> <li>• Initiative Hygiène des mains pour tous : &lt;<a href="https://www.who.int/initiatives/hand-hygiene-for-all-global-initiative">https://www.who.int/initiatives/hand-hygiene-for-all-global-initiative</a>&gt;</li> </ul>
<p><b>SANTÉ MENSTRUELLE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UNICEF, <i>Guidance for monitoring menstrual health and hygiene</i>. 2020. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://washdata.org/reports/unicef-2020-guidance-monitoring-mhh-v1">https://washdata.org/reports/unicef-2020-guidance-monitoring-mhh-v1</a>&gt;</li> <li>• The Global Menstrual Collective : &lt;<a href="http://www.globalmenstrualcollective.org">http://www.globalmenstrualcollective.org</a>&gt;</li> <li>• Hennegan, J. et al., « Menstrual health: a definition for policy, practice, and research ». <i>Sexual and Reproductive Health Matters</i>, vol. 29, no 1, 2021, p. 31-38. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://doi.org/10.1080/26410397.2021.1911618">https://doi.org/10.1080/26410397.2021.1911618</a>&gt;</li> <li>• Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, <i>Proposed questions on menstrual health for inclusion in household survey questionnaires for individual women - zero draft</i>. 2022. Disponible à l'adresse suivante : &lt;<a href="https://washdata.org/reports/proposed-questions-menstrual-health-household-surveys-dec-2022">https://washdata.org/reports/proposed-questions-menstrual-health-household-surveys-dec-2022</a>&gt;.</li> </ul>

**TABEAU A1.2** Ressources détaillées relatives aux définitions et aux méthodes du JMP

## ANNEXE 2

### Regroupements régionaux



#### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : REGROUPEMENTS RÉGIONAUX<sup>44</sup>

##### **AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE :**

Australie, Nouvelle-Zélande.

**ASIE CENTRALE ET ASIE DU SUD :** Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Maldives, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Sri Lanka, Tadjikistan, Turkménistan.

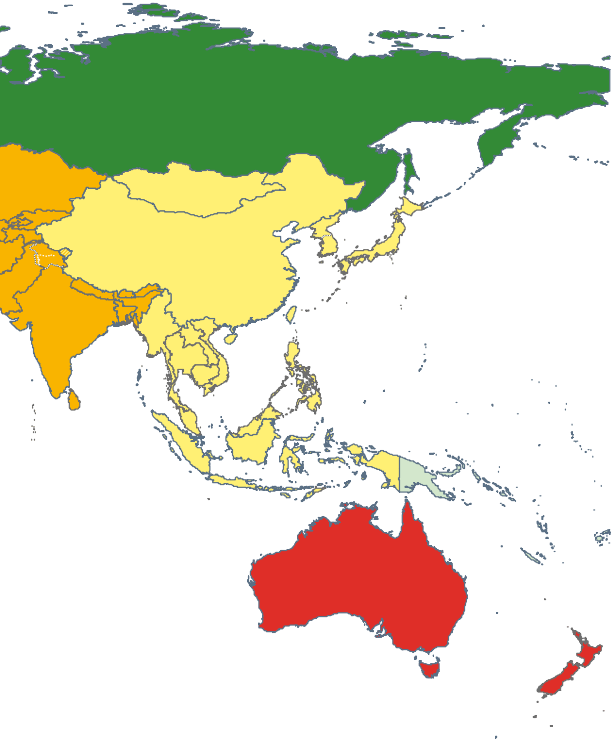
**ASIE DE L'EST ET ASIE DU SUD-EST :** Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine (région administrative spéciale de Hong Kong), Chine (région administrative spéciale de Macao), Indonésie, Japon, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Philippines, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam.

**EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD :** Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Bélarus, Belgique, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Channel Islands, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Gibraltar, Groenland, Hongrie, Île de Man, Îles Féroé, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein,

Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Siège, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine.

**AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES :** Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Bonaire, Saint-Eustache et Saba, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, Dominique, Équateur, El Salvador, Îles Falkland (Malvinas), Guadeloupe, Grenade, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Îles Caïmanes, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Saint-Barthélemy, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin (partie française), Saint-Martin (partie néerlandaise), Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du).

<sup>44</sup> Les regroupements régionaux relatifs aux ODD, ainsi que les classifications des pays en développement sans littoral, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement proviennent de la Division de statistique des Nations Unies : <<https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups/>>. Les contextes fragiles sont repris de l'OCDE (regroupement pour 2022, consulté en mars 2023) : <<https://www.oecd.org/fr/publications/etats-de-fragilite-261b19f4-fr.htm>>. Les catégories de revenu sont déterminées selon la classification de la Banque mondiale pour l'année fiscale 2022 : <<https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bankcountry-and-lending-groups>>.



**AFRIQUE DU NORD ET ASIE DE L'OUEST :** Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Égypte, Émirats arabes unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, Sahara occidental, Soudan, République arabe syrienne, État de Palestine<sup>45</sup>, Tunisie, Turquie, Yémen.

**OCÉANIE, À L'EXCLUSION DE L'AUSTRALIE ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE :**<sup>46</sup> Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Salomon, Îles Wallis-et-Futuna, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.

**AFRIQUE SUBSAHARIENNE :** Angola, Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Comores, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mayotte, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Réunion, Rwanda, Sainte-Hélène, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Togo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

<sup>45</sup> Le rapport de l'OMS fait référence au « territoire palestinien occupé » (qui inclut Jérusalem-Est).

<sup>46</sup> 'Oceania (excluding Australia and New Zealand)' is referred as 'Oceania' throughout this report.

## AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX

### PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL :

Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Burkina Faso, Burundi, Eswatini, Éthiopie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lesotho, Malawi, Mali, Mongolie, Népal, Niger, Macédoine du Nord, Paraguay, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Rwanda, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tchad, Turkménistan, Ouganda, Ouzbékistan, Zambie, Zimbabwe.

### PAYS LES MOINS AVANCÉS :

Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Yémen, Zambie.

### PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT :

Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bonaire, Saint-Eustache et Saba, Cabo Verde, Comores, Cuba, Curaçao, Dominique, Fidji, Grenade, Guadeloupe, Guam, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Jamaïque, Kiribati, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Salomon, Îles Vierges britanniques, Maldives, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Montserrat, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Porto Rico, République dominicaine, Saint-Barthélemy, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin (partie française), Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Samoa américaines, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Singapour, Saint-Martin (partie néerlandaise), Suriname, Timor-Leste, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Vanuatu.

### CONTEXTES FRAGILES (OCDE)<sup>47</sup> :

Afghanistan, Angola, Bangladesh, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République populaire démocratique de Corée, République démocratique du Congo, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Iran, Iraq, Kenya, République démocratique populaire lao, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Nicaragua, Niger, Nigéria, État de Palestine, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sierra Leone, Îles Salomon, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, République arabe syrienne, Tadjikistan, Togo, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen, Zambie, Zimbabwe.

<sup>47</sup> Les contextes fragiles sont repris de l'OCDE : <<https://www.oecd.org/fr/publications/etats-de-fragilite-261b19f4-fr.htm>> (regroupement pour 2022, consulté en mars 2023).



## ANNEXE 3

### Estimations relatives à l'approvisionnement en eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
Afghanistan	2015	33 753	25	55	4	25	16	2.56	84	3	10	2	2.02	62	4	21	12	2.49
	2022	41 129	27	76	1	14	8		99	1	<1	<1		82	1	10	6	
Afrique du Sud	2015	55 877	65	79	7	5	9	0.82	99	<1	<1	<1	0.03	92	3	2	3	0.45
	2015	55 877	65	79	7	5	9	0.82	99	<1	<1	<1	0.03	92	3	2	3	0.45
Albanie	2015	2 882	57	91	5	4	<1	0.62	95	2	2	<1	0.04	93	4	3	<1	0.40
	2022	2 842	64	94	2	4	<1		96	2	3	<1		95	2	3	<1	
Algérie	2015	39 543	71	88	9	3	<1	0.32	95	4	<1	<1	0.09	93	5	1	<1	0.22
	2022	44 903	75	90	9	<1	<1		96	4	<1	<1		95	5	<1	<1	
Allemagne	2015	82 073	77	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	83 370	78	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Andorre	2015	72	88	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	80	88	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Angola	2015	28 128	63	27	10	22	42	0.30	70	12	15	3	0.49	54	11	17	17	0.75
	2022	35 589	68	28	9	23	41		72	10	18	<1		58	9	19	14	
Anguilla	2015	15	100	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	-	97	<1	3	<1	-
	2022	16	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	2015	90	25	98	<1	1	<1	-	98	<1	1	<1	-	98	<1	1	<1	-
	2022	94	24	98	<1	1	<1	-	98	<1	1	<1	-	98	<1	1	<1	-
Arabie saoudite	2015	32 750	83	>99	<1	<1	<1	0.00	98	<1	<1	<1	-	99	<1	<1	<1	-
	2022	36 409	85	>99	<1	<1	<1		98	<1	<1	<1		99	<1	<1	<1	
Argentine	2015	43 257	92	93	<1	3	4	-	>99	<1	<1	<1	0.05	99	<1	<1	<1	-
	2022	45 510	92	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1		-	-	-	-	
Arménie	2015	2 879	63	>99	<1	<1	<1	0.50	>99	<1	<1	<1	0.05	>99	<1	<1	<1	0.21
	2022	2 780	64	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Aruba	2015	104	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	2	<1	-
	2016	105	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	2	<1	-
Australie	2015	23 820	86	>99	<1	<1	<1	0.04	>99	<1	<1	<1	0.01	>99	<1	<1	<1	0.01
	2022	26 177	86	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Autriche	2015	8 642	58	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	8 940	59	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Azerbaïdjan	2015	9 863	55	85	2	8	5	1.83	>99	<1	<1	<1	0.38	93	1	4	2	1.10
	2022	10 358	57	94	2	3	<1		>99	<1	<1	<1		98	1	1	<1	
Bahamas	2015	393	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-
	2019	405	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-
Bahreïn	2015	1 362	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	1 472	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	
Bangladesh	2015	157 830	34	97	1	<1	1	0.21	98	1	<1	<1	-0.03	97	1	<1	1	0.15
	2022	171 186	40	98	<1	<1	<1		98	2	<1	<1		98	1	<1	<1	
Barbade	2015	278	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	1	<1	0.01
	2022	282	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	
Biélorus	2015	9 701	77	98	<1	1	<1	-0.06	99	1	<1	<1	0.07	98	1	<1	<1	0.04
	2022	9 535	80	98	<1	2	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Belgique	2015	11 248	98	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	11 656	98	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Belize	2015	360	45	96	1	3	<1	0.62	>99	<1	<1	<1	0.35	97	1	2	<1	0.50
	2022	405	46	98	1	<1	<1		99	1	<1	<1		98	1	<1	<1	
Bénin	2015	10 933	46	58	10	24	8	0.39	75	5	18	2	-0.14	66	8	21	5	0.26
	2022	13 353	50	61	11	24	5		74	5	20	<1		67	8	22	3	

< - > = estimations non disponibles. Pour en savoir plus sur les méthodes employées par le JMP pour le calcul des estimations, voir l'annexe 1. Pour accéder aux estimations non arrondies, veuillez consulter l'adresse suivante : <www.washdata.org>.

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL					
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré						Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré						Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
Afghanistan	2015	21	25	54	21	11	48	32	68	77	32	35	53	24	36	60	24	17	50
	2022	28	37	70	28	17	61	36	77	89	36	42	58	30	47	75	30	23	60
Afrique du Sud	2015	-	44	54	-	70	15	84	91	84	98	98	1	-	75	74	-	88	6
	2022	-	54	52	-	74	18	80	91	80	>99	98	2	-	79	71	-	90	7
Albanie	2015	-	66	68	-	73	23	-	89	72	-	87	11	71	79	71	96	81	16
	2022	-	70	68	-	76	21	-	87	72	-	84	14	71	81	71	97	81	16
Algérie	2015	66	66	79	73	62	35	82	82	82	88	80	19	77	77	81	84	75	24
	2022	63	72	63	75	60	40	73	81	73	89	75	24	71	79	71	85	71	28
Allemagne	2015	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	>99	>99	>99	<1
	2022	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	>99	>99	>99	<1
Andorre	2015	-	>99	>99	-	>99	<1	-	>99	>99	-	>99	<1	91	>99	>99	91	>99	<1
	2022	-	>99	>99	-	>99	<1	-	>99	>99	-	>99	<1	91	>99	>99	91	>99	<1
Angola	2015	-	7	24	-	9	28	-	48	35	-	55	27	-	33	31	-	38	28
	2022	-	7	23	-	8	28	-	55	35	-	59	22	-	40	31	-	43	24
Anguilla	2015	-	-	-	-	-	-	-	88	88	-	97	<1	-	88	88	-	97	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	>99	-
Antigua-et-Barbuda	2015	-	39	-	-	98	<1	-	35	-	-	98	<1	-	38	91	-	98	<1
	2022	-	39	-	-	98	<1	-	35	-	-	98	<1	-	38	91	-	98	<1
Arabie saoudite	2015	-	-	-	-	84	16	-	-	-	-	91	9	-	98	86	-	89	10
	2022	-	-	-	-	84	16	-	-	-	-	91	9	-	98	86	-	89	10
Argentine	2015	-	86	-	-	82	11	-	98	-	-	98	2	-	97	-	-	96	2
	2022	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	<1	-	-	-	-	-	-
Arménie	2015	-	96	91	-	93	6	-	99	91	-	>99	<1	83	98	91	83	97	3
	2022	-	>99	92	-	>99	<1	-	>99	91	-	>99	<1	82	>99	92	82	>99	<1
Aruba	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	-	-	94	4
	2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	-	-	94	4
Australie	2015	-	>99	-	-	87	13	>99	>99	-	>99	>99	<1	-	>99	96	-	97	3
	2022	-	>99	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	-	-	-	>99	96	-	-	-
Autriche	2015	-	>99	>99	-	-	-	-	>99	99	-	-	-	99	>99	99	>99	-	-
	2022	-	>99	>99	-	-	-	-	>99	99	-	-	-	99	>99	99	>99	-	-
Azerbaïdjan	2015	73	73	-	81	64	23	92	>99	-	92	95	4	68	87	68	87	81	13
	2022	81	81	-	91	86	11	92	>99	-	92	>99	<1	72	92	72	92	94	5
Bahamas	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	-	-	97	2
	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	-	-	97	2
Bahreïn	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	99	>99	99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	99	>99	>99	>99	<1
Bangladesh	2015	61	74	95	61	2	96	47	82	96	47	33	66	56	77	95	56	13	86
	2022	62	82	96	62	3	96	54	85	97	54	33	67	59	83	96	59	15	84
Barbade	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	89	-	99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	89	-	99	<1
Bélarus	2015	-	86	76	-	73	26	-	97	97	-	97	3	92	94	92	99	92	8
	2022	-	98	75	-	89	9	-	>99	97	-	>99	<1	93	>99	93	99	97	2
Belgique	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Belize	2015	-	93	-	-	75	22	-	98	-	-	93	7	-	95	-	-	83	15
	2022	-	96	-	-	79	20	-	98	-	-	96	4	-	97	-	-	87	12
Bénin	2015	-	20	38	-	28	40	-	49	54	-	54	26	-	33	45	-	40	33
	2022	-	20	45	-	30	42	-	44	55	-	48	32	-	32	50	-	39	37

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				% population urbaine														
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
Bermudes	2015	63	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	64	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
Bhoutan	2015	743	39	97	1	<1	1	0.95	98	<1	<1	<1	0.18	97	1	<1	<1	0.76
	2022	782	44	99	1	<1	<1	0.95	>99	<1	<1	<1	0.18	>99	<1	<1	<1	0.76
Bolivie (État plurinational de)	2015	11 090	68	73	<1	6	20	1.08	98	<1	1	<1	0.19	90	<1	3	7	0.61
	2022	12 224	71	81	<1	4	15	1.08	>99	<1	<1	<1	0.19	94	<1	1	4	0.61
Bonaire, Saint-Eustache et Saba	2015	23	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.06
	2022	27	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.06
Bosnie-Herzégovine	2015	3 524	47	97	3	<1	<1	0.05	95	5	<1	<1	-0.17	96	4	<1	<1	-0.05
	2022	3 234	50	97	3	<1	<1	0.05	95	5	<1	<1	-0.17	96	4	<1	<1	-0.05
Botswana	2015	2 305	67	72	22	3	3	1.19	97	2	1	<1	0.15	89	8	2	1	0.79
	2022	2 630	72	80	15	3	2	1.19	98	<1	2	<1	0.15	93	5	2	<1	0.79
Brésil	2015	205 188	86	89	3	<1	8	1.12	>99	<1	<1	<1	0.08	98	<1	<1	1	0.28
	2022	215 313	88	98	<1	2	-	1.12	>99	<1	<1	<1	0.08	>99	<1	<1	-	0.28
Brunéi Darussalam	2015	421	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	449	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
Bulgarie	2015	7 309	74	98	<1	2	<1	-0.11	>99	<1	<1	<1	-0.01	>99	<1	<1	<1	-0.03
	2022	6 782	76	97	<1	3	<1	-0.11	>99	<1	<1	<1	-0.01	>99	<1	<1	<1	-0.03
Burkina Faso	2015	18 718	28	40	29	29	3	-0.82	80	13	6	<1	0.09	51	25	23	2	-0.37
	2022	22 674	32	35	37	28	<1	-0.82	81	14	5	<1	0.09	50	29	21	<1	-0.37
Burundi	2015	10 727	12	56	21	17	7	0.45	89	8	2	1	0.39	60	20	15	6	0.54
	2022	12 890	14	58	21	17	4	0.45	91	8	1	<1	0.39	62	19	15	4	0.54
Cabo Verde	2015	552	64	74	17	10	<1	0.61	92	7	1	<1	0.26	85	10	4	<1	0.49
	2022	593	68	83	9	8	<1	0.61	93	7	<1	<1	0.26	90	7	3	<1	0.49
Cambodge	2015	15 418	22	66	7	11	16	1.24	90	4	2	4	0.64	71	6	9	13	1.19
	2022	16 768	25	73	13	4	10	1.24	94	6	<1	<1	0.64	78	12	3	7	1.19
Cameroun	2015	23 013	55	47	12	29	12	0.83	82	11	6	<1	-0.05	66	12	16	6	0.60
	2022	27 915	59	52	16	23	9	0.83	82	13	4	1	-0.05	70	14	12	4	0.60
Canada	2015	35 732	81	99	<1	1	<1	0.04	>99	<1	<1	<1	-0.01	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	38 454	82	>99	<1	<1	<1	0.04	>99	<1	<1	<1	-0.01	>99	<1	<1	<1	-0.00
Chili	2015	17 870	87	97	<1	3	<1	1.13	>99	<1	<1	<1	0.04	>99	<1	<1	<1	0.19
	2022	19 604	88	>99	<1	<1	<1	1.13	>99	<1	<1	<1	0.04	>99	<1	<1	<1	0.19
Chine	2015	1 417 228	56	86	2	11	1	1.27	98	<1	1	<1	0.03	93	<1	6	<1	0.85
	2022	1 449 781	64	96	<1	3	<1	1.27	98	<1	1	<1	0.03	98	<1	2	<1	0.85
Chine, région administrative spéciale de Hong Kong	2015	7 400	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.06	>99	<1	<1	<1	0.06
	2022	7 489	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.06	>99	<1	<1	<1	0.06
Chine, région administrative spéciale de Macao	2015	615	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	695	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
Chypre	2015	1 187	67	>99	<1	<1	<1	-0.00	>99	<1	<1	<1	-0.01	>99	<1	<1	<1	-0.01
	2022	1 251	67	>99	<1	<1	<1	-0.00	>99	<1	<1	<1	-0.01	>99	<1	<1	<1	-0.01
Colombie	2015	47 120	80	83	<1	7	10	0.58	>99	<1	<1	<1	0.07	96	<1	2	2	0.25
	2022	51 874	82	87	<1	3	10	0.58	>99	<1	<1	<1	0.07	98	<1	<1	2	0.25
Comores	2015	730	28	77	12	11	<1	-	88	9	2	<1	-	80	11	8	<1	-
	2019	791	29	77	12	12	-	-	88	9	2	<1	-	80	11	9	-	-
Congo	2015	5 064	66	41	11	29	19	-	87	10	3	<1	-	71	11	12	7	-
	2021	5 836	68	46	11	24	19	-	87	10	3	<1	-	74	10	9	6	-
Costa Rica	2015	4 895	77	98	<1	<1	<1	0.54	>99	<1	<1	<1	0.03	>99	<1	<1	<1	0.24
	2022	5 181	82	>99	<1	<1	<1	0.54	>99	<1	<1	<1	0.03	>99	<1	<1	<1	0.24
Côte d'Ivoire	2015	23 597	49	57	13	22	8	0.13	88	4	6	2	-0.21	72	8	14	5	0.10
	2022	28 161	53	58	13	21	8	0.13	86	4	6	4	-0.21	73	8	13	6	0.10

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré							
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
Bermudes	2015	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	
	2022	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	
Bhoutan	2015	49	83	87	49	97	2	45	91	86	45	>99	<1	47	86	87	47	98	1
	2022	85	85	89	91	>99	<1	59	>99	86	59	>99	<1	73	91	87	77	>99	<1
Bolivie (État plurinational de)	2015	-	57	-	-	30	43	-	95	81	-	88	10	-	83	-	-	70	21
	2022	-	63	-	-	21	60	-	96	80	-	86	14	-	87	-	-	67	27
Bonaire, Saint-Eustache et Saba	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	95	-	>99	91	9
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1
Bosnie-Herzégovine	2015	-	92	88	-	93	7	-	90	90	-	98	2	89	91	89	91	95	5
	2022	-	92	88	-	-	-	-	90	90	-	-	-	87	91	89	87	-	-
Botswana	2015	-	45	51	-	77	17	76	92	76	83	97	1	-	76	68	-	91	6
	2022	-	51	47	-	77	18	73	95	73	83	97	1	-	83	66	-	91	6
Brésil	2015	63	82	77	63	79	13	85	99	92	85	99	<1	82	97	90	82	96	2
	2022	76	98	82	76	90	8	89	>99	92	89	>99	<1	87	>99	91	87	99	<1
Brunéi Darussalam	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	<1
Bulgarie	2015	-	98	-	-	98	<1	-	>99	-	-	>99	<1	97	>99	97	97	>99	<1
	2022	-	97	-	-	97	<1	-	>99	-	-	>99	<1	96	>99	96	99	>99	<1
Burkina Faso	2015	-	2	43	-	9	60	-	49	59	-	78	15	-	15	48	-	28	47
	2022	-	3	56	-	10	61	-	59	56	-	78	17	-	21	56	-	32	47
Burundi	2015	-	3	42	-	25	51	-	55	58	-	88	9	-	9	44	-	33	46
	2022	-	3	43	-	30	49	-	58	53	-	91	8	-	11	45	-	39	43
Cabo Verde	2015	-	74	71	-	72	18	-	86	79	-	91	7	-	82	76	-	85	11
	2022	-	83	77	-	77	15	-	93	87	-	96	4	-	90	84	-	90	7
Cambodge	2015	17	41	65	17	13	60	54	71	81	54	66	28	25	48	68	25	25	53
	2022	20	41	76	20	20	66	58	68	87	58	77	23	29	48	79	29	34	55
Cameroun	2015	-	7	25	-	15	44	-	44	36	-	63	30	-	27	31	-	41	37
	2022	-	9	31	-	17	51	-	56	49	-	59	35	-	37	42	-	42	42
Canada	2015	-	98	-	-	99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	99	99	-	>99	>99	<1
	2022	-	99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Chili	2015	-	90	-	-	94	4	>99	>99	>99	>99	>99	<1	98	99	99	98	99	<1
	2022	-	98	-	-	>99	<1	>99	>99	>99	>99	>99	<1	99	>99	>99	99	>99	<1
Chine	2015	-	80	81	-	57	30	94	97	96	94	92	7	-	90	90	-	76	17
	2022	-	96	93	-	72	25	98	98	98	99	94	5	-	97	96	-	86	12
Chine, région administrative spéciale de Hong Kong	2015	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Chine, région administrative spéciale de Macao	2015	-	-	-	-	-	-	>99	>99	>99	>99	>99	<1	>99	>99	>99	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	>99	>99	>99	>99	>99	<1	>99	>99	>99	>99	>99	<1
Chypre	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	99	>99	-	99	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Colombie	2015	38	80	-	38	59	24	81	>99	81	91	95	4	73	95	76	80	88	8
	2022	40	85	-	40	60	27	81	>99	81	92	95	5	74	97	76	82	89	9
Comores	2015	-	63	-	-	53	36	-	71	-	-	76	21	-	65	-	-	59	32
	2019	-	63	-	-	53	36	-	71	-	-	76	21	-	65	-	-	59	32
Congo	2015	17	17	-	19	10	42	58	65	-	58	77	20	44	49	-	45	54	27
	2021	19	19	-	21	11	46	59	69	-	59	76	21	46	53	-	47	55	29
Costa Rica	2015	80	97	80	83	96	2	80	>99	80	96	>99	<1	80	99	80	93	99	<1
	2022	81	99	81	84	>99	<1	80	>99	80	96	>99	<1	81	>99	81	94	>99	<1
Côte d'Ivoire	2015	24	24	36	27	27	43	46	73	46	64	67	24	35	49	41	46	47	34
	2022	27	28	62	27	29	42	59	73	59	64	66	24	44	52	60	47	49	32



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
Croatie	2015	4 255	56	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	-	-	-	-	-
	2022	4 030	58	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	-	-	-	-
Cuba	2015	11 340	77	87	6	6	1	0.65	96	2	2	<1	-0.04	94	3	3	<1	0.13
	2022	11 212	77	92	5	2	1	0.65	95	2	2	<1	-0.04	95	3	2	<1	0.13
Curaçao	2015	170	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
	2017	172	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Danemark	2015	5 678	88	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	5 882	88	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
Djibouti	2015	1 006	77	49	12	30	8	-0.32	84	15	<1	<1	0.10	76	15	7	2	0.03
	2022	1 121	78	47	12	31	10	-0.32	84	16	<1	<1	0.10	76	15	7	2	0.03
Dominique	2015	70	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	<1	5	<1	-
	2017	70	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	<1	5	<1	-
Égypte	2015	97 724	43	98	<1	1	<1	0.05	>99	<1	<1	<1	-0.01	99	<1	1	<1	0.02
	2022	110 990	43	98	<1	1	<1	0.05	>99	<1	<1	<1	-0.01	99	<1	<1	<1	0.02
El Salvador	2015	6 231	70	87	2	3	8	1.69	99	<1	<1	<1	0.30	95	<1	2	3	0.91
	2022	6 336	75	94	<1	<1	5	1.69	>99	<1	<1	<1	0.30	99	<1	<1	1	0.91
Émirats arabes unis	2015	8 917	86	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.02	>99	<1	<1	<1	0.02
	2022	9 441	88	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.02	>99	<1	<1	<1	0.02
Équateur	2015	16 196	63	83	<1	7	10	0.84	>99	<1	<1	<1	0.42	93	<1	3	4	0.61
	2022	18 001	65	88	<1	7	5	0.84	>99	<1	<1	<1	0.42	96	<1	3	2	0.61
Érythrée	2015	3 340	38	28	24	20	28	-	90	7	3	<1	-	51	18	14	17	-
	2016	3 365	39	28	24	20	28	-	90	7	3	<1	-	52	18	13	17	-
Espagne	2015	46 431	80	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	47 559	81	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
Estonie	2015	1 315	68	>99	<1	<1	<1	0.32	>99	<1	<1	<1	0.03	>99	<1	<1	<1	0.12
	2022	1 326	70	>99	<1	<1	<1	0.32	>99	<1	<1	<1	0.03	>99	<1	<1	<1	0.12
Eswatini	2015	1 134	23	58	11	12	19	1.00	95	<1	2	2	0.48	67	9	10	15	0.91
	2022	1 202	25	65	13	10	12	1.00	98	<1	<1	<1	0.48	73	10	7	9	0.91
État de Palestine*	2015	4 485	75	95	<1	3	<1	0.59	97	<1	3	<1	0.27	96	<1	3	<1	0.35
	2022	5 250	77	>99	<1	<1	<1	0.59	98	2	<1	<1	0.27	98	1	<1	<1	0.35
États-Unis d'Amérique	2015	324 608	82	98	<1	2	<1	-	>99	<1	<1	<1	0.01	>99	<1	<1	<1	-
	2022	338 290	83	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	0.01	>99	<1	<1	<1	-
Éthiopie	2015	102 472	19	32	23	29	15	1.52	81	14	3	2	0.32	42	21	24	13	1.49
	2022	123 380	23	42	32	20	5	1.52	83	14	1	1	0.32	52	28	16	4	1.49
Fédération de Russie	2015	144 668	74	90	2	9	-	0.23	99	<1	<1	<1	0.01	96	<1	3	-	0.08
	2022	144 713	75	92	2	7	-	0.23	99	<1	<1	<1	0.01	97	<1	2	-	0.08
Fidji	2015	917	55	91	1	3	4	-0.02	99	<1	<1	<1	0.01	95	<1	2	2	0.03
	2022	930	58	91	1	4	4	-0.02	99	<1	<1	<1	0.01	95	<1	2	2	0.03
Finlande	2015	5 479	85	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	5 541	86	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
France	2015	63 810	80	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	64 627	82	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
Gabon	2015	2 029	88	49	11	15	24	0.65	89	7	2	1	-0.04	85	8	4	4	0.30
	2022	2 389	91	55	13	17	15	0.65	90	7	2	<1	-0.04	87	8	3	2	0.30
Gambie	2015	2 253	59	72	13	15	<1	0.62	88	4	8	<1	0.39	82	8	11	<1	0.62
	2022	2 706	64	76	13	11	<1	0.62	91	2	7	<1	0.39	86	6	8	<1	0.62
Géorgie	2015	3 771	57	86	7	7	<1	-0.06	99	<1	<1	<1	0.02	93	3	3	<1	0.02
	2022	3 744	60	89	6	5	<1	-0.06	>99	<1	<1	<1	0.02	95	3	2	<1	0.02
Ghana	2015	28 871	54	68	11	6	15	0.92	92	5	2	1	0.86	81	8	4	8	1.05
	2022	33 476	59	74	12	4	10	0.92	98	2	<1	<1	0.86	88	6	2	4	1.05

\* Le rapport de l'OMS fait référence au « territoire palestinien occupé » (qui inclut Jérusalem-Est).

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré							
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
Croatie	2015	-	-	-	-	-	-	97	97	-	97	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	97	97	-	97	-	-	-	-	-	-	-	-
Cuba	2015	-	79	85	-	55	38	-	92	89	-	85	13	-	89	88	-	78	18
	2022	-	92	89	-	57	40	-	93	89	-	87	11	-	93	89	-	80	18
Curaçao	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	99	<1
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	99	<1
Danemark	2015	-	-	-	-	>99	<1	-	-	-	-	>99	<1	99	>99	-	99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	>99	<1	-	-	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Djibouti	2015	-	5	-	-	27	35	-	58	-	-	97	2	-	46	-	-	81	9
	2022	-	5	-	-	26	33	-	58	-	-	>99	<1	-	47	-	-	83	8
Dominique	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81	52	-	94	1
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81	52	-	94	1
Égypte	2015	-	96	77	-	96	3	-	98	84	-	99	<1	-	97	80	-	97	2
	2022	-	97	79	-	99	<1	-	98	87	-	99	<1	-	98	82	-	99	<1
El Salvador	2015	-	75	62	-	71	17	81	96	81	98	94	5	-	89	75	-	87	9
	2022	-	81	65	-	84	12	79	97	79	>99	96	4	-	93	75	-	93	6
Émirats arabes unis	2015	-	98	-	-	>99	<1	-	99	-	-	>99	<1	-	99	>99	-	>99	<1
	2022	-	98	-	-	>99	<1	-	99	-	-	>99	<1	-	99	>99	-	>99	<1
Équateur	2015	50	80	77	50	69	14	74	97	96	74	96	3	65	91	89	65	86	7
	2022	53	88	82	53	75	12	75	>99	97	75	>99	<1	67	96	92	67	91	4
Érythrée	2015	-	8	-	-	41	11	-	74	-	-	69	27	-	34	-	-	52	18
	2016	-	8	-	-	41	11	-	74	-	-	69	27	-	34	-	-	52	18
Espagne	2015	99	>99	-	99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	99	>99	-	99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Estonie	2015	-	93	-	-	89	11	-	99	-	-	>99	<1	97	97	>99	97	96	4
	2022	-	93	-	-	>99	<1	-	99	-	-	>99	<1	97	97	>99	98	>99	<1
Eswatini	2015	-	34	37	-	46	23	79	90	79	88	91	5	-	47	47	-	57	18
	2022	-	39	39	-	51	27	78	94	78	93	95	4	-	53	48	-	62	22
État de Palestine*	2015	74	92	84	74	83	13	80	88	87	80	56	41	78	89	86	78	62	34
	2022	76	>99	87	76	89	11	81	92	89	81	40	60	80	94	89	80	51	49
États-Unis d'Amérique	2015	-	97	94	-	95	3	97	>99	97	>99	>99	<1	96	>99	96	>99	99	<1
	2022	-	>99	97	-	-	-	98	>99	98	>99	>99	<1	97	>99	97	>99	-	-
Éthiopie	2015	3	3	51	7	23	32	38	63	56	38	85	10	10	15	52	13	35	28
	2022	6	6	67	9	32	42	39	76	68	39	85	12	13	22	67	16	44	35
Fédération de Russie	2015	-	55	-	-	74	17	-	83	-	-	96	4	76	76	-	94	90	7
	2022	-	56	-	-	85	8	-	83	-	-	97	2	76	76	-	94	94	3
Fidji	2015	27	88	52	27	74	18	52	98	52	86	98	1	41	94	52	59	87	9
	2022	27	88	52	27	77	16	53	98	53	86	98	<1	42	94	52	62	89	7
Finlande	2015	-	98	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	98	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
France	2015	98	>99	-	98	>99	<1	99	>99	-	99	>99	<1	99	>99	-	99	>99	<1
	2022	98	>99	-	98	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Gabon	2015	-	21	14	-	27	33	-	76	35	-	94	3	-	69	32	-	86	6
	2022	-	23	16	-	30	38	-	77	35	-	94	3	-	72	33	-	88	6
Gambie	2015	9	9	62	33	56	28	65	65	73	67	84	8	42	42	69	53	73	16
	2022	12	12	65	35	71	18	68	76	74	68	84	9	48	53	71	56	79	12
Géorgie	2015	40	86	67	40	59	34	88	99	88	89	95	5	67	93	79	68	80	17
	2022	41	89	68	41	66	29	88	>99	88	89	97	2	69	95	80	70	85	13
Ghana	2015	11	11	68	43	27	51	52	52	83	62	72	25	33	33	76	53	52	37
	2022	19	19	82	46	34	52	63	65	91	63	73	27	44	46	87	56	57	38

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
		Population	% population urbaine	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
Gibraltar	2015	33	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	33	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Grèce	2015	10 807	78	>99	<1	<1	<1	0.05	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.01
	2022	10 385	80	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Grenade	2015	119	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	1	<1	3	-
	2017	121	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	1	<1	3	-
Groenland	2015	56	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	56	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Guadeloupe	2015	399	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
	2022	396	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Guam	2015	168	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.01
	2022	172	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Guatemala	2015	16 001	50	87	2	7	4	0.54	97	<1	2	<1	0.12	92	<1	5	2	0.37
	2022	17 844	53	91	2	4	3	-	98	<1	2	<1	-	95	1	3	2	-
Guinée	2015	11 626	35	51	17	16	16	0.92	84	10	5	<1	0.77	63	15	12	11	0.97
	2022	13 859	38	59	16	13	13	-	92	6	2	<1	-	71	12	8	8	-
Guinée équatoriale	2015	1 347	71	31	1	46	22	-	78	4	18	<1	-	64	3	26	7	-
	2017	1 451	72	31	1	46	22	-	78	4	18	<1	-	65	3	26	6	-
Guinée-Bissau	2015	1 789	42	50	9	39	2	0.45	75	13	12	<1	-0.21	61	11	27	1	0.29
	2022	2 106	45	53	12	34	2	-	73	18	8	<1	-	62	15	22	<1	-
Guyana	2015	755	26	93	2	3	3	0.44	96	3	<1	<1	0.07	94	2	2	2	0.33
	2022	809	27	96	2	1	1	-	96	4	<1	<1	-	96	2	<1	<1	-
Guyane française	2015	257	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	<1	6	<1	-
	2022	305	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	<1	6	<1	-
Haïti	2015	10 564	52	42	12	44	2	0.11	85	6	9	<1	-0.01	65	9	25	<1	0.51
	2022	11 585	59	43	13	44	<1	-	85	7	8	<1	-	67	10	23	<1	-
Honduras	2015	9 295	55	86	1	11	1	0.64	98	<1	1	<1	0.15	93	<1	6	<1	0.48
	2022	10 433	60	91	1	8	<1	-	>99	<1	<1	<1	-	96	1	3	<1	-
Hongrie	2015	9 844	71	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	9 967	73	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Île de Man	2015	84	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-
	2022	85	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Îles anglo-normandes	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	<1	6	<1	-
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	<1	6	<1	-
Îles Caïmanes	2015	61	100	-	-	-	-	-	96	<1	4	<1	-	96	<1	4	<1	-
	2022	69	100	-	-	-	-	-	95	<1	4	<1	-	95	<1	4	<1	-
Îles Cook	2015	18	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	17	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Îles Falkland (Malvinas)	2015	3	76	78	<1	22	<1	-	>99	<1	<1	<1	0.00	95	<1	5	<1	-
	2022	4	79	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	-	-	-	-
Îles Féroé	2015	49	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	53	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Îles Mariannes du Nord	2015	52	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.14
	2022	50	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Îles Marshall	2015	49	76	91	5	4	<1	-0.34	85	13	2	<1	-	87	11	2	<1	-
	2022	42	79	87	5	8	<1	-	84	13	3	<1	-	85	11	4	<1	-
Îles Salomon	2015	613	22	63	6	23	7	-0.78	91	4	4	1	-	69	6	19	6	-
	2022	724	26	59	7	34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Turques-et-Caïques	2015	37	92	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	-	-	-	-	-
	2022	46	94	92	5	3	<1	-	>99	<1	<1	<1	-	99	<1	<1	<1	-
Îles Vierges américaines	2015	103	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-
	2020	100	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-
Îles Vierges britanniques	2015	29	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.21
	2022	31	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré							
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
Gibraltar	2015	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Grèce	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	99	>99	-	99	>99	<1
Grenade	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	90	92	91	92	4
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	90	92	93	92	4
Groenland	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	-	-	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	-	-	>99	<1
Guadeloupe	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	>99	-	98	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	>99	-	96	>99	<1
Guam	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	-	-
Guatemala	2015	44	75	55	44	65	24	64	94	64	68	90	8	54	84	60	56	77	16
	2022	46	80	58	46	65	27	66	95	66	68	89	9	56	88	62	58	78	18
Guinée	2015	-	13	27	-	6	62	-	61	37	-	56	38	-	30	31	-	23	54
	2022	-	18	29	-	8	67	-	70	29	-	47	51	-	38	29	-	23	61
Guinée équatoriale	2015	-	2	-	-	22	10	-	23	-	-	48	34	-	16	-	-	41	27
	2017	-	2	-	-	22	10	-	23	-	-	48	34	-	17	-	-	41	27
Guinée-Bissau	2015	11	11	56	33	22	37	38	38	59	57	58	30	22	22	57	43	37	34
	2022	14	14	61	36	32	32	36	36	61	59	67	25	24	24	61	46	48	29
Guyana	2015	-	86	85	-	64	31	-	84	87	-	83	16	-	85	85	-	69	27
	2022	-	90	88	-	65	33	-	84	87	-	84	16	-	89	88	-	70	28
Guyane française	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	91	-	93	88	6
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	91	-	94	89	6
Haïti	2015	-	8	44	-	25	29	-	14	78	-	26	65	-	11	61	-	26	48
	2022	-	7	45	-	24	32	-	8	78	-	15	77	-	8	64	-	19	58
Honduras	2015	43	78	71	43	79	8	77	96	78	77	95	4	62	88	75	62	88	6
	2022	46	80	78	46	86	6	78	97	94	78	96	4	65	90	87	65	92	5
Hongrie	2015	88	>99	>99	88	99	<1	93	>99	>99	93	>99	<1	92	>99	>99	92	>99	<1
	2022	>99	>99	>99	>99	>99	<1	>99	>99	>99	>99	>99	<1	>99	>99	>99	>99	>99	<1
Île de Man	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	97	-	99	98	1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1
Îles anglo-normandes	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	92	-	94	90	4
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	92	-	94	90	4
Îles Caïmanes	2015	-	-	-	-	-	-	-	92	82	-	88	7	-	92	82	-	88	7
	2022	-	-	-	-	-	-	-	93	82	-	91	4	-	93	82	-	91	4
Îles Cook	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	-	-	85	15
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	-	-	89	11
Îles Falkland (Malvinas)	2015	-	67	-	-	56	22	-	>99	-	-	>99	<1	-	92	-	-	90	5
	2022	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	<1	-	-	-	-	-	-
Îles Féroé	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	<1
Îles Mariannes du Nord	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	95	89	96	91	9
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	94	91	95	90	10
Îles Marshall	2015	-	86	-	-	4	92	-	80	-	-	30	68	-	81	79	-	24	74
	2022	-	82	-	-	7	85	-	79	-	-	33	64	-	80	81	-	28	69
Îles Salomon	2015	-	44	56	-	42	28	-	83	-	-	71	24	-	53	38	-	48	27
	2022	-	41	53	-	38	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Turques-et-Caïques	2015	-	-	-	-	-	-	47	47	98	88	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	56	56	94	65	40	57	47	47	98	88	45	55	47	47	98	87	45	55
Îles Vierges américaines	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	98	-	99	47	52
	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	98	-	99	47	52
Îles Vierges britanniques	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	-	-	96	4
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	-	-	-	-



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
Îles Wallis-et-Futuna	2015	12	0	>99	<1	<1	<1	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.02	
	2022	12	0	>99	<1	<1	<1	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.02	
Inde	2015	1 322 867	33	87	5	7	1	0.76	95	2	3	<1	0.18	89	4	6	<1	0.61
	2022	1 417 173	36	92	5	2	<1		96	3	1	<1		93	4	2	<1	
Indonésie	2015	259 092	53	81	<1	15	3	1.05	95	<1	4	<1	0.42	89	<1	9	2	0.86
	2022	275 501	58	88	1	9	2		98	<1	<1	<1		94	<1	4	<1	
Iran (République islamique d')	2015	81 791	73	92	4	3	<1	0.33	98	1	<1	<1	0.03	97	2	1	<1	0.16
	2022	88 551	77	94	4	1	<1		99	1	<1	<1		98	2	<1	<1	
Iraq	2015	37 758	70	85	3	3	10	1.85	98	<1	1	<1	0.30	94	1	2	3	0.80
	2022	44 496	71	95	3	<1	3		>99	<1	<1	<1		98	<1	<1	<1	
Irlande	2015	4 666	63	97	<1	3	<1	-0.02	96	<1	4	<1	-0.07	96	<1	4	<1	-0.06
	2022	5 023	64	97	<1	3	<1		95	<1	5	<1		96	<1	4	<1	
Islande	2015	331	94	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	373	94	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Israël	2015	8 008	92	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	9 038	93	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Italie	2015	60 233	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.02
	2022	59 037	72	-	-	-	-		-	-	-	-		>99	<1	<1	<1	
Jamaïque	2015	2 794	55	85	8	3	4	-0.12	95	3	1	<1	-0.11	90	5	2	2	-0.09
	2022	2 827	57	85	8	3	4		95	3	1	<1		91	5	2	2	
Japon	2015	127 251	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	0.03
	2022	123 952	92	-	-	-	-		-	-	-	-		>99	<1	<1	<1	
Jordanie	2015	9 494	90	97	<1	2	<1	0.01	>99	<1	<1	<1	0.00	99	<1	<1	<1	0.02
	2022	11 286	92	97	<1	2	<1		>99	<1	<1	<1		99	<1	<1	<1	
Kazakhstan	2015	17 836	57	91	2	7	<1	-	98	2	<1	<1	0.06	95	2	3	<1	-
	2022	19 398	58	-	-	-	-		98	2	<1	<1		-	-	-	-	
Kenya	2015	46 851	26	48	10	14	28	0.72	87	4	4	5	-0.06	58	8	12	22	0.70
	2022	54 027	29	53	11	12	24		86	4	4	6		63	9	9	19	
Kirghizistan	2015	5 915	36	82	3	3	11	0.61	98	<1	<1	1	0.21	88	2	2	8	0.48
	2022	6 631	37	86	4	3	7		>99	<1	<1	<1		91	3	2	4	
Kiribati	2015	117	52	56	2	42	<1	0.49	86	3	12	<1	0.50	71	2	26	<1	0.67
	2022	131	57	60	2	38	<1		88	6	6	<1		76	4	20	<1	
Koweït	2015	3 909	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	4 269	100	-	-	-	-		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Lesotho	2015	2 119	27	65	13	17	5	0.18	90	5	5	<1	0.55	71	11	14	4	0.38
	2022	2 306	30	66	14	13	7		93	3	4	<1		74	11	10	5	
Lettonie	2015	1 992	68	98	<1	2	<1	0.14	99	<1	<1	<1	0.01	99	<1	<1	<1	0.05
	2022	1 851	69	99	<1	1	<1		99	<1	<1	<1		99	<1	<1	<1	
Liban	2015	6 399	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	7	2	<1	0.37
	2022	5 490	89	-	-	-	-		-	-	-	-		93	7	<1	<1	
Libéria	2015	4 612	50	61	5	10	24	0.74	83	9	6	<1	0.28	72	7	8	12	0.61
	2022	5 303	53	65	8	6	21		85	12	4	<1		76	10	5	10	
Libye	2015	6 192	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	0.71
	2022	6 812	81	-	-	-	-		-	-	-	-		>99	<1	<1	<1	
Liechtenstein	2015	37	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	39	15	-	-	-	-		-	-	-	-		>99	<1	<1	<1	
Lituanie	2015	2 964	67	91	<1	9	<1	0.84	>99	<1	<1	<1	0.15	97	<1	3	<1	0.38
	2022	2 750	68	94	<1	6	<1		>99	<1	<1	<1		98	<1	2	<1	
Luxembourg	2015	569	90	>99	<1	<1	<1	-0.06	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.01
	2022	648	92	99	<1	1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Macédoine du Nord	2015	2 108	57	98	1	1	<1	-0.03	97	2	<1	<1	0.09	98	2	<1	<1	0.04
	2022	2 094	59	97	2	<1	<1		98	2	<1	<1		98	2	<1	<1	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré							
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
Îles Wallis-et-Futuna	2015	69	99	-	69	>99	<1	-	-	-	-	-	-	69	99	-	69	>99	<1
	2022	69	98	-	69	99	<1	-	-	-	-	-	-	69	98	-	69	99	<1
Inde	2015	53	53	69	66	33	59	-	77	80	-	68	29	-	61	72	-	45	49
	2022	66	66	69	86	33	64	-	82	75	-	66	33	-	72	71	-	45	53
Indonésie	2015	22	58	74	22	11	71	34	74	88	34	31	65	28	67	81	28	22	68
	2022	24	64	81	24	14	76	35	74	91	35	30	69	30	70	86	30	23	72
Iran (République islamique d')	2015	86	86	-	89	93	3	96	96	-	98	>99	<1	93	93	-	96	98	1
	2022	88	88	-	99	97	2	96	96	-	98	>99	<1	94	94	-	98	>99	<1
Iraq	2015	43	75	53	43	64	23	64	94	73	64	89	10	57	88	67	57	82	14
	2022	48	93	62	48	72	25	65	95	78	65	88	12	60	94	74	60	84	16
Irlande	2015	-	97	-	-	97	<1	-	96	-	-	96	<1	95	96	-	95	96	<1
	2022	-	97	-	-	97	<1	-	95	-	-	95	<1	96	96	-	96	96	<1
Islande	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	98	>99	-	98	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Israël	2015	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Italie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	98	-	94	98	1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	93	98	-	93	-	-
Jamaïque	2015	-	72	-	-	70	23	-	93	54	-	93	6	-	83	47	-	82	13
	2022	-	72	-	-	73	21	-	93	45	-	92	7	-	84	38	-	84	13
Japon	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	98	-	99	98	1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	99	-	>99	98	<1
Jordanie	2015	-	97	77	-	81	17	-	99	75	-	89	10	75	98	75	98	88	11
	2022	-	97	87	-	80	18	-	99	86	-	87	13	86	98	86	98	86	13
Kazakhstan	2015	-	77	-	-	59	33	-	93	-	-	98	2	86	86	-	95	81	16
	2022	-	-	-	-	-	-	-	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	2015	-	24	44	-	21	37	-	62	70	-	68	23	-	33	51	-	33	33
	2022	-	30	52	-	22	42	-	63	77	-	60	30	-	40	59	-	33	38
Kirghizistan	2015	54	54	73	76	77	9	91	93	91	95	97	1	67	68	80	83	84	6
	2022	67	67	77	81	90	<1	92	99	92	99	>99	<1	76	79	83	88	94	<1
Kiribati	2015	6	38	47	6	16	42	19	73	46	19	55	33	13	56	47	13	36	38
	2022	7	33	50	7	15	47	20	68	49	20	61	33	14	53	49	14	41	39
Koweït	2015	-	-	-	-	-	-	>99	>99	>99	>99	-	-	>99	>99	>99	>99	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	>99	>99	>99	>99	-	-	>99	>99	>99	>99	-	-
Lesotho	2015	7	7	50	47	61	17	66	68	66	85	88	6	23	24	55	57	68	14
	2022	9	9	55	48	64	15	73	78	73	86	91	5	28	30	60	59	72	12
Lettonie	2015	-	88	-	-	79	19	-	98	-	-	97	3	95	95	-	99	91	8
	2022	-	93	-	-	88	11	-	99	-	-	98	1	97	97	-	>99	95	4
Liban	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	88	88	47	87	11
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48	90	90	48	90	10
Libéria	2015	-	6	41	-	<1	66	-	20	60	-	14	78	-	13	50	-	8	72
	2022	-	6	50	-	<1	74	-	28	68	-	10	86	-	18	60	-	5	80
Libye	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	93	-	75	22
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	96	-	78	22
Liechtenstein	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1
Lituanie	2015	-	83	-	-	81	9	99	99	-	>99	99	<1	92	94	-	92	93	3
	2022	-	86	-	-	87	7	>99	>99	-	>99	>99	<1	95	95	-	98	96	2
Luxembourg	2015	98	98	-	>99	98	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	97	97	-	99	97	1	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Macédoine du Nord	2015	75	94	75	77	83	16	85	97	85	99	98	1	80	96	80	90	92	7
	2022	74	93	75	74	82	17	85	98	85	98	99	<1	80	96	81	89	92	7

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
Madagascar	2015	24 851	35	32	2	38	27	0.54	77	6	12	5	0.38	48	4	29	19	
	2022	29 612	40	36	2	43	18		80	8	12	<1		53	5	31	11	
Malaisie	2015	31 069	74	91	<1	9	-	-0.13	>99	<1	<1	<1	-0.01	97	<1	3	-	
	2022	33 938	78	90	<1	9	-		>99	<1	<1	<1		97	<1	2	-	
Malawi	2015	16 939	16	62	21	13	4	0.93	86	9	4	<1	0.01	66	19	11	4	
	2022	20 405	18	69	23	6	2		86	10	4	<1		72	21	5	2	
Maldives	2015	436	39	99	<1	<1	<1	0.35	99	<1	1	<1	0.06	99	<1	1	<1	
	2022	524	42	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Mali	2015	18 113	40	63	5	29	3	1.61	89	4	6	<1	0.79	73	5	20	2	
	2022	22 594	45	74	4	20	1		95	5	<1	<1		84	5	11	<1	
Malte	2015	457	94	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	
	2022	533	95	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Maroc	2015	34 680	61	55	7	36	1	1.50	96	2	2	<1	0.26	80	4	16	<1	
	2022	37 458	65	66	6	29	<1		99	<1	1	<1		87	2	11	<1	
Martinique	2015	384	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	
	2022	368	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	
Maurice	2015	1 293	41	>99	<1	<1	<1	0.05	>99	<1	<1	<1	0.01	>99	<1	<1	<1	
	2022	1 299	41	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Mauritania	2015	3 946	51	45	16	37	3	1.36	85	12	3	<1	1.23	66	14	19	1	
	2022	4 736	57	56	14	30	<1		95	5	<1	<1		78	9	13	<1	
Mayotte	2015	250	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	<1	<1	3	
	2022	326	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	<1	4	-	
Mexique	2015	120 150	79	92	<1	5	3	1.02	>99	<1	<1	<1	0.20	98	<1	2	<1	
	2022	127 504	81	98	<1	2	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Micronésie (États fédérés de)	2015	109	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	<1	10	-	
	2020	112	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	<1	10	-	
Monaco	2015	37 100	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	
	2022	36 100	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Mongolie	2015	2 965	68	50	10	16	24	1.43	92	5	2	<1	0.28	79	7	6	8	
	2022	3 398	69	60	12	12	16		94	5	<1	<1		84	7	4	5	
Monténégro	2015	634	66	96	2	2	<1	-	98	2	<1	<1	-	97	2	<1	<1	
	2022	627	68	98	<1	2	<1		>99	<1	<1	<1		99	<1	<1	<1	
Montserrat	2015	5 9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	2	<1	
	2022	4 9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	2	<1	
Mozambique	2015	26 843	34	34	12	37	18	1.88	79	6	12	3	1.19	49	10	29	13	
	2022	32 970	38	48	12	24	15		87	5	5	2		63	10	17	10	
Myanmar	2015	51 484	30	65	8	11	16	1.70	87	4	4	5	1.09	72	7	9	12	
	2022	54 179	32	77	1	8	14		94	<1	1	5		82	<1	6	11	
Namibie	2015	2 283	47	71	12	8	9	0.38	97	2	<1	<1	-0.08	83	7	5	5	
	2022	2 567	54	74	12	7	7		96	3	<1	<1		86	7	4	3	
Nauru	2015	11 100	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	-	97	<1	3	<1	
	2019	12 100	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	-	97	<1	3	<1	
Népal	2015	27 610	19	88	3	7	2	0.63	91	3	6	1	-0.11	88	3	7	2	
	2022	30 548	21	92	4	3	1		90	3	6	<1		91	4	3	1	
Nicaragua	2015	6 299	58	60	3	30	8	-	97	<1	2	<1	-	81	1	14	3	
	2020	6 756	59	59	4	30	8		97	<1	2	<1		82	2	14	3	
Niger	2015	20 128	16	37	16	44	3	0.63	89	8	3	<1	-0.14	46	14	37	3	
	2022	26 208	17	41	22	34	3		88	9	2	<1		49	20	29	3	
Nigéria	2015	183 996	48	53	7	24	17	1.45	85	7	6	3	1.15	68	7	15	10	
	2022	218 541	54	63	6	21	9		94	3	3	<1		80	4	11	5	
Nioué	2015	2 43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	2	<1	
	2022	2 48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré							
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
Madagascar	2015	9	9	27	9	15	20	34	34	67	53	64	19	17	18	41	24	32	19
	2022	10	14	32	10	16	22	41	41	67	55	66	21	22	25	46	28	36	22
Malaisie	2015	-	83	-	-	83	8	-	97	-	-	99	<1	94	94	-	97	95	3
	2022	-	82	-	-	83	8	-	97	-	-	>99	<1	94	94	-	98	96	2
Malawi	2015	7	7	62	33	10	73	47	47	68	66	78	17	14	14	63	38	21	64
	2022	10	10	80	37	8	84	52	52	70	67	77	19	18	18	78	42	21	72
Maldives	2015	-	95	67	-	14	85	-	99	86	-	97	2	-	96	74	-	46	53
	2022	-	97	67	-	19	81	-	>99	87	-	>99	<1	-	98	75	-	52	47
Mali	2015	-	16	48	-	20	48	-	54	75	-	76	17	-	31	59	-	43	36
	2022	-	17	54	-	27	51	-	71	78	-	83	17	-	41	65	-	53	36
Malte	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	>99	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	>99	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Maroc	2015	36	36	45	52	43	19	89	90	92	89	94	4	68	69	74	75	74	10
	2022	47	54	47	59	53	19	90	99	91	90	94	5	75	83	75	79	79	10
Martinique	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	>99	-	99	>99	<1
Maurice	2015	-	>99	92	-	>99	<1	-	>99	94	-	>99	<1	-	>99	93	-	>99	<1
	2022	-	>99	98	-	>99	<1	-	>99	95	-	>99	<1	-	>99	97	-	>99	<1
Mauritania	2015	-	29	30	-	34	26	-	60	48	-	65	32	-	45	39	-	50	29
	2022	-	40	34	-	43	27	-	84	49	-	75	24	-	65	43	-	61	25
Mayotte	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	91	-	95	94	2
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	96	-	92	93	4
Mexique	2015	-	79	58	-	83	9	-	96	72	-	97	2	42	92	69	42	94	4
	2022	-	88	55	-	92	6	-	98	70	-	>99	<1	43	96	67	43	98	2
Micronésie (États fédérés de)	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64	74	-	71	19
	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64	74	-	74	16
Monaco	2015	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Mongolie	2015	8	8	59	47	6	54	45	45	88	91	47	51	33	33	79	77	34	52
	2022	13	13	70	56	8	64	51	51	90	92	50	49	39	39	84	81	37	54
Monténégro	2015	-	90	80	-	74	24	87	97	87	>99	97	3	85	95	85	92	89	10
	2022	-	98	80	-	75	23	87	98	87	>99	96	4	85	98	85	94	90	10
Montserrat	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	-	-	98	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	-	-	98	<1
Mozambique	2015	-	7	26	-	15	30	-	52	59	-	70	15	-	22	37	-	34	25
	2022	-	14	34	-	20	41	-	65	64	-	77	16	-	33	46	-	42	31
Myanmar	2015	41	41	62	47	14	59	70	77	84	70	55	36	50	52	68	54	27	52
	2022	50	52	66	50	18	60	72	88	87	72	67	26	57	64	73	57	34	49
Namibie	2015	-	44	53	-	64	19	-	76	82	-	97	1	-	59	67	-	80	11
	2022	-	50	55	-	68	18	-	75	82	-	97	2	-	63	70	-	84	9
Nauru	2015	-	-	-	-	-	-	-	96	-	-	2	95	-	96	-	-	2	95
	2019	-	-	-	-	-	-	-	96	-	-	2	95	-	96	-	-	2	95
Népal	2015	24	60	78	24	47	44	33	75	78	33	56	38	25	62	78	25	49	43
	2022	14	69	79	14	50	46	23	75	78	23	52	41	16	71	79	16	50	45
Nicaragua	2015	39	51	39	42	33	30	67	97	67	95	95	2	55	78	55	73	69	14
	2020	39	54	39	52	33	30	67	97	67	96	95	2	56	79	56	78	70	13
Niger	2015	-	6	26	-	23	30	-	59	65	-	89	7	-	15	32	-	34	26
	2022	-	7	28	-	31	32	-	67	42	-	93	4	-	17	30	-	41	27
Nigéria	2015	17	17	44	20	8	51	34	37	83	34	21	70	25	27	63	27	14	60
	2022	21	21	54	24	9	61	36	48	72	36	15	81	29	35	64	30	12	72
Nioué	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	95	98	97	95	3
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	94	97	96	97	<1



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
Norvège	2015	5 190	81	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	5 434	84	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Nouvelle-Calédonie	2015	283	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	2	<1	0.20
	2022	290	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	
Nouvelle-Zélande	2015	4 591	86	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	5 185	87	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Oman	2015	4 192	81	74	21	4	<1	0.27	94	5	<1	<1	0.13	90	8	1	<1	0.31
	2022	4 576	88	76	22	2	<1		95	5	<1	<1		92	7	<1	<1	
Ouganda	2015	37 477	22	40	33	18	9	1.50	77	16	6	1	0.48	48	29	15	7	1.49
	2022	47 250	26	52	29	13	6		80	13	6	<1		59	25	11	5	
Ouzbékistan	2015	30 949	51	90	5	<1	4	0.71	97	1	<1	<1	0.07	94	3	<1	2	0.42
	2022	34 628	50	95	2	<1	3		98	2	<1	<1		97	2	<1	1	
Pakistan	2015	210 969	36	87	4	5	4	0.29	94	3	2	<1	-0.17	90	4	4	2	0.15
	2022	235 825	38	89	4	5	2		93	5	2	<1		91	4	4	1	
Palaos	2015	18	78	>99	<1	<1	<1	0.03	>99	<1	<1	<1	-0.00	>99	<1	<1	<1	0.01
	2022	18	82	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Panama	2015	3 957	67	83	2	8	6	0.40	98	2	<1	<1	0.07	93	2	3	2	0.23
	2022	4 409	69	86	3	7	4		98	2	<1	<1		95	2	2	1	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2015	8 682	13	37	2	25	36	0.93	85	2	8	5	0.17	43	2	23	32	0.84
	2022	10 143	14	44	3	29	23		87	<1	6	7		50	2	26	21	
Paraguay	2015	6 178	61	92	<1	7	<1	2.03	99	<1	1	<1	0.27	96	<1	3	<1	1.06
	2022	6 781	63	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Pays-Bas (Royaume des)	2015	17 041	90	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	17 564	93	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Pérou	2015	30 712	77	74	1	13	12	1.57	95	<1	3	<1	0.29	91	<1	6	3	0.67
	2022	34 050	79	85	<1	8	6		97	<1	2	<1		95	<1	3	1	
Philippines	2015	103 031	46	88	4	7	<1	0.57	96	2	2	<1	0.20	92	3	5	<1	0.40
	2022	115 559	48	92	4	4	<1		98	2	<1	<1		95	3	2	<1	
Pologne	2015	38 553	60	90	<1	10	<1	-	98	<1	2	<1	-0.18	95	<1	5	<1	-
	2022	39 857	60	82	<1	18	<1		96	<1	4	<1		90	<1	10	<1	
Polynésie française	2015	292	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	306	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	
Portugal	2015	10 365	64	98	<1	2	<1	-0.07	>99	<1	<1	<1	0.04	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	10 271	67	98	<1	2	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Porto Rico	2015	3 497	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.13
	2022	3 252	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	
Qatar	2015	2 415	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	2 695	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	
République arabe syrienne	2015	19 205	52	91	8	1	<1	0.22	96	4	<1	<1	0.00	93	6	<1	<1	0.11
	2022	22 125	57	92	8	<1	<1		96	4	<1	<1		94	6	<1	<1	
République centrafricaine	2015	4 819	40	32	17	44	7	-0.77	58	27	15	<1	-1.60	42	21	32	4	-1.03
	2022	5 579	43	27	20	47	6		48	36	16	<1		36	27	34	3	
République de Corée	2015	50 994	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
	2022	51 816	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	
République de Moldova	2015	3 277	42	83	1	15	<1	0.66	97	2	2	<1	0.12	89	1	10	<1	0.41
	2022	3 273	43	88	2	11	<1		98	2	<1	<1		92	2	6	<1	
République démocratique du Congo	2015	78 657	43	16	14	53	17	-0.26	63	23	12	2	-0.52	36	18	35	10	-0.11
	2022	99 010	47	14	18	54	14		59	30	9	<1		35	24	33	8	
République démocratique populaire lao	2015	6 787	33	70	4	18	7	1.86	92	<1	6	<1	0.93	77	3	14	5	1.79
	2022	7 529	38	78	6	15	<1		97	<1	3	<1		85	3	10	<1	
République dominicaine	2015	10 406	79	88	3	2	6	0.47	97	1	1	<1	0.05	95	1	2	2	0.27
	2022	11 229	84	91	<1	<1	7		98	<1	1	<1		97	<1	1	2	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré							
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
Norvège	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	99	>99	-	99	>99	<1
Nouvelle-Calédonie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	96	-	96	96	2
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	>99	-	97	>99	<1
Nouvelle-Zélande	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	>99	-	>99	<1	94	>99	-	94	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	>99	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Oman	2015	-	72	-	-	78	18	-	92	>99	-	93	7	89	89	-	96	90	9
	2022	-	73	-	-	84	13	-	93	>99	-	97	3	91	91	-	>99	96	4
Ouganda	2015	6	6	58	34	10	63	36	36	76	91	55	37	12	12	62	47	20	57
	2022	9	9	70	56	13	68	45	45	78	93	52	41	19	19	72	66	23	61
Ouzbékistan	2015	57	57	83	88	58	37	88	88	88	93	88	11	72	72	85	90	73	24
	2022	71	71	85	89	60	37	89	89	89	93	85	14	80	80	87	91	73	25
Pakistan	2015	38	74	80	38	18	73	53	78	83	53	49	48	43	76	81	43	29	64
	2022	47	70	82	47	17	77	57	66	83	57	39	58	51	69	82	51	25	70
Palaos	2015	57	57	-	88	27	72	89	89	>99	>99	80	19	82	82	>99	97	69	31
	2022	57	57	-	88	29	70	98	98	>99	>99	98	1	90	90	>99	98	86	14
Panama	2015	-	80	71	-	79	6	-	97	89	-	98	1	-	92	83	-	92	3
	2022	-	83	72	-	81	8	-	98	90	-	99	1	-	93	85	-	93	3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2015	-	21	23	-	11	27	-	65	46	-	61	26	-	27	26	-	18	27
	2022	-	28	28	-	10	37	-	87	46	-	53	34	-	36	30	-	16	37
Paraguay	2015	47	85	77	47	79	14	71	97	86	71	94	5	62	92	83	62	88	8
	2022	51	96	83	51	>99	<1	72	>99	83	72	>99	<1	64	98	83	64	>99	<1
Pays-Bas (Royaume des)	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Pérou	2015	20	64	55	20	64	11	59	89	68	59	92	4	50	83	65	50	85	6
	2022	23	79	56	23	80	6	60	90	62	60	95	3	52	88	61	52	92	3
Philippines	2015	33	56	82	33	45	47	61	81	88	61	75	23	46	68	85	46	59	36
	2022	35	74	86	35	53	43	62	92	89	62	81	18	48	83	87	48	66	31
Pologne	2015	-	85	-	-	81	9	-	96	-	-	96	1	92	92	-	95	90	4
	2022	-	80	-	-	82	<1	-	95	-	-	96	<1	89	89	-	90	90	<1
Polynésie française	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88	98	-	88	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82	98	-	82	>99	<1
Portugal	2015	90	95	90	96	97	1	97	99	97	99	>99	<1	95	97	95	98	99	<1
	2022	91	93	91	96	96	2	97	>99	97	>99	>99	<1	95	97	95	98	98	<1
Porto Rico	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	99	96	>99	99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	>99	>99	>99	<1
Qatar	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	99	>99	97	98	2
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	>99	>99	97	>99	<1
République arabe syrienne	2015	-	76	90	-	71	28	-	92	94	-	88	12	-	84	92	-	80	19
	2022	-	77	91	-	71	29	-	92	94	-	86	14	-	86	93	-	79	21
République centrafricaine	2015	3	3	31	23	1	48	13	13	49	40	37	48	7	7	38	30	16	48
	2022	2	2	34	22	<1	47	11	11	42	40	31	52	6	6	37	29	14	49
République de Corée	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	99	>99	99	98	2
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	>99	>99	>99	<1
République de Moldova	2015	-	62	82	-	43	42	-	88	93	-	90	8	73	73	87	77	63	27
	2022	-	65	87	-	63	26	-	89	94	-	94	5	75	75	90	78	77	17
République démocratique du Congo	2015	<1	<1	26	22	7	23	27	27	58	58	65	21	12	12	40	37	32	22
	2022	<1	<1	28	23	8	24	24	24	60	60	67	22	12	12	43	41	36	23
République démocratique populaire lao	2015	11	54	71	11	13	61	26	90	91	26	59	34	16	66	78	16	28	52
	2022	12	77	80	12	14	70	27	97	95	27	62	35	18	84	86	18	32	57
République dominicaine	2015	35	78	70	35	64	27	47	94	85	47	84	14	44	91	82	44	80	17
	2022	35	85	85	35	66	27	47	98	91	47	83	15	45	96	90	45	80	17

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
République populaire démocratique de Corée	2015	25 258	61	92	<1	7	<1	-0.49	97	<1	2	<1	-0.10	95	<1	4	<1	-0.25
	2022	26 069	63	89	<1	11	-	-	97	<1	2	<1	-	94	<1	5	-	-
République-Unie de Tanzanie	2015	52 543	32	38	14	29	19	1.45	78	12	8	3	0.56	51	13	22	14	1.46
	2022	65 498	37	49	16	17	18	-	81	16	<1	2	-	61	16	11	12	-
Réunion	2015	922	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.01
	2022	974	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Roumanie	2015	19 906	54	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	19 659	54	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2015	65 224	83	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	67 509	84	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Rwanda	2015	11 643	17	54	22	13	11	0.91	82	9	5	4	0.83	58	20	12	9	0.94
	2022	13 777	18	60	22	12	6	-	88	7	3	2	-	65	19	10	5	-
Saint-Barthélemy	2015	10	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.03	>99	<1	<1	<1	0.03
	2022	11	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Sainte-Hélène	2015	5 40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
	2022	5 40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Sainte-Lucie	2015	176 19	95	2	3	<1	-	0.36	97	2	1	<1	0.12	96	2	3	<1	0.30
	2022	180 19	97	2	1	<1	-	-	97	2	<1	<1	-	97	2	1	<1	-
Saint-Kitts-et-Nevis	2015	48 31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-
	2017	48 31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-
Saint-Martin	2015	34 97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	34 98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Saint-Martin (partie française)	2015	35	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00
	2022	32	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Saint-Martin (partie néerlandaise)	2015	40 100	-	-	-	-	-	-	95	<1	5	<1	-	95	<1	5	<1	-
	2017	42 100	-	-	-	-	-	-	95	<1	5	<1	-	95	<1	5	<1	-
Saint-Pierre-et-Miquelon	2015	6 90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	<1	9	<1	-
	2020	6 90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	<1	9	<1	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2015	106 51	97	<1	2	<1	-	-	98	<1	1	<1	-	98	<1	2	<1	-
	2018	105 52	97	<1	3	-	-	-	98	<1	1	<1	-	98	<1	2	-	-
Samoa	2015	204 19	92	5	2	<1	-	0.48	92	7	2	<1	0.78	92	6	2	<1	0.54
	2022	222 18	99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Samoa américaines	2015	51 87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-
	2021	45 87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Sao Tomé-et-Principe	2015	201 70	69	16	5	10	-	0.40	79	19	1	<1	0.22	76	18	2	4	0.39
	2022	227 76	71	19	2	8	-	-	79	21	<1	<1	-	77	20	<1	2	-
Sénégal	2015	14 356	46	65	6	28	<1	1.66	93	1	5	<1	0.35	78	4	18	<1	1.20
	2022	17 316	49	77	5	18	<1	-	96	<1	3	<1	-	86	3	11	<1	-
Serbie	2015	7 519	56	95	5	<1	<1	0.18	92	7	<1	<1	0.39	93	6	<1	<1	0.29
	2022	7 221	57	96	3	<1	<1	-	95	4	<1	<1	-	96	4	<1	<1	-
Seychelles	2015	99 55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	<1	<1	4	0.11
	2022	107 58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	<1	4	-	-
Sierra Leone	2015	7 315	41	45	5	22	29	1.25	76	11	9	4	0.57	57	7	17	19	1.10
	2022	8 606	44	54	5	24	17	-	80	11	8	2	-	65	7	17	11	-
Singapour	2015	5 650	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	5 976	100	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Slovaquie	2015	5 424	54	>99	<1	<1	<1	0.15	>99	<1	<1	<1	0.03	>99	<1	<1	<1	0.08
	2022	5 643	54	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-	>99	<1	<1	<1	-
Slovénie	2015	2 081	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	2 120	56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-
Somalie	2015	13 764	43	29	29	13	-	1.50	74	16	9	<1	0.92	49	23	20	8	1.57
	2022	17 598	47	39	38	20	3	-	80	17	2	<1	-	58	28	12	1	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL					
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré						Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré						Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
République populaire démocratique de Corée	2015	50	72	91	50	57	35	77	77	97	89	78	20	67	76	95	74	70	26
	2022	49	70	88	49	50	39	77	77	97	88	74	24	67	74	93	74	65	30
République-Unie de Tanzanie	2015	3	13	29	3	26	26	24	44	63	24	65	25	9	23	39	9	39	26
	2022	3	27	35	3	28	37	25	67	69	25	63	33	11	42	48	11	41	36
Réunion	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	>99	-	97	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	>99	-	96	>99	<1
Roumanie	2015	67	67	-	95	35	65	95	95	-	>99	90	10	82	82	-	98	64	36
	2022	67	67	-	95	-	-	95	95	-	>99	-	-	82	82	-	98	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Rwanda	2015	-	5	63	-	35	41	45	45	92	87	77	15	-	11	68	-	42	37
	2022	-	7	68	-	38	44	55	55	95	90	82	13	-	15	73	-	45	39
Saint-Barthélemy	2015	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Sainte-Hélène	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	98	-	89	98	1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	99	-	89	98	<1
Sainte-Lucie	2015	-	93	70	-	95	2	-	93	79	-	98	<1	-	93	72	-	95	2
	2022	-	94	71	-	96	2	-	94	79	-	98	<1	-	94	73	-	97	2
Saint-Kitts-et-Nevis	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	87	-	98	<1
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	87	-	98	<1
Saint-Marin	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	>99	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	>99	>99	>99	>99	<1
Saint-Martin (partie française)	2015	-	-	-	-	-	-	97	>99	-	97	>99	<1	97	>99	-	97	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	97	>99	-	97	>99	<1	97	>99	-	97	>99	<1
Saint-Martin (partie néerlandaise)	2015	-	-	-	-	-	-	-	93	-	-	91	5	-	93	-	-	91	5
	2017	-	-	-	-	-	-	-	93	-	-	91	5	-	93	-	-	91	5
Saint-Pierre-et- Miquelon	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	83	83	91	91	91	<1
	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	83	83	91	91	91	<1
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2015	-	93	70	-	89	8	-	98	74	-	98	<1	-	96	72	-	94	4
	2018	-	93	70	-	89	8	-	98	74	-	98	<1	-	96	72	-	94	4
Samoa	2015	55	91	72	55	86	12	89	91	89	90	92	6	62	91	75	62	87	11
	2022	56	97	73	56	87	12	90	>99	90	92	94	6	62	97	76	63	88	11
Samoa américaines	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	97	89	98	98	<1
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	99	90	98	>99	<1
Sao Tomé-et-Principe	2015	22	22	63	53	80	5	38	38	76	86	96	2	34	34	72	76	91	3
	2022	24	24	67	56	87	4	40	40	78	88	>99	<1	36	36	75	80	97	<1
Sénégal	2015	11	43	42	11	56	15	41	84	57	41	87	8	25	62	49	25	70	12
	2022	13	64	55	13	67	15	41	89	54	41	88	9	27	76	55	27	77	12
Serbie	2015	67	91	90	67	83	16	82	91	93	82	98	2	75	91	92	75	91	8
	2022	67	92	90	67	91	8	82	95	93	82	98	2	75	94	92	75	95	5
Seychelles	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	-	-	92	4
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	-	-	94	3
Sierra Leone	2015	6	6	30	8	12	37	12	25	57	12	38	49	8	14	41	9	23	42
	2022	9	9	51	9	13	46	12	22	66	12	31	60	10	15	58	11	21	52
Singapour	2015	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	>99	<1	>99	>99	-	>99	>99	<1
Slovaquie	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	97	3	99	>99	-	99	98	2
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	-	-
Slovénie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	98	-	95	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	98	-	>99	-	-
Somalie	2015	-	6	33	-	17	41	-	58	75	-	63	27	-	28	51	-	37	35
	2022	-	9	44	-	23	54	-	69	81	-	79	19	-	38	62	-	49	37



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
Soudan	2015	38 171	34	51	26	16	8	1.07	70	24	5	1	0.53	57	25	12	6	0.92
	2022	46 874	36	60	31	6	3		74	25	<1	<1		65	29	4	2	
Soudan du Sud	2015	11 194	19	37	33	14	16	-	61	22	10	7	-	41	31	14	15	-
	2022	10 913	21	34	42	14	10		70	19	11	<1		41	37	14	8	
Sri Lanka	2015	21 337	18	85	2	10	3	0.32	97	<1	2	<1	0.17	87	2	8	3	0.29
	2022	21 832	19	87	2	8	3		98	<1	1	<1		89	2	7	2	
Suède	2015	9 849	87	>99	<1	<1	<1	0.05	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.01
	2022	10 549	88	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Suisse	2015	8 282	74	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	8 740	74	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Suriname	2015	575	66	91	1	1	7	1.10	98	<1	<1	<1	0.06	96	<1	1	2	0.41
	2022	618	66	97	2	<1	2		99	<1	<1	<1		98	1	<1	<1	
Tadjikistan	2015	8 524	27	70	4	5	22	1.48	95	1	1	3	0.22	76	3	4	17	1.16
	2022	9 953	28	77	3	4	16		96	<1	2	2		82	3	3	12	
Tchad	2015	14 140	23	39	13	39	9	0.68	77	10	12	<1	0.16	48	12	33	7	0.61
	2022	17 723	24	44	12	35	9		78	13	8	<1		52	13	28	7	
Tchéquie	2015	10 524	73	>99	<1	<1	<1	0.01	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00
	2022	10 494	74	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Thaïlande	2015	70 294	48	98	<1	<1	<1	0.35	>99	<1	<1	<1	0.09	99	<1	<1	<1	0.27
	2022	71 697	53	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Timor-Leste	2015	1 206	29	68	4	22	6	-	90	2	7	<1	-	74	3	18	5	-
	2022	1 341	32	82	2	12	5		98	2	<1	<1		87	2	8	3	
Togo	2015	7 473	40	49	7	22	22	1.41	85	3	11	<1	0.22	63	6	18	13	1.16
	2022	8 849	44	58	9	15	17		87	3	10	<1		71	6	13	10	
Tokélaou	2015	1	0	>99	<1	<1	<1	0.05	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.05
	2022	2	0	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Tonga	2015	106	23	98	1	<1	<1	0.02	99	<1	<1	<1	0.07	99	<1	<1	<1	0.03
	2022	107	23	99	1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		99	<1	<1	<1	
Trinité-et-Tobago	2015	1 460	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	1	<1	<1	0.30
	2022	1 531	53	-	-	-	-		-	-	-	-		99	1	<1	<1	
Tunisie	2015	11 558	68	84	8	8	<1	0.95	99	<1	<1	<1	0.01	94	3	3	<1	0.37
	2022	12 356	70	93	3	3	<1		99	<1	<1	<1		97	2	1	<1	
Türkiye	2015	79 646	74	94	3	3	<1	0.31	97	2	1	<1	0.06	96	2	2	<1	0.16
	2022	85 341	77	96	3	<1	<1		97	2	<1	<1		97	2	<1	<1	
Turkménistan	2015	5 766	50	96	1	<1	2	0.94	>99	<1	<1	<1	0.16	98	<1	<1	1	0.58
	2022	6 431	53	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Tuvalu	2015	11	60	>99	<1	<1	<1	0.03	99	<1	<1	<1	0.02	>99	<1	<1	<1	0.02
	2022	11	66	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Ukraine	2015	44 983	69	99	<1	1	<1	0.23	91	8	<1	<1	-0.40	93	6	<1	<1	-0.21
	2022	39 702	70	>99	<1	<1	<1		91	8	<1	<1		94	6	<1	<1	
Uruguay	2015	3 403	95	91	5	4	<1	0.93	>99	<1	<1	<1	0.04	>99	<1	<1	<1	0.11
	2022	3 423	96	95	5	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Vanuatu	2015	276	25	85	<1	6	8	0.40	98	<1	1	<1	0.12	88	<1	5	6	0.36
	2022	327	26	89	<1	3	8		>99	<1	<1	<1		91	<1	2	6	
Venezuela (République bolivarienne du)	2015	30 530	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	<1	4	1	-0.18
	2022	28 302	88	-	-	-	-		-	-	-	-		93	<1	6	-	
Viet Nam	2015	92 191	34	90	<1	7	2	0.97	97	<1	2	<1	0.19	93	<1	5	2	0.79
	2022	98 187	39	97	<1	3	<1		>99	<1	<1	<1		98	<1	2	<1	
Yémen	2015	28 517	35	45	29	21	5	1.03	76	21	3	<1	0.17	56	26	15	3	0.95
	2022	33 697	39	52	34	10	4		77	22	1	<1		62	29	6	2	
Zambie	2015	16 248	42	45	8	31	16	1.05	87	4	8	<1	0.27	63	6	22	10	0.97
	2022	20 018	46	51	9	28	12		89	4	7	<1		68	6	19	7	
Zimbabwe	2015	14 155	32	51	16	23	10	-0.55	94	4	2	<1	-0.12	65	12	16	7	-0.44
	2022	16 321	32	48	19	23	10		93	5	2	<1		62	15	16	7	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré							
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
Soudan	2015	-	24	42	-	35	42	-	61	54	-	69	24	-	36	46	-	46	36
	2022	-	28	50	-	47	44	-	64	64	-	82	17	-	41	55	-	59	34
Soudan du Sud	2015	-	2	-	-	5	65	-	5	-	-	11	72	-	2	-	-	6	66
	2022	-	3	-	-	3	73	-	4	-	-	10	78	-	3	-	-	4	74
Sri Lanka	2015	<b>38</b>	68	79	38	35	52	<b>90</b>	90	94	98	77	21	<b>47</b>	72	81	49	43	46
	2022	<b>39</b>	76	80	39	46	44	<b>83</b>	93	93	83	81	18	<b>47</b>	79	82	47	52	39
Suède	2015	-	>99	-	-	76	23	-	>99	-	-	89	11	<b>&gt;99</b>	>99	-	>99	87	12
	2022	-	>99	-	-	77	22	-	>99	-	-	89	10	<b>&gt;99</b>	>99	-	>99	88	12
Suisse	2015	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	<b>97</b>	>99	-	97	>99	<1
	2022	-	>99	-	-	>99	<1	-	>99	-	-	>99	<1	<b>97</b>	>99	-	97	>99	<1
Suriname	2015	<b>38</b>	86	76	38	59	33	<b>63</b>	97	83	63	88	11	<b>55</b>	93	81	55	78	19
	2022	<b>41</b>	93	82	41	64	34	<b>63</b>	98	83	63	89	11	<b>56</b>	96	83	56	80	19
Tadjikistan	2015	-	42	48	-	51	22	-	88	62	-	90	6	<b>52</b>	54	52	69	61	18
	2022	-	49	52	-	56	24	-	90	64	-	90	7	<b>55</b>	60	55	74	65	19
Tchad	2015	<b>3</b>	3	42	11	7	45	<b>17</b>	41	67	17	49	38	<b>6</b>	11	48	13	17	43
	2022	<b>3</b>	3	45	12	7	49	<b>18</b>	33	70	18	47	45	<b>6</b>	10	51	14	17	48
Tchéquie	2015	<b>98</b>	98	-	99	>99	<1	<b>98</b>	98	>99	>99	>99	<1	<b>98</b>	98	-	>99	>99	<1
	2022	<b>98</b>	98	-	>99	>99	<1	<b>98</b>	98	>99	>99	>99	<1	<b>98</b>	98	-	>99	>99	<1
Thaïlande	2015	-	97	98	-	57	41	-	>99	>99	-	86	14	-	98	99	-	71	28
	2022	-	>99	>99	-	79	21	-	>99	>99	-	93	7	-	>99	>99	-	86	14
Timor-Leste	2015	-	50	-	-	53	18	-	83	52	-	71	22	-	60	-	-	58	19
	2022	-	66	-	-	66	18	-	94	56	-	84	16	-	75	-	-	72	17
Togo	2015	<b>7</b>	7	30	17	18	38	<b>31</b>	31	51	52	52	37	<b>17</b>	17	39	31	31	38
	2022	<b>8</b>	8	67	21	21	47	<b>34</b>	34	75	53	43	47	<b>19</b>	19	71	35	30	47
Tokélaou	2015	-	92	-	-	95	4	-	-	-	-	-	-	-	92	-	-	95	4
	2022	-	97	-	-	95	4	-	-	-	-	-	-	-	97	-	-	95	4
Tonga	2015	<b>23</b>	98	90	23	98	1	<b>50</b>	99	94	50	98	2	<b>29</b>	98	91	29	98	1
	2022	<b>23</b>	98	90	23	98	1	<b>51</b>	>99	94	51	>99	<1	<b>30</b>	98	91	30	99	1
Trinité-et-Tobago	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	81	-	91	8
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	82	-	93	7
Tunisie	2015	<b>61</b>	78	61	65	73	19	<b>84</b>	96	85	84	97	2	<b>76</b>	90	77	78	89	8
	2022	<b>67</b>	78	67	68	80	17	<b>77</b>	94	77	84	99	<1	<b>74</b>	89	74	79	93	6
Türkiye	2015	-	88	-	-	86	10	-	94	-	-	98	<1	-	92	-	-	95	3
	2022	-	89	-	-	86	13	-	94	-	-	98	<1	-	93	-	-	95	4
Turkménistan	2015	<b>85</b>	90	97	85	25	72	<b>96</b>	96	>99	97	85	15	<b>91</b>	93	98	91	55	44
	2022	<b>92</b>	>99	>99	92	22	78	<b>97</b>	>99	>99	97	84	16	<b>95</b>	>99	>99	95	55	45
Tuvalu	2015	<b>5</b>	98	85	5	98	1	<b>10</b>	86	69	10	98	2	<b>8</b>	91	76	8	98	1
	2022	<b>5</b>	98	86	5	>99	<1	<b>10</b>	86	69	10	>99	<1	<b>9</b>	91	75	9	>99	<1
Ukraine	2015	<b>90</b>	99	-	90	35	64	<b>88</b>	88	-	95	83	17	<b>89</b>	92	-	94	68	31
	2022	<b>86</b>	>99	-	86	31	69	<b>88</b>	88	-	93	76	23	<b>88</b>	92	-	91	63	37
Uruguay	2015	-	91	-	-	91	5	<b>94</b>	99	>99	94	>99	<1	-	98	>99	-	>99	<1
	2022	-	95	-	-	>99	<1	<b>95</b>	99	>99	95	>99	<1	-	99	>99	-	>99	<1
Vanuatu	2015	-	59	-	-	39	47	<b>56</b>	81	-	56	79	20	-	64	-	-	49	40
	2022	-	76	-	-	40	50	<b>56</b>	92	-	56	78	21	-	80	-	-	50	42
Venezuela (République bolivarienne du)	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86	49	-	81	14
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	17	-	78	15
Viet Nam	2015	<b>43</b>	87	87	43	21	70	<b>75</b>	97	98	75	75	24	<b>54</b>	91	91	54	39	54
	2022	<b>46</b>	97	94	46	31	66	<b>76</b>	>99	98	76	86	13	<b>58</b>	98	95	58	52	46
Yémen	2015	-	29	47	-	39	35	-	73	60	-	74	23	-	44	52	-	51	31
	2022	-	34	55	-	44	42	-	74	61	-	77	22	-	50	58	-	57	34
Zambie	2015	-	8	33	-	6	47	<b>49</b>	54	49	90	72	19	-	27	40	-	33	35
	2022	-	9	38	-	5	54	<b>45</b>	58	45	92	69	23	-	32	41	-	34	40
Zimbabwe	2015	<b>14</b>	14	53	28	10	58	<b>55</b>	75	55	68	74	23	<b>27</b>	34	54	41	31	47
	2022	<b>13</b>	13	60	28	9	58	<b>55</b>	66	55	69	65	33	<b>27</b>	30	58	41	27	50

## ANNEXE 4

### Estimations relatives à l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL							
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défécation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défécation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défécation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air		
Afghanistan	2015	33 753	25	40	6	35	19			57	21	22	<1	1.80	-0.29	44	10	32	14			1.59	-0.78
	2022	41 129	27	51	8	29	12	1.48	-0.88	70	23	7	<1			56	12	23	9				
Afrique du Sud	2015	55 877	65	66	6	21	6	1.52	-1.12	75	19	5	1	0.29	-0.12	72	14	10	3			0.82	-0.55
	2022	59 894	68	78	4	18	<1			77	18	4	<1			78	14	8	<1				
Albanie	2015	2 882	57	96	1	2	<1	0.69	-0.06	99	<1	<1	<1	0.11	-0.02	98	1	1	<1			0.45	-0.04
	2022	2 842	64	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Algérie	2015	39 543	71	78	11	7	4	0.28	-0.66	90	8	1	<1	-0.17	-0.03	87	9	3	1			0.06	-0.28
	2022	44 903	75	80	12	8	<1			88	10	2	<1			86	11	3	<1				
Allemagne	2015	82 073	77	99	1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1			0.00	0.00
	2022	83 370	78	99	1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Andorre	2015	72	88	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1			0.00	0.00
	2022	80	88	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Angola	2015	28 128	63	21	5	17	56	0.76	-0.57	62	27	7	3	0.81	-0.87	47	19	11	23			1.12	-1.16
	2022	35 589	68	24	6	15	54			65	28	6	<1			52	21	9	17				
Anguilla	2015	15	100	-	-	-	-	-	-	97	2	<1	<1	-	-	97	2	<1	<1			-	-
	2017	15	100	-	-	-	-	-	-	97	2	<1	<1	-	-	97	2	<1	<1			-	-
Antigua-et-Barbuda	2015	90	25	98	<1	1	<1	-	-	95	<1	4	<1	-	-	97	<1	2	<1			-	-
	2022	94	24	98	<1	1	<1			95	<1	4	<1			97	<1	2	<1			-	-
Arabie saoudite	2015	32 750	83	92	7	<1	<1	0.00	0.00	96	4	<1	<1	0.00	0.00	95	4	<1	<1			0.01	0.00
	2022	36 409	85	92	7	<1	<1			96	4	<1	<1			95	4	<1	<1				
Argentine	2015	43 257	92	77	4	20	-	-	-	96	2	<1	<1	0.39	-0.07	94	2	3	-			-	-
	2022	45 510	92	-	-	-	-	-	-	98	2	<1	<1			-	-	-	-			-	-
Arménie	2015	2 879	63	82	2	16	<1	0.29	-0.00	>99	<1	<1	<1	0.35	-0.00	93	<1	6	<1			0.32	-0.00
	2022	2 780	64	83	1	15	<1			>99	<1	<1	<1			94	<1	6	<1				
Aruba	2015	104	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	<1	<1			0.04	-0.02
	2022	106	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	<1	<1				
Australie	2015	23 820	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1			0.00	0.00
	2022	26 177	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1				
Autriche	2015	8 642	58	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	>99	<1	<1	<1			-0.00	0.00
	2022	8 940	59	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Azerbaïdjan	2015	9 863	55	96	2	2	<1	-	-	96	4	<1	<1	1.07	-0.00	96	3	1	<1			-	-
	2022	10 358	57	-	-	-	-	-	-	96	4	<1	<1			-	-	-	-			-	-
Bahamas	2015	393	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	3	2	<1			-	-
	2019	405	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	3	2	<1			-	-
Bahreïn	2015	1 362	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1			0.00	0.00
	2022	1 472	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1				
Bangladesh	2015	157 830	34	47	18	31	4	1.97	-0.94	52	30	17	<1	0.53	-0.21	49	22	26	3			1.58	-0.77
	2022	171 186	40	62	20	18	<1			55	35	10	<1			59	26	15	<1				
Barbade	2015	278	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	2	<1	<1			0.42	-
	2022	282	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	2	<1	<1				
Biélorus	2015	9 701	77	97	1	2	<1	0.13	0.00	97	2	<1	<1	0.42	0.00	97	2	<1	<1			0.34	0.00
	2022	9 535	80	98	<1	2	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Belgique	2015	11 248	98	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1			0.00	0.00
	2022	11 656	98	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Belize	2015	360	45	83	11	4	2	0.17	-0.30	92	6	1	<1	0.37	-0.02	87	9	3	1			0.26	-0.18
	2022	405	46	84	12	4	<1			94	6	<1	<1			88	9	2	<1				
Bénin	2015	10 933	46	7	10	10	73	0.34	-1.03	27	30	11	33	0.48	-0.23	16	19	10	54			0.49	-0.90
	2022	13 353	50	10	11	14	65			30	29	10	31			19	20	12	49				

< - > = estimations non disponibles. Pour en savoir plus sur les méthodes employées par le JMP pour le calcul des estimations, voir l'annexe 1. Pour accéder aux estimations non arrondies, veuillez consulter l'adresse suivante : <[www.washdata.org](http://www.washdata.org)>.

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
Afghanistan	2015	-	-	-	-	44	2	<1	-	-	-	-	42	27	9	-	-	-	-	43	8	3
	2022	-	-	-	-	56	2	1	-	-	-	-	55	29	9	-	-	-	-	55	9	3
Afrique du Sud	2015	-	-	-	5	63	5	5	71	3	3	65	8	2	84	67	11	10	44	27	3	56
	2022	-	-	-	4	71	7	5	73	2	2	68	7	1	88	72	11	10	48	27	3	61
Albanie	2015	-	-	-	10	52	14	32	34	4	2	28	7	2	90	42	15	7	20	26	7	65
	2022	-	-	-	10	69	8	23	50	6	4	39	12	2	86	56	17	10	29	33	4	63
Algérie	2015	54	14	3	38	9	21	58	66	2	<1	64	1	3	94	62	5	1	56	4	8	84
	2022	56	12	2	41	9	18	65	65	<1	<1	64	<1	<1	97	62	3	<1	58	3	5	89
Allemagne	2015	91	3	6	82	3	14	83	98	<1	<1	98	<1	<1	>99	97	<1	1	94	<1	3	96
	2022	91	3	6	82	3	14	83	98	<1	<1	98	<1	<1	>99	97	<1	1	95	<1	3	96
Andorre	2015	98	<1	<1	98	<1	-	>99	98	<1	<1	98	<1	-	>99	98	<1	<1	98	<1	-	>99
	2022	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99
Angola	2015	-	-	-	-	5	20	1	-	-	-	-	7	63	19	-	-	-	-	7	47	13
	2022	-	-	-	-	4	25	1	-	-	-	-	<1	75	19	-	-	-	-	1	59	13
Anguilla	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	94	1	-	-	-	-	4	94	1
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	94	1	-	-	-	-	4	94	1
Antigua-et-Barbuda	2015	-	-	-	-	21	76	1	-	-	-	-	35	59	2	-	-	-	-	24	72	1
	2022	-	-	-	-	21	76	1	-	-	-	-	35	59	2	-	-	-	-	24	72	1
Arabie saoudite	2015	-	-	-	41	4	50	46	82	6	5	71	<1	22	77	80	7	7	66	1	26	72
	2022	-	-	-	41	4	50	46	82	6	5	71	<1	22	77	80	7	7	67	1	26	72
Argentine	2015	-	-	-	2	38	37	5	46	13	5	27	13	24	61	46	14	7	25	15	25	57
	2022	-	-	-	-	-	-	-	46	12	4	30	10	22	68	-	-	-	-	-	-	-
Arménie	2015	-	-	-	<1	58	5	21	1	1	<1	<1	2	<1	97	12	12	<1	<1	23	2	69
	2022	-	-	-	<1	56	6	22	<1	<1	<1	<1	<1	<1	>99	11	11	<1	<1	20	2	72
Aruba	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3	91	5
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3	91	5
Australie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	2	2	91	<1	7	93
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	1	1	93	<1	6	94
Autriche	2015	>99	14	<1	84	<1	15	84	>99	<1	<1	98	2	<1	98	>99	6	<1	92	1	7	92
	2022	>99	14	<1	84	<1	15	84	>99	<1	<1	98	2	<1	98	>99	6	<1	93	1	6	93
Azerbaïdjan	2015	-	-	-	7	78	5	14	56	8	7	41	15	5	81	68	22	20	26	43	5	51
	2022	-	-	-	-	-	-	-	63	4	4	54	7	5	88	-	-	-	-	-	-	-
Bahamas	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	77	21
	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	77	21
Bahreïn	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	<1	9	81	<1	19	81
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	<1	7	85	<1	14	86
Bangladesh	2015	20	20	<1	<1	51	13	<1	27	21	<1	6	34	29	19	23	21	<1	2	46	18	7
	2022	32	32	<1	<1	63	18	<1	29	20	<1	8	34	29	27	31	27	<1	3	51	23	11
Barbade	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88	7	3
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	4	3
Bélarus	2015	55	30	<1	26	46	22	30	82	5	5	72	8	5	87	76	10	4	61	17	9	74
	2022	49	27	<1	22	40	32	26	81	4	5	72	7	7	86	75	9	4	62	14	12	74
Belgique	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86	5	5	76	3	15	82
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	5	5	84	6	9	84
Belize	2015	-	-	-	-	43	51	<1	-	-	-	-	9	69	20	-	-	-	-	28	59	9
	2022	-	-	-	-	39	56	<1	-	-	-	-	8	73	18	-	-	-	-	24	64	9
Bénin	2015	1	1	<1	<1	17	<1	<1	3	3	<1	<1	46	9	2	2	2	<1	<1	30	4	<1
	2022	2	2	<1	<1	19	1	<1	4	3	<1	<1	47	9	2	3	2	<1	<1	33	5	1



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers) % population urbaine		MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air
Bermudes	2015	63 100	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	
	2022	64 100	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	
Bhoutan	2015	743 39	67	6	25	3	1.82	-0.54	75	15	9	<1	0.24	-0.20	70	9	19	2	1.41	-0.45	
	2022	782 44	79	7	15	<1	-	-	77	14	9	<1	-	-	78	10	12	<1	-	-	
Bolivie (État plurinational de)	2015	11 090 68	35	6	19	40	1.51	-1.53	67	25	5	4	1.35	-0.67	57	19	9	15	1.53	-1.12	
	2022	12 224 71	47	4	19	29	-	-	77	23	<1	<1	-	-	69	17	6	9	-	-	
Bonaire, Saint-Eustache et Saba	2015	23 75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	5	<1	<1	0.06	0.00	
	2022	27 75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	5	<1	<1	-	-	
Bosnie-Herzégovine	2015	3 524 47	92	<1	7	<1	-	-	99	<1	<1	<1	0.02	-0.02	95	<1	4	<1	-	-	
	2022	3 234 50	-	-	-	-	-	-	99	<1	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	
Botswana	2015	2 305 67	49	10	17	24	0.90	-1.33	87	3	7	2	1.03	-0.10	75	5	11	9	1.30	-0.80	
	2022	2 630 72	52	11	21	16	-	-	91	4	4	1	-	-	81	5	9	5	-	-	
Brésil	2015	205 188 86	56	<1	33	10	1.26	-1.53	91	<1	8	<1	0.59	-0.14	81	<1	12	2	0.81	-0.40	
	2022	215 313 88	64	<1	34	<1	-	-	95	<1	5	<1	-	-	91	<1	9	<1	-	-	
Brunéi Darussalam	2015	421 77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	<1	7	2	1.22	-	
	2022	449 79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	
Bulgarie	2015	7 309 74	84	16	<1	<1	-0.00	0.00	87	13	<1	<1	0.00	0.00	86	14	<1	<1	0.01	0.00	
	2022	6 782 76	84	16	<1	<1	-	-	87	13	<1	<1	-	-	86	14	<1	<1	-	-	
Burkina Faso	2015	18 718 28	12	18	10	60	0.66	-1.88	44	44	5	7	-0.26	-0.18	21	25	8	46	0.66	-1.84	
	2022	22 674 32	17	26	11	47	-	-	42	49	3	6	-	-	25	33	8	34	-	-	
Burundi	2015	10 727 12	46	7	45	2	0.04	-0.06	42	41	17	<1	0.03	-0.09	46	11	42	2	0.02	-0.07	
	2022	12 890 14	46	7	45	2	-	-	41	46	12	<1	-	-	46	13	40	1	-	-	
Cabo Verde	2015	552 64	59	3	6	33	2.63	-2.45	77	8	3	13	1.53	-1.33	70	6	4	20	2.10	-1.94	
	2022	593 68	77	1	5	18	-	-	86	9	<1	4	-	-	83	7	2	9	-	-	
Cambodge	2015	15 418 22	46	7	4	43	3.24	-3.79	81	8	2	9	1.74	-1.58	54	7	3	35	3.02	-3.43	
	2022	16 768 25	71	8	4	16	-	-	93	7	<1	<1	-	-	77	8	3	12	-	-	
Cameroun	2015	23 013 55	23	7	59	11	-0.13	-0.26	57	26	16	<1	0.16	-0.01	41	18	36	5	0.22	-0.19	
	2022	27 915 59	22	6	63	9	-	-	58	25	16	<1	-	-	43	17	36	4	-	-	
Canada	2015	35 732 81	99	<1	1	<1	-0.03	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.07	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.06	0.00	
	2022	38 454 82	99	<1	1	<1	-	-	99	<1	1	<1	-	-	99	<1	1	<1	-	-	
Chili	2015	17 870 87	97	<1	1	1	1.44	-0.15	>99	<1	<1	<1	0.18	-0.10	>99	<1	<1	<1	0.35	-0.10	
	2022	19 604 88	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	
Chine	2015	1 417 228 56	77	3	19	1	2.17	-0.18	91	3	5	<1	0.90	-0.00	85	3	12	<1	1.78	-0.11	
	2022	1 449 781 64	93	2	5	<1	-	-	98	2	<1	<1	-	-	96	2	2	<1	-	-	
Chine, région administrative spéciale de Hong Kong	2015	7 400 100	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	-0.01	0.00	97	<1	3	<1	-0.01	0.00	
	2022	7 489 100	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	-	-	97	<1	3	<1	-	-	
Chine, région administrative spéciale de Macao	2015	615 100	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	
	2022	695 100	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	
Chypre	2015	1 187 67	99	<1	1	<1	-0.05	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.02	0.00	
	2022	1 251 67	99	<1	1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	
Colombie	2015	47 120 80	77	4	3	16	1.18	-0.76	92	7	<1	1	0.71	-0.05	89	6	1	4	0.88	-0.27	
	2022	51 874 82	86	3	2	10	-	-	97	2	<1	<1	-	-	95	2	<1	2	-	-	
Comores	2015	730 28	32	12	56	<1	-	-	45	17	37	<1	-	-	36	13	50	<1	-	-	
	2019	791 29	32	12	56	-	-	-	45	17	38	-	-	-	36	13	51	-	-	-	
Congo	2015	5 064 66	6	9	63	22	-	-	26	45	28	2	-	-	19	33	40	9	-	-	
	2021	5 836 68	6	9	62	23	-	-	27	46	25	2	-	-	21	34	37	8	-	-	
Costa Rica	2015	4 895 77	94	1	4	<1	0.37	-0.04	98	<1	<1	<1	0.09	-0.02	97	1	2	<1	0.21	-0.03	
	2022	5 181 82	97	<1	2	<1	-	-	99	<1	<1	<1	-	-	98	<1	1	<1	-	-	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
Bermudes	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	95	-	5	-	-	-	2	95	-	5	
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	95	-	5	-	-	-	2	95	-	5	
Bhoutan	2015	51	50	<1	1	35	34	3	43	34	<1	10	11	55	23	48	44	<1	5	26	42	11
	2022	58	55	<1	3	36	44	6	41	24	<1	17	<1	52	39	51	42	<1	9	20	47	20
Bolivie (État plurinational de)	2015	-	-	-	-	29	7	5	-	-	-	-	12	14	64	-	-	-	-	18	12	46
	2022	-	-	-	-	36	9	7	-	-	-	-	13	16	71	-	-	-	-	20	14	52
Bonaire, Saint-Eustache et Saba	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	<1
Bosnie-Herzégovine	2015	-	-	-	8	<1	64	29	28	4	2	22	<1	16	84	44	26	3	15	<1	41	55
	2022	-	-	-	-	-	-	-	58	4	4	50	<1	16	84	-	-	-	-	-	-	-
Botswana	2015	-	-	-	<1	56	3	<1	-	-	-	<1	83	6	2	-	-	-	<1	74	5	1
	2022	-	-	-	<1	60	3	<1	-	-	-	<1	87	6	2	-	-	-	<1	80	5	1
Brésil	2015	-	-	-	4	24	26	7	46	7	3	36	7	13	72	44	8	4	32	9	15	62
	2022	-	-	-	5	27	29	9	51	5	3	44	4	11	80	50	7	4	39	7	13	71
Brunéi Darussalam	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	91	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	99	-
Bulgarie	2015	56	10	10	36	<1	47	53	70	1	1	67	<1	6	94	66	3	3	59	<1	16	84
	2022	61	9	9	44	<1	42	58	77	<1	<1	75	<1	5	95	73	3	3	68	<1	13	87
Burkina Faso	2015	6	6	<1	<1	30	<1	<1	13	12	<1	<1	80	6	2	8	8	<1	<1	44	2	<1
	2022	9	9	<1	<1	43	<1	<1	12	12	<1	<1	84	6	1	10	10	<1	<1	56	2	<1
Burundi	2015	-	-	-	-	53	<1	<1	-	-	-	-	53	24	5	-	-	-	-	53	3	<1
	2022	-	-	-	-	54	<1	<1	-	-	-	-	57	28	2	-	-	-	-	54	4	<1
Cabo Verde	2015	-	-	-	-	<1	59	2	-	-	-	-	<1	49	35	-	-	-	-	<1	53	23
	2022	-	-	-	-	4	74	<1	-	-	-	-	20	48	28	-	-	-	-	15	56	19
Cambodge	2015	22	21	<1	2	<1	49	4	39	19	<1	20	<1	45	43	26	20	<1	6	<1	48	13
	2022	34	32	<1	2	<1	74	5	45	24	<1	21	<1	55	45	37	30	<1	7	<1	69	15
Cameroun	2015	-	-	-	-	29	<1	<1	-	-	-	-	62	20	2	-	-	-	-	47	11	<1
	2022	-	-	-	-	26	1	<1	-	-	-	-	59	22	2	-	-	-	-	46	13	1
Canada	2015	82	2	27	53	1	34	63	83	<1	8	74	4	6	89	83	<1	12	70	4	12	84
	2022	84	2	28	54	<1	35	63	84	<1	8	76	4	6	88	84	<1	12	72	3	11	84
Chili	2015	-	-	-	18	20	59	19	97	<1	<1	96	<1	2	97	93	4	4	86	3	9	87
	2022	-	-	-	20	14	66	20	>99	<1	<1	98	<1	2	98	95	3	3	89	2	9	89
Chine	2015	24	6	<1	18	39	17	23	70	2	3	65	5	8	81	49	4	2	44	21	12	55
	2022	37	7	<1	30	38	26	31	85	3	5	77	7	13	80	67	4	3	60	18	18	62
Chine, région administrative spéciale de Hong Kong	2015	-	-	-	-	-	-	-	80	2	1	77	3	-	93	80	2	1	77	3	-	93
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	97	2	2	93	3	-	93	97	2	2	93	3	-	93
Chine, région administrative spéciale de Macao	2015	-	-	-	-	-	-	-	61	<1	<1	61	<1	-	>99	61	<1	<1	61	<1	-	>99
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	68	<1	<1	68	<1	-	>99	68	<1	<1	68	<1	-	>99
Chypre	2015	-	-	-	11	5	84	11	86	8	8	70	3	27	70	77	13	13	50	3	46	50
	2022	-	-	-	12	6	82	12	86	9	9	69	4	27	69	77	13	13	50	4	45	50
Colombie	2015	-	-	-	2	10	57	14	16	2	<1	14	1	6	91	17	5	<1	11	3	16	76
	2022	-	-	-	2	9	66	13	17	2	<1	15	1	6	92	18	5	<1	12	3	17	78
Comores	2015	-	-	-	-	36	4	4	-	-	-	-	44	10	8	-	-	-	-	38	5	5
	2019	-	-	-	-	36	4	4	-	-	-	-	44	10	8	-	-	-	-	38	5	5
Congo	2015	-	-	-	-	14	<1	<1	-	-	-	-	50	19	2	-	-	-	-	37	13	1
	2021	-	-	-	-	14	<1	<1	-	-	-	-	50	22	2	-	-	-	-	39	15	1
Costa Rica	2015	35	34	<1	<1	2	89	5	21	16	<1	5	<1	68	31	24	20	<1	4	<1	73	25
	2022	36	35	<1	<1	<1	93	5	23	18	<1	5	1	74	24	25	21	<1	4	<1	77	21

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air
Côte d'Ivoire	2015	23 597	49	17	17	22	45														
	2022	28 161	53	22	20	21	38	0.65	-1.02	47	32	15	6	0.56	0.02	31	25	18	26	0.74	-0.70
Croatie	2015	4 255	56	94	4	2	<1			98	2	<1	<1			96	3	1	<1		
	2021	4 060	58	94	4	2	<1			98	2	<1	<1			96	3	<1	<1		
Cuba	2015	11 340	77	84	8	6	2	0.82	-0.18	90	8	2	<1	0.31	-0.03	89	8	3	<1	0.44	-0.07
	2022	11 212	77	91	5	4	<1			92	6	2	<1			92	6	2	<1		
Curaçao	2015	170	89	-	-	-	-			-	-	-	-			99	<1	<1	<1		
	2017	172	89	-	-	-	-			-	-	-	-			99	<1	<1	<1		
Danemark	2015	5 678	88	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	5 882	88	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Djibouti	2015	1 006	77	19	2	14	65	0.47	-0.17	74	7	16	3	0.97	-0.08	61	6	15	17	0.90	-0.15
	2022	1 121	78	22	2	12	64			79	8	10	3			67	7	10	16		
Dominique	2015	70	70	-	-	-	-			-	-	-	-			80	3	11	6		
	2017	70	70	-	-	-	-			-	-	-	-			80	3	11	6		
Égypte	2015	97 724	43	94	4	2	<1	0.33	-0.11	99	1	<1	<1	0.22	-0.04	96	3	1	<1	0.29	-0.08
	2022	110 990	43	96	3	1	<1			>99	<1	<1	<1			98	2	<1	<1		
El Salvador	2015	6 231	70	76	16	2	7	0.31	-0.88	90	9	<1	<1	0.16	-0.12	86	11	<1	2	0.32	-0.43
	2022	6 336	75	77	21	2	<1			91	9	<1	<1			88	12	<1	<1		
Émirats arabes unis	2015	8 917	86	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	9 441	88	>99	<1	<1	<1			99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Équateur	2015	16 196	63	79	7	4	10	1.62	-1.14	90	9	<1	<1	0.58	-0.18	86	8	2	4	1.00	-0.57
	2022	18 001	65	91	8	<1	2			93	7	<1	<1			92	7	<1	<1		
Érythrée	2015	3 340	38	6	2	4	89			22	22	23	33			12	10	11	67		
	2016	3 365	39	6	2	4	89			22	22	23	33			12	10	11	67		
Espagne	2015	46 431	80	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.01	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	47 559	81	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Estonie	2015	1 315	68	>99	<1	<1	<1	0.01	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.05	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.03	0.00
	2022	1 326	70	>99	<1	<1	<1			99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Eswatini	2015	1 134	23	63	17	12	8	1.14	-1.32	55	38	6	1	-0.67	-0.05	61	22	11	6	0.71	-1.03
	2022	1 202	25	69	16	16	<1			52	41	7	<1			64	22	14	<1		
État de Palestine*	2015	4 485	75	95	4	<1	<1	0.54	-0.05	97	3	<1	<1	0.36	-0.02	96	3	<1	<1	0.41	-0.03
	2022	5 250	77	99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
États-Unis d'Amérique	2015	324 608	82	>99	<1	<1	<1	-0.07	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.01	0.00
	2022	338 290	83	99	<1	1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Éthiopie	2015	102 472	19	4	2	54	40	0.22	-2.86	20	28	43	9	0.33	-0.85	7	7	52	34	0.30	-2.63
	2022	123 380	23	6	3	70	22			22	29	46	3			9	8	65	18		
Fédération de Russie	2015	144 668	74	68	<1	32	<1	0.52	0.00	95	<1	5	<1	0.08	0.00	88	<1	12	<1	0.22	0.00
	2022	144 713	75	71	<1	29	<1			95	<1	5	<1			89	<1	11	<1		
Fidji	2015	917	55	91	5	4	<1	0.55	-0.04	94	5	<1	<1	-0.08	-0.00	93	5	2	<1	0.25	-0.02
	2022	930	58	93	7	<1	<1			93	7	<1	<1			93	7	<1	<1		
Finlande	2015	5 479	85	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	5 541	86	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
France	2015	63 810	80	99	1	<1	<1	0.00	0.00	99	1	<1	<1	0.00	0.00	99	1	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	64 627	82	99	1	<1	<1			99	1	<1	<1			99	1	<1	<1		
Gabon	2015	2 029	88	40	15	41	4	0.45	-0.03	50	30	19	2	0.72	0.01	49	28	21	2	0.72	-0.01
	2022	2 389	91	40	15	41	3			51	30	17	2			50	29	19	2		
Gambie	2015	2 253	59	35	12	50	3	-1.59	-0.44	54	26	19	<1	0.85	-0.04	47	20	32	1	-0.15	-0.24
	2022	2 706	64	24	8	68	<1			61	14	25	<1			48	12	41	<1		

\* Le rapport de l'OMS fait référence au « territoire palestinien occupé » (qui inclut Jérusalem-Est).

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
Côte d'Ivoire	2015	11	11	<1	<1	28	5	<1	19	15	<1	4	41	26	12	15	13	<1	2	34	15	6
	2022	14	14	<1	<1	34	6	1	20	17	<1	3	43	31	11	17	15	<1	2	39	19	6
Croatie	2015	-	-	-	28	8	61	29	88	6	6	77	3	17	79	78	11	11	55	5	36	57
	2021	-	-	-	28	8	61	29	88	6	6	77	3	17	79	78	11	11	56	5	36	58
Cuba	2015	55	50	<1	5	48	23	21	38	16	5	16	14	20	64	42	24	4	14	22	21	54
	2022	56	48	<1	8	45	22	29	37	14	4	19	14	12	72	41	22	3	16	21	15	63
Curaçao	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	<1	81	18
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	<1	81	18
Danemark	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	6	1	90	<1	9	91
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	6	<1	92	<1	7	92
Djibouti	2015	18	18	<1	<1	21	<1	<1	41	38	<1	3	60	15	7	36	34	<1	2	51	11	5
	2022	21	21	<1	<1	24	<1	<1	45	42	<1	3	67	15	7	40	37	<1	2	57	11	5
Dominique	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	61	13	-
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	61	13	-
Égypte	2015	58	15	11	32	6	49	43	70	2	2	66	1	8	91	63	9	7	46	4	31	64
	2022	63	12	9	42	7	37	55	73	<1	<1	72	<1	<1	>99	67	7	5	55	4	21	74
El Salvador	2015	-	-	-	<1	71	19	1	17	15	<1	2	24	17	58	-	-	-	2	39	17	41
	2022	-	-	-	<1	71	26	<1	18	14	<1	2	21	22	58	-	-	-	2	34	23	43
Émirats arabes unis	2015	99	6	6	86	11	3	86	98	2	2	94	4	1	94	98	3	3	92	5	1	93
	2022	99	6	6	86	11	3	86	98	2	2	94	4	1	94	98	3	3	93	5	1	93
Équateur	2015	55	49	<1	6	19	44	23	34	14	<1	20	2	17	80	42	27	<1	15	8	27	59
	2022	61	54	<1	7	12	58	29	31	8	<1	22	<1	11	89	42	24	<1	17	4	28	67
Érythrée	2015	-	-	-	-	7	1	<1	-	-	-	-	24	12	8	-	-	-	-	13	5	3
	2016	-	-	-	-	7	1	<1	-	-	-	-	24	12	8	-	-	-	-	13	5	3
Espagne	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	<1	3	87	2	1	97
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	<1	4	86	4	<1	96
Estonie	2015	-	-	-	44	12	43	45	96	1	1	94	<1	3	96	90	6	6	78	4	16	80
	2022	-	-	-	46	2	51	46	98	<1	<1	97	<1	1	98	90	4	4	82	<1	16	83
Eswatini	2015	-	-	-	1	74	3	3	-	-	-	11	46	16	30	-	-	-	4	68	6	9
	2022	-	-	-	2	78	3	3	-	-	-	14	42	21	30	-	-	-	5	69	7	10
État de Palestine*	2015	37	31	<1	6	38	49	11	66	13	7	46	15	21	64	59	18	5	36	21	28	51
	2022	55	48	<1	6	65	22	12	75	20	7	48	26	9	64	70	27	5	38	35	12	52
États-Unis d'Amérique	2015	-	-	-	31	<1	67	32	97	3	3	91	<1	6	94	97	9	8	80	<1	17	82
	2022	-	-	-	40	<1	58	41	97	2	2	93	<1	4	95	97	7	7	84	<1	14	86
Éthiopie	2015	3	3	<1	<1	6	<1	<1	16	15	<1	<1	38	7	3	6	6	<1	<1	12	2	<1
	2022	4	4	<1	<1	8	<1	<1	17	17	<1	<1	40	9	2	7	7	<1	<1	15	2	<1
Fédération de Russie	2015	-	-	-	22	30	5	33	63	2	2	59	4	2	89	60	6	4	50	10	3	74
	2022	-	-	-	23	32	5	35	64	2	1	61	2	2	91	61	6	4	52	10	3	77
Fidji	2015	54	53	<1	2	24	69	3	43	26	<1	17	5	59	35	48	38	<1	10	13	63	21
	2022	57	56	<1	1	28	69	3	43	26	<1	16	6	59	35	49	39	<1	10	15	63	22
Finlande	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	<1	5	84	<1	16	84
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	<1	5	85	<1	14	86
France	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	10	<1	79	<1	18	82
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	11	<1	79	<1	18	82
Gabon	2015	-	-	-	-	46	-	9	-	-	-	-	43	-	37	-	-	-	-	43	-	33
	2022	-	-	-	-	46	-	9	-	-	-	-	45	-	37	-	-	-	-	45	-	34
Gambie	2015	34	34	<1	<1	45	2	<1	31	30	<1	1	45	31	4	32	31	<1	<1	45	19	2
	2022	23	23	<1	<1	30	2	<1	31	30	<1	<1	35	38	2	28	28	<1	<1	33	25	1



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers) % population urbaine		MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air
Géorgie	2015	3 771	57	77	<1	22	<1			95	2	3	<1			87	2	11	<1		
	2022	3 744	60	72	<1	28	<1	-0.66	-0.09	96	1	3	<1	0.12	0.00	86	<1	13	<1	-0.17	-0.04
Ghana	2015	28 871	54	14	36	20	30	0.87	-0.06	26	58	8	8	1.01	0.02	20	48	13	18	1.02	-0.17
	2022	33 476	59	21	34	15	30			34	52	6	8			29	45	10	17		
Gibraltar	2015	33 100	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	33 100	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Grèce	2015	10 807	78	98	2	<1	<1	0.14	-0.08	>99	<1	<1	<1	0.03	-0.01	99	1	<1	<1	0.06	-0.03
	2022	10 385	80	98	2	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Grenade	2015	119	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	2	3	4	-	-
	2017	121	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	2	3	4	-	-
Groenland	2015	56	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	63	<1	38	<1	-	-
	2022	56	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	63	<1	38	<1	-	-
Guadeloupe	2015	399	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-	-
	2022	396	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-
Guam	2015	168	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	9	<1	<1	0.06	-
	2022	172	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	9	<1	-	-	-
Guatemala	2015	16 001	50	54	8	30	8	0.55	-0.91	80	10	8	2	0.00	-0.14	67	9	19	5	0.38	-0.56
	2022	17 844	53	58	11	29	2			80	11	8	<1			70	11	18	1		
Guinée	2015	11 626	35	15	14	50	20	0.82	-1.36	38	44	17	1	1.16	-0.04	23	25	38	14	1.00	-0.98
	2022	13 859	38	22	18	50	11			47	49	3	<1			31	29	32	7		
Guinée équatoriale	2015	1 347	71	57	6	33	4	-	-	70	11	16	3	-	-	66	10	21	3	-	-
	2017	1 451	72	57	6	33	4	-	-	70	11	16	3	-	-	66	10	21	3	-	-
Guinée-Bissau	2015	1 789	42	11	5	58	26	0.73	-1.82	32	26	41	1	1.39	-0.16	20	14	51	16	1.08	-1.28
	2022	2 106	45	16	8	61	15			42	30	27	<1			28	18	46	8		
Guyana	2015	755	26	85	9	5	<1	0.67	-0.06	90	7	3	<1	0.38	-0.03	87	9	4	<1	0.58	-0.05
	2022	809	27	90	9	<1	<1			93	5	1	<1			91	8	<1	<1		
Guyane française	2015	257	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	93	<1	7	<1	-	-
	2022	305	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	<1	6	<1	-	-
Haïti	2015	10 564	52	22	15	27	36	0.67	-0.93	42	37	13	9	0.82	-0.10	33	26	20	22	0.94	-0.88
	2022	11 585	59	25	17	26	31			46	37	9	8			37	29	16	18		
Honduras	2015	9 295	55	72	7	6	16	1.15	-1.02	84	10	4	2	0.52	-0.11	79	8	5	8	0.92	-0.66
	2022	10 433	60	79	9	3	8			88	9	2	1			84	9	3	4		
Hongrie	2015	9 844	71	99	1	<1	<1	0.00	0.00	98	2	<1	<1	0.00	0.00	98	2	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	9 967	73	99	1	<1	<1			98	2	<1	<1			98	2	<1	<1		
Île de Man	2015	84	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	85	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1		
Îles anglo-normandes	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	2	<1	-	-
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	2	<1	-	-
Îles Caïmanes	2015	61	100	-	-	-	-	-	-	83	11	5	<1	-	-	83	11	5	<1	-	-
	2022	69	100	-	-	-	-	-	-	83	10	6	<1	-	-	83	10	6	<1	-	-
Îles Cook	2015	18	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	11	3	<1	0.17	-0.02
	2022	17	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	11	3	<1		
Îles Falkland (Malvinas)	2015	3	76	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	4	79	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Îles Féroé	2015	49	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	<1	9	<1	-	-
	2022	53	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Mariannes du Nord	2015	52	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79	19	2	<1	0.21	-0.00
	2022	50	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80	19	<1	<1		
Îles Marshall	2015	49	76	62	5	6	27	-	-	90	4	2	4	-	-	83	4	3	10	-	-
	2022	42	79	62	9	8	21	-	-	87	6	2	5	-	-	81	7	3	9	-	-
Îles Salomon	2015	613	22	19	2	19	60	0.36	-	77	17	<1	5	-	-	32	5	15	48	-	-
	2022	724	26	21	2	77	-			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Turques-et-Caïques	2016	38	93	92	6	2	<1	-	-	93	6	1	<1	-	-	93	6	1	<1	-	-
	2022	46	94	92	6	2	<1	-	-	93	6	1	<1	-	-	93	6	1	<1	-	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
Géorgie	2015	45	43	<1	1	62	6	9	19	5	<1	13	9	2	86	30	21	<1	8	32	4	53
	2022	39	38	<1	2	52	9	11	14	<1	<1	14	<1	<1	97	24	15	<1	9	21	4	62
Ghana	2015	12	12	<1	<1	47	3	<1	12	11	<1	<1	52	26	6	12	11	<1	<1	49	15	3
	2022	18	18	<1	<1	50	5	<1	14	13	<1	<1	47	35	4	16	15	<1	<1	48	22	2
Gibraltar	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	>99	-	-	-	-	<1	-	>99	
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	>99	-	-	-	-	<1	-	>99	
Grèce	2015	-	-	-	34	<1	65	35	94	3	3	88	<1	11	89	88	6	6	76	<1	23	77
	2022	-	-	-	44	<1	55	45	97	<1	<1	95	<1	4	96	92	3	3	85	<1	14	86
Grenade	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28	59	7
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28	59	7
Groenland	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	<1	<1	<1	25	38	<1
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	<1	<1	<1	25	38	<1
Guadeloupe	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	40	39
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	35	39
Guam	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	30	69
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	31	68
Guatemala	2015	-	-	-	-	37	11	14	-	-	-	-	14	7	70	-	-	-	-	25	9	42
	2022	-	-	-	-	38	13	17	-	-	-	-	12	8	71	-	-	-	-	25	10	46
Guinée	2015	-	-	-	-	28	2	<1	-	-	-	-	58	20	4	-	-	-	-	38	8	1
	2022	-	-	-	-	37	3	<1	-	-	-	-	65	28	3	-	-	-	-	47	12	1
Guinée équatoriale	2015	-	-	-	-	52	5	7	-	-	-	-	63	7	12	-	-	-	-	59	6	11
	2017	-	-	-	-	52	5	7	-	-	-	-	63	7	12	-	-	-	-	59	6	11
Guinée-Bissau	2015	7	7	<1	<1	14	2	<1	16	15	<1	1	30	24	4	11	10	<1	<1	21	11	2
	2022	11	11	<1	<1	21	2	<1	21	21	<1	<1	41	29	2	15	15	<1	<1	30	14	1
Guyana	2015	52	51	<1	<1	34	59	1	37	33	<1	4	16	73	8	48	46	<1	2	29	63	3
	2022	48	47	<1	<1	23	75	1	34	31	<1	3	10	82	7	44	43	<1	1	20	77	3
Guyane française	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73	15	15	44	10	39	44
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75	13	13	48	8	37	48
Haïti	2015	-	-	-	-	35	2	<1	-	-	-	-	56	21	1	-	-	-	-	46	12	<1
	2022	-	-	-	-	40	3	<1	-	-	-	-	55	27	<1	-	-	-	-	49	17	<1
Honduras	2015	64	62	<1	2	43	30	5	40	18	<1	22	11	18	64	51	38	<1	13	25	24	38
	2022	71	69	<1	2	48	34	5	40	17	<1	23	9	21	67	53	38	<1	15	25	26	42
Hongrie	2015	75	11	11	53	3	42	56	86	3	3	80	1	11	88	83	6	5	72	2	20	78
	2022	81	9	9	63	<1	36	64	91	2	2	86	<1	8	92	88	4	4	80	<1	16	84
Île de Man	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	3	3	80	<1	10	90
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	3	3	80	<1	10	90
Îles anglo-normandes	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	7	1	82	<1	17	82
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	7	1	82	<1	17	82
Îles Caïmanes	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	11	67	17	-	-	-	15	11	67	17
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	15	64	14	-	-	-	13	15	64	14
Îles Cook	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Falkland (Malvinas)	2015	-	-	-	-	<1	-	>99	-	-	-	-	<1	-	>99	-	-	-	-	<1	-	>99
	2022	-	-	-	-	<1	-	>99	-	-	-	-	<1	-	>99	-	-	-	-	<1	-	>99
Îles Féroé	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	-	<1	91	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Mariannes du Nord	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	48	50
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	46	54
Îles Marshall	2015	-	-	-	-	14	51	2	-	-	-	-	4	28	62	-	-	-	-	6	34	48
	2022	-	-	-	-	<1	67	4	-	-	-	-	<1	27	66	-	-	-	-	<1	35	53
Îles Salomon	2015	-	-	-	-	14	4	2	-	-	-	-	28	43	23	-	-	-	-	17	13	7
	2022	-	-	-	-	16	4	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Turques-et-Caïques	2016	44	44	<1	<1	13	85	<1	33	33	<1	<1	8	91	<1	34	34	<1	<1	8	91	<1
	2022	44	44	<1	<1	13	85	<1	33	33	<1	<1	8	91	<1	34	34	<1	<1	8	91	<1

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL										
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air					
Îles Vierges américaines	2015	103 95	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1		
	2022	99 96	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
Îles Vierges britanniques	2015	29 47	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1		
	2016	30 47	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1		
Îles Wallis-et-Futuna	2015	12 0	0	95	<1	<1	5														95	<1	<1	5	-0.06	0.06
	2022	12 0	0	94	<1	<1	6	-0.06	0.06												94	<1	<1	6	-0.06	0.06
Inde	2015	1 322 867 33	33	51	7	<1	41														72	17	2	9	1.68	-1.15
	2022	1 417 173 36	36	75	8	<1	17	3.35	-3.39												85	15	<1	<1	1.68	-1.15
Indonésie	2015	259 092 53	53	63	10	8	19														82	10	2	6	1.36	-0.52
	2022	275 501 58	58	84	8	2	7	2.68	-1.79												91	6	<1	2	1.36	-0.52
Iran (République islamique d')	2015	81 791 73	73	77	17	5	1														92	7	<1	<1	0.23	-0.00
	2022	88 551 77	77	82	18	<1	-	0.95	-												93	7	<1	<1	0.23	-0.00
Iraq	2015	37 758 70	70	86	3	10	1														94	4	2	<1	0.96	-0.01
	2022	44 496 71	71	98	<1	2	<1	1.95	-0.67												99	<1	1	<1	0.96	-0.01
Irlande	2015	4 666 63	63	93	5	2	<1														87	8	5	<1	-0.09	0.00
	2022	5 023 64	64	94	5	2	<1	0.03	0.00												87	8	5	<1	-0.09	0.00
Islande	2015	331 94	94	>99	<1	<1	<1														99	1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	373 94	94	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00												99	1	<1	<1	0.00	0.00
Israël	2015	8 008 92	92	>99	<1	<1	<1														>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	9 038 93	93	99	<1	1	<1	-0.05	0.00												>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
Italie	2015	60 233 70	70	>99	<1	<1	<1														>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	59 037 72	72	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00												>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
Jamaïque	2015	2 794 55	55	89	10	<1	<1														83	15	<1	<1	-0.02	0.02
	2022	2 827 57	57	91	8	<1	<1	0.42	-0.03												83	15	<1	<1	-0.02	0.02
Japon	2015	127 251 91	91	-	-	-	-														>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	123 952 92	92	-	-	-	-														>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00
Jordanie	2015	9 494 90	90	96	2	1	<1														98	2	<1	<1	-0.07	-0.01
	2022	11 286 92	92	95	3	2	<1	-0.14	-0.03												97	2	1	<1	-0.07	-0.01
Kazakhstan	2015	17 836 57	57	99	<1	<1	<1														97	3	<1	<1	0.02	0.00
	2022	19 398 58	58	>99	<1	<1	<1	0.09	-0.00												97	3	<1	<1	0.02	0.00
Kenya	2015	46 851 26	26	33	15	39	13														36	44	18	2	0.45	-0.10
	2022	54 027 29	29	35	16	40	9	0.35	-0.61												40	45	14	<1	0.45	-0.10
Kirghizistan	2015	5 915 36	36	99	<1	<1	<1														94	5	<1	<1	0.14	-0.01
	2022	6 631 37	37	>99	<1	<1	<1	0.32	-0.00												95	5	<1	<1	0.14	-0.01
Kiribati	2015	117 52	52	35	5	10	50														50	19	8	23	-0.02	-0.25
	2022	131 57	57	41	7	4	47	0.92	-0.32												48	25	6	22	-0.02	-0.25
Koweït	2015	3 909 100	100	-	-	-	-														>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	4 269 100	100	-	-	-	-														>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
Lesotho	2015	2 119 27	27	40	8	20	32														41	39	14	5	1.18	-0.23
	2022	2 306 30	30	52	11	18	20	2.12	-1.68												47	46	3	4	1.18	-0.23
Lettonie	2015	1 992 68	68	83	1	16	<1														96	3	2	<1	-	-
	2021	1 874 68	68	84	1	15	<1														96	3	1	<1	-	-
Liban	2015	6 399 88	88	-	-	-	-														-	-	-	-	-	-
	2022	5 490 89	89	-	-	-	-														-	-	-	-	-	-
Libéria	2015	4 612 50	50	7	16	14	63														30	33	17	20	0.51	-0.58
	2022	5 303 53	53	9	16	18	57	0.27	-0.84												34	36	14	16	0.51	-0.58
Libye	2015	6 192 79	79	-	-	-	-														-	-	-	-	-	-
	2022	6 812 81	81	-	-	-	-														-	-	-	-	-	-
Liechtenstein	2015	37 14	14	-	-	-	-														>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	39 15	15	-	-	-	-														>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
Lituanie	2015	2 964 67	67	82	2	16	<1														96	2	2	<1	0.17	0.00
	2022	2 750 68	68	91	1	8	<1	1.10	0.00												98	1	1	<1	0.17	0.00
Luxembourg	2015	569 90	90	99	1	<1	<1														97	2	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	648 92	92	99	1	<1	<1	-0.00	0.00												97	2	<1	<1	-0.00	0.00

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
Îles Vierges américaines	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	55	44	
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	60	39	
Îles Vierges britanniques	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	73	22	
	2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	73	22	
Îles Wallis-et-Futuna	2015	-	-	-	-	17	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	78	-	
	2022	-	-	-	-	16	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	78	-	
Inde	2015	38	38	<1	<1	35	22	1	35	24	2	9	14	46	29	37	33	<1	3	28	30	10
	2022	57	57	<1	<1	53	28	1	43	28	2	13	14	54	32	52	47	<1	5	39	38	12
Indonésie	2015	-	-	-	-	15	57	<1	-	-	-	-	12	79	1	-	-	-	13	69	<1	
	2022	-	-	-	-	14	77	<1	-	-	-	-	8	88	1	-	-	-	11	83	<1	
Iran (République islamique d')	2015	-	-	-	<1	91	1	2	79	28	28	23	60	1	38	-	-	-	17	68	1	28
	2022	-	-	-	<1	99	1	<1	76	23	23	31	48	1	51	-	-	-	24	60	1	39
Iraq	2015	38	34	<1	4	16	67	6	43	17	<1	27	10	50	37	42	22	<1	20	12	55	28
	2022	48	41	<1	7	8	82	8	55	20	<1	35	6	53	39	53	26	<1	27	7	62	30
Irlande	2015	71	51	<1	20	10	67	22	82	<1	<1	80	<1	2	92	78	20	<1	57	4	26	66
	2022	71	50	<1	21	11	65	22	85	<1	<1	83	<1	2	92	80	18	<1	61	5	25	67
Islande	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	7	93	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	6	94	-
Israël	2015	89	1	1	87	<1	5	95	91	<1	<1	91	<1	<1	>99	91	<1	<1	91	<1	<1	>99
	2022	94	<1	<1	92	<1	4	95	96	<1	<1	96	<1	<1	>99	96	<1	<1	96	<1	<1	>99
Italie	2015	78	2	2	75	<1	6	94	79	<1	<1	78	<1	2	98	79	<1	<1	77	<1	3	97
	2022	78	2	2	75	<1	6	94	79	<1	<1	78	<1	2	98	79	<1	<1	77	<1	3	97
Jamaïque	2015	-	-	-	2	74	19	6	-	-	-	12	34	29	35	-	-	-	7	52	25	22
	2022	-	-	-	2	74	19	6	-	-	-	12	34	29	36	-	-	-	8	51	25	23
Japon	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	25	73	6	21	73
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	19	80	2	18	80
Jordanie	2015	-	-	-	14	2	82	14	84	7	7	69	1	28	71	81	9	9	64	1	33	65
	2022	-	-	-	20	3	74	20	84	7	7	70	2	26	71	82	8	8	66	2	30	67
Kazakhstan	2015	-	-	-	3	89	7	3	85	15	14	56	27	8	64	-	-	-	33	54	8	38
	2022	-	-	-	2	90	7	2	84	15	14	55	27	10	63	-	-	-	33	54	9	38
Kenya	2015	31	30	<1	<1	46	1	<1	26	20	<1	6	43	13	25	31	28	<1	2	45	4	7
	2022	33	33	<1	<1	49	2	<1	28	23	<1	5	46	17	21	31	30	<1	1	48	6	6
Kirghizistan	2015	96	95	<1	1	98	<1	1	84	45	<1	39	55	2	43	91	77	<1	15	83	<1	16
	2022	96	96	<1	<1	>99	<1	<1	86	46	<1	40	57	1	42	93	78	<1	15	83	<1	16
Kiribati	2015	22	21	<1	<1	15	23	2	25	20	<1	5	10	44	14	23	20	<1	3	13	34	8
	2022	25	25	<1	<1	16	32	<1	25	21	<1	3	14	49	10	25	23	<1	2	15	42	5
Koweït	2015	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99
	2022	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99
Lesotho	2015	40	40	<1	<1	48	<1	<1	34	33	<1	<1	73	3	4	38	38	<1	<1	55	1	1
	2022	51	51	<1	<1	62	<1	<1	39	39	<1	<1	87	3	4	48	47	<1	<1	69	1	1
Lettonie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79	5	5	68	<1	21	73
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	4	4	78	<1	15	80
Liban	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	7	2	16	8	13	74
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	7	2	17	8	13	79
Libéria	2015	-	-	-	-	19	3	<1	-	-	-	-	26	35	2	-	-	-	-	23	19	1
	2022	-	-	-	-	19	6	<1	-	-	-	-	21	49	<1	-	-	-	-	20	29	<1
Libye	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	12	2	10	22	8	69
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	12	2	10	22	8	69
Liechtenstein	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	<1	<1	96	<1	1	99
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	<1	<1	96	<1	1	99
Lituanie	2015	81	2	2	77	4	-	81	94	<1	<1	94	<1	-	98	90	<1	<1	89	1	-	92
	2022	91	6	6	79	11	-	81	98	<1	<1	98	<1	-	99	95	2	2	92	4	-	93
Luxembourg	2015	87	5	5	77	<1	19	81	94	<1	<1	94	<1	<1	>99	94	<1	<1	93	<1	2	98
	2022	88	5	5	79	<1	19	81	96	<1	<1	96	<1	<1	>99	96	<1	<1	95	<1	2	98



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air
Macédoine du Nord	2015	2 108	57	92	3	5	<1														
	2022	2 094	59	98	<1	1	<1	0.73	-0.03	>99	<1	<1	<1	0.29	0.00	95	2	2	<1	0.47	-0.01
Madagascar	2015	24 851	35	8	11	35	46	0.38	-0.23	18	26	38	18	0.57	-0.13	11	16	36	36	0.50	-0.37
	2022	29 612	40	10	15	30	45			22	32	29	17			15	22	30	34		
Malaisie	2015	31 069	74	94	4	<1	1	0.23	-	96	4	<1	<1	0.07	-0.02	95	4	<1	<1	0.13	-
	2022	33 938	78	96	4	<1	-			96	4	<1	<1			96	4	<1	-		
Malawi	2015	16 939	16	33	16	44	7	1.94	-0.64	39	31	29	2	1.08	-0.06	34	18	41	6	1.81	-0.56
	2022	20 405	18	50	24	24	3			48	39	12	1			49	27	22	3		
Maldives	2015	436	39	91	<1	8	<1	1.44	-0.93	99	1	<1	<1	0.33	-0.00	94	<1	5	<1	1.13	-0.68
	2022	524	42	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Mali	2015	18 113	40	29	9	49	13	1.54	-0.85	51	31	16	2	1.19	-0.10	38	18	36	9	1.58	-0.69
	2022	22 594	45	42	7	43	7			60	28	10	1			50	17	28	5		
Malte	2015	457	94	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	533	95	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Maroc	2015	34 680	61	66	2	19	12	1.03	-2.14	93	5	2	<1	0.55	-0.08	83	4	9	5	0.90	-1.04
	2022	37 458	65	71	<1	28	<1			96	2	2	<1			88	2	11	<1		
Martinique	2015	384	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-	-
	2022	368	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-
Maurice	2015	1 293	41	95	4	<1	<1	-	-	96	4	<1	<1	0.16	0.01	95	4	<1	<1	-	-
	2022	1 299	41	-	-	-	-	-	-	96	4	<1	<1			-	-	-	-	-	-
Mauritania	2015	3 946	51	19	7	12	62	0.86	-0.90	63	14	13	10	1.90	-0.70	42	11	12	35	1.72	-1.25
	2022	4 736	57	25	9	10	56			79	10	6	5			56	10	8	27		
Mayotte	2015	250	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	<1	11	<1	-	-
	2022	326	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-
Mexique	2015	120 150	79	78	8	7	8	1.48	-1.15	91	7	1	1	0.37	-0.17	88	7	2	2	0.67	-0.42
	2022	127 504	81	88	10	2	<1			94	6	<1	<1			93	7	<1	<1		
Micronésie (États fédérés de)	2015	109	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86	<1	14	-	-	-
	2020	112	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	<1	10	-	-	-
Monaco	2015	37 100	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	36 100	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Mongolie	2015	2 965	68	45	23	7	25	1.54	-1.33	71	26	2	<1	0.72	-0.05	63	25	4	8	1.17	-0.68
	2022	3 398	69	57	22	6	15			76	22	2	<1			70	22	3	5		
Monténégro	2015	634	66	92	<1	7	<1	-	-	98	1	1	<1	-	-	96	1	3	<1	-	-
	2022	627	68	94	<1	6	<1			>99	<1	<1	<1			98	<1	2	<1		
Montserrat	2015	5	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	10	1	1	0.34	-0.16
	2022	4	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	11	<1	<1		
Mozambique	2015	26 843	34	15	2	40	43	0.95	-2.01	52	9	28	11	1.38	-0.87	28	4	36	32	1.23	-1.77
	2022	32 970	38	23	2	47	28			61	11	23	5			37	5	38	20		
Myanmar	2015	51 484	30	68	10	12	11	0.64	-0.17	80	13	6	<1	0.01	-0.03	71	11	10	8	0.49	-0.15
	2022	54 179	32	72	10	8	10			79	15	5	<1			74	12	7	7		
Namibie	2015	2 283	47	18	4	15	63	0.30	-1.04	52	21	8	19	-0.44	0.23	34	12	12	43	0.35	-0.99
	2022	2 567	54	20	4	20	57			50	21	9	20			36	13	14	37		
Nauru	2015	11 100	-	-	-	-	-	-	-	66	31	<1	2	-	-	66	31	<1	2	-	-
	2021	13 100	-	-	-	-	-	-	-	66	31	<1	3	-	-	66	31	<1	3	-	-
Népal	2015	27 610	19	57	11	4	28	3.16	-3.13	64	26	2	8	2.14	-0.74	59	14	4	24	3.02	-2.83
	2022	30 548	21	81	8	3	8			79	17	<1	3			80	10	2	7		
Nicaragua	2015	6 299	58	60	5	19	16	-	-	81	8	10	2	-	-	72	7	14	7	-	-
	2020	6 756	59	61	6	19	15			81	8	9	1			73	7	13	7		
Niger	2015	20 128	16	7	4	7	82	0.32	-0.84	43	27	17	14	1.30	-0.57	13	8	8	71	0.50	-0.82
	2022	26 208	17	9	6	9	76			53	29	9	10			16	10	9	65		
Nigéria	2015	183 996	48	32	10	27	31	0.27	0.04	47	31	12	9	1.33	-0.26	39	20	20	21	0.84	-0.27
	2022	218 541	54	34	7	28	31			58	24	11	7			47	16	19	18		
Nioué	2015	2	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	1	<1	-0.12	0.02
	2022	2	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	<1	2	<1		
Norvège	2015	5 190	81	98	2	<1	<1	0.00	0.00	98	2	<1	<1	0.00	0.00	98	2	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	5 434	84	98	2	<1	<1			98	2	<1	<1			98	2	<1	<1		

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
Macédoine du Nord	2015	18	13	1	4	15	35	45	9	<1	<1	8	<1	2	97	12	6	<1	6	7	16	75
	2022	18	12	1	5	18	25	56	8	<1	<1	8	<1	<1	>99	12	5	<1	7	7	10	82
Madagascar	2015	7	7	<1	<1	17	1	<1	13	13	<1	<1	29	13	2	9	9	<1	<1	21	5	<1
	2022	10	10	<1	<1	23	1	<1	16	16	<1	<1	35	17	2	12	12	<1	<1	28	8	1
Malaisie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81	11	1	69	<1	23	75
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86	8	<1	77	<1	18	82
Malawi	2015	31	31	<1	<1	47	<1	<1	32	31	<1	2	51	13	6	32	31	<1	<1	48	3	2
	2022	47	47	<1	<1	72	<1	<1	41	40	<1	2	68	13	6	46	46	<1	<1	72	3	2
Maldives	2015	-	-	-	-	4	55	33	-	-	-	<1	<1	>99	-	-	-	-	3	34	59	
	2022	-	-	-	-	<1	55	44	-	-	-	<1	<1	>99	-	-	-	-	<1	32	67	
Mali	2015	16	16	<1	<1	37	<1	<1	7	5	<1	2	68	9	5	12	12	<1	<1	49	4	2
	2022	23	23	<1	<1	48	<1	<1	8	6	<1	1	70	14	4	16	15	<1	<1	58	7	2
Malte	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	<1	1	88	1	-	99
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88	<1	<1	87	<1	-	>99
Maroc	2015	-	-	-	<1	29	35	5	34	2	<1	31	1	6	90	58	10	9	19	12	18	57
	2022	-	-	-	<1	28	39	6	34	1	<1	33	<1	5	93	61	9	8	21	10	17	62
Martinique	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45	2	51	45
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46	1	52	46
Maurice	2015	-	-	-	4	85	9	5	-	-	-	35	47	4	49	-	-	-	16	69	7	23
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34	47	4	49	-	-	-	-	-	-	-
Mauritania	2015	-	-	-	-	18	7	<1	-	-	-	-	48	23	7	-	-	-	-	33	15	4
	2022	-	-	-	-	22	11	1	-	-	-	-	60	20	9	-	-	-	-	44	16	6
Mayotte	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	35	35
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	35	58
Mexique	2015	-	-	-	16	11	41	34	47	2	1	44	<1	9	88	45	5	3	38	3	15	77
	2022	-	-	-	25	10	49	40	65	2	1	62	<1	8	92	63	5	3	55	2	16	82
Micronésie (États fédérés de)	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	50	29
	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	52	30
Monaco	2015	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99
	2022	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99
Mongolie	2015	45	42	<1	2	64	<1	3	66	41	<1	25	59	<1	37	59	41	<1	18	61	<1	26
	2022	56	53	<1	3	74	<1	5	70	43	<1	27	59	1	38	66	46	<1	20	64	<1	27
Monténégro	2015	39	29	<1	10	5	68	20	46	14	2	30	1	36	62	44	19	2	23	2	47	48
	2022	43	30	<1	13	2	75	17	64	15	4	45	<1	42	58	57	20	3	35	<1	52	45
Montserrat	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	78	19
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	80	20
Mozambique	2015	14	14	<1	<1	16	<1	<1	-	-	-	-	38	19	4	-	-	-	-	24	7	1
	2022	21	21	<1	<1	23	1	<1	-	-	-	-	44	25	3	-	-	-	-	31	10	1
Myanmar	2015	63	62	<1	<1	69	8	<1	57	56	<1	1	56	34	3	61	60	<1	<1	65	16	1
	2022	64	64	<1	<1	68	13	<1	53	52	<1	<1	48	44	2	61	60	<1	<1	62	23	<1
Namibie	2015	-	-	-	-	13	2	7	-	-	-	-	7	2	63	-	-	-	-	10	2	33
	2022	-	-	-	-	15	3	6	-	-	-	-	7	2	62	-	-	-	-	11	2	36
Nauru	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44	29	23	-	-	-	-	44	29	23
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45	29	23	-	-	-	-	45	29	23
Népal	2015	38	37	<1	<1	25	42	2	35	29	<1	7	17	54	19	37	35	<1	2	23	44	5
	2022	52	51	<1	<1	31	57	2	45	38	<1	6	21	59	16	51	48	<1	2	29	57	5
Nicaragua	2015	-	-	-	<1	61	3	<1	-	-	-	32	34	15	41	-	-	-	19	45	10	24
	2020	-	-	-	<1	62	4	<1	-	-	-	33	33	15	41	-	-	-	19	45	10	25
Niger	2015	4	4	<1	<1	8	1	1	17	16	<1	1	53	13	4	7	6	<1	<1	16	3	2
	2022	6	5	<1	<1	11	2	2	21	19	<1	1	58	20	4	8	7	<1	<1	19	5	2
Nigéria	2015	25	24	<1	1	33	5	3	30	26	<1	4	40	27	12	27	25	<1	2	36	16	8
	2022	27	25	<1	2	28	8	4	37	33	<1	4	34	36	11	32	29	<1	3	32	23	8
Nioué	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	96	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	96	-
Norvège	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	78	7	9	62	2	15	83
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	78	6	8	64	2	13	85

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défécation en plein air
Nouvelle-Calédonie	2015	283 69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2022	290 72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nouvelle-Zélande	2015	4 591 86	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	
	2022	5 185 87	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	
Oman	2015	4 192 81	>99	<1	<1	<1	0.96	-	>99	<1	<1	<1	0.26	-0.02	>99	<1	<1	<1	0.46	-	
	2022	4 576 88	>99	<1	<1	<1	0.96	-	>99	<1	<1	<1	0.26	-0.02	>99	<1	<1	<1	0.46	-	
Ouganda	2015	37 477 22	17	9	66	8	0.16	-0.54	29	40	29	2	0.10	-0.01	20	16	58	7	0.21	-0.47	
	2022	47 250 26	18	10	68	5	0.16	-0.54	30	37	31	2	0.10	-0.01	21	17	58	4	0.21	-0.47	
Ouzbékistan	2015	30 949 51	95	1	3	<1	0.29	0.00	96	3	2	<1	-0.04	0.00	95	2	2	<1	0.13	-0.00	
	2022	34 628 50	97	1	1	<1	0.29	0.00	95	3	2	<1	-0.04	0.00	96	2	2	<1	0.13	-0.00	
Pakistan	2015	210 969 36	48	9	19	24	2.22	-1.91	77	8	14	2	0.82	-0.20	58	9	17	16	1.80	-1.37	
	2022	235 825 38	63	13	13	11	2.22	-1.91	82	8	9	<1	0.82	-0.20	71	11	12	7	1.80	-1.37	
Palaos	2015	18 78	93	<1	7	<1	0.74	0.00	98	<1	2	<1	0.12	0.00	97	<1	3	<1	0.31	0.00	
	2022	18 82	98	<1	2	<1	0.74	0.00	>99	<1	<1	<1	0.12	0.00	>99	<1	<1	<1	0.31	0.00	
Panama	2015	3 957 67	60	4	22	14	0.99	-0.25	88	5	7	<1	0.97	-0.06	79	4	12	5	1.07	-0.17	
	2022	4 409 69	66	4	18	12	0.99	-0.25	95	1	3	<1	0.97	-0.06	86	2	8	4	1.07	-0.17	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2015	8 682 13	14	3	66	17	0.11	0.18	52	9	36	4	-0.39	0.01	19	4	62	15	0.05	0.15	
	2022	10 143 14	15	4	64	18	0.11	0.18	49	9	38	4	-0.39	0.01	19	4	60	16	0.05	0.15	
Paraguay	2015	6 178 61	80	2	18	1	1.86	-0.02	93	4	3	<1	0.47	-0.02	88	3	9	<1	1.10	-0.03	
	2022	6 781 63	93	2	4	<1	1.86	-0.02	96	4	<1	<1	0.47	-0.02	95	4	2	<1	1.10	-0.03	
Pays-Bas (Royaume des)	2015	17 041 90	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	98	3	<1	<1	0.00	0.00	98	2	<1	<1	-0.02	0.00	
	2022	17 564 93	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	98	3	<1	<1	0.00	0.00	98	2	<1	<1	-0.02	0.00	
Pérou	2015	30 712 77	51	4	22	22	1.32	-1.82	81	10	5	3	0.32	-0.28	74	9	9	7	0.65	-0.72	
	2022	34 050 79	60	6	24	10	1.32	-1.82	83	11	5	1	0.32	-0.28	78	10	9	3	0.65	-0.72	
Philippines	2015	103 031 46	74	13	5	8	1.37	-0.53	80	15	2	3	0.43	-0.17	77	14	4	6	0.93	-0.36	
	2022	115 559 48	86	7	3	4	1.37	-0.53	84	13	2	2	0.43	-0.17	85	10	2	3	0.93	-0.36	
Pologne	2015	38 553 60	97	<1	2	<1	1.00	0.00	98	1	<1	<1	0.22	0.00	98	1	1	<1	0.52	0.00	
	2022	39 857 60	>99	<1	<1	<1	1.00	0.00	99	1	<1	<1	0.22	0.00	99	1	<1	<1	0.52	0.00	
Polynésie française	2015	292 62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	-0.05	-0.07	
	2022	306 62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	<1	3	<1	-0.05	-0.07	
Portugal	2015	10 365 64	>99	<1	<1	<1	0.16	0.00	>99	<1	<1	<1	0.05	0.00	>99	<1	<1	<1	0.10	0.00	
	2022	10 271 67	>99	<1	<1	<1	0.16	0.00	>99	<1	<1	<1	0.05	0.00	>99	<1	<1	<1	0.10	0.00	
Porto Rico	2015	3 497 94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.11	0.00	
	2022	3 252 94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.11	0.00	
Qatar	2015	2 415 99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	
	2022	2 695 99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00	
République arabe syrienne	2015	19 205 52	90	7	1	1	0.42	-	95	5	<1	<1	0.17	0.00	93	6	<1	<1	0.30	-	
	2022	22 125 57	94	6	<1	-	0.42	-	96	4	<1	<1	0.17	0.00	95	5	<1	-	0.30	-	
République centrafricaine	2015	4 819 40	7	5	50	37	-0.16	0.23	29	26	39	6	-0.67	0.12	16	14	46	25	-0.31	0.11	
	2022	5 579 43	6	7	49	39	-0.16	0.23	25	29	40	7	-0.67	0.12	14	16	45	25	-0.31	0.11	
République de Corée	2015	50 994 82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.01	0.00	
	2022	51 816 81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.01	0.00	
République de Moldova	2015	3 277 42	74	4	22	<1	0.97	0.01	89	8	2	<1	0.16	0.00	80	6	14	<1	0.61	0.01	
	2022	3 273 43	81	2	17	<1	0.97	0.01	90	8	1	<1	0.16	0.00	85	5	10	<1	0.61	0.01	
République démocratique du Congo	2015	78 657 43	14	11	57	18	-0.57	0.19	22	30	44	4	-0.08	0.06	18	19	51	12	-0.34	0.06	
	2022	99 010 47	11	9	61	19	-0.57	0.19	22	27	47	4	-0.08	0.06	16	18	54	12	-0.34	0.06	
République démocratique populaire lao	2015	6 787 33	58	2	4	36	2.33	-2.14	92	3	1	4	1.39	-0.97	69	3	3	25	2.33	-2.06	
	2022	7 529 38	69	3	2	26	2.33	-2.14	98	2	<1	<1	1.39	-0.97	80	3	1	16	2.33	-2.06	
République dominicaine	2015	10 406 79	76	13	4	7	0.45	-0.20	88	9	2	2	0.40	-0.06	85	10	2	3	0.53	-0.15	
	2022	11 229 84	79	13	3	5	0.45	-0.20	91	7	1	1	0.40	-0.06	89	8	2	2	0.53	-0.15	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
Nouvelle-Calédonie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Calédonie	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88	5	5	77	5	12	83	
Nouvelle-Zélande	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	4	4	81	<1	16	84	
Oman	2015	-	-	-	2	6	92	2	-	-	24	2	74	24	-	-	-	20	2	77	20	
Oman	2022	-	-	-	2	6	92	2	-	-	24	2	74	24	-	-	-	22	2	76	22	
Ouganda	2015	15	15	<1	<1	25	<1	<1	22	21	<1	<1	59	7	2	17	17	<1	<1	33	2	<1
Ouganda	2022	16	16	<1	<1	27	<1	<1	22	22	<1	<1	58	7	2	18	18	<1	<1	35	2	<1
Ouzbékistan	2015	84	84	<1	<1	95	<1	1	64	45	<1	19	59	<1	39	74	64	<1	10	77	<1	20
Ouzbékistan	2022	86	85	<1	<1	96	<1	2	63	43	<1	20	56	<1	42	75	64	<1	11	76	<1	22
Pakistan	2015	28	26	<1	3	17	33	6	-	11	-	-	5	20	59	-	20	-	-	13	29	25
Pakistan	2022	40	37	<1	4	30	37	8	-	14	-	-	8	20	62	-	28	-	-	22	31	29
Palaos	2015	-	-	-	-	35	-	59	-	-	-	-	13	-	86	-	-	-	-	17	-	80
Palaos	2022	-	-	-	-	25	-	73	-	-	-	-	9	-	90	-	-	-	-	12	-	87
Panama	2015	-	-	-	<1	26	35	4	29	12	3	13	7	38	48	-	-	-	9	13	37	33
Panama	2022	-	-	-	2	22	44	4	50	13	8	29	4	44	48	-	-	-	21	10	44	35
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2015	-	-	-	<1	12	3	2	29	10	5	14	14	17	29	-	-	-	3	13	5	5
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2022	-	-	-	1	11	4	3	28	7	4	17	13	10	35	-	-	-	3	12	5	7
Paraguay	2015	51	50	<1	<1	52	29	<1	52	45	<1	7	30	52	15	52	47	<1	4	38	43	9
Paraguay	2022	59	59	<1	<1	60	35	<1	53	47	<1	6	29	59	12	55	51	<1	4	41	50	8
Pays-Bas (Royaume des)	2015	97	1	1	95	<1	5	95	97	<1	<1	97	<1	<1	>99	97	<1	<1	97	<1	<1	>99
Pays-Bas (Royaume des)	2022	97	1	1	95	<1	5	95	98	<1	<1	98	<1	<1	>99	97	<1	<1	97	<1	<1	>99
Pérou	2015	-	-	-	8	19	21	16	44	2	1	40	4	3	85	41	5	3	33	7	7	69
Pérou	2022	-	-	-	14	24	21	21	62	2	2	58	5	<1	89	58	5	4	48	9	5	74
Philippines	2015	59	57	<1	2	19	63	4	52	49	<1	4	5	81	9	56	53	<1	3	13	72	6
Philippines	2022	69	67	<1	2	23	65	5	56	52	<1	4	12	74	10	63	59	<1	3	18	69	7
Pologne	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	27	69	28	-	71
Pologne	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98	<1	21	77	21	-	79
Polynésie française	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	<1	79	19
Polynésie française	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	<1	78	19
Portugal	2015	75	18	2	55	2	37	60	87	4	<1	82	<1	9	90	83	9	1	72	1	19	79
Portugal	2022	86	12	<1	74	<1	25	75	96	3	<1	93	<1	7	93	93	6	<1	86	<1	13	87
Porto Rico	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33	<1	<1	33	<1	-	>99
Porto Rico	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33	<1	<1	33	<1	-	>99
Qatar	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	3	3	88	<1	12	88
Qatar	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	<1	<1	>99
République arabe syrienne	2015	-	-	-	-	17	16	65	-	-	-	-	1	<1	97	-	-	-	-	9	8	82
République arabe syrienne	2022	-	-	-	-	3	19	77	-	-	-	-	<1	<1	99	-	-	-	-	2	9	89
République centrafricaine	2015	7	7	<1	<1	12	<1	<1	28	28	<1	<1	54	<1	<1	15	15	<1	<1	29	<1	<1
République centrafricaine	2022	6	6	<1	<1	12	<1	<1	23	23	<1	<1	53	<1	<1	13	13	<1	<1	30	<1	<1
République de Corée	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97	1	3	92	2	5	93
République de Corée	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	<1	<1	>99
République de Moldova	2015	-	-	-	3	64	10	3	80	9	8	63	15	8	75	-	-	-	29	43	9	34
République de Moldova	2022	-	-	-	3	69	10	3	85	9	8	68	15	8	76	-	-	-	31	46	9	35
République démocratique du Congo	2015	14	14	<1	<1	25	<1	<1	17	16	<1	<1	36	15	1	15	15	<1	<1	30	7	<1
République démocratique du Congo	2022	11	11	<1	<1	20	<1	<1	15	15	<1	<1	28	20	<1	13	13	<1	<1	24	9	<1
République démocratique populaire lao	2015	51	50	<1	<1	51	9	<1	60	59	<1	1	59	34	2	54	53	<1	<1	53	17	1
République démocratique populaire lao	2022	60	59	<1	<1	60	11	<1	63	62	<1	<1	60	38	2	61	61	<1	<1	60	21	1
République dominicaine	2015	51	49	<1	2	38	45	6	45	32	<1	13	14	55	28	46	36	<1	11	19	53	24
République dominicaine	2022	48	46	<1	2	26	62	4	42	31	<1	11	7	67	24	43	34	<1	9	10	66	20



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air
République populaire démocratique de Corée	2015	25 258	61	71	<1	28	<1			88	3	9	<1			82	2	16	<1		
	2022	26 069	63	73	<1	27	<1	-	-	92	1	7	<1	-	-	85	<1	15	<1	-	-
République-Unie de Tanzanie	2015	52 543	32	17	4	67	11	0.75	-0.22	39	33	27	1	1.57	-0.10	24	13	54	8	1.10	-0.25
	2022	65 498	37	21	6	63	10			47	43	10	<1			31	19	44	6		
Réunion	2015	922	99	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-
	2022	974	100	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-
Roumanie	2015	19 906	54	69	<1	31	<1	-	-	96	<1	4	<1	-	-	83	<1	17	<1	-	-
	2022	19 659	54	77	<1	22	<1	-	-	97	<1	3	<1	-	-	88	<1	11	<1	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2015	65 224	83	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	67 509	84	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Rwanda	2015	11 643	17	68	8	22	3	1.65	-0.12	56	33	10	1	-0.38	-0.02	66	12	20	3	1.31	-0.11
	2022	13 777	18	78	9	11	2			54	38	7	1			74	14	10	2		
Saint-Barthélemy	2015	10	-	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.04	0.00	>99	<1	<1	<1	0.04	0.00
	2022	11	-	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Sainte-Hélène	2015	5	40	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-
	2022	5	40	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-
Sainte-Lucie	2015	176	19	84	9	<1	7	-0.06	0.02	77	18	1	4	-0.19	-0.33	83	10	<1	6	-0.07	-0.06
	2022	180	19	84	9	<1	7			79	18	<1	2			83	10	<1	6		
Saint-Kitts-et-Nevis	2015	48	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	1	2	1	-	-
	2017	48	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	1	2	1	-	-
Saint-Martin	2015	34	97	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	34	98	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1		
Saint-Martin (partie française)	2015	35	-	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.04	0.00	>99	<1	<1	<1	0.04	0.00
	2022	32	-	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Saint-Martin (partie néerlandaise)	2015	40	100	>99	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-	-	99	<1	1	<1	-	-
	2017	42	100	>99	-	-	-	-	-	99	<1	1	<1	-	-	99	<1	1	<1	-	-
Saint-Pierre-et-Miquelon	2015	6	90	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	-0.00	0.00
	2022	6	90	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1		
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2015	106	51	86	2	8	4	-	-	93	2	4	1	-	-	90	2	6	3	-	-
	2018	105	52	86	2	8	4			93	2	4	1			90	2	6	3		
Samoa	2015	204	19	95	3	2	<1	0.31	0.00	96	4	<1	<1	0.23	0.00	95	3	1	<1	0.29	0.00
	2022	222	18	98	<1	<1	<1			98	2	<1	<1			98	1	<1	<1		
Samoa américaines	2015	51	87	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	56	42	<1	<1	-0.48	-
	2022	44	87	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	54	44	2	<1		
Sao Tomé-et-Principe	2015	201	70	31	5	3	61	1.19	-1.15	44	6	5	46	1.06	-1.12	40	6	4	50	1.24	-1.29
	2022	227	76	39	4	3	54			51	6	5	39			48	6	4	42		
Sénégal	2015	14 356	46	41	9	29	22	1.35	-1.13	67	23	8	2	0.43	-0.11	53	15	19	13	1.06	-0.77
	2022	17 316	49	51	10	26	14			70	25	4	1			60	17	15	8		
Serbie	2015	7 519	56	95	<1	4	<1	0.06	-0.00	99	<1	<1	<1	0.14	-0.00	97	<1	2	<1	0.11	-0.00
	2022	7 221	57	96	<1	4	<1			>99	<1	<1	<1			98	<1	2	<1		
Seychelles	2015	99	55	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1	0.21	-0.05
	2022	107	58	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	>99	<1	<1	<1		
Sierra Leone	2015	7 315	41	9	22	39	29	0.49	-0.44	27	48	20	5	0.85	-0.12	17	33	32	19	0.69	-0.41
	2022	8 606	44	14	24	36	26			35	47	14	4			23	34	26	16		
Singapour	2015	5 650	100	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00
	2022	5 976	100	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
Slovaquie	2015	5 424	54	96	4	<1	<1	-0.16	0.00	99	1	<1	<1	-0.05	0.00	98	2	<1	<1	-0.10	0.00
	2022	5 643	54	96	4	<1	<1			99	1	<1	<1			98	2	<1	<1		
Slovénie	2015	2 081	54	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	99	<1	<1	<1	-0.04	0.00
	2022	2 120	56	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	<1	-	-	98	<1	<1	<1		
Somalie	2015	13 764	43	19	10	19	52	0.85	-1.89	54	26	16	4	0.48	-0.54	41	17	18	31	0.93	-1.70
	2022	17 598	47	26	9	25	40			57	26	17	<1			41	17	21	21		

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
République populaire démocratique de Corée	2015	9	<1	<1	9	42	12	17	-	1	-	-	18	6	68	-	<1	-	-	27	8	48
	2022	1	<1	<1	<1	55	17	2	-	1	-	-	19	7	67	-	<1	-	-	32	11	42
République-Unie de Tanzanie	2015	17	16	<1	<1	20	2	<1	30	29	<1	1	55	14	3	21	20	<1	<1	31	6	1
	2022	20	20	<1	<1	24	3	<1	34	34	<1	<1	67	21	1	25	25	<1	<1	40	10	<1
Réunion	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75	14	14	47	4	48	48
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	77	13	12	52	3	44	52
Roumanie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71	17	14	40	32	2	49
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88	16	16	56	31	2	56
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2015	94	3	3	88	<1	12	88	99	<1	<1	99	<1	<1	>99	98	<1	<1	97	<1	2	98
	2022	94	3	3	88	<1	12	88	99	<1	<1	99	<1	<1	>99	98	<1	<1	97	<1	2	98
Rwanda	2015	50	50	<1	<1	75	<1	<1	-	-	-	-	80	3	6	-	-	-	-	76	<1	1
	2022	58	58	<1	<1	86	<1	<1	-	-	-	-	83	2	7	-	-	-	-	86	<1	1
Saint-Barthélemy	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	84	4	-	-	-	-	12	84	4
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	88	7	-	-	-	-	5	88	7
Sainte-Hélène	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	48	52
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	48	52
Sainte-Lucie	2015	-	-	-	-	8	82	4	-	-	-	-	2	82	11	-	-	-	-	7	82	5
	2022	-	-	-	-	8	82	4	-	-	-	-	5	82	11	-	-	-	-	7	82	5
Saint-Kitts-et-Nevis	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	87	7
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	87	7
Saint-Marin	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	4	4	83	<1	15	85
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	4	4	83	<1	15	85
Saint-Martin (partie française)	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	40	59	-	-	-	-	<1	40	59
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	40	60	-	-	-	-	<1	40	60
Saint-Martin (partie néerlandaise)	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	43	9	-	-	-	-	47	43	9
	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	43	9	-	-	-	-	47	43	9
Saint-Pierre-et-Miquelon	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2015	-	-	-	-	20	65	3	-	-	-	-	10	72	12	-	-	-	-	15	69	7
	2018	-	-	-	-	20	65	3	-	-	-	-	10	72	12	-	-	-	-	15	69	8
Samoa	2015	48	48	<1	<1	10	85	3	40	40	<1	<1	4	92	4	47	47	<1	<1	9	86	3
	2022	44	44	<1	<1	4	86	9	37	37	<1	<1	<1	89	10	43	43	<1	<1	3	87	9
Samoa américaines	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39	8	7	24	6	44	48
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37	6	5	26	<1	43	55
Sao Tomé-et-Principe	2015	24	21	<1	3	22	6	8	30	24	<1	5	23	14	12	28	23	<1	5	23	12	11
	2022	31	27	<1	4	28	6	10	35	27	<1	7	28	13	17	34	27	<1	7	28	11	15
Sénégal	2015	17	17	<1	<1	28	21	<1	17	11	<1	6	25	48	18	17	14	<1	3	27	33	8
	2022	14	14	<1	<1	33	27	<1	14	8	<1	6	26	52	17	14	11	<1	3	29	40	8
Serbie	2015	30	27	<1	3	8	70	18	25	5	5	15	1	13	85	27	15	3	10	4	38	56
	2022	29	26	<1	3	<1	76	20	22	4	4	14	3	11	86	25	14	2	9	1	39	58
Seychelles	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	82	17
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	82	17
Sierra Leone	2015	7	7	<1	<1	31	<1	<1	17	16	<1	<1	62	11	2	11	11	<1	<1	44	5	<1
	2022	10	10	<1	<1	37	1	<1	23	22	<1	<1	66	14	2	15	15	<1	<1	49	7	<1
Singapour	2015	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99
	2022	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99	>99	<1	<1	>99	<1	-	>99
Slovaquie	2015	76	12	12	52	6	39	55	89	5	5	78	3	16	82	83	8	8	66	4	27	69
	2022	75	12	12	52	6	39	55	88	5	5	78	3	16	82	82	8	8	66	4	27	69
Slovénie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79	9	8	62	<1	33	66
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84	9	8	67	<1	31	68
Somalie	2015	16	16	<1	<1	26	1	2	41	36	<1	5	61	5	14	27	25	<1	2	41	3	7
	2022	22	21	<1	1	30	2	3	45	41	<1	3	67	7	9	33	31	<1	2	47	5	6

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		% population urbaine		MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
						Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défectation en plein air
Soudan	2015	38 171	34	<b>23</b>	6	34	37			<b>58</b>	12	20	10			<b>35</b>	8	29	28				
	2020	44 440	35	<b>24</b>	6	46	24	-	-	<b>60</b>	12	22	6	-	-	<b>37</b>	8	37	17	-	-		
Soudan du Sud	2015	11 194	19	<b>7</b>	5	12	76			<b>29</b>	17	29	24			<b>11</b>	8	16	66				
	2022	10 913	21	<b>9</b>	6	11	73			<b>42</b>	19	31	8			<b>16</b>	9	15	60				
Sri Lanka	2015	21 337	18	<b>89</b>	6	3	2	0.81	-0.27	<b>89</b>	8	3	<1	0.92	-0.13	<b>89</b>	7	3	<1	0.83	-0.24		
	2022	21 832	19	<b>95</b>	4	<1	<1			<b>96</b>	2	2	<1			<b>95</b>	4	1	<1				
Suède	2015	9 849	87	>99	<1	<1	<1	0.01	0.00	<b>99</b>	<1	<1	<1	-0.02	0.00	<b>99</b>	<1	<1	<1	-0.02	0.00		
	2022	10 549	88	>99	<1	<1	<1			<b>99</b>	<1	<1	<1			<b>99</b>	<1	<1	<1				
Suisse	2015	8 282	74	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00		
	2022	8 740	74	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Suriname	2015	575	66	<b>76</b>	10	5	9	1.10	-1.01	<b>92</b>	6	1	<1	0.26	0.00	<b>86</b>	8	3	3	0.54	-0.34		
	2022	618	66	<b>82</b>	9	6	3			<b>94</b>	5	1	<1			<b>90</b>	6	3	1				
Tadjikistan	2015	8 524	27	<b>96</b>	2	1	<1	0.41	-0.04	<b>94</b>	5	1	<1	0.05	-0.04	<b>95</b>	3	1	<1	0.31	-0.04		
	2022	9 953	28	<b>98</b>	2	<1	<1			<b>94</b>	5	1	<1			<b>97</b>	3	<1	<1				
Tchad	2015	14 140	23	<b>5</b>	1	13	80	-0.07	-0.38	<b>33</b>	18	32	16	0.76	-0.14	<b>11</b>	5	18	66	0.15	-0.40		
	2022	17 723	24	<b>5</b>	2	16	78			<b>39</b>	17	28	15			<b>13</b>	5	19	63				
Tchéquie	2015	10 524	73	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00	>99	<1	<1	<1	0.00	0.00		
	2022	10 494	74	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Thaïlande	2015	70 294	48	<b>97</b>	2	<1	<1	0.22	-0.08	<b>97</b>	3	<1	<1	0.44	-0.01	<b>97</b>	3	<1	<1	0.30	-0.06		
	2022	71 697	53	<b>98</b>	2	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Timor-Leste	2015	1 206	29	<b>43</b>	10	19	28			<b>69</b>	17	9	5			<b>51</b>	12	16	21				
	2022	1 341	32	<b>52</b>	12	21	15			<b>72</b>	22	6	<1			<b>58</b>	15	16	10				
Togo	2015	7 473	40	<b>7</b>	10	16	68	0.29	-0.87	<b>30</b>	48	7	15	0.39	-0.52	<b>16</b>	25	12	47	0.44	-1.01		
	2022	8 849	44	<b>9</b>	10	19	61			<b>32</b>	50	7	11			<b>19</b>	28	14	39				
Tokélaou	2015	1	0	<b>94</b>	4	2	<1	0.91	-	-	-	-	-	-	-	<b>94</b>	4	2	<1	0.91	-		
	2022	2	0	<b>97</b>	3	<1	-			-	-	-	-	-	-	<b>97</b>	3	<1	-				
Tonga	2015	106	23	<b>92</b>	2	5	<1	0.41	-0.01	<b>97</b>	2	<1	<1	-0.04	0.00	<b>93</b>	2	4	<1	0.31	-0.00		
	2022	107	23	<b>95</b>	5	<1	<1			<b>96</b>	3	<1	<1			<b>95</b>	4	<1	<1				
Trinité-et-Tobago	2015	1 460	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>94</b>	6	<1	<1	0.18	-0.01		
	2022	1 531	53	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	<b>94</b>	6	<1	<1				
Tunisie	2015	11 558	68	<b>83</b>	8	5	4	2.25	-1.16	<b>96</b>	2	2	<1	0.20	-0.01	<b>92</b>	4	3	2	0.95	-0.43		
	2022	12 356	70	<b>97</b>	2	<1	<1			<b>98</b>	1	1	<1			<b>97</b>	2	<1	<1				
Türkiye	2015	79 646	74	<b>90</b>	2	8	<1	1.27	-0.03	<b>99</b>	<1	<1	<1	0.18	-0.01	<b>96</b>	<1	3	<1	0.58	-0.02		
	2022	85 341	77	<b>97</b>	1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Turkménistan	2015	5 766	50	<b>99</b>	<1	<1	<1	0.19	-0.04	<b>96</b>	4	<1	<1	0.46	-0.01	<b>97</b>	2	<1	<1	0.31	-0.03		
	2022	6 431	53	>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1				
Tuvalu	2015	11	60	<b>83</b>	7	3	7	0.32	-0.37	<b>83</b>	12	2	3	-0.01	-0.14	<b>83</b>	10	2	5	0.15	-0.27		
	2022	11	66	<b>85</b>	9	2	4			<b>83</b>	14	1	2			<b>84</b>	12	2	3				
Ukraine	2015	44 983	69	<b>96</b>	3	1	<1	0.39	-0.01	<b>98</b>	2	<1	<1	0.04	0.00	<b>97</b>	2	<1	<1	0.16	-0.00		
	2022	39 702	70	<b>97</b>	3	<1	<1			<b>98</b>	2	<1	<1			<b>98</b>	2	<1	<1				
Uruguay	2015	3 403	95	<b>95</b>	1	3	1	0.64	-0.21	<b>97</b>	2	<1	<1	0.19	-0.05	<b>97</b>	2	<1	<1	0.22	-0.06		
	2022	3 423	96	>99	<1	<1	<1			<b>98</b>	1	<1	<1			<b>98</b>	1	<1	<1				
Vanuatu	2015	276	25	<b>48</b>	18	34	<1	-0.27	-0.13	<b>58</b>	35	6	<1	-0.91	-0.01	<b>50</b>	22	27	<1	-0.40	-0.10		
	2022	327	26	<b>45</b>	22	33	<1			<b>51</b>	44	6	<1			<b>47</b>	27	26	<1				
Venezuela (République bolivarienne du)	2015	30 530	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>95</b>	<1	2	4	0.55	-		
	2022	28 302	88	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	<b>98</b>	<1	2	-				
Viet Nam	2015	92 191	34	<b>73</b>	3	18	6	2.19	-0.93	<b>92</b>	3	4	1	0.83	-0.25	<b>79</b>	3	13	5	1.92	-0.77		
	2022	98 187	39	<b>88</b>	3	9	<1			<b>98</b>	2	<1	<1			<b>92</b>	2	6	<1				
Yémen	2015	28 517	35	<b>36</b>	5	37	23	0.46	-1.30	<b>81</b>	5	13	2	-0.48	-0.15	<b>52</b>	5	28	15	0.44	-1.07		
	2022	33 697	39	<b>40</b>	5	42	14			<b>78</b>	5	16	<1			<b>55</b>	5	32	9				
Zambie	2015	16 248	42	<b>25</b>	8	48	19	1.15	-1.45	<b>43</b>	32	23	1	-0.17	-0.13	<b>32</b>	18	38	12	0.74	-1.04		
	2022	20 018	46	<b>32</b>	9	48	11			<b>42</b>	36	21	<1			<b>36</b>	22	36	6				
Zimbabwe	2015	14 155	32	<b>33</b>	17	18	32	-0.15	-0.92	<b>49</b>	48	3	<1	-1.03	-0.16	<b>38</b>	27	13	22	-0.45	-0.64		
	2022	16 321	32	<b>32</b>	18	24	26			<b>40</b>	57	3	<1			<b>35</b>	31	17	17				

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
Soudan	2015	-	-	-	-	28	<1	<1	-	-	-	-	53	15	3	-	-	-	-	37	6	<1
	2020	-	-	-	-	30	<1	<1	-	-	-	-	53	16	3	-	-	-	-	38	6	1
Soudan du Sud	2015	-	-	-	-	12	<1	<1	-	-	-	-	44	1	1	-	-	-	-	18	<1	<1
	2022	-	-	-	-	15	<1	<1	-	-	-	-	57	2	2	-	-	-	-	24	<1	<1
Sri Lanka	2015	-	-	-	-	88	5	2	-	-	-	-	71	13	13	-	-	-	-	85	7	4
	2022	-	-	-	-	93	7	<1	-	-	-	-	73	18	7	-	-	-	-	89	9	1
Suède	2015	92	1	16	74	<1	25	74	96	<1	6	89	<1	10	90	95	<1	8	87	<1	12	88
	2022	92	1	16	75	<1	24	75	96	<1	6	90	<1	9	90	96	<1	7	88	<1	11	89
Suisse	2015	97	1	1	95	<1	5	95	>99	<1	<1	>99	<1	<1	>99	>99	<1	<1	98	<1	1	99
	2022	>99	<1	<1	98	1	<1	98	>99	<1	<1	>99	<1	<1	>99	>99	<1	<1	>99	<1	<1	>99
Suriname	2015	36	<1	<1	18	66	1	88	22	21	<1	<1	4	93	2	27	26	<1	<1	9	84	2
	2022	34	33	<1	<1	8	81	2	21	19	<1	1	<1	96	3	25	24	<1	1	3	91	2
Tadjikistan	2015	58	58	<1	<1	94	3	<1	-	-	-	-	43	<1	55	-	-	-	-	80	2	15
	2022	59	59	<1	<1	95	4	<1	-	-	-	-	40	<1	58	-	-	-	-	80	3	17
Tchad	2015	5	5	<1	<1	6	<1	<1	27	26	<1	<1	47	3	2	10	10	<1	<1	15	<1	<1
	2022	4	4	<1	<1	6	<1	<1	32	31	<1	<1	52	3	2	11	11	<1	<1	17	<1	<1
Tchéquie	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	4	4	80	<1	16	84
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	3	3	84	<1	12	88
Thaïlande	2015	21	18	<1	3	4	89	7	28	21	<1	7	1	84	14	24	19	<1	5	3	87	10
	2022	22	18	<1	4	5	87	8	30	20	<1	10	2	78	20	26	19	<1	7	3	82	14
Timor-Leste	2015	-	-	-	-	27	18	8	-	-	-	-	30	38	18	-	-	-	-	28	24	11
	2022	-	-	-	-	32	24	8	-	-	-	-	37	39	18	-	-	-	-	33	29	11
Togo	2015	4	4	<1	<1	14	2	<1	7	7	<1	<1	40	37	<1	5	5	<1	<1	25	16	<1
	2022	5	5	<1	<1	15	4	<1	7	7	<1	<1	36	46	<1	6	6	<1	<1	24	22	<1
Tokélaou	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tonga	2015	37	37	<1	<1	12	81	2	26	25	<1	<1	5	93	1	35	34	<1	<1	10	84	2
	2022	35	33	<1	2	5	91	3	22	21	<1	1	<1	97	3	32	31	<1	1	4	93	3
Trinité-et-Tobago	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19	6	73	20
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19	6	73	20
Tunisie	2015	52	44	<1	8	43	38	9	84	7	1	76	7	12	80	74	19	<1	54	18	20	57
	2022	63	53	<1	10	51	38	10	89	8	1	80	9	8	82	81	21	<1	59	22	17	60
Türkiye	2015	67	21	16	31	42	-	50	64	1	1	61	3	-	96	65	6	5	53	13	-	84
	2022	81	19	16	46	38	-	61	78	1	<1	76	2	-	98	79	5	4	69	11	-	89
Turkménistan	2015	-	-	-	-	98	<1	<1	-	-	-	-	45	2	52	-	-	-	-	71	2	26
	2022	-	-	-	-	98	1	<1	-	-	-	-	43	3	54	-	-	-	-	69	2	29
Tuvalu	2015	47	47	<1	<1	14	76	<1	36	36	<1	<1	7	88	<1	41	41	<1	<1	10	83	<1
	2022	42	42	<1	<1	1	93	<1	35	35	<1	<1	3	93	<1	37	37	<1	<1	3	93	<1
Ukraine	2015	-	-	-	1	93	3	3	61	13	7	40	27	<1	73	65	24	13	28	48	<1	51
	2022	-	-	-	2	95	3	3	69	13	9	47	27	<1	73	72	23	15	33	48	<1	52
Uruguay	2015	-	-	-	-	7	87	2	-	-	-	-	2	34	63	-	-	-	-	3	36	60
	2022	-	-	-	-	13	85	2	-	-	-	-	4	30	64	-	-	-	-	5	33	62
Vanuatu	2015	-	-	-	<1	59	6	<1	35	10	25	<1	22	71	<1	-	-	-	<1	50	22	<1
	2022	-	-	-	<1	59	8	<1	30	8	21	<1	22	72	<1	-	-	-	<1	49	25	<1
Venezuela (République bolivarienne du)	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	3	<1	22	<1	10	83
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	2	<1	24	2	4	92
Viet Nam	2015	40	40	<1	<1	20	54	2	40	38	<1	2	7	83	4	40	39	<1	1	16	64	3
	2022	45	44	<1	1	12	77	2	41	38	<1	3	<1	94	5	44	42	<1	2	7	84	3
Yémen	2015	-	-	-	<1	4	30	7	61	4	3	54	<1	16	69	17	7	2	19	2	25	29
	2022	-	-	-	<1	8	30	7	60	3	3	54	<1	14	69	19	8	2	22	5	24	31
Zambie	2015	24	24	<1	<1	31	1	<1	-	-	-	-	40	13	22	-	-	-	-	35	6	10
	2022	31	30	<1	<1	39	1	<1	-	-	-	-	43	17	18	-	-	-	-	41	9	8
Zimbabwe	2015	32	31	<1	<1	46	2	2	33	6	<1	27	8	9	79	32	23	<1	9	34	5	27
	2022	30	30	<1	<1	46	3	<1	35	5	<1	29	6	13	78	32	22	<1	10	33	6	26



## ANNEXE 5

### Estimations relatives à l'hygiène

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL				MILIEU URBAIN				TOTAL			
				De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base	De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base	De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base
Afghanistan	2015	33 753	25	35	38	27	1.34	63	25	11	-0.69	42	35	23	
	2022	41 129	27	44	49	6		59	37	4		48	46	6	0.87
Afrique du Sud	2015	55 877	65	27	55	18	-	53	38	10	-	44	44	12	-
	2020	58 802	67	27	55	18	-	53	38	10	-	44	43	12	-
Algérie	2015	39 543	71	74	14	12	0.21	88	6	5	-0.02	84	9	7	0.12
	2022	44 903	75	75	17	8		88	9	3		85	11	4	
Angola	2015	28 128	63	13	14	73	-	34	16	50	-	26	15	59	-
	2020	33 428	67	13	14	73	-	34	16	50	-	27	15	58	-
Arménie	2015	2 879	63	87	4	10	0.49	96	2	2	0.09	93	2	5	0.24
	2022	2 780	64	90	<1	10		97	1	2		94	<1	5	0.24
Aruba	2015	104	43	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	0.00
	2022	106	44	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	0.00
Azerbaïdjan	2015	9 863	55	87	11	2	-	91	8	1	-	89	9	2	-
	2017	10 072	55	87	11	2	-	91	8	1	-	89	9	2	-
Bahreïn	2015	1 362	89	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	0.00
	2022	1 472	90	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	0.00
Bangladesh	2015	157 830	34	35	54	12	3.30	55	38	6	1.77	42	48	10	2.85
	2022	171 186	40	58	36	7		68	29	3		62	33	5	
Barbade	2015	278	31	-	-	-	-	-	-	-	-	88	2	9	-
	2016	279	31	-	-	-	-	-	-	-	-	88	2	9	-
Belize	2015	360	45	88	7	5	0.14	88	7	5	0.64	88	7	5	0.37
	2022	405	46	89	11	<1		92	8	<1		90	10	<1	
Bénin	2015	10 933	46	6	50	44	0.31	13	43	43	0.44	9	47	44	0.42
	2022	13 353	50	8	48	44		17	40	43		12	44	44	
Bhoutan	2015	743	39	85	14	2	1.63	88	12	<1	0.21	86	13	1	1.04
	2022	782	44	96	4	<1		90	10	<1		93	7	<1	
Bolivie (État plurinational de)	2015	11 090	68	22	26	52	0.00	29	8	63	0.00	27	13	60	0.03
	2022	12 224	71	22	26	52		29	8	63		27	13	60	
Bosnie-Herzégovine	2015	3 524	47	96	2	2	-	99	<1	<1	-	97	2	1	-
	2016	3 481	48	96	2	2	-	99	<1	<1	-	97	2	1	-
Burkina Faso	2015	18 718	28	5	47	48	0.09	19	42	38	-0.31	9	46	46	0.05
	2022	22 674	32	5	27	68		17	29	54		9	27	64	
Burundi	2015	10 727	12	4	93	3	0.00	21	77	2	-0.26	6	91	3	0.02
	2022	12 890	14	4	96	<1		19	81	<1		6	94	<1	
Cambodge	2015	15 418	22	62	14	24	2.79	88	6	7	0.05	68	12	20	2.21
	2022	16 768	25	82	7	11		88	5	7		83	7	10	
Cameroun	2015	23 013	55	22	74	4	0.00	47	49	4	0.00	36	60	4	0.15
	2022	27 915	59	22	74	4		47	49	4		37	59	4	
Chine	2015	1 417 228	56	-	-	<1	-	-	-	<1	-	-	-	<1	-
	2022	1 449 781	64	95	5	<1		98	2	<1		97	3	<1	
Colombie	2015	47 120	80	33	5	62	0.00	78	4	18	0.00	69	4	27	0.15
	2022	51 874	82	33	5	62		78	4	18		70	4	26	
Comores	2015	730	28	15	33	52	-	18	42	40	-	16	35	49	-
	2016	746	29	15	33	52	-	18	42	40	-	16	35	49	-
Congo	2015	5 064	66	32	43	25	-	56	29	14	-	48	34	18	-
	2019	5 571	67	32	43	25	-	56	29	14	-	48	34	18	-
Costa Rica	2015	4 895	77	83	12	5	0.03	85	9	6	0.19	85	10	5	0.17
	2022	5 181	82	83	12	5		87	9	5		86	9	5	
Côte d'Ivoire	2015	23 597	49	9	41	50	0.30	28	32	40	0.52	18	37	45	0.50
	2022	28 161	53	11	50	39		31	25	44		22	37	41	
Cuba	2015	11 340	77	78	12	10	1.47	89	9	2	0.86	86	10	4	1.00
	2022	11 212	77	88	12	<1		95	5	<1		93	6	<1	
Égypte	2015	97 724	43	85	14	<1	-	92	6	2	-	88	11	<1	-
	2022	110 990	43	-	-	<1		-	-	-		-	-	-	

< - > = estimations non disponibles. Pour en savoir plus sur les méthodes employées par le JMP pour le calcul des estimations, voir l'annexe 1. Pour accéder aux estimations non arrondies, veuillez consulter l'adresse suivante : <www.washdata.org>.



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL				MILIEU URBAIN				TOTAL			
				De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base	De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base	De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base
Libéria	2015	4 612	50	<1	5	95		3	8	89		2	6	92	
	2022	5 303	53	<1	16	83	0.04	6	30	64	0.43	3	24	73	0.26
Macédoine du Nord	2015	2 108	57	>99	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	-0.00
	2022	2 094	59	>99	<1	<1		>99	<1	<1		>99	<1	<1	
Madagascar	2015	24 851	35	16	55	29		38	47	15		24	52	24	-0.03
	2022	29 612	40	15	62	23	-0.07	36	53	11	-0.36	23	58	18	-0.03
Malawi	2015	16 939	16	13	67	21		29	61	9		15	66	19	0.00
	2022	20 405	18	13	62	26	0.00	28	60	12	-0.22	15	61	23	0.00
Maldives	2015	436	39	95	1	4		97	2	<1		96	2	2	-
	2022	524	42	-	-	-	-	-	-	<1	-	-	-	-	-
Mali	2015	18 113	40	9	61	29		27	42	31		16	54	30	0.14
	2022	22 594	45	9	61	29	0.00	27	42	31	0.00	17	53	30	0.14
Mauritania	2015	3 946	51	36	31	33		66	26	8		52	28	20	-1.42
	2022	4 736	57	19	48	33	-2.42	59	30	11	-1.11	42	38	21	-1.42
Mexique	2015	120 150	79	91	3	5		91	6	2		91	6	3	0.37
	2022	127 504	81	94	-	-	0.37	94	-	-	0.37	94	-	-	0.37
Mongolie	2015	2 965	68	60	17	22		84	9	7		76	12	12	1.44
	2022	3 398	69	81	19	<1	2.95	89	11	<1	0.72	86	14	<1	1.44
Monténégro	2015	634	66	>99	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	-0.00
	2022	627	68	>99	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	-0.00
Mozambique	2015	26 843	34	8	37	55		21	24	55		12	32	55	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Myanmar	2015	51 484	30	71	23	6		83	14	3		74	20	5	0.03
	2022	54 179	32	71	23	6	0.00	83	14	3	0.00	75	20	5	0.03
Namibie	2015	2 283	47	27	58	15		62	28	9		44	44	12	-
	2017	2 365	49	27	58	15	-	62	28	9	-	45	43	12	-
Népal	2015	27 610	19	51	48	1		75	24	<1		55	44	1	1.18
	2022	30 548	21	60	38	2	1.36	75	24	1	0.03	64	35	2	1.18
Niger	2015	20 128	16	15	59	26		35	59	6		18	59	23	0.95
	2022	26 208	17	22	50	29	1.01	39	60	<1	0.53	25	51	24	0.95
Nigéria	2015	183 996	48	23	35	42		38	27	35		30	31	39	0.12
	2022	218 541	54	23	35	42	0.00	38	27	35	0.00	31	31	38	0.12
Nioué	2015	2 43		-	-	-		-	-	-		-	-	19	-
	2022	2 48		-	-	-		-	-	-		-	-	21	-
Oman	2015	4 192	81	-	-	-		-	-	-		97	-	-	-
	2021	4 520	87	-	-	-		-	-	-		97	-	-	-
Ouganda	2015	37 477	22	17	34	48		34	30	36		21	33	46	1.40
	2022	47 250	26	25	42	33	1.10	47	30	22	1.86	31	39	30	1.40
Ouzbékistan	2018	32 450	50	75	<1	25		88	<1	12		82	<1	18	-
	2022	34 628	50	75	<1	25	-	88	<1	12	-	82	<1	18	-
Pakistan	2015	210 969	36	53	39	8		85	11	4		64	29	7	2.92
	2022	235 825	38	80	19	1	3.95	92	7	<1	1.02	85	14	<1	2.92
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2015	8 682	13	25	30	45		62	26	11		30	29	41	0.03
	2022	10 143	14	25	30	45	0.00	62	26	11	0.00	30	29	41	0.03
Paraguay	2015	6 178	61	72	25	3		85	13	2		80	18	2	-
	2020	6 619	62	72	25	3	-	85	13	2	-	80	18	2	-
Pérou	2015	30 712	77	51	46	3		-	-	-		-	-	-	-
	2022	34 050	79	70	30	<1	2.69	-	-	-	-	-	-	-	-
Philippines	2015	103 031	46	79	13	9		85	10	4		82	12	7	0.02
	2022	115 559	48	79	13	9	0.00	85	10	4	0.00	82	12	7	0.02
République arabe syrienne	2015	19 205	52	81	12	7		87	9	4		84	11	5	0.04
	2022	22 125	57	81	12	7	0.00	87	9	4	0.00	84	11	5	0.04
République centrafricaine	2015	4 819	40	13	10	78		28	11	61		19	10	71	0.46
	2022	5 579	43	12	16	71	-0.07	35	17	48	1.02	22	16	61	0.46
République de Moldova	2015	3 277	42	82	10	8		93	2	4		87	7	6	-
	2016	3 225	43	82	10	8	-	93	2	4	-	87	7	6	-
République démocratique du Congo	2015	78 657	43	12	39	49		27	38	35		19	38	43	0.09
	2022	99 010	47	12	39	49	0.00	27	38	35	0.00	19	38	42	0.09
République démocratique populaire lao	2015	6 787	33	46	43	11		73	19	8		55	35	10	-
	2021	7 425	37	46	43	11	-	73	19	8	-	56	34	10	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers) % population urbaine		MILIEU RURAL				MILIEU URBAIN				TOTAL			
				De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base	De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base	De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base
République dominicaine	2015	10 406	79	39	15	46		55	15	30		52	15	33	
	2022	11 229	84	33	15	51	-0.75	51	14	35	-0.59	48	14	38	-0.49
République populaire démocratique de Corée	2015	25 258	61	-	-	<1		-	-	<1		-	-	<1	
	2022	26 069	63	-	-	<1		-	-	<1		-	-	<1	
République-Unie de Tanzanie	2015	52 543	32	22	68	10	0.00	40	54	6	0.00	28	63	9	0.13
	2022	65 498	37	22	68	10	0.00	40	54	6	0.00	29	63	8	0.13
Rwanda	2015	11 643	17	10	29	60	0.79	22	25	53	1.07	12	29	59	0.86
	2022	13 777	18	16	44	40		29	38	33		18	43	39	
Sainte-Lucie	2015	176	19	87	7	5		88	7	5		87	7	5	
	2016	176	19	87	7	5		88	7	5		87	7	5	
Samoa	2016	206	19	69	28	2		84	15	<1		72	26	2	
	2022	222	18	69	28	2		84	15	<1		72	26	2	
Samoa américaines	2015	51	87	-	-	-		-	-	-		-	-	8	
	2021	45	87	-	-	-		-	-	-		-	-	6	
Sao Tomé-et-Principe	2015	201	70	47	17	36	-0.57	43	13	44	2.90	44	14	42	2.02
	2022	227	76	43	21	36		63	16	21		58	17	25	
Sénégal	2015	14 356	46	10	20	69	0.00	35	22	43	0.00	21	21	57	0.11
	2022	17 316	49	10	20	69	0.00	35	22	43	0.00	22	21	56	0.11
Sierra Leone	2015	7 315	41	10	30	60	0.72	21	27	52	0.06	15	29	57	0.48
	2022	8 606	44	15	12	73		21	13	66		18	12	70	
Somalie	2015	13 764	43	19	55	26	0.00	32	54	15	0.00	25	54	21	0.07
	2022	17 598	47	19	55	26	0.00	32	54	15	0.00	25	54	21	0.07
Soudan	2015	38 171	34	-	-	-		-	-	-		21	21	58	-1.50
	2022	46 874	36	-	-	-		-	-	-		11	-	-	
Soudan du Sud	2015	11 194	19	-	-	-		-	-	-		6	-	-	0.00
	2022	10 913	21	-	-	-		-	-	-		6	-	-	0.00
Sri Lanka	2015	21 337	18	-	-	13		-	-	5		-	-	11	
	2022	21 832	19	83	4	13		93	2	5		85	3	11	
Suriname	2015	575	66	67	25	8	0.00	75	13	12	0.00	72	17	11	0.00
	2022	618	66	67	25	8	0.00	75	13	12	0.00	72	17	11	0.00
Tadjikistan	2015	8 524	27	67	26	7	0.07	88	11	2	-0.12	73	22	6	0.05
	2022	9 953	28	68	28	4		87	12	2		73	24	4	
Tchad	2015	14 140	23	16	27	56	1.06	37	23	40	-0.40	21	26	53	0.76
	2022	17 723	24	24	32	45		34	30	36		26	31	43	
Thaïlande	2015	70 294	48	83	11	6	0.00	87	7	6	0.00	85	9	6	0.03
	2022	71 697	53	83	11	6	0.00	87	7	6	0.00	85	9	6	0.03
Timor-Leste	2015	1 206	29	22	69	9		43	54	4		28	65	7	
	2020	1 300	31	22	69	9		43	54	4		28	64	7	
Togo	2015	7 473	40	7	10	83	0.41	24	13	63	0.48	14	11	75	0.53
	2022	8 849	44	10	7	83		27	11	62		17	9	74	
Tonga	2015	106	23	66	32	1	0.00	80	16	4	0.00	70	29	2	-0.00
	2022	107	23	66	32	1	0.00	80	16	4	0.00	70	29	2	-0.00
Trinité-et-Tobago	2015	1 460	53	-	-	-		-	-	-		90	4	6	
	2022	-	-	-	-	-		-	-	-		-	-	-	
Tunisie	2015	11 558	68	67	14	18	0.02	94	3	3	-0.39	86	6	8	-0.18
	2022	12 356	70	67	9	24	0.02	91	3	5	-0.39	84	5	11	-0.18
Turkménistan	2015	5 766	50	97	<1	3	0.48	99	<1	<1	0.20	98	<1	2	0.34
	2022	6 431	53	>99	<1	<1		>99	<1	<1		>99	<1	<1	
Tuvalu	2016	11	61	96	3	<1		93	7	<1		94	5	<1	
	2022	11	66	96	3	<1		93	7	<1		94	5	<1	
Vanuatu	2015	276	25	39	34	27	5.15	65	19	16	2.15	45	31	24	4.41
	2022	327	26	75	25	<1		80	12	9		76	22	2	
Viet Nam	2015	92 191	34	83	15	2	0.24	93	6	<1	0.26	86	12	2	0.32
	2022	98 187	39	85	13	2	0.24	95	4	<1	0.26	89	10	2	0.32
Yémen	2015	28 517	35	36	31	33		70	21	9		48	27	24	
	2017	30 034	36	36	31	33		70	21	9		49	27	24	
Zambie	2015	16 248	42	9	25	66	0.00	29	33	38	0.00	17	29	54	0.11
	2022	20 018	46	9	23	68	0.00	29	25	46	0.00	18	24	58	0.11
Zimbabwe	2015	14 155	32	36	60	3	0.00	56	42	2	0.00	42	55	3	0.00
	2022	16 321	32	36	60	3	0.00	56	42	2	0.00	42	55	3	0.00

\*Le rapport de l'OMS fait référence au « territoire palestinien occupé » (qui inclut Jérusalem-Est).



## ANNEXE 6

### Données relatives à la santé menstruelle

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Nom de l'enquête	Population de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL					
					Pourcentage de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans qui ont eu leurs règles au cours de l'année précédente						Pourcentage de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans qui ont eu leurs règles au cours de l'année précédente						Pourcentage de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans qui ont eu leurs règles au cours de l'année précédente					
					Sensibilisation à la menstruation avant la ménarche	Espace privé pour se laver et se changer	Participation à des activités pendant les règles	Utilisation de protections hygiéniques	Utilisation de protections réutilisables	Utilisation de protections jetables	Sensibilisation à la menstruation avant la ménarche	Espace privé pour se laver et se changer	Participation à des activités pendant les règles	Utilisation de protections hygiéniques	Utilisation de protections réutilisables	Utilisation de protections jetables	Sensibilisation à la menstruation avant la ménarche	Espace privé pour se laver et se changer	Participation à des activités pendant les règles	Utilisation de protections hygiéniques	Utilisation de protections réutilisables	Utilisation de protections jetables
Algérie	2019	MICS	10 770	73	-	88	77	94	7	87	-	91	75	95	3	91	-	90	76	95	5	90
Bangladesh	2018	NHS	46 075	37	33	84	44	-	-	-	31	82	59	-	-	-	32	83	45	-	-	-
Bangladesh	2019	MICS	46 743	37	-	97	-	98	71	25	-	97	-	98	51	47	-	97	-	98	66	30
Burkina Faso	2017	PMA	4 583	29	-	66	78	87	59	29	-	82	78	97	18	79	-	70	81	90	49	41
Burkina Faso	2019	PMA	4 877	30	-	72	82	85	63	22	-	79	82	92	16	76	-	74	84	87	50	37
Cambodge	2022	CDHS	4 331	25	-	96	-	-	-	-	-	96	-	-	-	-	-	96	-	-	-	-
Costa Rica	2018	MICS	1 317	79	-	>99	92	99	2	96	-	99	94	99	2	96	-	99	93	99	2	96
Côte d'Ivoire	2018	PMA	6 153	51	-	80	68	>99	72	28	-	80	81	99	38	61	-	80	78	>99	50	49
Cuba	2019	MICS	2 604	77	-	97	68	98	4	94	-	94	75	97	2	95	-	95	72	98	3	95
Égypte	2009	SYP	22 096	43	-	-	-	98	-	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	99	-	-
Égypte	2014	SYP	24 358	43	63	-	-	98	-	-	72	-	-	>99	-	-	66	-	-	99	-	-
État de Palestine*	2020	MICS	1 253	77	-	83	89	95	2	92	-	80	86	97	2	94	-	80	86	97	2	94
Éthiopie	2017	PMA	26 198	20	-	80	-	78	55	23	-	80	-	96	25	71	-	80	-	83	46	37
Fidji	2021	MICS	239	58	-	96	74	96	20	76	-	96	79	98	7	91	-	96	77	97	12	85
Gambie	2018	MICS	577	61	-	98	83	>99	79	21	-	95	79	98	50	47	-	96	80	98	58	40
Ghana	2016	PMA	7 382	55	-	80	-	98	21	77	-	86	-	99	5	93	-	83	-	98	13	86
Ghana	2018	MICS	7 747	56	-	93	80	98	18	80	-	95	82	98	7	91	-	94	81	98	13	85
Guinée-Bissau	2019	MICS	491	44	-	-	93	-	-	-	-	-	90	-	-	-	-	-	92	-	-	-
Guyana	2020	MICS	212	27	-	93	80	97	2	95	-	95	78	96	2	94	-	93	80	96	2	94
Honduras	2019	MICS	2 729	58	-	96	80	98	4	94	-	97	82	98	2	96	-	97	81	98	3	95
Îles Turques-et-Caïques	2020	MICS	12	94	-	98	96	>99	2	98	-	96	87	>99	1	96	-	96	87	>99	1	96
Inde	2016	NFHS	346 212	33	-	-	-	99	-	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	99	-	-
Inde	2021	NFHS	368 337	35	-	-	94	>99	-	-	-	-	96	>99	-	-	-	-	95	>99	-	-
Indonésie	2016	PMA	69 131	54	-	90	-	97	17	79	-	96	-	>99	9	91	-	93	-	98	13	85
Iraq	2018	MICS	10 120	70	-	87	88	96	17	79	-	89	90	96	8	87	-	89	89	96	11	85
Kenya	2016	PMA	12 059	26	-	89	-	99	16	83	-	89	-	>99	6	94	-	89	-	>99	13	86
Kirghizistan	2018	MICS	1 604	36	-	93	94	97	25	72	-	94	91	97	8	89	-	93	93	97	18	79
Kiribati	2019	MICS	32	55	-	91	85	98	24	74	-	94	83	98	11	87	-	93	84	98	16	82
Lesotho	2018	MICS	572	28	-	94	86	98	12	85	-	95	88	98	3	96	-	95	87	98	8	90
Macédoine du Nord	2019	MICS	515	58	-	97	92	98	<1	97	-	98	94	99	<1	98	-	98	93	99	<1	98
Madagascar	2018	MICS	6 561	37	-	91	92	93	79	14	-	90	90	97	58	39	-	91	92	94	73	21

\*Le rapport de l'OMS fait référence au « territoire palestinien occupé » (qui inclut Jérusalem-Est).

< - > = estimations non disponibles. Pour en savoir plus sur les méthodes employées par le JMP pour le calcul des estimations, voir l'annexe 1. Pour accéder aux estimations non arrondies, veuillez consulter l'adresse suivante : <[www.washdata.org](http://www.washdata.org)>.

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Nom de l'enquête	Population de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL					
					Pourcentage de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans qui ont eu leurs règles au cours de l'année précédente						Pourcentage de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans qui ont eu leurs règles au cours de l'année précédente						Pourcentage de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans qui ont eu leurs règles au cours de l'année précédente					
					Sensibilisation à la menstruation avant la ménarche	Espace privé pour se laver et se changer	Participation à des activités pendant les règles	Utilisation de protections hygiéniques	Utilisation de protections réutilisables	Utilisation de protections jetables	Sensibilisation à la menstruation avant la ménarche	Espace privé pour se laver et se changer	Participation à des activités pendant les règles	Utilisation de protections hygiéniques	Utilisation de protections réutilisables	Utilisation de protections jetables	Sensibilisation à la menstruation avant la ménarche	Espace privé pour se laver et se changer	Participation à des activités pendant les règles	Utilisation de protections hygiéniques	Utilisation de protections réutilisables	Utilisation de protections jetables
Malawi	2020	MICS	4 863	17	-	92	87	97	72	25	-	96	90	98	53	45	-	93	87	97	68	29
Mongolie	2018	MICS	831	68	-	90	96	91	5	86	-	89	97	92	2	90	-	89	97	91	3	89
Monténégro	2018	MICS	148	67	-	98	94	97	4	93	-	97	93	97	4	93	-	97	93	97	4	93
Népal	2014	MICS	7 538	18	-	-	30	-	-	-	-	-	36	-	-	-	-	-	31	-	-	-
Népal	2019	MICS	8 306	20	-	82	<1	93	71	21	-	89	<1	94	54	41	-	87	<1	94	59	35
Niger	2016	PMA	4 335	16	-	47	-	83	73	10	-	61	-	94	35	58	-	52	-	85	63	22
Nigéria	2018	PMA	45 305	50	-	67	79	95	43	51	-	90	74	96	11	85	-	81	77	95	23	72
Nigéria	2021	MICS	49 296	53	-	93	83	97	58	39	-	93	84	97	23	74	-	93	83	97	41	56
Ouganda	2017	PMA	9 389	23	-	85	-	98	46	52	-	92	-	98	24	74	-	87	-	98	41	57
Ouzbékistan	2022	MICS	8 962	50	-	97	93	97	17	80	-	97	93	96	11	84	-	97	93	97	14	82
Pakistan	2020	MICSprov	55 856	37	-	88	80	89	63	25	-	89	78	90	36	53	-	88	79	89	53	35
République centrafricaine	2019	MICS	1 111	42	-	92	67	96	77	19	-	92	72	94	39	55	-	92	69	95	62	33
République démocratique du Congo	2018	MICS	19 350	44	-	89	85	93	78	15	-	92	86	96	35	61	-	90	86	95	56	39
République démocratique populaire lao	2017	LSIS	1 866	34	-	74	88	75	3	72	-	93	88	94	2	92	-	81	88	82	3	79
République dominicaine	2019	MICS	2 824	82	-	95	76	98	3	95	-	95	79	98	2	96	-	95	78	98	2	96
République populaire démocratique de Corée	2017	MICS	6 538	62	-	>99	>99	>99	74	25	-	99	98	99	43	55	-	99	98	99	55	43
Samoa	2020	MICS	49	18	-	83	91	91	16	75	-	91	91	93	24	69	-	85	91	92	18	74
Sao Tomé-et-Principe	2019	MICS	51	74	-	93	87	>99	96	4	-	95	90	>99	97	2	-	94	89	>99	97	3
Serbie	2019	MICS	1 649	56	-	>99	89	98	<1	98	-	99	92	98	<1	98	-	99	91	98	<1	98
Sierra Leone	2017	MICS	1 853	42	-	90	80	97	88	9	-	96	80	97	48	50	-	93	80	97	68	29
Suriname	2018	MICS	151	66	-	96	82	87	6	81	-	96	83	95	3	92	-	96	83	93	4	89
Tchad	2019	MICS	3 563	23	-	94	67	95	87	8	-	92	70	93	55	38	-	93	67	95	80	15
Togo	2017	MICS	1 887	41	-	90	87	96	76	20	-	93	88	97	39	58	-	92	88	96	57	39
Tonga	2019	MICS	26	23	-	94	84	95	<1	94	-	94	87	91	1	90	-	94	84	94	<1	93
Tunisie	2018	MICS	3 131	69	-	56	87	96	6	90	-	56	90	96	3	93	-	56	89	96	4	92
Turkménistan	2019	MICS	1 595	52	-	>99	>99	>99	<1	99	-	99	>99	99	1	98	-	99	>99	>99	<1	98
Tuvalu	2020	MICS	3	64	-	96	81	92	27	64	-	94	86	96	13	83	-	94	84	95	18	77
Viet Nam	2021	MICS	25 765	38	-	97	96	98	1	97	-	98	95	98	<1	97	-	97	96	98	1	97
Zimbabwe	2019	MICS	4 128	32	-	96	83	97	29	68	-	97	84	>99	11	88	-	97	84	98	22	76

# ANNEXE 7

## Inégalités d'accès aux services de base

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Nom de l'enquête	INÉGALITÉS PAR QUINTILE DE RICHESSE														
			Services de base d'approvisionnement en eau de boisson			Services de base d'assainissement			Défécation en plein air			Services de base d'hygiène			Services WASH de base*		
			Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : richest to poorest	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre
Afghanistan	2015	DHS	45	92	2.1	10	57	5.8	27	2	16.1	8	61	8.0	<1	37	78.1
Afrique du Sud	2016	DHS	68	>99	1.5	53	97	1.8	8	<1	-	4	80	18.4	-	-	-
Albanie	2018	DHS	93	98	1.1	94	99	1.1	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Algérie	2019	MICS	89	96	1.1	72	95	1.3	3	<1	-	62	96	1.5	42	86	2.0
Angola	2016	IIMS	21	89	4.3	15	87	5.9	72	<1	1291.6	9	57	6.2	<1	42	71.9
Arménie	2016	DHS	>99	>99	1.0	86	96	1.1	<1	<1	-	85	>99	1.2	-	-	-
Bangladesh	2019	MICS	94	>99	1.1	48	82	1.7	5	<1	-	31	86	2.8	17	76	4.4
Barbade	2012	MICS	99	>99	1.0	93	98	1.1	2	<1	-	79	91	1.2	58	74	1.3
Bélarus	2019	MICS	>99	>99	1.0	94	>99	1.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belize	2016	MICS	95	97	1.0	66	98	1.5	5	<1	-	83	94	1.1	47	73	1.6
Bénin	2018	DHS	44	83	1.9	<1	43	50.9	85	14	6.1	4	22	5.6	<1	13	∞
Bhoutan	2010	MICS	90	>99	1.1	38	92	2.4	7	<1	56.2	72	90	1.2	26	83	3.2
Bolivie (État plurinational de)	2016	EDSA	77	>99	1.3	23	88	3.8	51	<1	119.0	7	41	5.7	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	2012	MICS	98	>99	1.0	83	99	1.2	<1	<1	-	90	>99	1.1	74	97	1.3
Burkina Faso	2018	MIS	40	78	1.9	7	51	6.8	62	7	8.5	-	-	-	-	-	-
Burundi	2017	DHS	54	80	1.5	26	61	2.3	7	<1	171.3	2	17	9.8	<1	14	38.7
Cambodge	2014	DHS	61	95	1.6	14	91	6.6	80	2	32.2	49	90	1.9	-	-	-
Cameroun	2019	DHS	38	92	2.4	12	80	6.5	22	<1	778.3	8	65	8.3	<1	51	109.7
Colombie	2015	ENDS	74	>99	1.3	62	99	1.6	26	<1	-	-	-	-	-	-	-
Comores	2012	DHS	70	93	1.3	24	53	2.2	<1	<1	12.4	13	26	2.1	<1	16	16.6
Congo	2015	MICS	34	92	2.7	3	61	22.8	32	<1	57.1	36	73	2.0	<1	35	109.2
Costa Rica	2018	MICS	99	>99	1.0	91	98	1.1	<1	<1	5.5	73	97	1.3	59	76	1.3
Côte d'Ivoire	2016	MICS	51	98	1.9	8	77	10.0	49	<1	73.5	11	51	4.8	<1	44	68.5
Cuba	2019	MICS	96	98	1.0	83	92	1.1	<1	<1	1.9	86	95	1.1	70	88	1.3
Égypte	2015	DHS	>99	>99	1.0	89	97	1.1	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
El Salvador	2014	MICS	85	>99	1.2	65	98	1.5	9	<1	698.4	82	94	1.1	43	78	1.8
Eswatini	2014	MICS	40	98	2.5	40	55	1.4	34	<1	59.4	3	48	17.5	<1	38	59.2
État de Palestine*	2020	MICS	98	>99	1.0	96	99	1.0	<1	<1	-	84	98	1.2	78	93	1.2
Éthiopie	2016	DHS	27	84	3.1	4	18	5.2	55	7	7.5	1	21	14.9	<1	7	∞
Gabon	2012	DHS	55	96	1.8	15	86	5.9	6	<1	115.1	-	-	-	-	-	-
Gambie	2020	DHS	82	98	1.2	21	87	4.2	3	<1	-	4	20	4.8	1	19	14.9

\* Le rapport de l'OMS fait référence au « territoire palestinien occupé » (qui inclut Jérusalem-Est).

\* La catégorie « services WASH de base » renvoie à la part de la population ayant au moins accès à des services de base d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène.  
 ∞ Le symbole infini désigne le ratio du quintile le plus riche par rapport au quintile le plus pauvre lorsque l'utilisation des services WASH de base au sein du quintile le plus pauvre est égale à 0 %.

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Nom de l'enquête	INÉGALITÉS PAR RÉGION INFRANATIONALE														
			Services de base d'approvisionnement en eau de boisson			Services de base d'assainissement			Défécation en plein air			Services de base d'hygiène			Services WASH de base		
			Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas
Afghanistan	2015	DHS	12	97	8.0	2	70	32.7	<1	80	∞	<1	66	229.0	<1	36	8
Afrique du Sud	2016	DHS	71	>99	1.4	60	82	1.4	<1	5	11.9	11	74	6.6	-	-	-
Albanie	2018	DHS	87	>99	1.1	93	>99	1.1	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Algérie	2019	MICS	91	99	1.1	83	91	1.1	<1	3	76.2	71	91	1.3	59	74	1.2
Angola	2016	IIMS	28	87	3.1	12	71	5.8	2	85	36.0	4	56	15.6	<1	29	35.9
Arménie	2016	DHS	99	>99	1.0	63	>99	1.6	<1	<1	-	85	>99	1.2	-	-	-
Bangladesh	2019	MICS	94	>99	1.1	57	72	1.3	<1	7	92.0	34	68	2.0	25	51	2.0
Barbade	2012	MICS	>99	>99	1.0	94	98	1.0	<1	<1	17.4	85	91	1.1	67	78	1.2
Bélarus	2019	MICS	99	>99	1.0	92	>99	1.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belize	2016	MICS	95	>99	1.1	72	96	1.3	<1	8	64.9	82	94	1.1	56	73	1.3
Bénin	2018	DHS	33	98	3.0	4	34	9.2	6	88	14.0	1	29	20.3	<1	15	69.3
Bhoutan	2010	MICS	67	>99	1.5	31	80	2.6	<1	6	29.9	49	94	1.9	20	74	3.7
Bolivie (État plurinational de)	2016	EDSA	78	99	1.3	36	61	1.7	3	47	14.3	13	39	3.0	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	2012	MICS	88	>99	1.1	89	>99	1.1	<1	<1	-	90	98	1.1	71	94	1.3
Burkina Faso	2018	MIS	14	81	5.8	7	57	8.2	8	70	9.0	-	-	-	-	-	-
Burundi	2017	DHS	37	93	2.5	16	83	5.1	<1	10	36.5	1	23	18.0	<1	19	31.2
Cambodge	2014	DHS	53	96	1.8	25	87	3.5	4	69	16.3	30	98	3.3	-	-	-
Cameroun	2019	DHS	40	97	2.4	27	68	2.5	<1	16	∞	11	77	6.9	4	47	12.0
Colombie	2015	ENDS	88	>99	1.1	80	93	1.2	<1	13	∞	-	-	-	-	-	-
Comores	2012	DHSMICS	81	87	1.1	21	39	1.9	<1	3	11.0	6	24	4.4	3	12	4.4
Congo	2015	MICS	20	90	4.5	2	33	20.1	<1	38	47.8	18	66	3.6	<1	15	40.5
Costa Rica	2018	MICS	98	>99	1.0	92	98	1.1	<1	<1	-	83	91	1.1	66	79	1.2
Côte d'Ivoire	2016	MICS	49	99	2.0	12	60	5.1	1	50	38.4	6	40	6.3	3	32	11.6
Cuba	2019	MICS	93	>99	1.1	66	99	1.5	<1	3	43.1	75	>99	1.3	60	98	1.6
Égypte	2015	DHS	>99	>99	1.0	90	>99	1.1	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
El Salvador	2014	MICS	91	>99	1.1	81	92	1.1	<1	5	37.9	87	91	1.0	63	71	1.1
Eswatini	2014	MICS	51	78	1.5	51	56	1.1	4	25	6.4	10	25	2.5	5	17	3.4
État de Palestine*	2020	MICS	98	>99	1.0	90	>99	1.1	<1	2	∞	89	97	1.1	76	96	1.3
Éthiopie	2016	DHS	34	98	2.9	2	30	16.1	1	71	61.2	2	38	15.5	<1	19	76.2
Gabon	2012	DHS	53	95	1.8	26	44	1.6	<1	12	403.7	-	-	-	-	-	-
Gambie	2020	DHS	79	>99	1.3	18	63	3.5	<1	10	∞	4	16	4.5	2	14	6.1



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Nom de l'enquête	INÉGALITÉS PAR QUINTILE DE RICHESSE														
			Services de base d'approvisionnement en eau de boisson			Services de base d'assainissement			Défécation en plein air			Services de base d'hygiène			Services WASH de base		
			Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : richest to poorest	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre
Géorgie	2018	MICS	91	>99	1.1	80	>99	1.3	<1	<1	-	82	98	1.2	60	96	1.6
Ghana	2018	MICS	54	99	1.8	12	47	3.8	46	2	29.9	28	60	2.2	2	35	17.2
Guatemala	2015	DHS	84	>99	1.2	39	92	2.3	18	<1	235.5	51	92	1.8	-	-	-
Guinée	2018	DHS	43	92	2.1	7	57	7.8	32	<1	-	13	42	3.3	<1	25	26.1
Guinée-Bissau	2019	MICS	45	91	2.0	2	48	22.8	28	<1	1063.8	10	22	2.3	<1	12	38.4
Guyana	2020	MICS	86	96	1.1	80	96	1.2	2	<1	-	68	91	1.3	46	76	1.6
Haiti	2017	DHS	28	95	3.4	10	68	7.0	57	1	48.7	12	39	3.2	<1	29	69.0
Honduras	2019	EPHPM	88	>99	1.1	64	98	1.5	26	<1	379.3	78	90	1.2	49	75	1.5
Îles Turques-et-Caïques	2020	MICS	98	99	1.0	75	99	1.3	<1	<1	-	89	98	1.1	59	92	1.6
Inde	2016	DHS	87	98	1.1	11	91	8.4	83	2	54.1	25	92	3.7	4	83	23.1
Indonésie	2017	DHS	74	99	1.3	44	97	2.2	26	<1	36.0	-	-	-	-	-	-
Iraq	2018	MICS	96	>99	1.0	91	99	1.1	<1	<1	-	88	>99	1.1	77	98	1.3
Jamaïque	2011	MICS	88	98	1.1	76	99	1.3	<1	<1	-	53	82	1.6	30	61	2.0
Jordanie	2018	DHS	>99	>99	1.0	96	>99	1.0	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Kazakhstan	2015	MICS	98	>99	1.0	96	99	1.0	<1	<1	-	98	>99	1.0	90	95	1.1
Kenya	2020	MIS	33	97	2.9	20	76	3.7	25	<1	64.9	-	-	-	-	-	-
Kirghizistan	2018	MICS	88	>99	1.1	98	99	1.0	-	-	-	91	>99	1.1	78	94	1.2
Kiribati	2019	MICS	56	99	1.7	25	78	3.1	64	1	50.9	44	71	1.6	6	56	9.5
Lesotho	2018	MICS	61	96	1.6	35	66	1.9	57	<1	103.5	3	24	7.4	<1	18	18.5
Libéria	2020	DHS	55	88	1.6	2	59	24.6	70	4	15.6	<1	10	17.6	<1	9	564.9
Macédoine du Nord	2019	MICS	98	>99	1.0	85	>99	1.2	<1	<1	-	99	>99	1.0	82	>99	1.2
Madagascar	2018	MICS	17	84	4.9	<1	24	80.4	67	5	13.5	5	43	9.2	<1	14	964.9
Malawi	2016	DHS	55	82	1.5	16	40	2.4	13	<1	26.0	4	20	5.4	-	-	-
Maldives	2017	DHS	99	>99	1.0	97	99	1.0	<1	<1	-	86	97	1.1	83	96	1.1
Mali	2018	DHS	42	96	2.3	17	56	3.3	28	<1	78523.6	5	31	6.2	1	18	16.4
Mauritania	2015	MICS	33	95	2.8	4	87	19.6	85	<1	531.0	7	24	3.4	<1	21	73.2
Mexique	2015	MICS	94	>99	1.1	81	>99	1.2	4	<1	-	80	97	1.2	58	87	1.5
Mongolie	2018	MICS	42	99	2.4	33	97	2.9	38	<1	-	63	98	1.5	13	92	6.9
Monténégro	2018	MICS	99	99	1.0	87	>99	1.1	<1	<1	-	>99	>99	1.0	86	99	1.1
Mozambique	2018	MIS	35	95	2.7	15	79	5.2	49	<1	51.7	-	-	-	-	-	-
Myanmar	2016	DHS	67	95	1.4	22	83	3.7	30	<1	324.1	57	95	1.7	10	76	7.6
Namibie	2013	DHS	51	>99	1.9	4	87	24.6	92	<1	422.7	17	79	4.5	<1	69	85.1
Népal	2019	MICS	88	97	1.1	80	77	1.0	9	<1	270.0	49	98	2.0	37	73	2.0
Nicaragua	2012	ENDESA	51	98	1.9	43	91	2.1	33	<1	90.3	-	-	-	-	-	-
Niger	2006	DHS	31	70	2.2	2	37	24.1	93	25	3.7	4	27	7.0	-	-	-
Nigéria	2018	DHS	43	95	2.2	12	65	5.3	42	3	12.3	8	60	7.3	<1	41	85.0
Ouganda	2016	DHS	43	82	1.9	5	46	9.1	21	<1	135.3	2	17	9.8	<1	11	556.9
Pakistan	2018	DHS	78	98	1.2	30	97	3.3	45	<1	-	17	94	5.5	7	84	12.8

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Nom de l'enquête	INÉGALITÉS PAR RÉGION INFRANATIONALE														
			Services de base d'approvisionnement en eau de boisson			Services de base d'assainissement			Défécation en plein air			Services de base d'hygiène			Services WASH de base		
			Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas
Géorgie	2018	MICS	85	>99	1.2	76	97	1.3	<1	<1	-	84	97	1.2	62	91	1.5
Ghana	2018	MICS	50	98	1.9	8	25	3.0	7	67	9.9	19	55	2.8	2	18	10.4
Guatemala	2015	DHS	81	>99	1.2	51	78	1.5	<1	15	20.0	59	88	1.5	-	-	-
Guinée	2018	DHS	50	95	1.9	17	44	2.5	<1	40	∞	4	44	11.7	1	20	16.5
Guinée-Bissau	2019	MICS	38	97	2.6	5	40	7.7	<1	32	∞	<1	29	380.2	<1	11	∞
Guyana	2020	MICS	64	>99	1.5	69	95	1.4	<1	9	∞	58	86	1.5	41	70	1.7
Haïti	2017	DHS	42	92	2.2	21	49	2.4	7	48	6.6	13	31	2.3	4	19	5.3
Honduras	2019	EPHPM	74	>99	1.4	35	92	2.6	<1	42	56.5	62	93	1.5	18	80	4.4
Îles Turques-et-Caïques	2020	MICS	79	>99	1.3	82	>99	1.2	<1	<1	-	85	96	1.1	45	85	1.9
Inde	2016	DHS	63	>99	1.6	25	>99	4.0	<1	70	∞	29	96	3.3	15	85	5.6
Indonésie	2017	DHS	70	>99	1.4	56	91	1.6	2	26	15.2	-	-	-	-	-	-
Iraq	2018	MICS	92	>99	1.1	87	>99	1.1	<1	<1	-	88	>99	1.1	76	98	1.3
Jamaïque	2011	MICS	91	>99	1.1	84	88	1.0	<1	<1	2.8	63	74	1.2	44	46	1.0
Jordanie	2018	DHS	98	>99	1.0	95	>99	1.1	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Kazakhstan	2015	MICS	95	>99	1.1	88	>99	1.1	<1	<1	-	96	>99	1.0	83	99	1.2
Kenya	2020	MIS	22	>99	4.6	13	74	5.8	<1	29	464.9	-	-	-	-	-	-
Kirghizistan	2018	MICS	72	>99	1.4	95	>99	1.0	-	-	-	84	>99	1.2	62	97	1.6
Kiribati	2019	MICS	55	96	1.7	32	51	1.6	22	55	2.5	51	59	1.2	15	32	2.2
Lesotho	2018	MICS	65	84	1.3	44	54	1.2	7	44	6.2	3	12	3.7	1	7	5.8
Libéria	2020	DHS	70	79	1.1	9	35	3.8	21	62	2.9	<1	6	11.3	<1	4	22.0
Macédoine du Nord	2019	MICS	98	>99	1.0	87	99	1.1	<1	<1	-	98	>99	1.0	85	99	1.2
Madagascar	2018	MICS	11	74	6.9	<1	18	30.1	5	85	16.6	3	36	12.3	<1	10	58.8
Malawi	2016	DHS	61	66	1.1	18	31	1.8	4	6	1.4	8	13	1.6	-	-	-
Maldives	2017	DHS	99	>99	1.0	92	>99	1.1	<1	<1	-	85	97	1.1	83	96	1.2
Mali	2018	DHS	32	96	3.0	15	47	3.2	<1	61	1810.1	7	27	3.9	2	14	6.2
Mauritania	2015	MICS	41	>99	2.4	12	91	7.4	1	79	57.6	2	40	23.7	<1	34	57.2
Mexique	2015	MICS	96	>99	1.0	91	97	1.1	<1	1	3.1	86	92	1.1	68	87	1.3
Mongolie	2018	MICS	61	95	1.5	48	78	1.6	<1	23	1471.6	72	85	1.2	32	65	2.0
Monténégro	2018	MICS	98	>99	1.0	89	98	1.1	<1	<1	2.7	>99	>99	1.0	88	97	1.1
Mozambique	2018	MIS	34	>99	3.0	11	86	8.0	<1	52	235.6	-	-	-	-	-	-
Myanmar	2016	DHS	64	94	1.5	29	87	3.1	2	54	27.2	58	98	1.7	16	66	4.1
Namibie	2013	DHS	53	98	1.9	14	64	4.6	12	83	6.8	18	72	4.0	6	46	7.7
Népal	2019	MICS	89	97	1.1	70	85	1.2	<1	16	20.3	50	85	1.7	41	70	1.7
Nicaragua	2012	ENDESA	57	93	1.6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niger	2006	DHS	26	91	3.5	1	32	25.2	11	93	8.3	4	31	8.1	-	-	-
Nigéria	2018	DHS	57	87	1.5	24	48	2.0	9	51	5.5	8	53	7.0	4	31	8.2
Ouganda	2016	DHS	37	98	2.6	2	38	19.1	<1	67	498.1	2	16	8.4	<1	13	112.9
Pakistan	2018	DHS	62	97	1.6	47	95	2.0	<1	21	134.8	31	78	2.5	<1	61	∞

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Nom de l'enquête	INÉGALITÉS PAR QUINTILE DE RICHESSE														
			Services de base d'approvisionnement en eau de boisson			Services de base d'assainissement			Défécation en plein air			Services de base d'hygiène			Services WASH de base		
			Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio: richest to poorest	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Ratio : plus riche/plus pauvre
Panama	2013	MICS	87	>99	1.2	53	>99	1.9	10	<1	-	-	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2018	DHS	22	89	4.0	10	63	6.4	22	5	4.4	7	69	10.4	<1	47	100.1
Paraguay	2016	MICS	80	98	1.2	47	98	2.1	3	<1	-	61	96	1.6	24	81	3.3
Pérou	2016	ENDES	77	>99	1.3	49	98	2.0	23	<1	178.2	-	-	-	-	-	-
République centrafricaine	2019	MICS	27	52	2.0	2	28	12.4	55	2	26.4	8	42	5.4	<1	8	165.9
République de Moldova	2012	MICS	71	96	1.3	53	90	1.7	<1	<1	-	73	96	1.3	28	79	2.8
République démocratique du Congo	2018	MICS	18	93	5.1	7	29	4.2	24	2	12.9	7	37	5.0	<1	12	52.1
République démocratique populaire lao	2017	LSIS	61	>99	1.6	30	98	3.3	65	<1	824.9	21	85	4.0	6	83	13.2
République dominicaine	2018	ENH	93	99	1.1	61	98	1.6	7	<1	-	29	88	3.1	17	65	3.8
République-Unie de Tanzanie	2016	DHS	25	87	3.5	2	57	33.5	27	<1	997.4	<1	17	18.6	<1	14	∞
Rwanda	2020	DHS	40	83	2.1	43	72	1.7	8	<1	54.0	13	43	3.3	3	28	8.9
Sainte-Lucie	2012	MICS	97	>99	1.0	72	99	1.4	7	<1	-	70	96	1.4	49	88	1.8
Samoa	2020	MICS	97	>99	1.0	89	99	1.1	<1	<1	-	55	91	1.7	48	85	1.8
Sao Tomé-et-Principe	2019	MICS	84	94	1.1	15	81	5.6	74	11	6.6	43	77	1.8	6	57	9.7
Sénégal	2019	DHS	50	98	2.0	22	90	4.1	41	<1	3001.1	11	44	4.1	2	41	26.9
Serbie	2019	MICS	98	>99	1.0	95	>99	1.0	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2019	DHS	38	74	2.0	4	45	10.3	40	2	21.8	14	27	2.0	<1	13	50.6
Somalie	2017	HFS	42	96	2.3	4	36	9.0	67	<1	2187.1	-	-	-	-	-	-
Soudan	2014	MICS	36	96	2.7	7	78	10.8	54	<1	124.6	16	49	3.0	2	39	25.3
Suriname	2018	MICS	94	>99	1.1	64	98	1.5	10	<1	-	53	90	1.7	30	66	2.2
Tadjikistan	2017	DHS	72	98	1.4	98	95	1.0	<1	<1	-	46	87	1.9	33	84	2.5
Thaïlande	2019	MICS	99	>99	1.0	93	98	1.1	<1	<1	-	79	95	1.2	65	81	1.2
Timor-Leste	2016	DHS	61	96	1.6	24	86	3.6	55	<1	251.9	12	54	4.4	4	45	11.1
Togo	2017	MICS	40	95	2.3	3	55	17.6	79	4	18.1	7	36	5.1	<1	24	∞
Tonga	2019	MICS	>99	>99	1.0	82	98	1.2	<1	<1	-	43	90	2.1	36	86	2.4
Trinité-et-Tobago	2011	MICS	98	>99	1.0	86	99	1.2	<1	<1	-	77	94	1.2	57	84	1.5
Tunisie	2018	MICS	88	98	1.1	91	>99	1.1	4	<1	-	79	>99	1.3	59	85	1.4
Türkiye	2013	DHS	96	>99	1.0	86	>99	1.2	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Turkménistan	2016	MICS	98	>99	1.0	99	98	1.0	<1	<1	-	98	>99	1.0	90	97	1.1
Tuvalu	2020	MICS	>99	99	1.0	75	90	1.2	4	<1	-	92	96	1.0	69	84	1.2
Ukraine	2012	MICS	98	99	1.0	96	>99	1.0	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Uruguay	2013	MICS	99	>99	1.0	87	97	1.1	2	<1	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	2014	MICS	80	>99	1.2	37	98	2.7	23	<1	-	62	98	1.6	23	95	4.2

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Nom de l'enquête	INÉGALITÉS PAR RÉGION INFRANATIONALE														
			Services de base d'approvisionnement en eau de boisson			Services de base d'assainissement			Défécation en plein air			Services de base d'hygiène			Services WASH de base		
			Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas	Le plus bas	Le plus haut	Ratio : le plus haut par rapport au plus bas
Panama	2013	MICS	47	>99	2.1	<1	90	164.5	<1	56	∞	-	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2018	DHS	36	62	1.7	22	29	1.3	5	44	8.4	19	41	2.2	8	16	2.0
Paraguay	2016	MICS	80	>99	1.2	61	93	1.5	<1	4	115.4	70	88	1.3	46	78	1.7
Pérou	2016	ENDES	66	99	1.5	54	90	1.7	<1	25	33.7	-	-	-	-	-	-
République centrafricaine	2019	MICS	16	61	3.8	4	25	6.7	3	49	18.0	4	41	9.4	<1	8	14.0
République de Moldova	2012	MICS	77	98	1.3	63	86	1.4	<1	<1	-	83	95	1.1	43	75	1.8
République démocratique du Congo	2018	MICS	2	97	49.8	<1	36	817.1	<1	41	91.6	<1	56	116.8	<1	10	∞
République démocratique populaire lao	2017	LSIS	63	>99	1.6	33	96	2.9	<1	65	94.7	17	87	5.1	9	85	9.2
République dominicaine	2018	ENH	92	99	1.1	75	89	1.2	<1	10	21.6	33	63	1.9	29	55	1.9
République-Unie de Tanzanie	2016	DHS	26	97	3.7	7	75	10.8	<1	45	1847.8	<1	32	112.6	<1	22	∞
Rwanda	2020	DHS	43	82	1.9	51	67	1.3	<1	3	4.9	13	36	2.8	7	18	2.8
Sainte-Lucie	2012	MICS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Samoa	2020	MICS	98	>99	1.0	94	98	1.0	<1	<1	-	65	84	1.3	61	80	1.3
Sao Tomé-et-Principe	2019	MICS	76	95	1.2	34	56	1.6	30	58	2.0	39	62	1.6	12	33	2.7
Sénégal	2019	DHS	20	>99	5.1	26	76	2.9	<1	33	443.6	1	58	45.7	<1	27	46.5
Serbie	2019	MICS	97	>99	1.0	97	>99	1.0	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2019	DHS	41	72	1.7	12	37	3.2	3	41	14.4	5	31	6.6	1	7	5.8
Somalie	2017	HFS	36	98	2.7	3	44	15.6	<1	71	∞	-	-	-	-	-	-
Soudan	2014	MICS	33	95	2.9	10	79	8.2	2	45	25.9	2	49	32.1	<1	30	39.6
Suriname	2018	MICS	84	>99	1.2	42	97	2.3	<1	31	∞	53	85	1.6	17	68	3.9
Tadjikistan	2017	DHS	69	>99	1.4	92	98	1.1	<1	<1	-	30	91	3.0	24	89	3.7
Thaïlande	2019	MICS	97	>99	1.0	96	99	1.0	<1	<1	-	84	90	1.1	58	82	1.4
Timor-Leste	2016	DHS	65	95	1.5	31	73	2.4	4	49	13.1	9	39	4.4	4	33	7.5
Togo	2017	MICS	44	96	2.2	10	46	4.8	3	73	22.3	8	29	3.8	<1	20	39.6
Tonga	2019	MICS	97	>99	1.0	81	93	1.1	<1	<1	-	47	74	1.6	42	67	1.6
Trinité-et-Tobago	2011	MICS	98	>99	1.0	92	97	1.1	<1	<1	-	77	96	1.2	54	87	1.6
Tunisie	2018	MICS	88	99	1.1	93	99	1.1	<1	3	∞	85	98	1.2	57	82	1.4
Türkiye	2013	DHS	97	99	1.0	91	98	1.1	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Turkménistan	2016	MICS	98	>99	1.0	98	>99	1.0	<1	<1	-	98	>99	1.0	91	>99	1.1
Tuvalu	2020	MICS	>99	>99	1.0	64	97	1.5	<1	4	8.7	89	>99	1.1	61	95	1.6
Ukraine	2012	MICS	98	>99	1.0	94	99	1.1	<1	<1	-	-	-	-	-	-	-
Uruguay	2013	MICS	97	>99	1.0	94	95	1.0	<1	<1	26.0	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	2014	MICS	84	>99	1.2	54	94	1.7	<1	22	284.1	71	95	1.3	46	89	1.9



## ANNEXE 8

### Estimations régionales et mondiales relatives à l'approvisionnement en eau de boisson

RÉGION	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL				
				Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)	Au moins de base	Limité (plus de 30 minutes)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement (services de base)
<b>RÉGIONS ODD</b>																		
Australie et Nouvelle-Zélande	2015	28 411	86	>99	<1	<1	<1	0.04	>99	<1	<1	<1	0.00	>99	<1	<1	<1	0.01
	2022	31 363	87	>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
Asie centrale et Asie du Sud	2015	1 926 327	35	87	4	7	2	0.65	95	2	2	<1	0.12	90	4	5	1	0.51
	2022	2 084 590	38	92	4	3	1		96	2	1	<1		93	4	2	<1	
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2015	2 268 355	56	85	2	10	2	1.10	98	<1	1	<1	0.10	92	1	5	1	0.75
	2022	2 344 325	62	94	1	4	1		98	<1	1	<1		97	<1	2	<1	
Europe et Amérique du Nord	2015	1 100 651	76	97	<1	3	<1	0.05	>99	<1	<1	<1	-0.01	99	<1	<1	<1	0.01
	2022	1 118 593	78	97	<1	2	<1		>99	<1	<1	<1		99	<1	<1	<1	
Amérique latine et Caraïbes	2015	623 076	80	85	2	7	6	0.90	98	<1	<1	<1	0.10	96	<1	2	1	0.31
	2022	660 269	82	92	1	3	4		>99	<1	<1	<1		98	<1	<1	1	
Afrique du Nord et Asie occidentale	2015	493 116	61	81	9	8	2	0.56	96	3	1	<1	0.12	90	5	4	<1	0.38
	2022	553 690	63	84	10	4	1		96	3	<1	<1		92	6	2	<1	
Océanie	2015	11 992	22	45	2	22	30	0.52	92	1	4	2	0.06	56	2	18	24	0.36
	2022	13 676	23	51	3	26	21		93	<1	4	3		60	2	21	17	
Afrique subsaharienne	2015	972 748	39	44	15	26	15	0.89	83	9	6	2	0.33	59	12	19	10	0.89
	2022	1 166 766	43	50	17	22	10		85	9	5	<1		65	14	15	6	
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																		
Pays en développement sans littoral	2015	478 578	30	53	16	21	10	0.92	89	6	4	1	0.17	64	13	16	7	0.78
	2022	563 805	32	59	19	16	5		91	6	2	<1		69	15	12	4	
Pays les moins avancés	2015	951 928	32	53	14	22	11	0.72	82	10	7	2	0.28	62	13	17	8	0.73
	2022	1 125 179	36	58	16	18	8		83	11	5	<1		67	14	13	5	
Petits États insulaires en développement	2015	67 455	60	63	5	20	12	0.18	95	2	3	<1	-0.03	82	3	9	5	0.12
	2022	71 976	62	65	6	20	9		95	3	3	<1		83	4	9	4	
Contextes fragiles	2015	1 650 219	40	59	11	19	11	0.66	88	6	5	1	0.17	71	9	13	7	0.60
	2022	1 914 974	44	64	13	16	8		89	7	3	<1		75	10	10	5	
<b>CATÉGORIES DE REVENU</b>																		
Revenu faible	2015	610 047	32	42	18	28	12	0.91	79	13	7	1	0.16	53	16	21	9	0.81
	2022	737 605	35	48	22	23	7		80	14	5	<1		60	19	16	5	
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2015	3 134 755	40	82	5	9	4	0.72	93	3	3	<1	0.19	86	4	7	3	0.58
	2022	3 432 097	43	86	5	6	3		95	3	2	<1		90	4	4	2	
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2015	2 458 300	63	87	2	9	2	1.10	98	<1	<1	<1	0.06	94	<1	4	<1	0.62
	2022	2 549 815	69	95	1	3	<1		99	<1	<1	<1		98	<1	1	<1	
Revenu élevé	2015	1 189 999	80	98	<1	2	<1	0.06	>99	<1	<1	<1	0.01	>99	<1	<1	<1	0.06
	2022	1 224 062	82	98	<1	1	<1		>99	<1	<1	<1		>99	<1	<1	<1	
MONDE	2015	7 426 435	54	79	5	11	4	0.67	96	2	2	<1	0.06	88	3	6	2	0.45
	2022	7 974 931	57	84	6	7	3		97	2	1	<1		91	4	4	1	

RÉGION	Année	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
		Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré					Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré							
		Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation	Géré en toute sécurité	Accessible à domicile	Disponible au besoin	Exempt de contamination	Avec canalisation	Sans canalisation
<b>RÉGIONS ODD</b>																			
Australie et Nouvelle-Zélande	2015	-	>99	-	-	89	11	>99	>99	-	>99	>99	<1	-	>99	96	-	98	2
	2022	-	>99	-	-	-	-	>99	>99	-	>99	-	-	-	>99	96	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2015	57	57	72	62	30	61	65	80	83	65	67	31	60	65	76	63	43	50
	2022	68	68	73	77	31	65	67	82	79	67	63	35	68	73	75	73	43	54
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2015	61	75	81	61	47	40	84	94	95	84	84	14	74	86	89	74	68	26
	2022	65	88	90	65	58	37	87	95	97	87	86	13	79	92	94	79	75	22
Europe et Amérique du Nord	2015	89	89	91	94	86	11	97	97	97	98	98	2	95	95	95	97	95	4
	2022	85	90	92	85	91	6	97	97	97	98	98	1	94	95	96	95	97	2
Amérique latine et Caraïbes	2015	49	76	66	49	71	16	82	96	82	83	95	4	75	92	79	76	90	6
	2022	53	85	68	53	78	14	80	97	80	84	96	3	75	95	78	78	92	6
Afrique du Nord et Asie occidentale	2015	-	69	65	-	70	19	80	91	81	80	91	8	75	83	75	77	83	12
	2022	-	73	68	-	74	20	81	92	82	81	91	9	77	85	77	79	85	13
Océanie	2015	-	31	30	-	21	26	57	82	57	81	78	16	-	42	36	-	34	24
	2022	-	35	33	-	19	35	55	91	55	79	72	21	-	48	38	-	30	33
Afrique subsaharienne	2015	12	12	42	19	19	40	51	51	67	53	60	32	27	27	52	32	35	37
	2022	15	15	51	23	21	46	53	57	66	53	58	36	31	33	58	36	37	42
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																			
Pays en développement sans littoral	2015	20	20	55	27	25	44	66	70	74	66	77	18	34	35	61	39	41	36
	2022	23	23	64	31	29	49	66	74	75	66	76	21	37	40	68	42	44	40
Pays les moins avancés	2015	25	25	53	28	17	49	52	56	68	52	58	33	33	35	58	36	30	44
	2022	28	28	60	31	21	53	54	62	70	54	61	33	37	40	63	39	35	46
Petits États insulaires en développement	2015	-	47	54	-	42	27	69	82	83	69	80	17	56	68	71	56	65	21
	2022	-	48	56	-	40	31	67	81	84	67	77	21	56	68	73	56	62	25
Contextes fragiles	2015	31	34	55	31	20	50	58	65	73	58	61	33	42	47	62	42	36	43
	2022	35	36	61	35	22	54	59	67	72	59	58	38	46	50	66	46	38	47
<b>CATÉGORIES DE REVENU</b>																			
Revenu faible	2015	11	11	45	23	20	40	52	52	66	59	68	24	24	24	52	34	35	35
	2022	14	14	54	28	24	46	56	56	69	60	70	25	29	29	59	39	40	39
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2015	52	54	69	52	30	56	61	76	82	61	63	34	56	63	74	56	43	47
	2022	63	63	71	63	32	60	62	79	79	62	60	38	62	70	75	62	44	50
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2015	-	79	79	-	61	27	88	96	91	88	94	5	83	90	87	83	82	13
	2022	-	92	88	-	75	22	91	97	92	91	95	4	86	95	91	86	89	10
Revenu élevé	2015	91	95	91	94	93	5	96	>99	96	98	99	<1	95	98	95	97	98	2
	2022	84	96	92	84	97	2	97	>99	97	98	99	<1	94	99	96	95	99	<1
MONDE	2015	56	58	70	56	41	43	80	88	88	80	84	14	69	74	80	69	64	28
	2022	62	65	74	62	45	45	81	89	87	81	83	16	73	79	81	73	66	28

# ANNEXE 9

## Estimations régionales et mondiales relatives à l'assainissement

RÉGION	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					TOTAL							
				Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défection en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défection en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défection en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défection en plein air	Au moins de base	Limité (partagé)	Non amélioré	Défection en plein air	Taux de variation annuel des services de base	Taux de variation annuel de la défection en plein air
<b>RÉGIONS ODD</b>																					
Australie et Nouvelle-Zélande	2015	28 411	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2022	31 363	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Asie centrale et Asie du Sud	2015	1 926 327	35	53	9	6	33	2.89	-2.75	74	16	5	6	1.24	-0.79	60	11	6	23	2.44	-2.21
	2022	2 084 590	38	73	10	3	14			83	15	2	<1			77	11	3	9		
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2015	2 268 355	56	75	4	15	5	1.95	-0.39	91	4	4	<1	0.72	-0.08	84	4	9	3	1.52	-0.28
	2022	2 344 325	62	90	4	5	2			96	3	<1	<1			94	3	2	1		
Europe et Amérique du Nord	2015	1 100 651	76	93	<1	7	<1	0.17	-0.00	99	<1	<1	<1	0.03	-0.00	97	<1	2	<1	0.08	-0.00
	2022	1 118 593	78	94	<1	6	<1			99	<1	<1	<1			98	<1	2	<1		
Amérique latine et Caraïbes	2015	623 076	80	67	5	16	12	1.16	-1.08	90	4	4	1	0.47	-0.15	86	5	6	3	0.68	-0.40
	2022	660 269	82	75	6	14	5			93	4	3	<1			90	4	5	1		
Afrique du Nord et Asie occidentale	2015	493 116	61	75	5	12	9	1.03	-0.77	94	3	2	<1	0.32	-0.06	87	4	6	4	0.67	-0.38
	2022	553 690	63	86	3	8	2			96	2	1	<1			93	3	4	<1		
Océanie	2015	11 992	22	24	3	56	17	-0.05	0.02	73	9	16	3	-0.31	0.03	35	5	47	14	-0.15	0.05
	2022	13 676	23	23	4	57	16			69	9	18	3			33	5	48	13		
Afrique subsaharienne	2015	972 748	39	22	9	38	31	0.38	-0.77	44	30	19	6	0.58	-0.21	30	17	31	21	0.56	-0.70
	2022	1 166 766	43	24	9	41	25			49	29	17	5			35	18	31	17		
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																					
Pays en développement sans littoral	2015	478 578	30	33	6	32	29	0.63	-1.24	61	21	15	4	0.09	-0.21	41	10	27	21	0.54	-1.00
	2022	563 805	32	37	7	35	21			62	22	14	2			45	12	28	15		
Pays les moins avancés	2015	951 928	32	28	9	36	27	0.95	-1.12	46	26	22	5	0.56	-0.32	34	15	32	20	0.92	-1.00
	2022	1 125 179	36	36	10	35	19			51	28	18	3			41	16	29	13		
Petits États insulaires en développement	2015	67 455	60	47	8	30	16	0.07	-0.30	82	11	5	2	0.09	-0.01	68	10	15	8	0.14	-0.16
	2022	71 976	62	45	8	33	15			83	11	4	2			68	10	15	7		
Contextes fragiles	2015	1 650 219	40	34	9	32	25	0.88	-0.93	61	20	15	4	0.41	-0.19	45	14	25	17	0.82	-0.73
	2022	1 914 974	44	41	10	31	18			64	21	12	3			51	15	22	12		
<b>CATÉGORIES DE REVENU</b>																					
Revenu faible	2015	610 047	32	21	7	40	32	0.62	-1.20	45	24	26	6	0.29	-0.25	28	12	36	24	0.62	-1.00
	2022	737 605	35	28	8	42	23			49	24	23	3			35	13	35	16		
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2015	3 134 755	40	53	9	10	28	2.31	-2.09	73	16	5	5	0.93	-0.53	61	12	8	19	1.89	-1.61
	2022	3 432 097	43	69	9	8	14			80	15	3	2			74	12	6	9		
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2015	2 458 300	63	77	3	18	2	1.80	-0.26	92	4	4	<1	0.61	-0.04	86	3	9	1	1.26	-0.16
	2022	2 549 815	69	90	3	7	<1			96	2	1	<1			94	3	3	<1		
Revenu élevé	2015	1 189 999	80	97	<1	2	<1	0.07	-0.00	>99	<1	<1	<1	0.01	-0.00	99	<1	<1	<1	0.03	-0.00
	2022	1 224 062	82	98	<1	1	<1			>99	<1	<1	<1			>99	<1	<1	<1		
MONDE	2015	7 426 435	54	59	6	15	20	1.60	-1.13	85	8	5	2	0.44	-0.18	73	7	10	10	1.15	-0.74
	2022	7 974 931	57	70	7	12	11			89	7	3	<1			81	7	7	5		

RÉGION	Année	MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN						TOTAL								
		Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (sauf partagées)			Part de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (y compris partagées)					
		Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Traité et géré sur site	Vidangé et traité	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement à un réseau d'égouts
<b>RÉGIONS ODD</b>																						
Australie et Nouvelle-Zélande	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	2	2	91	<1	8	91	
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	1	1	93	<1	8	92	
Asie centrale et Asie du Sud	2015	37	36	<1	<1	38	21	2	40	23	4	13	21	35	33	38	32	1	5	32	26	13
	2022	54	53	<1	<1	54	27	2	46	26	4	16	20	41	37	51	43	1	7	41	32	15
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2015	32	18	<1	14	33	30	17	67	11	4	52	7	25	63	52	14	3	35	18	27	44
	2022	43	23	<1	20	31	41	21	77	12	5	60	7	29	63	64	16	3	45	16	33	48
Europe et Amérique du Nord	2015	70	10	17	43	16	28	49	87	2	2	82	2	4	93	83	4	6	73	6	10	82
	2022	72	9	16	47	16	25	53	88	2	2	84	2	3	94	84	3	5	76	5	8	85
Amérique latine et Caraïbes	2015	-	-	-	7	25	31	17	43	7	2	34	7	14	74	42	11	3	28	10	17	63
	2022	-	-	-	10	24	37	20	50	6	2	42	5	13	79	49	10	3	36	8	16	70
Afrique du Nord et Asie occidentale	2015	47	18	8	20	19	30	30	63	5	2	55	6	12	80	56	10	5	42	11	19	61
	2022	57	18	8	31	14	33	43	69	4	1	63	2	10	86	64	9	4	51	6	18	71
Océanie	2015	-	-	-	1	14	10	3	35	16	4	14	11	39	32	-	-	-	4	14	16	9
	2022	-	-	-	1	13	10	3	33	14	3	16	9	33	36	-	-	-	5	13	15	10
Afrique subsaharienne	2015	18	17	<1	<1	27	2	1	28	19	<1	9	39	19	17	22	18	<1	4	32	9	7
	2022	20	19	<1	<1	29	3	1	30	22	<1	8	38	25	15	24	20	<1	4	33	12	7
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																						
Pays en développement sans littoral	2015	25	24	<1	<1	34	4	1	39	23	2	14	43	11	28	29	24	<1	5	36	6	9
	2022	29	28	<1	<1	38	5	1	40	24	2	14	45	13	26	32	27	<1	5	40	8	9
Pays les moins avancés	2015	19	19	<1	<1	29	7	<1	27	22	<1	4	40	22	11	22	20	<1	2	33	12	4
	2022	25	23	<1	2	33	10	3	30	22	<1	7	38	25	15	27	23	<1	4	35	15	8
Petits États insulaires en développement	2015	-	-	-	2	30	19	6	48	20	2	25	18	28	48	41	24	1	16	23	24	31
	2022	-	-	-	3	27	19	7	47	20	2	25	18	30	46	40	23	1	16	21	26	31
Contextes fragiles	2015	23	21	<1	1	30	10	3	36	20	3	13	34	19	28	28	21	2	6	31	14	13
	2022	28	25	<1	3	33	13	5	39	21	2	16	32	23	30	33	23	1	8	32	17	16
<b>CATÉGORIES DE REVENU</b>																						
Revenu faible	2015	15	13	<1	1	23	3	2	30	16	2	12	39	12	17	19	14	1	5	28	6	7
	2022	20	16	<1	3	26	5	5	33	16	<1	16	37	14	21	24	16	<1	8	30	8	11
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2015	37	35	<1	2	34	25	3	41	25	2	13	21	38	30	39	31	1	6	29	30	14
	2022	50	47	<1	2	44	31	4	45	27	2	15	20	43	32	48	38	1	8	33	36	16
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2015	30	14	<1	16	36	22	21	60	5	3	52	6	12	77	49	8	2	39	17	15	57
	2022	41	16	<1	24	35	29	28	71	5	4	62	6	14	78	62	8	3	50	15	18	64
Revenu élevé	2015	81	8	18	54	7	32	59	92	2	5	85	2	7	91	90	3	8	79	3	13	84
	2022	82	8	16	58	7	28	63	93	2	4	88	<1	6	93	91	3	6	83	2	10	87
MONDE	2015	36	25	2	9	31	22	12	60	11	3	46	11	19	63	49	17	3	29	20	20	39
	2022	46	33	2	11	37	26	14	65	12	3	50	11	22	63	57	21	2	33	22	24	42

## ANNEXE 10

### Estimations régionales et mondiales relatives à l'hygiène

RÉGION	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	MILIEU RURAL				MILIEU URBAIN				TOTAL			
				De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base	De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base	De base	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Taux de variation annuel des services de base
<b>RÉGIONS ODD</b>															
Australie et Nouvelle-Zélande	2015	28 411	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	31 363	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2015	1 926 327	35	52	43	5	2.54	79	19	2	1.01	61	35	4	2.07
	2022	2 084 590	38	70	26	4	-	86	11	3	-	76	20	4	-
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2015	2 268 355	56	-	-	3	-	-	-	1	-	-	-	2	-
	2022	2 344 325	62	89	9	2	-	95	5	<1	-	93	6	<1	-
Europe et Amérique du Nord	2015	1 100 651	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	1 118 593	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	2015	623 076	80	62	18	20	0.57	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	660 269	82	66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Nord et Asie occidentale	2015	493 116	61	67	16	17	-	87	-	-	-	79	11	10	-
	2022	553 690	63	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Océanie	2015	11 992	22	28	31	42	0.38	66	23	11	0.66	36	29	35	0.45
	2022	13 676	23	30	29	41	-	71	21	8	-	39	27	33	-
Afrique subsaharienne	2015	972 748	39	16	45	39	0.04	36	36	29	-0.51	24	41	35	-0.09
	2022	1 166 766	43	17	46	38	-	32	38	30	-	23	42	34	-
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>															
Pays en développement sans littoral	2015	478 578	30	26	43	31	0.25	55	27	18	-0.52	35	38	27	0.09
	2022	563 805	32	28	43	29	-	52	29	19	-	36	38	26	-
Pays les moins avancés	2015	951 928	32	23	45	32	0.88	40	35	25	0.37	29	42	30	0.79
	2022	1 125 179	36	29	45	26	-	43	39	19	-	34	43	23	-
Petits États insulaires en développement	2015	67 455	60	37	31	33	0.01	65	19	15	-0.25	54	24	22	-0.09
	2022	71 976	62	37	35	29	-	63	23	13	-	53	28	19	-
Contextes fragiles	2015	1 650 219	40	31	41	28	1.19	56	26	18	0.21	41	35	24	0.88
	2022	1 914 974	44	39	38	23	-	57	27	16	-	47	33	20	-
<b>CATÉGORIES DE REVENU</b>															
Revenu faible	2015	610 047	32	16	43	41	0.63	38	34	28	0.24	23	40	37	0.58
	2022	737 605	35	21	47	33	-	39	39	22	-	27	44	29	-
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2015	3 134 755	40	53	37	10	1.48	75	18	8	0.26	62	29	9	1.05
	2022	3 432 097	43	63	28	8	-	76	17	7	-	69	23	8	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2015	2 458 300	63	-	-	4	-	-	-	5	-	-	-	5	-
	2022	2 549 815	69	89	7	4	-	90	4	5	-	90	5	5	-
Revenu élevé	2015	1 189 999	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	1 224 062	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2015	7 426 435	54	53	35	12	1.71	-	-	7	-	67	24	9	1.22
	2022	7 974 931	57	65	25	10	-	83	10	6	-	75	17	8	-



ONU-Eau coordonne les efforts des entités des Nations Unies et des organisations internationales qui œuvrent à la résolution des problèmes d'eau et d'assainissement. Les publications d'ONU-Eau se basent sur l'expérience et l'expertise des membres et partenaires d'ONU-Eau.

## RAPPORTS D'ONU-EAU

### **Plan directeur pour l'accélération : Rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable no 6 relatif à l'eau et à l'assainissement (2023)**

Ce rapport, rédigé par les membres et partenaires d'ONU-Eau, offre des orientations visant à guider l'obtention de résultats concrets. Il propose des recommandations stratégiques pragmatiques destinées aux principaux décideurs des États membres, aux autres parties prenantes et au système des Nations Unies dans son ensemble en vue de mettre tous les pays sur la bonne voie pour réaliser l'ODD 6 d'ici à 2030. Le rapport a été publié en amont des discussions entre les États membres et les principales parties prenantes qui ont eu lieu lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, notamment dans le cadre de l'événement spécial consacré à l'ODD 6 et au Programme d'action pour l'eau.

### **Rapport de synthèse sur l'ODD 6 – par indicateur mondial de l'ODD 6**

Ces rapports fournissent une mise à jour ainsi qu'une analyse détaillées des données relatives à l'avancement des différentes cibles de l'ODD 6 et définissent les domaines où il est urgent d'accélérer les efforts. Il s'agit des rapports suivants : Progrès en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène des ménages (OMS et UNICEF, dans le cadre des rapports du JMP) ; Progrès relatifs au traitement des eaux usées (OMS et ONU-Habitat) ; Progrès relatifs à la qualité de l'eau ambiante (Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE]) ; Progrès relatifs à l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau (FAO) ; Progrès relatifs au niveau de stress hydrique (FAO) ; Progrès en matière de gestion intégrée des ressources en eau (PNUE) ; Progrès de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières (Commission économique pour l'Europe et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO]) ; Progrès relatifs aux écosystèmes liés à l'eau (PNUE) et Progrès relatifs à la coopération internationale et à la participation locale (OMS, dans le cadre des rapports GLAAS). Élaborés par les organismes des Nations Unies dépositaires, ces rapports présentent les dernières données nationales, régionales et mondiales relatives aux indicateurs mondiaux de l'ODD 6, et sont publiés tous les deux ou trois ans.

### **Country Acceleration Case Studies (Accélération des progrès – Études de cas nationaux d'ONU-Eau)**

Pour accélérer la réalisation des cibles de l'ODD 6, conformément au Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'ODD 6, ONU-Eau a publié des études de cas s'intéressant aux voies suivies par les pays pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 au niveau national. Ces études de cas examinent les bonnes pratiques susceptibles d'être reproduites pour accélérer la réalisation des cibles de l'ODD 6 et se penchent sur la manière dont les progrès peuvent être accélérés dans les pays.

### **Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau**

Le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau des Nations Unies est le rapport phare de l'ONU-Eau sur les enjeux relatifs à l'eau et à l'assainissement, qui aborde un thème différent chaque année. Le rapport est publié par l'UNESCO, au nom d'ONU-Eau, et sa production est coordonnée par le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau.

### **Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)**

Le rapport GLAAS est élaboré par l'OMS au nom d'ONU-Eau. Il fait le point sur les cadres politiques, les dispositifs institutionnels, les ressources humaines et les flux financiers nationaux et internationaux qui soutiennent l'approvisionnement en eau et l'assainissement à travers le monde. L'analyse et l'évaluation mondiales contribuent sensiblement aux activités du partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA) ainsi qu'aux rapports de synthèse sur l'ODD 6 (mentionnés ci-dessus).

### **Rapports de situation du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP)**

Affilié à ONU-Eau, le JMP est responsable du suivi mondial des progrès accomplis dans le cadre de l'ODD 6 pour l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau de boisson sûrs et abordables ainsi qu'à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables. En ce sens, le JMP publie tous les deux ans de nouvelles estimations ainsi que des rapports de situation sur les services WASH au sein des ménages (dans le cadre des rapports de synthèse sur l'ODD 6, voir plus haut), des établissements scolaires et des établissements de santé.

### **Notes d'orientation et documents d'analyse**

Les notes d'orientation d'ONU-Eau fournissent des orientations stratégiques brèves et informatives sur les problèmes les plus urgents liés à l'eau douce en s'appuyant sur l'expertise de chaque organisme du système des Nations Unies. Les documents d'analyse examinent les problèmes émergents et peuvent servir de base à un approfondissement des recherches et à de futures discussions et orientations stratégiques.

## PUBLICATIONS D'ONU-EAU À PARAÎTRE

- Note d'orientation d'ONU-Eau sur le genre et l'eau
- Révision de la note d'orientation d'ONU-Eau sur les avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières
- Progrès relatifs au traitement des eaux usées, à la qualité de l'eau ambiante, à l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau, au niveau de stress hydrique, à la gestion intégrée des ressources en eau, à la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et aux écosystèmes liés à l'eau – Mise à jour 2024 (publication prévue pour août 2024)

Pour en savoir plus, veuillez consulter la page suivante : <https://www.unwater.org/unwater-publications/>



## MESSAGES CLÉS

### EAU DE BOISSON

- En 2022, 73 % de la population mondiale, 62 % de la population rurale et 81 % de la population urbaine utilisaient des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité.
- En 2022, 2,2 milliards de personnes ne disposaient toujours pas d'un accès à des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité. Parmi elles, 1,5 milliard de personnes utilisaient des services de base, 292 millions utilisaient des services limités, 296 millions utilisaient des points d'eau non améliorés et 115 millions puisaient dans des eaux de surface.
- Les estimations relatives aux services gérés en toute sécurité étaient disponibles dans 142 pays et dans six des huit régions ODD, pour une couverture représentant 51 % de la population mondiale.
- Pour garantir un accès universel à des services gérés en toute sécurité d'ici à 2030, il faudrait multiplier par six le taux de progression actuel (par 20 dans les pays les moins avancés et par 19 dans les contextes fragiles).

### ASSAINISSEMENT

- En 2022, 57 % de la population mondiale, 46 % de la population rurale et 65 % de la population urbaine utilisaient des services d'assainissement gérés en toute sécurité.
- La même année, 3,5 milliards de personnes ne disposaient toujours pas d'un accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Parmi elles, 1,9 milliard de personnes utilisaient des services de base, 570 millions utilisaient des services limités, 545 millions utilisaient des installations d'assainissement non améliorées et 419 millions pratiquaient la défécation en plein air.
- Les estimations relatives aux services gérés en toute sécurité étaient disponibles dans 135 pays et dans sept des huit régions ODD, pour une couverture représentant 86 % de la population mondiale.
- Pour garantir un accès universel à des services gérés en toute sécurité d'ici à 2030, il faudrait multiplier par cinq le taux de progression actuel (par 16 dans les pays les moins avancés et par 15 dans les contextes fragiles).

### HYGIÈNE

- En 2022, 75 % de la population mondiale, 65 % de la population rurale et 83 % de la population urbaine utilisaient des services d'hygiène de base.
- La même année, 2 milliards de personnes ne bénéficiaient toujours pas de services de base d'hygiène. Parmi elles, 1,3 milliard de personnes utilisaient des services limités et 653 millions de personnes ne disposaient d'aucune installation.
- Les estimations relatives aux services de base étaient disponibles dans 84 pays et quatre des huit régions ODD, pour une couverture représentant 69 % de la population mondiale.
- Pour garantir un accès universel aux services de base d'hygiène d'ici à 2030, il faudrait multiplier par trois le taux de progression actuel (par 12 dans les pays les moins avancés et par huit dans les contextes fragiles).

### SANTÉ MENSTRUELLE

- En 2022, 53 pays disposaient de données pour au moins un indicateur relatif à la santé menstruelle. Les trois quarts d'entre eux étaient des pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
- Les adolescentes et les femmes des zones rurales sont plus susceptibles d'avoir recours à des protections hygiéniques réutilisables ou de n'utiliser aucune protection hygiénique.
- Les adolescentes et les femmes appartenant au quintile le plus pauvre et celles qui rencontrent des difficultés fonctionnelles sont plus susceptibles de ne pas disposer d'un espace privé au sein du foyer pour se laver et changer leurs protections hygiéniques en toute intimité.
- Beaucoup d'adolescentes et de femmes renoncent à participer aux activités scolaires, professionnelles ou sociales pendant leur période de menstruation, mais l'on observe d'importantes variations en la matière d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays.

Site Internet du JMP : [washdata.org](http://washdata.org)

ISBN 978-92-806-5477-6

